

Université de Montréal

L'argumentation dans la communication : une analyse des interactions au sein d'une
communauté politique en réseau

par
Mathieu Chaput

Département de communication
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en sciences de la communication
option médiatique

Août 2005

© Mathieu Chaput, 2005.



P
90
U54
2006
V.003

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'argumentation dans la communication : une analyse des interactions au sein d'une
communauté politique en réseau

présenté par :

Mathieu Chaput

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

.....
président-rapporteur

.....
directeur de recherche

.....
membre du jury

Résumé

Dans cette étude, nous analysons quatre extraits de la communauté politique en réseau « Politiquébec » à partir de la théorie pragma-dialectique dans le but de comprendre le déroulement de l'argumentation dans les interactions politiques sur Internet. Les résultats de l'analyse nous indiquent que l'argumentation se déroule selon le modèle de la discussion critique, c'est-à-dire qu'à partir d'un désaccord d'opinion, les interlocuteurs avancent une série d'arguments dans le but de convaincre l'autre partie de la validité de leur point de vue. Cependant, les extraits analysés ne se terminent pas par une résolution des disputes, ce qui nous amène à réfléchir sur les conditions de réussite de l'argumentation politique en réseau. Nous observons notamment que l'argumentation est incompatible avec un niveau très élevé d'attaques personnelles (extrait 1). De plus, un même fil de discussion peut donner lieu à plusieurs discussions argumentatives (extrait 3). Suite à l'analyse, nous procédons à une évaluation de la théorie pragma-dialectique concernant son application aux discussions en réseau. Nous terminons cette étude par une brève réflexion sur quelques particularités de l'argumentation politique en réseau.

Mots-clés : argumentation; discussions politiques; communautés en réseau; pragma-dialectique, analyse du discours en réseau.

Abstract

In this study, we analyze four discussion threads of a political networked community called « Politiquébec » applying the pragma-dialectics theory. The objective is to understand how online interactions of political argumentation unfold. Results show that the occurrence of argumentation is consistent with the model of critical discussion: the dispute starts around a difference of opinion and the interlocutors advance arguments in order to convince the opponents of their points of view. However, the analyzed threads do not lead the community to problem resolution, suggesting concerns about the conditions of networked political argumentation to succeed. Among other conclusions, findings suggest that argumentation is incompatible with a high level of personal attacks (thread 1), and that one single thread could contain many critical discussions (thread 3). Following the analyses, we assess the pertinence of the pragma-dialectics theory for the study of networked argumentation. We conclude by briefly discussing some specific characteristics of networked political argumentation that we have identified.

Keywords: argumentation; political discussions; networked communities; pragma-dialectics, networked discourse analysis.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 - PROBLÉMATIQUE	1
1.1 PARTICULARITÉS DE LA COMMUNICATION MÉDIATISÉE PAR ORDINATEUR.....	1
1.2 ÉTUDES DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION : QUELQUES RÉSULTATS	3
1.3 INTERNET ET LA NOTION D'ESPACE PUBLIC.....	4
1.4. ESPACES PUBLICS VIRTUELS ET COMMUNICATION : RECENSION DES ÉTUDES.....	5
1.5 AUTRES APPORTS PERTINENTS À L'ÉTUDE DE L'ARGUMENTATION	11
1.6 LA PROBLÉMATIQUE DE L'ARGUMENTATION POLITIQUE EN RÉSEAU.....	13
1.7 QUESTION DE RECHERCHE ET DÉFINITIONS	15
CHAPITRE 2 – CADRE THÉORIQUE.....	19
2.1 PRÉSENTATION SOMMAIRE DES PRINCIPALES APPROCHES EN ARGUMENTATION	19
2.2 JUSTIFICATION DU CHOIX DE CADRE THÉORIQUE	24
2.3 PRÉSENTATION DE LA THÉORIE PRAGMA-DIALECTIQUE	25
2.4 UN MODÈLE DE DISCUSSION CRITIQUE	26
2.5 DISTRIBUTION DES ACTES DE LANGAGE DANS LA DISCUSSION CRITIQUE	28
2.6 LES RÈGLES DE LA DISCUSSION CRITIQUE	32
CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE	34
3.1 LES TRANSFORMATIONS DU DISCOURS.....	35
3.2 LES QUATRE PHASES DE L'ANALYSE DE L'ARGUMENTATION	36
3.2.1 LE REPÉRAGE DES OPINIONS ET DES ARGUMENTS	37
3.2.2 LA PRÉSENTATION ANALYTIQUE.....	38
<i>A. Déterminer les points controversés.....</i>	<i>39</i>
<i>B. Reconnaître les positions adoptées par les parties.....</i>	<i>40</i>
<i>C. Identifier les arguments explicites et implicites.....</i>	<i>42</i>
<i>D. Analyser la structure de l'argumentation.....</i>	<i>44</i>
3.2.3 L'ANALYSE DES SOPHISMES.....	48
3.2.4 LA RECONSTRUCTION DES DISCUSSIONS	52
3.3 CHOIX DU CORPUS	53
3.4 MISE EN TABLEAU DES DONNÉES	55
CHAPITRE 4 – ANALYSE DES DONNÉES.....	57
4.1 LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE EN RÉSEAU « POLITIQUÉBEC »	57
<i>A. La structure des forums de discussion.....</i>	<i>57</i>
<i>B. Les participants à la discussion.....</i>	<i>59</i>
4.2 SUJET « LES PAROLES QUI TUENT... ».....	62
<i>A. Déroulement de la 1^{ère} discussion.....</i>	<i>63</i>
<i>B. Déroulement de la 2^{ème} discussion.....</i>	<i>67</i>
<i>C. Occurrence des sophismes dans les discussions.....</i>	<i>70</i>
<i>D. Conclusion.....</i>	<i>73</i>
4.3 SUJET « LA QUESTION EST RÉGLÉE... »	74
<i>A. Déroulement de la 1^{ère} discussion.....</i>	<i>75</i>
<i>B. Déroulement de la 2^{ème} discussion.....</i>	<i>84</i>
<i>C. Occurrence des sophismes dans les discussions.....</i>	<i>88</i>
<i>D. Conclusion.....</i>	<i>90</i>
4.4 SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».....	90
<i>A. Déroulement de la 1^{ère} discussion.....</i>	<i>92</i>
<i>B. Déroulement de la 2^{ème} discussion.....</i>	<i>98</i>
<i>C. Déroulement de la 3^{ème} discussion.....</i>	<i>104</i>
<i>D. Déroulement de la 4^{ème} discussion.....</i>	<i>113</i>
<i>E. Déroulement de la 5^{ème} discussion.....</i>	<i>116</i>
<i>F. Déroulement de la 6^{ème} discussion.....</i>	<i>119</i>
<i>G. Occurrence des sophismes dans les discussions.....</i>	<i>123</i>
<i>H. Conclusion.....</i>	<i>125</i>

4.4 SUJET « GRÈVE GÉNÉRAL ILLIMITÉE AU CÉGEP ? OUI ? NON ? ».....	126
<i>A. Déroulement de la discussion.</i>	127
<i>B. Occurrence des sophismes dans la discussion.</i>	137
<i>C. Conclusion.</i>	139
CHAPITRE 5 – DISCUSSION DES RÉSULTATS	142
5.1 ÉVALUATION DE LA PROCÉDURE D'ANALYSE	142
<i>A. Les principaux points positifs de l'approche pragma-dialectique.</i>	143
<i>B. Les principaux points négatifs de l'approche pragma-dialectique.</i>	146
5.2 L'ARGUMENTATION DANS LES COMMUNAUTÉS POLITIQUES EN RÉSEAU	154
<i>A. Conflit versus coopération.</i>	154
<i>B. Idéologie et profil argumentatif des participants.</i>	157
<i>C. L'utilisation de l'argumentation dans les forums de discussion.</i>	158
CONCLUSION	162
BIBLIOGRAPHIE	165
ANNEXES	X
ANNEXE A - TEST MÉTHODOLOGIQUE	X
ANNEXE B - ANALYSE DU SUJET « LES PAROLES QUI TUENT... »	XXIV
ANNEXE C - ANALYSE DU SUJET « LA QUESTION EST RÉGLÉE... »	XXXIV
ANNEXE D - ANALYSE DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! »	LIII
ANNEXE E - ANALYSE DU SUJET « GRÈVE GÉNÉRAL ILLIMITÉE AU CÉGEP? OUI ? NON ? »	LXXIII

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I - LA DISTRIBUTION DES ACTES DE LANGAGE DANS UNE DISCUSSION CRITIQUE. (REPRIS ET ADAPTÉ IN VAN EEMEREN ET AL. 1996, P. 289; NOTRE TRADUCTION).....	31
TABLEAU II - LES RÈGLES DE LA DISCUSSION DANS LA THÉORIE PRAGMA-DIALECTIQUE. (REPRIS ET ADAPTÉ IN VAN EEMEREN ET GROOTENDORST, 1996, P.229-230).	33
TABLEAU III - LES 4 PHASES DE L'ANALYSE DU DISCOURS.	34
TABLEAU IV - LES OPÉRATIONS ANALYTIQUES DE LA RECONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION (REPRIS ET ADAPTÉ IN VAN EEMEREN ET GROOTENDORST, 1996, P.107).	39
TABLEAU V - LES QUATRE TYPES STANDARD DE DISPUTE (REPRIS ET ADAPTÉ IN VAN EEMEREN ET GROOTENDORST, 1996, PP.22-24).	40
TABLEAU VI - LES POSITIONS DES PARTIES DANS LA DISCUSSION CRITIQUE (REPRIS ET ADAPTÉ IN VAN EEMEREN ET GROOTENDORST, 1996, P. 44).	41
TABLEAU VII - TABLEAU DES SOPHISMES SELON LA THÉORIE PRAGMA-DIALECTIQUE (REPRIS ET ADAPTÉ IN VAN EEMEREN ET GROOTENDORST, 1996, PP. 233-237).	51
TABLEAU VIII - MÉTHODE DE RECONSTRUCTION DE L'ARGUMENTATION POUR LES DISCUSSIONS EN RÉSEAU. .	53
TABLEAU IX - LISTE DES DISCUSSIONS SÉLECTIONNÉES POUR L'ANALYSE.	55
TABLEAU X - LA LISTE DES DISCUSSIONS DANS LE SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	91
TABLEAU XI - APPORTS DE LA PRÉSENTATION ANALYTIQUE AUX NIVEAUX DE LA DISCUSSION ET DES PARTICIPANTS.	145

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 - APPLICATION ET MODÈLE DE L'ARGUMENTATION DE TOULMIN. REPRIS IN TOULMIN (1993, pp. 128-129).	22
FIGURE 2 - EXEMPLE DE REPÉRAGE DES ARGUMENTS ET DES OPINIONS DANS UN MESSAGE.	38
FIGURE 3 - EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES POINTS DE VUE CONTROVERSÉS.	40
FIGURE 4 - EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES POSITIONS DES PARTIES.	41
FIGURE 5 - EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES ARGUMENTS AVANCÉS.	44
FIGURE 6 - SCHÉMA DE L'ARGUMENTATION SIMPLE	44
FIGURE 7 - SCHÉMA DE L'ARGUMENTATION MULTIPLE.	45
FIGURE 8 - SCHÉMA DE L'ARGUMENTATION COMPOSÉE COORDONNÉE.	46
FIGURE 9 - SCHÉMA DE L'ARGUMENTATION COMPOSÉE SUBORDONNÉE.	46
FIGURE 10 - EXEMPLE D'IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE DES ARGUMENTS.	47
FIGURE 11 - EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES SOPHISMES.	52
FIGURE 12 - MODÈLE DE TABLEAU POUR LE CONTENU DES MESSAGES.	55
FIGURE 13 - MODÈLE DE TABLEAU POUR L'ANALYSE DES MESSAGES.	56
FIGURE 14 - LA PAGE D'ACCUEIL DU FORUM ET LA LISTE DES FORUMS.	58
FIGURE 15 - LA LISTE DES SUJETS DANS UN FORUM.	59
FIGURE 16 - LA PRÉSENTATION DES MESSAGES DANS UN SUJET.	60
FIGURE 17 - LES ÉLÉMENTS D'UN MESSAGE.	61
FIGURE 18 - PRÉSENTATION DES MESSAGES DANS LE SUJET « LES PAROLES QUI TUENT... ».	62
FIGURE 19 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE JUSTICE (M06).	65
FIGURE 20 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE LEDRAGON (M08).	70
FIGURE 21 - PRÉSENTATION DES MESSAGES DANS LE SUJET « LA QUESTION EST RÉGLÉE... ».	74
FIGURE 22 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MFL (M01).	77
FIGURE 23 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE SKIDOOMAN (M05).	80
FIGURE 24 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MARK_TEN (M06).	81
FIGURE 25 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 1ÈRE DISCUSSION DU SUJET « LA QUESTION EST RÉGLÉE... ».	83
FIGURE 26 - SCHÉMA DU DÉROULEMENT DE LA 1ÈRE DISCUSSION DU SUJET « LA QUESTION EST RÉGLÉE... ».	84
FIGURE 27 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MARK_TEN (M13).	86
FIGURE 28 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 2ÈME DISCUSSION DU SUJET « LA QUESTION EST RÉGLÉE... ».	88
FIGURE 29 - SCHÉMA DU DÉROULEMENT DE LA 2ÈME DISCUSSION DU SUJET « LA QUESTION EST RÉGLÉE... ».	88
FIGURE 30 - LA PRÉSENTATION DES MESSAGES DANS LE SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	92
FIGURE 31 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE GAROLOUP (M23).	97
FIGURE 32 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 1ÈRE DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	98
FIGURE 33 - DÉROULEMENT DE LA 1ÈRE DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	98
FIGURE 34 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DES CINQ INTERVENANTS (M01).	100
FIGURE 35 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION D'ANNIE ROY (M05).	101
FIGURE 36 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 2ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	104
FIGURE 37 - DÉROULEMENT DE LA 2ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	104
FIGURE 38 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE L'ÉOLIEN (M06).	106
FIGURE 39 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MYRIADE (M10).	108
FIGURE 40 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MYRIADE (M10).	109
FIGURE 41 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MYRIADE (M12).	110
FIGURE 42 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MYRIADE (M15).	110
FIGURE 43 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 3ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	112
FIGURE 44 - DÉROULEMENT DE LA 3ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! ».	113

FIGURE 45 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 4ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! »	116
FIGURE 46 - DÉROULEMENT DE LA 4ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! »	116
FIGURE 47 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE DUDU (M13).....	117
FIGURE 48 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE MYRIADE (M15).....	118
FIGURE 49 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 5ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! »	119
FIGURE 50 - DÉROULEMENT DE LA 5ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! »	119
FIGURE 51 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE YURI (M20).....	122
FIGURE 52 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA 6ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! »	123
FIGURE 53 - DÉROULEMENT DE LA 6ÈME DISCUSSION DU SUJET « DÉMOCRATIE TOTALE : TOTALITARISME LIBÉRAL! »	123
FIGURE 54 - LA PRÉSENTATION DES MESSAGES DANS LE SUJET « GRÈVE GÉNÉRAL ILLIMITÉE AU CÉGEP ? OUI ? NON ? ».....	127
FIGURE 55 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE NEO (M01)	129
FIGURE 56 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE FROST (M07).....	130
FIGURE 57 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE STÉPHANE R. (M16).....	131
FIGURE 58 - STRUCTURE DE L'ARGUMENTATION DE DIDH (M02).....	132
FIGURE 59 - SCHÉMA DES INTERACTIONS DANS LA DISCUSSION DU SUJET « GRÈVE GÉNÉRAL ILLIMITÉE AU CÉGEP ? OUI ? NON ? »	136
FIGURE 60 - DÉROULEMENT DE LA DISCUSSION DU SUJET « GRÈVE GÉNÉRAL ILLIMITÉE AU CÉGEP ? OUI ? NON ? ».....	137

Remerciements

Je voudrais remercier Milton N. Campos, professeur adjoint au département de communication de l'Université de Montréal, pour son encadrement rigoureux, pour sa grande ouverture d'esprit et sa confiance vis-à-vis de mon travail, de même que pour m'avoir communiqué sa passion de la recherche académique.

Je voudrais aussi remercier Chantal Benoit-Barné, professeure adjointe au département de communication de l'Université de Montréal, et Lorna Heaton, professeure adjointe au département de communication de l'Université de Montréal, pour leur évaluation du projet de recherche ayant mené à la rédaction de ce mémoire ainsi que pour leurs commentaires éclairants.

Je voudrais de plus remercier mes collègues Jonathan Petit et Maura Tomi du laboratoire Inter@ctiva sur la communication en réseau pour ces nombreuses conversations aussi enrichissantes que rassurantes et qui ont permis de briser l'isolement de cette année consacrée à la rédaction.

Je voudrais également remercier Michel Marcoccia, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Technologie de Troyes, pour m'avoir fait partager les résultats de son étude sur l'argumentation dans un forum de discussions du quotidien « Libération ».

Je tiens aussi à remercier Jenny Brasebin pour son support infini et inconditionnel tout au long de cette année de rédaction, pour ses commentaires et suggestions, ainsi que pour son sens de l'organisation qui m'a beaucoup servi.

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans la générosité du département de communication de l'Université de Montréal, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et de la firme AGTI Services Conseil Inc. Je suis très reconnaissant de l'aide apportée par le biais de bourses d'études qui m'ont permis de consacrer entièrement la dernière année à la réalisation de cette recherche.

Introduction

Dans ce mémoire, nous présentons une étude sur l'argumentation des citoyens qui participent à des discussions politiques se déroulant sur Internet. Notre objectif est de comprendre comment se déroulent les discussions impliquant l'argumentation, et à cette fin nous avons choisi de porter notre attention sur la communauté politique en réseau « Politiquébec », dont les membres échangent sur divers thèmes politiques par le médium des forums électroniques.

Être en mesure de discourir de manière rationnelle avec les membres d'une communauté plus ou moins vaste constitue l'un des piliers de l'idéal démocratique, et nombreux sont ceux qui ont vu dans les technologies de communication numériques les conditions matérielles nécessaires à l'instauration d'une nouvelle agora. Cependant, considérer uniquement la technologie est insuffisant et il est essentiel de considérer les pratiques communicationnelles que font les hommes et les femmes avec ces outils.

Les études recensées ayant pour problématique les discussions politiques sur Internet concluent le plus souvent que les activités de communication observées ne réalisent pas les idéaux de délibération et de démocratie participative dont plusieurs prédisaient l'avènement avec la diffusion massive d'Internet. Toutefois, nous jugeons que plusieurs études accordent trop peu d'importance à la problématique de l'argumentation dans ces discussions et ce, autant dans les travaux plus empiriques que dans ceux plus normatifs qui s'appuient sur les théories de l'espace public. Plus modestes dans nos objectifs que ces études recensées, nous souhaitons approfondir cette dimension des discussions politiques que constitue l'argumentation.

Afin de rendre compte de l'argumentation dans les discussions politiques sur Internet de manière dynamique, c'est-à-dire comme inscrite dans les communications des participants aux forums électroniques, nous recourons à la théorie pragma-dialectique de van Eemeren et Grootendorst qui conçoit l'argumentation comme une discussion critique composée d'une succession d'actes de parole.

Notre mémoire se compose de cinq chapitres respectant le cheminement suivant :

Au chapitre 1, nous développons notre problématique à partir de quelques spécificités de la communication médiatisée par ordinateur et de l'influence qu'elles pourraient avoir sur le déroulement des pratiques argumentatives. À partir de la notion d'espace public, nous présentons

une recension des études traitant des discussions politiques dans les forums de discussions sur Internet. Suite à un bilan sur la place de l'argumentation dans ce champ de recherche, nous proposons la question de recherche qui supporte ce travail.

Au chapitre 2, nous présentons un survol historique des approches de l'argumentation à partir d'Aristote qui pourra servir ensuite à justifier le choix de la théorie pragma-dialectique pour cette étude. Cette théorie développe un modèle de la discussion critique en plus de considérer les différents actes de parole échangés par les interlocuteurs au cours d'une argumentation.

Au chapitre 3, nous élaborons la méthode d'analyse des discours qui découle de notre choix théorique, en prenant soin de détailler chacune des quatre phases de l'analyse pour l'étude des discussions au sein de la communauté politique en réseau. Nous terminons ce chapitre par le choix du corpus retenu pour cette analyse.

Au chapitre 4, nous présentons de manière très brève le fonctionnement de la communauté « Politiquébec », puis nous procédons à l'analyse de chacun des quatre fils de discussions sélectionnés. Pour chaque fil, nous divisons l'analyse à partir des différentes discussions critiques relevées, puis nous retraçons les sophismes commis par les interlocuteurs. Nous terminons chaque analyse par quelques observations préliminaires qui seront ensuite discutées plus en détails au chapitre 5. Nous avons ajouté une série de figures en espérant que cela facilite la compréhension des lecteurs et lectrices.

Au chapitre 5, nous revenons sur notre analyse avec un regard critique, en essayant d'indiquer les principaux points forts et lacunes de notre méthode d'analyse de l'argumentation. Nous proposons ensuite quelques voies à entreprendre pour de futures recherches à partir d'observations sur la dimension proprement politique de l'argumentation des participants.

En annexes, les lecteurs et lectrices trouveront un test méthodologique qui a contribué au développement de notre méthode d'analyse en plus de l'ensemble des messages utilisés pour cette étude.

Chapitre 1 - Problématique

Nous débutons ce chapitre par une présentation de certaines caractéristiques de la communication médiatisée par ordinateur (CMO). Par la suite, nous développons notre problématique à propos de l'argumentation dans les discussions politiques sur Internet en présentant une revue de la littérature appropriée. Suite à un bilan sur la place de l'argumentation dans ces études, nous posons notre question de recherche, dont nous définissons ensuite les termes.

1.1 Particularités de la communication médiatisée par ordinateur

Sans vouloir tomber dans le déterminisme technologique, nous reconnaissons que les différents médias peuvent influencer la communication en limitant ou en créant de nouvelles possibilités d'échanges chez leurs utilisateurs. Sur ce point, la CMO ne fait pas exception. Traduction française du terme *Computer-Mediated Communication (CMC)*, elle peut se définir comme « *an important new form of human communication made possible by links between personal and mainframe computers, modems, and telephone lines* » (Danet, 1998, en ligne). Si d'un côté l'ordinateur structure certaines possibilités de communication, de l'autre côté, les utilisateurs s'adaptent aux contraintes informatiques. Marcoccia (1998) associe la CMO à une « conversation électronique » (p.17-18) parce qu'elle fonctionne de manière générale sous une forme écrite calquée sur la communication orale, dont elle simule certains aspects à l'aide de conventions stylistiques originales comme, par exemple, l'utilisation de majuscules ou de binettes¹ (émoticônes) afin de restituer la dimension émotionnelle de l'interaction. Marcoccia (1998) indique cependant que la CMO possède certaines particularités qui la distinguent nettement de la conversation verbale « ordinaire » telles que l'absence de face à face et la complexité des formats de production et de réception qui rend « publique » toute intervention. Il remarque aussi que la CMO est une communication écrite qui permet la « mémorisation » des échanges, c'est-à-dire que les communications peuvent être enregistrées.

¹ « Dessin réalisé avec des caractères ASCII et qui, vu de côté, suggère la forme d'un visage dont l'expression traduit l'état d'esprit de l'internaute expéditeur. Le terme *binette*, extension de sens d'un mot existant signifiant « visage », a été proposé par l'Office québécois de la langue française, en 1995, comme équivalent de *smiley*. Le terme *émoticône* n'a pas été retenu à cause de son manque de précision, puisqu'une binette n'est pas une icône, au sens reconnu en informatique à ce terme. » (Office québécois de la langue française, 2005, en ligne).

Les dispositifs de la CMO fonctionnant sur la base de l'écrit se présentent selon un mode synchrone ou asynchrone. Les systèmes de communication synchrones fonctionnent « en temps réel » alors que la communication asynchrone implique un « décalage interactionnel » (Campos et Laferrière, 2002, p. 184). Marcoccia (2001) rapporte que l'asynchronie des échanges diminue la focalisation collective et simultanée des participants, ce qui favorise une interaction fragmentée et une conversation multiple. Les forums de discussion électroniques constituent un exemple de système asynchrone et ils forment - lorsque connectés au réseau Internet - un dispositif hybride de « communication interpersonnelle de masse » (Baym, 1998, p. 39; cité in Marcoccia, 2001, p. 220).

Si nous attestons que la communication via des réseaux d'ordinateurs peut modifier le cadre des interactions entre individus ou groupes, nous pouvons supposer que le déroulement des discussions dans lesquelles l'argumentation tient une place peut être également modifié. Normalement, les échanges y sont moins structurés que dans les débats civiques ou parlementaires, parce que les participants décident eux-mêmes d'établir ou non une régulation dans les discussions. De plus, les forums de discussion devraient techniquement permettre un nombre plus élevé d'interventions et de participants que dans les tribunes téléphoniques, le courrier des lecteurs ou tout autre forums mis à disposition par les principaux médias de masse. Ainsi, un plus grand nombre de citoyens peuvent prendre part aux débats, et comme l'explique Marcoccia (2001) en parlant de l'émergence d'une « parole citoyenne » (p. 261), les citoyens peuvent se livrer à des analyses et pas simplement exprimer une préférence comme c'est le cas dans la plupart des *talk-shows* télévisés ou des sondages d'opinion.

En raison de ses caractéristiques techniques, les forums de discussions électroniques permettent une communication permanente pouvant intégrer de multiples intervenants. Des chercheurs en sciences de l'éducation ont rapidement compris que cette technologie pourrait constituer un outil efficace pour l'apprentissage de l'argumentation, ce qui explique la réalisation de la plupart des études scientifiques dans ce domaine.

1.2 Études dans le domaine de l'éducation : quelques résultats

Dans leur communication, Schroeder et Zarinnia (1999) stipulent que les forums de discussion électroniques fonctionnant sur un mode de communication asynchrone détiennent un avantage comparatif sur les dispositifs de mode synchrone. Ils permettent la maîtrise du temps nécessaire à l'élaboration des arguments, une plus grande réflexivité, des échanges moins éparpillés et plus approfondis, et ils s'avèrent plus avantageux pour les étudiants ayant des difficultés de lecture ou de dactylographie. De plus, ils permettent une grande variété d'activités pédagogiques (études de cas, débats, etc.) favorisant l'acquisition d'habiletés à argumenter.

Les études réalisées dans le domaine des sciences de l'éducation corroborent ces affirmations. Les étudiants qui utilisent les listes ou forums de discussion pour étudier semblent améliorer leurs habiletés à argumenter, et même davantage que ceux qui n'ont pas recours à cette technologie (Marttunen, 1992, 1994a, 1994b, 1996, 1997; Veerman, Andriessen and Kanselaar, 1999; Steinkuehler, Derry, Levin et Kim, 2000). De plus, ces forums favorisent les argumentations interactives (Marttunen et Laurinen, 2002) et de même qu'une meilleure compréhension des mécanismes rattachés à la pratique de l'argumentation (MacKnight, 2000).

Les recherches sur l'argumentation dans les discussions en réseau dont nous avons pris connaissance visent à étudier le niveau de présence des arguments dans les échanges, ce qui est justifiable dans un champ de recherche mettant l'emphase sur l'amélioration des habiletés à argumenter et l'usage de la technologie à des fins d'apprentissage. Toutefois, la compréhension des dynamiques argumentatives en réseau demeure relativement déficiente dans ces recherches, les chercheurs s'attardant moins à comprendre le déroulement des discussions qu'à vérifier dans quelle mesure le média permet aux participants de structurer leur pensée en réseau. La plupart des travaux en sciences de l'éducation négligent également l'aspect social de l'argumentation. Une exception à cette tendance, par exemple, se trouve dans une étude de Steinkuehler (2002) qui observe une conversation synchrone soldée par l'échec entre une étudiante formée en anthropologie et une autre formée en chimie qui débattent sur le choix de mettre sur un pied d'égalité créationnisme et évolutionnisme dans l'enseignement des sciences au secondaire. La

chercheure constate que la confrontation d'arguments issus de champs différents (relativisme *versus* scientisme) contribue à l'échec de la discussion. De plus, elle affirme que les activités sociales d'un individu participent à la construction des arguments qu'il ou elle va avancer durant une discussion. Toutefois, son analyse porte sur une discussion médiatisée par un système de communication électronique synchrone, dont nous ne tenons pas compte dans la présente recherche.

1.3 Internet et la notion d'espace public

L'avènement de l'Internet s'est accompagné d'un lot de discours utopiques (Bougnoux, 1998) dont les principaux défauts sont d'avoir une conception déterministe de la technique et d'être essentiellement spéculatifs (Vedel, 2003). Certains auteurs prônent une nouvelle ère de démocratie plus participative (Rheingold, 1995; Kuhlen, 1998; Lévy, 1997, 2002a, 2002b) ou au contraire annoncent la fin du politique (Nguyen et Alexander, 1996; Lajoie, 1996) ou même des interactions (Baudrillard, 1996), tandis que d'autres ne s'attendent à aucun changement significatif (Margolis et Resnick, 2000) ou alors à un changement bien modéré (Willson-Quayle, 1997). Outre ces réflexions parfois réalistes mais souvent prophétiques, les premières études menées sur le « cyberspace » en sciences sociales adoptent le plus souvent les approches de l'espace public ou de la fragmentation postmoderne (Toulouse, 1998). Nous désirons explorer quelque peu cette première approche puisqu'elle attribue un rôle central à la parole argumentative.

Bien que déjà ébauché par des philosophes comme Hannah Arendt ou John Dewey², on associe principalement la notion d'espace public au philosophe allemand Jürgen Habermas³. Dans ces premiers écrits sur le sujet, Habermas (1974, 1978) conçoit l'espace public comme un domaine intermédiaire entre la société civile et l'État, accessible à tous les citoyens, et dans lequel peut se former une opinion publique via le médium de la parole. Gingras (2003) explique que l'on peut concevoir l'espace public de deux manières différentes, d'abord comme une étude sociohistorique de l'émergence d'une sphère publique bourgeoise et ensuite comme un modèle normatif, modèle qui est celui des études sur l'espace public d'Internet. Habermas croit que l'être humain est capable de se détacher

² Wolton (1997) attribue l'origine de la notion d'espace public à Emmanuel Kant.

³ Benhabib (1992) distingue le modèle « discursif » d'espace public chez Habermas du modèle « agonistique » de Hannah Arendt et du modèle « légaliste » de la tradition libérale.

de ses intérêts afin de faire un « usage public de la raison » en argumentant avec ses semblables :

« Selon Habermas, ce phénomène [de l'espace public] recouvrait non seulement la place qu'y prenait la communication, mais également le fait que les idéaux de la raison, c'est-à-dire les buts des Lumières que sont la pensée raisonnable, l'argumentation et la discussion, s'incarnaient dans les interactions au sein de cet espace social » (Dahlgren, 2000, p. 161).

La notion d'espace public va occuper une place centrale dans les réflexions du philosophe au fil de ses œuvres suivantes, culminant avec la parution de sa *Théorie de l'agir communicationnel* (Habermas, 1987a; 1987b).

L'intérêt pour la notion d'espace public trouve écho dans le monde anglo-saxon avec la traduction de l'*Espace public* en 1991 (cf. Calhoun, 1992) et donne lieu à une riche production d'études, intérêt qui se retrouve aussi depuis quelques temps déjà dans la recherche francophone (voir entre autres Pailliant, 1994). La notion d'espace public donne aussi lieu à plusieurs critiques qui ont permis de mettre à jour de nouvelles conceptualisations de l'espace public en tant qu'espaces multiples, opposés et alternatifs (Negt et Kluge, 1993; Fraser, 2001; Keane, 2000; Dahlgren, 1994), élargis (Miège, 1995) ou médiatisés (DeLuca et Peeples, 2002; Ferry, 1989). Habermas (1990) révisé sa thèse suite à certaines critiques, et il adhère désormais à l'idée d'une multiplication des espaces publics. Il effectue également un rapprochement entre l'espace public et la démocratie délibérative, conçue comme « une association démocratique au sein de laquelle la justification des termes et des conditions de l'association procède d'une argumentation et d'un raisonnement public de citoyens égaux » (J. Cohen, cité dans Habermas, 1990, p. XXV). L'espace public prône ainsi une parole citoyenne libre et rationnelle, et plusieurs auteurs considèrent que l'Internet permet d'atteindre cet idéal que n'ont pu réaliser pleinement les autres médias d'information.

1.4. Espaces publics virtuels et communication : recension des études

L'avènement d'Internet comme système de communication accessible aux citoyens durant la décennie 1990 - bien que cet accès demeure fortement inégalitaire (Bougnoux, 1998; Norris, 2001) - a contribué à une importante production académique sur le potentiel d'Internet à constituer le nouvel espace public renouant avec l'idéal démocratique

habermassien (Poster, 1995, 1997; Tsagarousianou, Tambini et Bryan, 1998; Klein, 1999; Locke, 1999; Dahlgren, 2000; Gimmler, 2001; Dahlberg, 2001a, 2001b; O'Donnell, 2001; Sassi, 2001; Thornton, 2002; Papacharissi, 2002, 2004). Dans une synthèse critique des études sur ce sujet, Dahlberg (2001a) conclut que des discussions critiques et rationnelles se déroulent dans le cyberspace, mais que les critères normatifs du modèle ne sont pas respectés : menace permanence de la commercialisation du Web, réflexivité minimale des participants, peu d'écoute respectueuse et de considération pour la différence, validité des informations difficiles à vérifier, exclusions importantes et participation inégale.

Dans les études portant spécifiquement sur la discussion, Schneider (1996, 1997) constate que le groupe de discussion Usenet⁴ *talk.abortion* respecte les critères de diversité et de réciprocité d'un espace public, mais pas ceux d'égalité et de qualité : il note une importante fluctuation du nombre de messages et de participants et du nombre élevé d'interactions que les participants ont entre eux. Par contre, un petit nombre de participants publient une majorité des messages et les contributeurs les plus fréquents sont les moins susceptibles de publier des messages « à propos », c'est-à-dire rattachés au sujet de l'avortement⁵. Jankowski et Selm (2000) reprochent à Schneider d'analyser la qualité du débat de manière quantitative, et de ne s'appuyer que sur les textes sans tenir compte de leur interprétation. Nous pourrions ajouter qu'il ne tient absolument pas compte du critère de rationalité des participants et qu'il néglige la question de l'argumentation dans ce groupe de discussion.

Contrairement à l'étude de Schneider, celle de Bentivegna (1998) alterne analyse quantitative et observations anecdotiques afin de rendre compte des discussions politiques au sein de forums Usenet italiens. La chercheuse juge que ces groupes de discussion italiens

⁴ "Usenet is a computer conferencing network allowing any user to read and even post messages on an electronic bulletin board. That bulletin board can then be read by any other person who joins (subscribes to) the discussion on that group. Since thousands of Usenet groups exist on a multitude of topics, with varying perspectives on those subjects, the user has opportunities to jump in and out of a dizzying array of conversations on literally thousands of topics" (Davis, 1999, p. 150).

⁵ Selon nous, le fait qu'un petit nombre de participants publie une majorité des messages n'autorise pas Schneider à déclarer que ce groupe de discussion est inégalitaire. Les travaux effectués sur le processus de « participation périphérique légitime », (Lave et Wenger 1991) et sur le fonctionnement des « communautés de pratique » (Wenger, 1999; Wenger, McDermott et Snyder, 2002) nous indique que l'on doit tenir compte des participants moins « visibles » (périphériques) afin de saisir la dynamique d'une communauté. Ainsi, une communauté en réseau se composerait de beaucoup plus que la somme de ses membres les plus actifs. Dans ce cas, les auteurs occasionnels parce que timides ou craintifs, avares de leur temps ou de leurs informations, et même les participants qui lisent les messages sans jamais en écrire devraient être considérés par tout chercheur rigoureux.

sont très actifs (*strong 'liveliness'*) et présentent les caractéristiques suivantes : des pratiques répandues de publication multiple (*crossposting*) à travers les groupes, un nombre élevé de réponses dans les fils de discussion, un certain degré « d'ouverture » des discussions, et des réfutations ouvertes contre les opinions et positions des autres. Considérant l'argumentation, Bentivegna (1998) affirme que les discussions se basent sur le sens commun et les expériences personnelles plutôt que sur la « rhétorique formelle » qui caractérise les débats politiques. De plus, son étude suggère que les actions les plus fréquentes dans les forums sont d'avancer des opinions (28,2%) et de réfuter des affirmations (26,5%), ce qui dénoterait l'existence d'une dynamique dialectique dans les débats en ligne.

Face à Bentivegna (1998) qui suggère que les principales caractéristiques de l'espace public sont respectées dans les groupes de discussion italiens qu'elle a observés, Hill et Hugues (1997, 1998), et par la suite Davis (1999) adoptent une approche empirique et ne tiennent pas compte de la dimension normative impliquée par la notion d'espace public. Hill et Hugues (1997, 1998) procèdent à une étude empirique des groupes de discussion Usenet aux États-Unis et relèvent que les débats composent une minorité des fils de discussion, mais une majorité des messages et des contenus publiés. De plus, ils relèvent une quantité importante d'irritants ou de flingues⁶ dans les débats, mais ceux-ci ne sont pas prédominants et n'affectent pas tellement le déroulement des débats selon les auteurs. Hill et Hugues constatent que ces débats sont moins informationnels que les autres échanges, ce qu'ils jugent paradoxal : "*After all, why wouldn't people in a debate prefer to quote sources rather than simply make assertions ?*" (1998, p. 61). Ils expliquent que les participants ne recourent pas à des informations pour soutenir leurs arguments parce que les débats portent sur des enjeux normatifs et non objectifs - sur ce qui devrait être plutôt que sur ce qui est - et que l'utilisation de l'information dans ces groupes de discussion sert avant tout au recrutement de nouveaux membres partageant des opinions similaires. Si les opinions ne s'appuient pas sur des informations, est-ce que ça signifie que les internautes

⁶ La question des irritants a été abordée dans plusieurs études. Danet (1998) nous en donne ici une brève explication: "*A prominent feature of computer-mediated communication (CMC) is the phenomenon of sudden, often extended flare-ups of anger, profanity and insult. Although the phenomenon may be relatively rare, given the millions of messages exchanged daily, it is frequent enough and salient enough to have acquired a name: "flaming."*" (en ligne). L'Office québécois de la langue française (2005) traduit le terme anglais *flaming* par « flingue » : « Pratique consistant à envoyer un message incendiaire à un autre internaute participant à un forum ou à une liste de diffusion, pour lui exprimer sa désapprobation » (en ligne).

n'argumentent pas, ou plus probable, qu'ils argumentent en se basant sur le sens commun ou leur expérience comme le mentionne Bentivegna (1998) ? Hill et Hugues laissent cette question sans réponse.

De son côté, Davis (1999) rejette l'idée que les groupes Usenet constituent un lieu propice à la participation du public et à la création d'une opinion publique. Il y observe un renforcement des opinions plutôt que des échanges, une présence élevée d'irritants et le manque de représentativité de la population. Du point de vue de l'argumentation, Davis explique que les groupes de discussion ne provoquent pas de réelles discussions. De plus, les arguments dans les échanges se basent surtout sur l'autorité de l'auteur et peu sur des sources externes.

Pour sa part, Wilhelm (1999, 2000) évalue le niveau de délibération dans quelques forums de discussion électroniques afin de documenter l'émergence de la « démocratie digitale ». Il procède à l'aide d'une méthode d'analyse de contenu et constate que les messages publiés dans ces forums fournissent beaucoup d'informations mais en réclament rarement, ce qui entraîne peu d'échanges interactifs. Selon lui, les participants ont peu de considération pour les opinions des autres. Il observe également que ces groupes maintiennent une forte homophilie, autrement dit une faible divergence dans les opinions exprimées. Il considère l'argumentation à partir du concept de rationalité chez Habermas qui considère les arguments comme des prétentions à la validité, et note que 75% des messages publiés ont une argumentation jugée valide. Le chercheur croit que la structure du média permet de mieux construire ses jugements que dans les situations de communication orale. Par contre, Wilhelm conclut de son étude que les forums électroniques ne possèdent pas le caractère délibératif d'un espace public.

Empruntant à la méthodologie de Wilhelm (1999, 2000), Dumoulin (2002) évalue la dimension délibérative des forums électroniques sur la politique canadienne et québécoise. Il affirme que les conversations dans ces forums se comparent à des « monologues interactifs » qui ne sont pas délibératifs :

« L'existence d'une interaction 'argument - contre-argument' est observable dans les forums, toutefois, elle se limite, plus souvent qu'autrement, à une amplification constante des points de vue ou encore à de multiples re-formulations d'opinions des participants sans

que ceux-ci ne sollicitent ou n'insèrent dans leurs arguments les points de vue des autres participants » (p. 148).

Contrairement à Wilhelm, Dumoulin constate une forte variété de points de vue exprimés. Par contre, il note que très peu de participants sont convaincus par une argumentation. En plus, il remarque un retour fréquent aux lieux communs de même qu'un taux élevé (30%) de messages injurieux.

Contrastant avec ces conclusions négatives, Tanner (2001) soutient que le forum électronique chilien associé à la publication *La Tercera* a constitué un espace public suite à l'arrestation de l'ex-dictateur Augusto Pinochet en octobre 1998. Ce forum, rassemblant des chiliens vivant dans et en-dehors du Chili et qui privilégient la liberté d'expression, permet aux participants de débattre de sujets entre eux et de créer des standards de débats citoyens. Tanner juge que l'usage public de la raison est pratiqué car les participants ne se contentent pas d'exprimer leurs opinions, mais qu'ils citent des exemples et vont utiliser divers arguments pour défendre leurs positions et convaincre les autres. Pour mesurer la présence de l'argumentation, elle choisit le thème de la démocratie chilienne et analyse la manière dont ce thème est abordé. Elle note que ces messages font soit une critique ou un éloge de la démocratie chilienne, et dans chaque cas, les gens fournissent des analyses politiques fortement teintées d'expériences personnelles et d'émotivité. Tanner affirme que les participants argumentent dans le but de convaincre les autres du mérite de leurs positions, mais elle omet de mentionner la réception qu'obtiennent ces argumentations, à savoir justement si les autres participants acceptent ou non les arguments avancés. De plus, son analyse des discussions rationnelles et critiques n'est pas exhaustive, puisque les messages traitant de démocratie ne comptent que pour environ 12% des messages publiés (200 sur 1670).

L'étude comparative de Linaa Jensen (2003) montre que le forum de discussion *nordpol.dk* supporté par l'État danois réussit mieux que le groupe de discussion Usenet « anarchique » *dk.politik* à atteindre les idéaux démocratiques d'ouverture, de respect, d'argumentation, de délibération et de l'usage de la raison. La chercheuse définit l'argumentation comme l'une de ses variables, décrite ainsi : « *How does the poster validate arguments ?* » (p. 355). La validation peut être externe, provenant de faits ou de figures, ou interne et basée sur des opinions, normes et valeurs explicitées dans l'argumentation. S'il n'y a pas de validation

pour défendre une opinion, on parle alors d'allégation. Dans son étude, Linaa Jensen constate que l'argumentation prévaut dans 90% des messages de *nordpol.dk* et dans seulement 66% des messages de *dk.politik*, alors que les allégations sont de 9,8% versus 33,7% respectivement. Bien que cette analyse nous éclaire sur le degré de messages argumentés qui survient dans certains dialogues démocratiques sur Internet, l'analyse de contenu ne permet pas de saisir la dynamique des argumentations et ne nous fournit qu'une connaissance statique du phénomène.

Parmi les travaux relevés portant sur les discussions politiques dans les forums électroniques, Michel Marcoccia (2001, 2003) procède aux analyses les plus complètes sur l'argumentation. Dans une étude d'un forum de discussion associé au quotidien français « Libération » et portant sur un projet de loi visant à renforcer les procédures pour l'immigration en France, Marcoccia (2001) remarque que le cadre participatif du forum ne favorise pas les débats – parce qu'on invite les lecteurs à inscrire leur commentaire et pas à débattre - mais que les participants arrivent néanmoins à faire de cet espace un lieu d'argumentation en adressant leurs messages à d'autres participants. Il note également que le choix des thèmes abordés dans les messages peut avoir une orientation argumentative, par exemple lorsque certains messages associent le projet de loi discuté à une « trahison des promesses électorales » (p. 34). Il reprend aussi l'idée que les argumentations des citoyens s'inscrivent dans des visions du monde plus fondamentales, tel qu'une vision pragmatique et matérialiste qui s'opposerait à une vision utopique et idéaliste (cf. Windisch, Amey, et Grétilat, 1995).

L'une des contributions les plus originales de Marcoccia (2001, 2003) concerne l'identité fournie par les participants utilisée dans un but argumentatif⁷. L'identité d'un participant peut être professionnelle, argumentative, nationale et communautaire, politique ou sociale. Les identités professionnelles des individus deviennent des « identités argumentatives » « lorsque la mention du statut légitime renforce le discours contenu dans le message » (2001, p. 251). Cette identité fournit un statut d'autorité aux intervenants pour se prononcer sur le sujet du débat :

⁷ L'identité d'un participant se définit par leur adresse courriel, leur nom et prénom et éventuellement par l'adresse de leur site Web. Le dispositif du forum « Libération » permet également aux participants de décliner leur fonction dans l'entête d'un message à publier.

« (...) ainsi, lorsque le message d'un « jeune chercheur » a toutes les apparences du discours d'expert, le message d'un « avocat » traite de la trahison du contrat social ou des fondements juridiques du projet de loi. » (2003, p. 43).

Certains participants adoptent plutôt une identité strictement argumentative qui renseigne sur leur position dans le débat, par exemple « citoyen », « écœuré » ou « migrateur » (2001, p. 252).

L'auteur relève ensuite les positions prises dans le débat et les procédés argumentatifs employés sur ce forum. Outre le choix des contenus et l'identité des auteurs, l'analyse des procédés argumentatifs passe par l'identification des types d'arguments les plus utilisés dans le forum. Marcoccia procède à cette identification des arguments à l'aide de la typologie de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976). Parmi les messages favorables au projet de loi discutés, les arguments les plus mobilisés sont les arguments par la cause, l'argument moral, l'argument par l'exemple, l'argument d'autorité (directe et indirecte), l'argument pragmatique (ou argument par les conséquences), et l'argument par définition. Du côté de ceux qui soutiennent le projet de loi, l'argument pragmatique est le plus fréquent, suivi de l'argument par l'exemple (personnel) et par l'argument *ad hominem*, qui constitue en fait une attaque contre la personne de l'opposant. L'auteur explique alors que les opposants et les partisans au projet de loi suivent des profils argumentatifs distincts : une position d'explication du projet chez les premiers versus une évaluation par les conséquences; une opposition marquée entre pragmatisme et morale; un cadre de référence moral contre un cadre juridique; un style plus agressif chez les partisans; et finalement, un plus grand recours à l'autorité chez les opposants au projet de loi.

1.5 Autres apports pertinents à l'étude de l'argumentation

Nous croyons que l'argumentation ne peut survenir que dans un environnement qui respecte certains critères. Oléron (2001) explique notamment que : « L'argumentation n'est possible que dans une société qui admet un minimum de libertés intellectuelles et fait une place aux déterminants rationnels de la conduite » (p.17). La liberté d'expression accordée à toute personne rend possible l'égalité et le respect des interlocuteurs, même en situation de confrontation. Une présence minimale de ces critères de liberté, d'égalité et de respect

devrait selon nous occuper une place dans les discussions politiques sur Internet afin de rendre possible la pratique de l'argumentation.

Au sujet des critères d'égalité et de liberté d'expression, Poster (1997) croit que l'anonymat des participants constitue un gage d'égalité. Cependant, cette idée est réfutée par Streck (1998) et par Kolko et Reid (1998) qui affirment que les traces laissées dans les forums donnent lieu à de nouvelles inégalités et de nouvelles dominations. Ces dominations surviennent notamment en raison du contrôle des espaces de discussions virtuels qui passe principalement par la modération. Le rôle d'un modérateur consiste à interdire les messages jugés inopportuns parce qu'insultants ou contraires aux lois, mais cette tâche de sélection des messages n'est pas à l'abri des risques de contrôles arbitraires (Corbineau, Loiseau, et Wojcik, 2002). Pourtant, l'absence de tout contrôle sur les discussions pourrait s'avérer aussi problématique au bon déroulement des échanges. Par exemple, George (2002) défend l'adoption de règles de conduites imposées aux participants pour la raison que « l'établissement d'un minimum de règles était nécessaire pour permettre les échanges d'argumentation » (p.75) et que l'acceptation de ces règles « s'avère être la seule façon de concilier à la fois les valeurs de liberté d'expression et d'égalité devant l'expression » (ibid.). Ces règles prennent souvent la forme d'une éthique de la discussion dans les forums ou *netiquette* (Doheny-Farina, 1996; Marcoccia, 1998). Cependant, d'autres chercheurs affirment que la présence d'un modérateur qui filtre les contributions peut s'avérer nécessaire pour contrer la présence élevée d'arguments *ad hominem* dans certains forums de discussion (Francissen et Brants, 1998). Il en résulte donc pour Tsagarousianou (1998) un important dilemme de « modération versus liberté d'expression » (p.172) qui n'est pas encore réglé à ce jour.

Sur la dimension du respect, Dutton (1996) constate une forte présence d'irritants dans les forums de discussions sur Internet, un problème qu'il explique par un laisser-allez des individus et provoqué par l'absence de rencontres en face à face. La distance physique entre les interlocuteurs pourrait entraîner chez certains participants un sentiment d'impunité et qui utiliseraient alors le réseau comme « exutoire ». Gumpert et Drucker (1999) abordent dans ce sens en affirmant que « les interactions sont éphémères, détachées, et sans obligations, contrairement aux interactions entre les habitants d'une communauté traditionnelle, basées sur le sens du devoir et des obligations » (p.132). Streck (1998) pour

sa part note que le droit d'expression ne s'accompagne pas de la responsabilité d'écouter les autres, ce qui rejoint l'idée de « monologues interactifs » déjà mentionnée plus haut par Dumoulin (2002). Pour Dahlgren (1999), le risque qu'encourent ces « micros sphères publiques » est celui de la fragmentation qui annulerait la possibilité de débats d'idées. À l'inverse, Lévy (2002a) défend l'idée d'une « culture du dialogue structuré » qui se développe en réunissant les internautes par thèmes de débats plutôt que par partis, « les obligeant ainsi à échanger courtoisement avec des citoyens qui ne partagent pas leurs idées » (p. 70). Benoit-Barné (2002) explique aussi que ces espaces publics électroniques permettent une confrontation des différences à travers la parole : « *Through this process, citizens assert, evaluate, and potentially reshape their taken-for-granted-assumptions about the principles that govern their lives* » (p.163).

Au-delà des critères de liberté d'expression, d'égalité et de respect des participants, un autre élément pouvant influencer négativement l'argumentation dans les forums de discussion concernerait l'influence, ou plutôt l'absence d'influence de ces discussions sur la formation de l'opinion publique et sur la politique institutionnelle (Jones, 1998; Monière, 2003). Turkle (1996) met en doute la finalité des discussions politiques en notant que « *If the politics of virtuality means democracy on-line and apathy off-line, there is reason for concern* » (en ligne)⁸. L'appropriation d'Internet peut ainsi donner lieu à un « nouvel espace citoyen » (Jauréguiberry et Proulx, 2002), mais n'autorisant bien souvent qu'une « citoyenneté simulée » (Proulx et Vitalis, 1999). Wilhelm (2000) croit pour sa part que les forums électroniques s'associent plutôt au « modèle sociable de la conversation », développé par Schudson (1997) et orienté vers le plaisir de l'interaction avec les autres par la conversation plutôt que vers une résolution de problèmes collectifs.

1.6 La problématique de l'argumentation politique en réseau

Il ressort chez plusieurs auteurs un constat nettement négatif quant à la qualité des débats politiques et à l'existence de dialogues dans les forums électroniques ou groupes Usenet, alors que ceux et celles qui soutiennent des conclusions optimistes sont plus modérés(es).

⁸ Cette dichotomie entre la réalité en ligne/hors ligne se retrouve particulièrement chez les auteurs qui conçoivent le virtuel comme une *représentation* ou une *simulation* du réel, auxquels nous pouvons associer Sherry Turkle (1995). Sur les différentes conceptions de la relation du virtuel au réel, voir Proulx et Latzko-Toth (2000).

Nous constatons néanmoins à partir de données quantitatives que l'argumentation est très présente dans plusieurs de ces études, et que les arguments s'appuient davantage sur l'expérience personnelle des participants que sur des sources extérieures. Cette observation contraste avec la remarque de Breton (2003) qui, au sujet des forums de discussion, écrit que « D'après certains spécialistes, la fonction argumentative de la parole y trouverait peu de place » (p. 45)⁹.

S'il peut être satisfaisant de constater que l'argumentation joue un rôle non négligeable dans les discussions politiques sur Internet, nous jugeons cependant que la place accordée à l'argumentation dans ces études est insuffisante et que celles-ci ne fournissent qu'une connaissance partielle du phénomène. Plusieurs auteurs (cf. Wilhelm, 1999; Tanner, 2001; Linaa Jensen, 2003) se contentent ainsi de quantifier le nombre d'opinions appuyées par des arguments ou le nombre d'argumentations jugées valides. D'autres auteurs ne mesurent pas le niveau d'argumentation dans les discussions, mais se contentent d'en parler de manière anecdotique (cf. Hill et Hugues, 1998; Bentivegna, 1998; Davis, 1999; Dumoulin, 2002). Même l'étude de Marcoccia (2001), pourtant plus systématique dans son traitement de l'argumentation, se contente néanmoins de procéder à une typologie des arguments avancés dans le débat du forum « Libération » plutôt que d'évaluer le processus d'un échange argumentatif.

Il en résulte une connaissance « statique » (et statistique) qui néglige toute la dimension « dynamique » de l'argumentation, celle des interactions et des échanges, de la communication. En effet, l'argumentation s'apparente avant tout à une situation de communication et implique une chaîne réactive : une argumentation est acceptée et clôt la discussion; elle est rejetée et entraîne alors une contre argumentation ou une autre réaction. L'argumentation n'apparaît pas *ex nihilo*, elle vise à convaincre ou à justifier et implique nécessairement un interlocuteur. C'est pourquoi un traitement anecdotique ou une analyse purement quantitative sont à notre avis insuffisantes. Dans les études présentées plus haut, cette difficulté s'explique partiellement en raison du cadre théorique de ces études, pour la plupart directement inspiré de la notion d'espace public chez Habermas. Le philosophe allemand conçoit le dialogue argumentatif entre citoyens comme fondamental à cette

⁹ Breton ne fournit aucune référence de ces spécialistes dont il rapporte les conclusions.

notion, mais le dialogue ne constitue néanmoins qu'une dimension parmi d'autres (accès universel, autonomie face à l'État, etc.). Il devient dès lors logique que les études qui s'inspirent de cette théorie pour développer leurs propres grilles d'analyse considèrent l'argumentation comme une variable parmi d'autres attestant du caractère d'espace public, et qu'elle soit mesurée en terme de présence ou d'absence et non pas comme processus d'échange rationnel et critique.

Face à un bilan plutôt négatif sur la place du dialogue argumentatif dans les forums électroniques - de même qu'à un relatif manque d'intérêt de la part des chercheurs de ce domaine - une reconsidération s'impose. Nous pourrions évidemment conclure à l'instar de Coleman (2001) que ce manque est dû à une pratique insatisfaisante de l'argumentation dans ce contexte, et dès lors que la solution passerait par un apprentissage des techniques argumentatives : « *Good public deliberation amounts to more than an equation between technology and civic space. People need to learn how to argue* » (p. 124). Cependant, nous jugeons qu'il est plus pertinent de considérer sous un autre éclairage cette problématique de l'argumentation politique en réseau, et nous voulons procéder à une analyse de l'argumentation en s'appuyant sur une méthode relevant d'un cadre théorique différent de la théorie de l'espace public, mais raisonnablement cohérent avec celui-ci et qui aborde autrement la problématique de l'argumentation.

1.7 Question de recherche et définitions

En considérant que les études sur les discussions politiques dans les forums électroniques qui s'inspirent de la notion d'espace public n'accordent qu'une place limitée à l'analyse de l'argumentation, nous proposons d'approcher l'étude des discussions politiques en réseau à partir de la théorie de l'argumentation pragma-dialectique. Nous émettons l'hypothèse que cette théorie de l'argumentation, qui conçoit l'argumentation à partir du modèle de la discussion critique, constitue une alternative permettant de comprendre les discussions argumentatives dans les forums électroniques.

Dans le but de savoir si ce cadre théorique de la pragma-dialectique permet de relever les caractéristiques de l'argumentation dans un forum de discussion, notre question qui sous-tend cette recherche est la suivante : *Comment se déroule l'argumentation au sein de*

communautés politiques en réseau en l'analysant à partir du modèle pragma-dialectique de la discussion critique ? La théorie pragma-dialectique de l'argumentation, l'œuvre des chercheurs néerlandais Frans H. van Eemeren et Rob Grootendorst (1984, 1996, avec Jackson et Jacobs, 1993), conçoit l'argumentation comme une discussion critique dans laquelle les interlocuteurs tentent de résoudre une différence d'opinion par le biais de l'argumentation. Ce modèle théorique, bien que normatif, sert d'outil pour l'analyse des discussions argumentatives, et nous croyons qu'il peut servir à l'étude des échanges asynchrones survenant dans les forums électroniques.

Pour les besoins de cette recherche, nous avons choisi d'étudier les discussions qui se déroulent au sein d'une communauté en réseau accessible via Internet. Nous avons choisi une communauté québécoise communiquant sur les forums du site « Politiquébec »¹⁰ et qui forme un espace autonome dans lequel les participants débattent sur plusieurs thématiques politiques. Le choix de la communauté pour les besoins de cette recherche est expliqué en détails au chapitre 3.

Dans cette recherche, nous concevons l'argumentation comme un acte de communication car elle implique à la fois des émetteurs, des messages et des récepteurs (Breton, 2001). Plus encore, elle donne lieu à des interactions qui amènent les locuteurs à construire leurs arguments en fonction des réactions de leurs interlocuteurs (Oléron, 2001). Nous adoptons ainsi cette définition de l'argumentation qui semble satisfaire cette primauté de l'échange dans l'argumentation :

“Argumentation can be defined as a verbal, social and rational activity aimed at convincing a reasonable critic of the acceptability of a standpoint by advancing a constellation of propositions justifying or refuting the proposition expressed in the standpoint” (van Eemeren, Grootendorst, Snoeck Henkemans, et al. 1996, p. 5).

De plus, le choix d'étudier l'argumentation dans le contexte de débats politiques entre citoyens est motivé par une considération pour la communication rationnelle et critique comme fondement quotidien de la démocratie politique, idée par ailleurs expliquée par Breton et Proulx (2002) : « Argumenter, c'est-à-dire mettre en œuvre un principe de symétrie de la parole, c'est créer au quotidien de la démocratie concrète » (pp. 68-69). L'argumentation constitue ainsi l'un des fondements de la citoyenneté dans une démocratie.

¹⁰ URL : <http://www.politiquebec.com/forum/>

Toutefois, sa pratique nécessite des espaces propices à stimuler le débat politique. Vedel (2003) explique à ce sujet que les forums de discussion d'Internet sont théoriquement considérés comme le moyen d'un véritable débat :

« Ils apparaissent d'abord comme un lieu de liberté et d'authenticité (...). Ils transcendent les frontières géographiques, sociales, culturelles (...). Ils génèrent du lien social et condensent des identités collectives. (...). [Et les] forums sont enfin un lieu d'autorégulation » (pp. 193-194).

Bien que la précédente revue de littérature atténue cette idéalisation des forums de discussion, ils n'en constituent pas moins des espaces d'échanges dynamiques et accessibles pour de nombreux citoyens.

De plus, les forums de discussion sont investis de ce que nous appelons des « communautés politiques en réseau » lorsqu'ils abondent en interaction de manière durable dans le temps. Cette notion s'inscrit en continuité avec celle, plus problématique, de « communauté virtuelle » (Proulx et Latzko-Toth, 2000), mais tente de s'en distinguer par sa portée à la fois plus restreinte et moins ambiguë. Nous préférons conserver le terme de « réseau » à celui de « virtuel » car, comme l'explique Campos (2003), le « réseau » renvoie à l'idée d'un système complexe d'échanges, alors que le terme « virtuel » est souvent associé de nos jours à un domaine d'existence qui s'opposerait au réel.

Premièrement, la communauté en réseau regroupe des réseaux sociaux assistés par des réseaux d'ordinateurs (Wellman et Gulia, 1999). L'Internet devient un moyen de communication additionnel pour établir des relations entre des individus, que ces relations soient préexistantes ou qu'elles résultent de l'usage de la technologie. Deuxièmement, la communauté politique adhère à des normes et s'engage dans trois activités importantes : « la discussion politique, le maintien de leurs idéologies politiques dominantes, et le recrutement de nouveaux membres qui partagent leur position ou leur cause » (Hill et Hugues, 1997, p. 4). Troisièmement, Schuler (1996) soutient que l'objectif des communautés en réseau est principalement de faire avancer des causes sociales au sein de ces communautés. Pour Schuler, « la notion de communauté en réseau traduit l'appropriation citoyenne des réseaux interactifs au profit du développement de la démocratie *locale* » (Proulx et Latzko-Toth, 2000, p.107; les italiques sont des auteurs). Bien que certaines expériences de ce genre soient parvenues à améliorer la qualité de vie et

la démocratie locale (cf. Schuler, 1996; Mele, 1999) ou à favoriser l'action militante (George, 2000), la capacité d'action dans l'arène politique est loin d'être un trait marquant de toutes les communautés en réseau¹¹. Considérant ces quelques éléments, nous définissons la communauté politique en réseau comme *un réseau social plus ou moins ouvert dont les membres partagent des idées et des opinions politiques au cours d'activités de communication ayant lieu notamment au sein de forums de discussion électroniques*.

Nous faisons l'hypothèse à ce stade-ci de notre recherche que la communauté investiguée dans cette recherche remplit les critères d'une communauté politique en réseau. Cette hypothèse sera discutée au chapitre 4 dans le cadre de l'analyse des données.

¹¹ Voir les explications sur cette question à la section 1.5 de ce chapitre.

Chapitre 2 – Cadre théorique

Dans ce chapitre, nous présentons la théorie de l'argumentation pragma-dialectique développée par Frans H. van Eemeren et Rob Grootendorst (1984, 1996¹², 1993 avec Jackson et Jacobs)¹³. Nous fournissons à la lectrice et au lecteur quelques repères sur les principales approches dans les études de l'argumentation, puis nous justifions le choix de la théorie pragma-dialectique par comparaison avec celles-ci. Par la suite, nous expliquons le modèle de la discussion critique, le rôle joué par les actes de langage de même que les règles de la discussion.

2.1 Présentation sommaire des principales approches en argumentation

Dans la pensée occidentale, Aristote est le premier philosophe à élaborer une conception systématique de l'argumentation : il va étudier les éléments du raisonnement dialectique dans les *Topiques*, il développe un traité logique dans les *Analytiques* et il s'intéresse à la persuasion de l'auditoire dans sa *Rhétorique* (Tutescu, 2003). La dialectique d'Aristote est un « art du probable », qui permet de soumettre n'importe quelle thèse à l'épreuve du pour et du contre (Balibar et Macherey, 2005). Aristote écrit d'ailleurs au début des *Topiques* :

« Le but de ce traité est de trouver une méthode qui nous mette en mesure d'argumenter sur tout problème proposé, en partant de prémisses probables, et d'éviter, quand nous soutenons un argument, de rien dire nous-mêmes qui y soit contraire » (I, 1, 100 a 18 sqq. cité in Aubenque, 2005, en ligne).

Ainsi, la dialectique fixe les règles de la pensée dialoguée. Fondée sur le probable, elle se distingue de la logique (*analytique*) qui étudie principalement le fonctionnement du syllogisme démonstratif fondé sur des prémisses certaines (Balibar et Macherey, 2005). La logique relève du domaine du « vrai » parce que la conclusion découle nécessairement des prémisses, alors que la dialectique et ensuite la rhétorique portent sur des opinions et relèvent du « vraisemblable ». Aristote (1991) explique au tout début du livre I de la *Rhétorique* que celle-ci se rattache à la dialectique en ce qu'elles sont toutes deux

¹² L'ouvrage originalement publié en 1992 a pour titre *Argumentation, communication, and fallacies. A pragma-dialectical perspective*. Le titre de la traduction française *La nouvelle dialectique* fait référence à la « nouvelle rhétorique » de Perelman et Olbrechts-Tyteca.

¹³ Sur le développement de la théorie pragma-dialectique de l'argumentation, voir aussi les textes reproduits in Benoit, Hample et Benoit (1992) et van Eemeren et Houtlosser (2003).

pratiquées par plus ou moins tout le monde¹⁴. Par contre, la rhétorique se définit comme « la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader » (ibid., p. 82). Or, la dialectique ne concerne que les preuves par raisonnement relevant du discours lui-même, tandis que la rhétorique considère également que la persuasion provient des passions que l'on peut susciter chez l'auditoire, tout comme des qualités personnelles et du style de l'émetteur : « la persuasion n'appartient pas au seul discours (*logos*), mais bien à son double accord, d'une part avec l'autorité morale de l'orateur et de sa cause (*ethos*), de l'autre avec les sentiments qu'il éveille chez ceux qui l'écoutent (*pathos*) » (Douay-Soublin, 2005, en ligne). Oléron (2001) résume que l'argumentation chez Aristote apparaît comme étant avant tout l'association d'une procédure rationnelle (*la dialectique*) et d'une démarche sociale (*la rhétorique*).

Aristote considère deux types d'arguments : l'exemple (inductif) et l'enthymème (déductif). L'enthymème comprend une affirmation de même qu'une raison pour cette affirmation, et il fonctionne généralement selon le principe *Si X, Alors Y* (Rapp, 2002). Reboul (1993) associe l'enthymème à un « syllogisme mou » au sens où ses prémisses sont vraisemblables et pas évidentes. Dans les approches contemporaines en argumentation, l'enthymème correspond à « un raisonnement dont certaine(s) prémisses, voire la conclusion, ne sont pas explicitées, mais dont la validité doit pouvoir être exhibée si l'on ajoute les énoncés manquants et présupposés » (Boyer, 1995, p.73). Par exemple, l'affirmation « Le ciel est gris, donc il va pleuvoir » constitue un enthymème parce que l'omission de la prémisse « il pleut généralement lorsque le ciel est gris » n'affecte en rien la compréhension de cette assertion¹⁵.

Au cours de la période florissante de la rhétorique - « véritable empire, plus vaste et plus tenace que n'importe quel empire politique, par ses dimensions, sa durée » (Barthes, 1970, p. 174) - l'argumentation bénéficie d'une reconnaissance considérable en tant que composante de « l'art de persuader par le discours » (Reboul, 1993, p. 7). Par contre, la rhétorique et la dialectique connaîtront une période d'oubli en tant qu'arts de la parole au

¹⁴ Sur les liens entre dialectique et rhétorique chez Aristote, voir également Reboul (1990).

¹⁵ Nous constatons également que les prémisses ici sont vraisemblables et pas évidentes parce que le ciel pourrait être gris sans que cela annonce de la pluie, en raison de la fumée ou du smog par exemple. Le syllogisme classique attribué à tort à Aristote constitue par contre un raisonnement dont les prémisses sont évidentes : « Tous les hommes sont mortels, Socrate est un homme, donc Socrate est mortel ».

cours de la fin de l'Antiquité et du Moyen-Âge. Ce rejet de l'argumentation dialectique et rhétorique pourrait se comprendre politiquement par les types de gouvernance (Empire romain, monarchie de droit divin, Église catholique) qui laissent peu de place à la délibération publique et aux prises de décision collectives, entraînant ainsi un certain déclin de la parole (cf. Breton, 2003). En effet, la rhétorique délaisse alors sa portion argumentative pour se concentrer presque exclusivement sur le style et l'étude des figures dans le discours (Reboul, 1993). Le Moyen-Âge ne marque pas cependant une rupture totale avec la tradition aristotélicienne de l'argumentation, parce que la logique d'Aristote va influencer une partie importante de la philosophie médiévale, notamment chez Augustin et Thomas d'Aquin. L'argumentation, parce qu'elle relève du vraisemblable et qu'elle n'est concevable que dans un contexte psychosociologique (Perelman, 2005), sera discréditée dans la pensée moderne à partir de Descartes. Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976) affirment que Descartes, dans la première partie du *Discours de la méthode*, tient presque pour faux tout ce qui n'était que vraisemblable. La méthode dialectique ressurgit dans la pensée moderne inspirée par la critique de Kant, pour occuper une place centrale dans la tradition philosophique hégélienne et marxiste. Toutefois, si elle sert encore à confronter des thèses opposées, voire contradictoires, elle ne met plus en scène des interlocuteurs s'affrontant face à un auditoire. L'argumentation dialectique est aussi délaissée au profit de la logique qui devient toujours plus formelle en rompant avec le discours humain au profit d'un symbolisme mathématique.

Perelman (2005) nous rappelle que du milieu du 19^e siècle à la première moitié du 20^e siècle, la logique a été de plus en plus identifiée avec la logique formelle qui a pour objet l'étude du raisonnement formellement correct¹⁶. Selon cette tendance, l'argumentation humaine qui s'appuie sur le langage ordinaire est considérée comme une forme appauvrie et inexacte de raisonnement logique. Ceci donnera lieu au milieu du 20^e siècle à un mouvement de rupture de la part de plusieurs logiciens et philosophes qui souhaitent remplacer l'étude des arguments «artificiels» de la logique formelle par des exemples tirés des journaux, de la publicité, des conversations humaines, et qui va donner naissance par la suite à la nouvelle discipline de la «logique informelle» (Groarke, 2003).

¹⁶ Sur le développement de la logique et l'évolution vers la logique formelle, voir aussi Blanché (1970).

C'est en accord avec cette volonté de séparer l'argumentation de la logique formelle que vont renaître les études en argumentation, principalement à la suite de la publication en 1958 de *La nouvelle rhétorique* de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca et *The Uses of Argument* de Stephen Toulmin. Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976) renouvellent la rhétorique aristotélicienne et se livrent à un inventaire des techniques d'argumentation de même qu'à une typologie des arguments. Ils considèrent l'argumentation du point de vue de la persuasion, comme étant produite face à un auditoire qu'elle vise à influencer. Il faut donc juger de la validité d'un argument en fonction de cet auditoire. Toulmin quant à lui est principalement reconnu pour son modèle de l'argumentation qui représente « la forme procédurale » de l'argumentation (van Eemeren, 2003). Son modèle présente ainsi les différentes étapes pour défendre une affirmation ou une opinion :

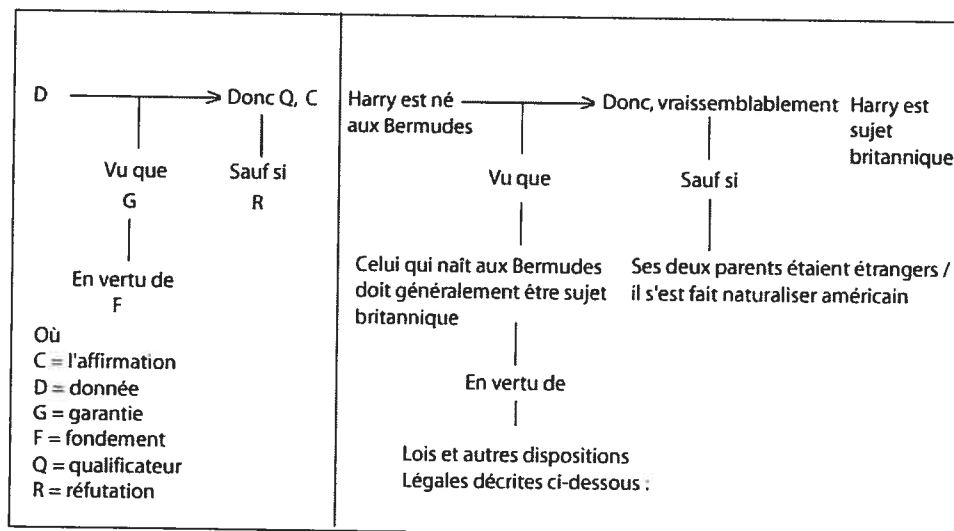


Figure 1- Application et modèle de l'argumentation de Toulmin. Repris in Toulmin (1993, pp.128-129).

Pour Toulmin, ce modèle procédural est indépendant du sujet de l'argumentation (*field independent*) alors que le fondement pour évaluer la validité d'une argumentation dépend du sujet traité (*field dependent*), ce qui signifie que l'on ne justifie pas de la même manière un argument juridique ou un argument éthique.

Les ouvrages de Perelman et Olbrechts-Tyteca et de Toulmin ont par la suite stimulé la recherche sur l'argumentation et le développement d'approches théoriques variées¹⁷. Plantin (2000) identifie quelques tendances dans les travaux contemporains sur l'argumentation. Il y a d'abord un courant qui, dans la lignée de Toulmin, aborde l'argumentation comme une *logique de contenu*; on retrouve dans cette tendance la logique non formelle, naturelle ou cognitive¹⁸. D'autres approches se rattachent à la *pragmatique linguistique*, comme la théorie de « l'argumentativité radicale » de Anscombe et Ducrot (1976, 1983) ou la théorie pragma-dialectique, bien que le sens du terme « pragmatique » varie dans les deux cas. Plantin identifie également les *analyses énonciatives de l'argumentation* qui « mettent l'accent sur les opérations au terme desquelles est produit le discours argumentatif » (2000, p. 11). Cette approche correspond à la vision rhétorique classique ou néo-classique (Perelman) de l'argumentation de même qu'à certains travaux de logique naturelle¹⁹. L'argumentation peut finalement être considérée comme « une *modalité interaction* caractérisée par la rencontre de points de vue divergents » (ibid., p. 12). Cette tendance intègre la dimension du dialogue, normé par des règles de communication, dans laquelle s'inscrivent les travaux sur la dialectique formelle de même que - encore une fois - la pragma-dialectique.

Il existe également certaines approches en argumentation qui traitent spécifiquement de l'objet de notre étude, c'est-à-dire de l'argumentation politique quotidienne. Parmi celles-ci, l'approche sociologique de Windisch (1987, 1990, 1995; avec Amey et Grétilat, 1995) traite l'argumentation citoyenne comme une « interaction conflictuelle constituante » (Windisch, 1995, p. 63). L'argumentation politique façonne des visions du monde antagonistes et procède de la manière suivante : « 1) combattre un discours adverse, 2) faire valoir son propre discours, 3) et, surtout, de faire partager ce dernier au public-témoin » (ibid., p. 65). L'argumentation ici exclut le dialogue entre les opposants, et on se situe plutôt dans le registre de ce que Boudon (1989) appelle « l'incommunication ». Bien que

¹⁷ Pour un panorama des approches classiques et contemporaines en argumentation, voir van Eemeren et al. 1996. Pour un résumé de quelques-unes des principales approches, nous référons les lecteurs et lectrices à van Eemeren (2002, 2003).

¹⁸ Plantin dirige le lecteur et la lectrice vers les ouvrages suivants : pour la logique non formelle, Blair et Johnson (1980); pour la logique naturelle, Grize (1982, 1990); et pour la logique cognitive, Vignaux (1988).

¹⁹ Cf. Grize (1982, 1990); Bouacha et Portine (1981).

cette approche porte directement sur notre objet d'étude, elle nous semble inadéquate pour étudier les discussions en réseau par son déni du dialogue. Si les discussions politiques sur Internet sont souvent hostiles ou homophiles, elles demeurent tout de même des échanges. De plus, l'auteur indique lui-même que son approche ne s'applique vraiment qu'au seul contexte particulier de la démocratie directe en Suisse.

2.2 Justification du choix de cadre théorique

La théorie pragma-dialectique étudie l'argumentation dans les interactions verbales ordinaire, et conçoit l'argumentation sur le modèle d'une discussion critique rationnelle et obéissant à des règles. Les chercheurs van Eemeren et Grootendorst (1996) définissent ainsi le nom de leur approche : « *dialectique*, puisque deux parties tentent de résoudre un conflit d'opinion par la discussion critique; *pragmatique*, puisque les échanges de cette discussion sont décrits comme des actes de langage » (p. 15; les italiques sont des auteurs). Ainsi, contrairement aux approches issues de la logique (formelle ou informelle) qui considèrent l'argumentation surtout du point de vue de la validité des arguments, la pragma-dialectique l'analyse avant tout comme une discussion. Cette dernière intègre également l'aspect normatif de l'argumentation (par le respect des règles de la discussion et l'analyse des sophismes) et permet ainsi une analyse qui n'est pas purement descriptive.

Selon van Eemeren (2003), les approches de Toulmin et de Perelman négligent l'intégration de tout élément pragmatique. De plus, elles omettent de considérer la logique dans leur évaluation des arguments (van Eemeren et Grootendorst, 1996). L'argumentation implique des rôles pour les participants et pourtant le modèle de Toulmin ne décrirait pas l'opposition tandis que la conception de l'auditoire chez Perelman et Olbrechts-Tyteca n'offrirait pas d'indications sur la relation entre le proposant et son adversaire dans l'argumentation (van Eemeren et al. 1993)²⁰.

²⁰ van Eemeren, Grootendorst et Kruiger (1987) se livrent à une critique détaillée des contributions de Toulmin et de Perelman et Olbrechts-Tyteca à l'étude de l'argumentation.

Les diverses approches contemporaines de la rhétorique visent à comprendre les mécanismes de persuasion d'un discours (van Dijk, 1997) et le champ du politique constitue un domaine riche pour ce champ d'études²¹. Bien que nous ayons indiqué plus haut que la rhétorique et la dialectique sont liées bien qu'étant différentes, van Eemeren et Grootendorst (1996) opposent ces disciplines quant au rôle joué par l'auditeur. Dans le cadre rhétorique, «l'auditeur joue simplement un rôle passif et le locuteur peut essayer d'obtenir l'effet désiré sur l'auditoire par n'importe quel instrument de persuasion» (ibid., p. 47). À l'inverse, la dialectique se définit comme une discussion institutionnalisée, un tournoi entre deux interlocuteurs soutenant des thèses contraires (Blanché, 1970), lesquels prennent tour à tour la parole afin de convaincre l'adversaire²².

Pour ces différentes raisons, nous croyons que la théorie pragma-dialectique pourrait correspondre à notre objectif d'étudier les dialogues en réseau, et ce travail de recherche a pour but d'en vérifier les possibilités ainsi que les limites.

2.3 Présentation de la théorie pragma-dialectique

La théorie pragma-dialectique se distingue des autres approches car, comme nous l'avons vu, elle considère à la fois les dimensions pragmatiques et normatives de la discussion. Cette théorie se fonde sur un idéal philosophique de rationalité critique inspiré par Karl Popper dans lequel s'inscrit un modèle théorique de l'argumentation comme discussion critique. D'un autre côté, les auteurs considèrent que l'argumentation doit être étudiée de manière empirique afin de permettre une meilleure analyse des discussions argumentatives. Désirant associer un modèle normatif du déroulement des discussions (dialectique) tout en observant les actes de langage produits par les interlocuteurs (pragmatique), van Eemeren et Grootendorst établissent quatre principes concernant l'objet de leur théorie de l'argumentation.

²¹ Sur les rapports entre la rhétorique et la communication politique, voir entre autres Charland (2003).

²² Dans *La nouvelle dialectique*, van Eemeren et Grootendorst positionnent clairement la dialectique contre la rhétorique (chapitre 1, pp.10-17) et font du même coup une critique de la rhétorique. Cette distinction semble toutefois avoir disparu plus récemment (van Eemeren, et Houtlosser, 1999, 2000). Afin d'éviter toute ambiguïté, nous ne considérons pas dans ce travail les développements théoriques ultérieurs à la publication de *La nouvelle dialectique*.

Selon la pragma-dialectique, l'objet de la théorie de l'argumentation doit être exprimable, fonctionnel, social et dialectique (van Eemeren et Grootendorst, 1984). Il est exprimable en ce sens qu'il s'appuie sur des énoncés implicites et explicites plutôt que sur des croyances ou des pensées. L'analyse ne doit considérer que les énoncés des personnes impliquées sans se préoccuper de leurs dispositions psychologiques. Il est fonctionnel puisque l'on doit concevoir les éléments du discours argumentatif « non pas comme des inférences logiques isolées mais comme des instruments de la communication quotidienne » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p.15). Les argumentations ne doivent pas être décrites de manière purement structurelle, mais il faut plutôt considérer la fonction des arguments dans la résolution des désaccords. L'objet de la théorie de l'argumentation doit également être social, c'est-à-dire qu'il ne doit pas rendre compte du raisonnement produit par un seul locuteur mais bien comme une interaction dans laquelle deux individus ou plus ayant une différence d'opinion tentent d'en arriver à un accord. Cette dimension sociale est essentiellement ce qui distingue l'argumentation du raisonnement (Breton et Gauthier, 2000). De plus, elle implique une considération du contexte social dans lequel survient l'argumentation. Finalement, l'objet est dialectique, car l'argumentation constitue un moyen rationnel de convaincre un opposant critique et non pas un simple moyen de persuasion. Dans la dialectique, il s'agit de résoudre le conflit « en convaincant méthodiquement un juge rationnel dans le cadre d'une discussion critique correctement réglée » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p.16). Le modèle de la discussion critique découle de ces principes de l'argumentation.

2.4 Un modèle de discussion critique

Pour les chercheurs de l'École d'Amsterdam, la discussion argumentative visant la résolution d'une différence d'opinion prend la forme d'un modèle normatif de discussion critique qui définit les étapes à suivre dans le processus de résolution, de même que les types d'actes de langage qui sont permis à chacune de ces étapes. Ils élaborent aussi une série de dix règles encadrant l'échange des arguments pour mettre fin à une différence de points de vue. Les auteurs tiennent à préciser que leur concept de « discussion critique » constitue un système idéal :

“The critical discussion model is a theory of how discourse would be structured if it were purely resolution oriented. It is not a theory of how discourse is structured nor is it a claim about what functions are or are not pursued in actual argumentation. Nevertheless, it plays an important role in the analysis of actual argumentation” (van Eemeren et al., 1993, p. 26; les auteurs soulignent).

Ce modèle de la discussion critique correspond à un outil pour l’analyse de l’argumentation, et « le discours argumenté de la vie réelle se démarquera toujours plus ou moins d’un tel modèle » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 45).

Nous venons de voir que le modèle de la discussion critique a pour objet de résoudre une dispute fondée sur une différence d’opinion. Les auteurs hollandais insistent sur le fait de bien distinguer le « règlement » de la « résolution » d’une dispute (ibid., pp.43-44). Régler la dispute signifie la mise de côté de la divergence d’opinion (due à la décision d’un juge ou arbitre, par exemple). Les actes de violence physique ou psychologique servent également à cette fin. Par contre, la « résolution d’une dispute », correspondant à la discussion critique, implique que l’une des parties se rétracte de la dispute, soit en étant convaincue par l’autre, ou alors en abandonnant un point de vue qui ne résiste pas aux critiques formulées par l’adversaire.

D’un point de vue analytique, la procédure argumentative se déroule à travers quatre étapes successives permettant la résolution d’une différence d’opinion. Ces étapes sont, dans l’ordre, la confrontation, l’ouverture, l’argumentation et la conclusion :

1. Une étape de confrontation : on établit à cette étape qu’il y a dispute lorsqu’un point de vue avancé est mis en doute ou rejeté.
2. Une étape d’ouverture : on décide à cette étape de tenter de résoudre la différence d’opinion au moyen d’une discussion argumentée et réglée. On attribue le rôle de « proposant » (ou protagoniste) à la partie qui a avancé le point de vue contesté et qui est prête à argumenter pour le défendre. On accorde à l’autre partie le rôle « d’opposant » (ou antagoniste), ce qui signifie qu’elle s’engage à critiquer systématiquement le protagoniste afin de l’obliger à défendre son point de vue. Les deux parties doivent s’accorder sur les points de départ et les règles de discussion.

3. Une étape argumentative : Le protagoniste défend son point de vue alors que l'antagoniste sollicite de nouvelles argumentations si ses réticences subsistent. Cette étape cruciale dans la résolution de la dispute est parfois considérée comme « la véritable » discussion (ibid., p.44). C'est au cours de cette étape que les parties échangent arguments et critiques.

4. Une étape de conclusion : Durant cette étape finale, les parties conviennent que la dispute est résolue, soit par l'abandon du point de vue, ou soit par l'abandon des réserves au sujet de ce point de vue. La dispute est résolue en faveur du protagoniste si les réticences sont abandonnées; si, par contre, le point de vue initial est abandonné, la dispute se résout à l'avantage de l'antagoniste.

Au cours d'une discussion ordinaire, toutes ces étapes ne sont jamais parcourues intégralement et dans un tel ordre, et plusieurs étapes demeurent partiellement ou entièrement implicites. Ce modèle sert néanmoins à la reconstruction des discours empiriques comme suivant ce modèle de la discussion critique. Cela permet notamment une fonction critique, en ce qu'il fournit une occasion d'évaluer dans quelle mesure un discours concret se démarque de l'abstraction idéale. Finalement, le modèle idéal sert à indiquer, pour chacune des étapes de la discussion, les actes de langage qui contribuent à la résolution de la dispute.

2.5 Distribution des actes de langage dans la discussion critique

La théorie de van Eemeren et Grootendorst adapte la théorie des actes de langage (ou actes de parole) et qui conçoit la parole comme action plutôt que comme simple description ou représentation. J.L. Austin (1970) identifie « l'acte illocutoire » (*en disant x, je fais y*), ce qui correspond au performatif ou à l'acte de parole, qu'il distingue de « l'acte locutoire » (*je dis x*) et de « l'acte perlocutoire » (*par le fait de dire x, j'ai fait y*). John Searle (1972) poursuit dans la lignée de son maître et explique que le succès d'acte de langage dépend d'une série de conditions : par exemple, celui qui pose une question juge que l'interlocuteur peut et veut lui répondre, tandis que celui qui fait une promesse s'engage à la tenir. F.H. van Eemeren et Rob Grootendorst s'approprient la théorie des actes de langage afin de concevoir l'argumentation comme un « acte de langage complexe » :

« Les différences entre l'acte d'argumentation et ces autres actes [ex. requête, promesse, déclaration] tiennent au fait que l'argumentation n'a pas de fonction communicative au niveau de la phrase, mais à un niveau textuel plus large. Nous appellerons *actes de langage élémentaires* ceux qui se manifestent au niveau de la phrase et *actes de langage complexes* ceux qui se manifestent à un niveau supérieur. L'argumentation appartient à cette deuxième catégorie » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 37, les italiques sont des auteurs).

L'argumentation est donc un acte de langage complexe, qui se compose d'une série d'actes de langage élémentaires. Ces actes de langage élémentaires surviennent aux diverses étapes d'une discussion critique et ils occupent une fonction particulière dans la résolution d'une différence d'opinion. Les actes de langage utilisés dans une argumentation remplissent des fonctions communicatives et interactives. Un « acte communicatif » recherche de la compréhension, c'est-à-dire qu'un locuteur vise à ce que son acte soit compris. « L'acte interactif » se réfère quant à lui à la recherche de la l'acceptation de cet acte, c'est-à-dire que l'acte doit être accepté par le récepteur, et que celui-ci doit y répondre de manière appropriée. Les chercheurs s'inspirent dans ce sens du « principe de coopération » de H. P. Grice (1979, 1989) pour établir à leur tour que l'échange des actes de langage obéit à un « principe de communication » qui s'énonce ainsi : « *Soyez clair, honnête, efficace et pertinent* » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 60; les italiques sont des auteurs)²³. Ce principe implique que les actes de langage sont destinés à être compris par l'interlocuteur, au-delà du fait qu'ils puissent être parfois indirects ou implicites.

Reprenant la classification des types d'actes de langage établie par Searle (1976), van Eemeren et Grootendorst identifient les actes pouvant être produits au cours d'une discussion argumentative.

1. Les assertifs : Ce type inclut les assertions, affirmations et suppositions, qui sont des actes par lesquels « le locuteur dit ce qu'il en est du contenu propositionnel de l'acte de langage » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 47). Le prototype de l'assertif est celui par lequel le locuteur garantit la vérité de la proposition exprimée; cependant, les assertifs ne relèvent pas seulement de la vérité, mais également d'une notion plus large d'acceptabilité. Dans la discussion critique, les assertifs peuvent exprimer le point de vue

²³ Il peut être pertinent de noter que certains codes de conduite pour la communication médiatisée par ordinateur comme la netiquette se réfèrent explicitement au principe de coopération de Grice (cf. Marcochia, 1998).

débatu (confrontation), exprimer une argumentation visant à soutenir ce point de vue (argumentation), et aussi établir le résultat d'une discussion (conclusion).

2. Les directifs : Les actes de langage directifs incluent les requêtes, les questions, les ordres et les recommandations, dont la fonction est d'amener l'auditeur à accomplir l'action exprimée dans le contenu propositionnel de l'acte de langage. Dans la discussion critique, les directifs servent à défier le proposant de défendre son point de vue (confrontation) ou à fournir des arguments pour défendre son point de vue (argumentation).

3. Les commissifs : Les promesses, les acceptations et les accords sont des actes commissifs par lesquels le locuteur s'engage à accomplir (ou ne pas accomplir) l'action qui est exprimée dans le contenu propositionnel de l'acte de langage. Dans la discussion critique, les commissifs servent à accepter ou non un point de vue (confrontation et conclusion), à relever le défi de défendre un point de vue, à décider du début de la discussion, à négocier la distribution des rôles et des règles (ouverture), à accepter ou non les arguments avancés (argumentation), et finalement, ils peuvent exprimer la volonté d'entamer une nouvelle discussion (conclusion).

4. Les expressifs : Ce type d'actes comprend les congratulations, les condoléances et les manifestations de joie, de désappointement, de colère ou de regret, et sont « des actes communicatifs par lesquels le locuteur fait connaître ses sentiments à l'égard d'un certain événement ou d'une certaine situation » (ibid. p. 49). Exprimant des sentiments et étant sans incidence sur la résolution de la dispute, les expressifs n'ont pas leur place dans la discussion critique. Les expressifs peuvent néanmoins influencer le déroulement de la discussion, en encourageant ou en stimulant un échange d'idées significatif, par exemple.

5. Les déclaratifs : Les déclaratifs font de la parole une réalité. Marier un homme et une femme, licencier un employé et baptiser un bateau sont quelques-uns de ces actes par lesquels le locuteur crée la situation qui est exprimée par le contenu propositionnel d'un acte de parole. Généralement de tels actes sont réalisés dans des contextes institutionnels. Une exception concerne les déclaratifs d'usage, comme les définitions, les précisions, les explications les amplifications et les élucidations, dont l'objectif est de faciliter la compréhension par l'auditeur d'autres actes de langage en indiquant la manière dont ils doivent être interprétés. Les déclaratifs institutionnels ne jouent aucun rôle dans la

discussion critique; par contre, les déclaratifs d'usage permettent de déceler de fausses disputes (confrontation), de lever des confusions au sujet des prémisses ou des règles de discussion (ouverture), de prévenir une acceptation ou un rejet prématurés (argumentation), et finalement ils permettent d'éliminer des solutions ambiguës (conclusion).

Pour voir comment se distribuent les actes de langage dans la discussion critique, voir le tableau I ci-dessous :

Étapes	rôle de l'acte de langage dans la résolution
ASSERTIFS	
Confrontation	exprimer un point de vue
Argumentation	exprimer une argumentation soutenant son point de vue
Conclusion	suspendre ou rétracter un point de vue
Conclusion	établir le résultat de la discussion
COMMISSIFS	
Confrontation	acceptation ou non-acceptation, suspendre/maintenir la non-acceptation d'un point de vue
Ouverture	accepter le défi de défendre son point de vue
Ouverture	décider de débiter la discussion; accord sur les règles de la discussion
Argumentation	acceptation ou non-acceptation de l'argumentation
Conclusion	acceptation ou non-acceptation, suspendre/maintenir la non-acceptation d'un point de vue
DIRECTIFS	
Ouverture	défier à défendre le point de vue exprimé
Argumentation	demander une argumentation
Confrontation-conclusion	demander un déclaratif d'usage
DÉCLARATIFS D'USAGE	
Confrontation-conclusion	définition, précision, amplification, etc.

Tableau I - La distribution des actes de langage dans une discussion critique. (Repris et adapté in van Eemeren et al. 1996, p. 289; notre traduction).

2.6 Les règles de la discussion critique

La procédure dialectique de la résolution d'une différence d'opinion doit respecter un code de conduite pour constituer une discussion critique. Ce code se traduit par une série de règles à respecter par les parties lors d'une dispute. De même, en tant qu'outil analytique, le modèle idéal de la discussion permet d'identifier les problèmes qui peuvent survenir lors d'une discussion et qui entravent ou compliquent la résolution méthodique d'une différence d'opinion. Tout manquement à l'une ou l'autre de ces règles constitue dès lors un sophisme pour les théoriciens de la pragma-dialectique, ce qui leur permet de systématiser les différents sophismes produits lors d'une argumentation (la question des sophismes est traitée dans le chapitre suivant). Ces dix règles sont énumérées au tableau II ci-dessous.

Pour conclure ce chapitre, nous dirons que la réalisation d'une discussion critique dépend non seulement de ces règles de discussion, mais aussi du contexte dans lequel se tient la discussion. Cela correspond à des « conditions d'ordre supérieur » (van Eemeren et al. 1993, pp.30-35) voulant notamment que les participants soient désintéressés envers le but de la discussion, ce qui signifie qu'ils sont prêts à abandonner un point de vue si celui-ci s'avère être indéfendable. La discussion doit également se dérouler dans un contexte sociopolitique d'égalité et de parité dans les capacités psychologiques, ce qui implique une symétrie dans les statuts des participants.

Règle	Description
1.	Les partenaires ne doivent pas faire obstacle à l'expression ou à la mise en doute des points de vue.
2.	La partie qui a avancé un point de vue est obligée de le défendre si l'autre partie le lui demande.
3.	L'attaque doit porter sur le point de vue tel qu'il a été avancé par l'autre partie.
4.	Une partie ne peut défendre son point de vue qu'en avançant une argumentation relative à ce point de vue.
5.	Une partie ne doit pas attribuer abusivement à l'adversaire de prémisses implicites. Elle ne doit pas rejeter une prémisse qu'elle a elle-même laissée sous-entendue.
6.	Une partie ne doit pas présenter une prémisse comme un point de départ accepté alors que tel n'est pas le cas. Elle ne doit pas non plus refuser une prémisse si elle constitue un point de départ accepté.
7.	Une partie ne doit pas considérer qu'un point de vue a été défendu de façon concluante si cette défense n'a pas été menée selon un schéma argumentatif adéquat et correctement appliqué.
8.	Une partie ne doit utiliser que des arguments logiquement valides, ou susceptibles d'être validés moyennant l'explicitation d'une ou plusieurs prémisses.
9.	Si un point de vue n'a pas été défendu de façon concluante, alors le proposant doit le retirer. Si un point de vue a été défendu de façon concluante, alors l'opposant ne doit plus le mettre en doute.
10.	Les parties ne doivent pas utiliser des formulations insuffisamment claires ou d'une obscurité susceptible d'engendrer la confusion; chacune d'elles doit interpréter les expressions de l'autre partie de la façon la plus soignée et la plus pertinente possible.

Tableau II - Les règles de la discussion dans la théorie pragma-dialectique. (Repris et adapté in van Eemeren et Grootendorst, 1996, p.229-230).

Chapitre 3 – Méthodologie

Dans ce chapitre, nous présentons la méthode d'analyse de l'argumentation pragma-dialectique dans son application aux discussions en réseau. La méthode de la reconstruction de l'argumentation (van Eemeren, Grootendorst, Jacobs et Jackson, 1993) consiste à analyser tout discours à partir du modèle de la discussion critique. La méthodologie développée pour cette étude se compose de quatre phases qui permettent une reconstruction progressive des discussions argumentatives :

1.	Le repérage des opinions et des arguments
2.	La présentation analytique
3.	L'analyse des sophismes
4.	La reconstruction de la discussion

Tableau III - Les 4 phases de l'analyse du discours.

La première phase vise à identifier les arguments et les opinions exprimées au cours d'une discussion, la seconde et troisième servent à relever les principaux éléments d'une discussion critique, tandis que la quatrième constitue une reconstruction des interactions selon le modèle de la discussion critique. Avant de procéder à l'explication de ces quatre phases, nous présentons brièvement les transformations du discours permises qui peuvent s'avérer utiles au cours de l'analyse. Dans les dernières sections de ce chapitre, nous présentons le corpus choisi pour notre analyse ainsi que la procédure suivie pour la présentation des données.

Les analyses de l'argumentation effectuées par les théoriciens de la pragma-dialectique (in van Eemeren et Grootendorst, 1996; van Eemeren, Grootendorst, Jacobs et Jackson, 1993, 1997) prennent pour objet des conversations orales ou des documents écrits (lettres d'opinions dans un quotidien, publicités). Au cours de nos recherches bibliographiques, nous n'avons pas découvert d'analyse portant sur le contexte particulier des discussions en réseau. C'est ce qui explique certains écarts entre notre méthode d'analyse des discussions en réseau et la méthodologie proposée par la pragma-dialectique. Afin de nous familiariser avec la méthode de la reconstruction de l'argumentation, nous avons préalablement

procédé à un test méthodologique à partir d'un éditorial de quotidien²⁴. Nous avons par la suite envisagé quelques modifications à apporter à cette méthode afin de l'adapter aux spécificités de la communication en réseau²⁵.

3.1 Les transformations du discours

Afin de réduire les différences entre le modèle normatif de la discussion critique et le discours argumentatif « ordinaire », van Eemeren et Grootendorst (1996) adoptent le principe de « l'analyse dialectique maximale » qui « interprète la portion de discours envisagée comme si elle entrait dans une discussion critique » (p. 121). La reconstruction de l'argumentation prend donc pour point de départ la considération que le discours à analyser « est » un discours argumentatif²⁶.

En égard à ce principe de l'analyse dialectique maximale, la méthode pragma-dialectique propose certaines transformations à faire subir au discours dans le but de faciliter l'identification des éléments composant une discussion critique. Ces transformations permises sont la suppression (*deletion*), l'ajout (*addition*), la permutation et la substitution. Dans l'objectif de van Eemeren et al. (1993), ces transformations doivent permettre de rendre certains passages du discours moins ambigus ou plus explicites et ainsi d'en faciliter la lecture. Il faut toutefois se réserver d'interpréter ou de vouloir améliorer les contenus analysés, et il faut demeurer le plus fidèle possible au contexte dans lequel surviennent les discours²⁷.

1. La suppression implique une sélection des seuls éléments pertinents au processus de résolution d'une dispute. Tous les éléments qui ne servent pas à cette fin sont négligés. Toute information jugée redondante ou superflue est retirée.

²⁴ Cette analyse se trouve à l'annexe A.

²⁵ Certaines de ces spécificités ont déjà été présentées au début du chapitre 1.

²⁶ Évidemment, ce principe peut ne pas s'appliquer à certains types de discours - nous pensons notamment à la poésie - dont la fonction argumentative devrait être nulle. Par contre, ce principe peut nous permettre de relever la dimension argumentative de discours qui ont toute l'apparence de discours purement informatifs. C'est d'ailleurs ce que montrent van Eemeren, Grootendorst, Jacobs et Jackson (1997) à travers leur analyse d'une publicité pour le tabac.

²⁷ À cette fin, nous ne corrigeons pas les fautes d'orthographe ou de syntaxes qui peuvent s'insérer dans les messages analysés.

2. L'ajout vise à compléter le discours de ces éléments qui sont pertinents à la résolution de la dispute, mais qui ne sont pas exprimés comme tel dans le discours. Cette transformation vise à rendre explicites des éléments implicites, par exemple une prémisse ou une conclusion qui n'ont pas été exprimées dans le discours. Nous pouvons également ajouter certains indicateurs afin de rendre plus évident la relation de l'argument au point de vue défendu, tels que [si]-[alors], [parce que], [de plus], etc²⁸.

3. La permutation permet l'organisation ou le réarrangement des éléments du discours afin de rendre plus clair le processus de résolution d'une dispute. Ces éléments doivent être déplacés afin de rendre visible les différentes étapes de la discussion critique. La chronologie de la discussion n'a pas non plus à être strictement respectée.

4. La substitution vise à produire une présentation claire et explicite des éléments qui accomplissent une fonction dialectique dans le discours. Les formulations vagues ou ambiguës sont remplacées par des formulations bien définies et des phrases plus précises. Les différentes formulations d'un même point de vue sont réduites à une seule formulation.

Dans le cadre de notre analyse des échanges se déroulant à l'intérieur de forums de discussion électroniques, nous avons recours à ces transformations seulement si cela s'avère nécessaire. Par contre, nous ne pratiquons pas une transformation systématique de tous les messages analysés, et ces transformations ne surviennent pas non plus à chacune des étapes de l'analyse. Par exemple, la phase de repérage ne requiert pas l'utilisation de transformations aux messages, alors que les autres phases peuvent y recourir. Cette question de l'utilisation des outils de transformation fera l'objet d'une explication pour chacune des phases de l'analyse. Notons pour le moment que toute modification apportée dans le discours original sera clairement indiquée au lecteur et à la lectrice.

3.2 Les quatre phases de l'analyse de l'argumentation

Des les pages suivantes, nous présentons en détails la méthode d'analyse que nous appliquons aux discussions en réseau. Dans un premier temps, il faut pouvoir repérer les

²⁸ Les transformations apportées au texte seront toujours indiquées à l'aide des crochets : [].

opinions et les arguments à travers les messages qui composent un fil de discussion. L'identification des opinions permet ensuite d'établir les désaccords (s'il y a lieu) entre les interlocuteurs, et celle des arguments nous permet de retracer le déroulement d'une discussion. Cette analyse descriptive est par la suite complétée par une évaluation normative qui retrace les différents sophismes qui sont commis au cours d'une discussion. La phase ultime de cette démarche rassemble tous ces éléments en un texte explicatif qui forme le corps du chapitre 4 sur l'analyse des données.

3.2.1 Le repérage des opinions et des arguments

Les interactions en réseau peuvent rassembler plusieurs interlocuteurs qui défendent des opinions variées, ce qui donne souvent lieu à des discussions étalées sur plusieurs messages et mobilisant une quantité importante de propos. Pour ces raisons, il vaut mieux procéder à l'analyse des échanges de manière prudente et progressive. La première phase de l'analyse nous permet de repérer les opinions et les arguments qui vont faire partie d'une discussion critique. En relevant toutes les opinions, nous serons en mesure de savoir sur quel(s) point(s) de vue surviennent les désaccords d'opinion. En repérant d'abord où sont les arguments dans les messages, il nous sera plus facile dans les phases subséquentes d'en relever les prémisses et les conclusions de même que la structure des argumentations.

Pour le repérage des arguments et opinions, nous choisissons le paragraphe comme unité d'analyse. Ce choix s'effectue en cohérence avec la théorie pragma-dialectique, en ce sens que pour van Eemeren et Grootendorst (1996) le paragraphe correspond à une unité du texte argumentatif :

« Ainsi, en règle générale, le paragraphe constitue une unité du texte argumentatif, où l'argumentation et le point de vue apparaissent dans un ordre plus ou moins logique, le point de vue se trouvant plutôt au début ou la fin qu'au milieu du paragraphe » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 55-56).

Pour chacun des messages analysés, nous allons procéder à la numérotation des paragraphes. Le paragraphe constitue une unité de texte composée d'un ou de plusieurs énoncés. Les paragraphes sont séparés entre eux par un espace, habituellement d'une ligne entière. Dans le cadre de l'analyse, nous référons à un élément de texte en indiquant le paragraphe selon la notation suivante : P1 correspond au premier paragraphe, P2 au second

et ainsi de suite. Chaque paragraphe distinct sera numéroté séparément, sauf dans le cas où un message ou une section de message est citée à partir d'un autre message ou d'une source externe à la discussion. Dans ce dernier cas, la totalité des éléments cités équivaut à un seul paragraphe.

Au niveau de l'identification, notre tâche est d'indiquer s'il y a des arguments et des opinions dans chacun des messages et dans quel(s) paragraphe(s) ils se situent. La tâche de faire ressortir les prémisses explicites et implicites de même que les conclusions des différents arguments ne survient qu'au cours de la seconde phase de l'analyse.

Pour les besoins de ce travail, nous empruntons la définition de « l'argument » de Gauthier (2002) qui affirme « *qu'un argument consiste en l'ensemble articulé d'une proposition et de sa ou ses justification(s)* » (p. 4; les italiques sont de l'auteur). La « proposition » peut ici être considérée comme un équivalent de « l'opinion » à laquelle l'on rajoute des raisons pour la soutenir. Par contre, une « opinion » peut se présenter seule, comme une affirmation sans justifications. Opinions et arguments sont traités plus en détail au point C de la section suivante.

Le repérage des arguments et des opinions ne requiert pas d'apporter des transformations aux contenus des messages. Au contraire, il faut ici considérer l'ensemble des énoncés produits par les interlocuteurs. À la suite de chaque message, nous identifions un argument par « ARG » et une opinion par « OP » comme dans l'exemple ci-dessous :

100	Analyse du message (phase1) :
P.1	OP; ARG.
P.3	ARG.

Figure 2 - Exemple de repérage des arguments et des opinions dans un message.

3.2.2 La présentation analytique

L'étude adéquate du discours argumentatif procède par ce que van Eemeren et Grootendorst (1996) appellent « la présentation analytique » et qui tient compte des éléments cruciaux à la résolution d'une dispute :

« La *présentation analytique* a pour but de dégager clairement les divergences d'opinion, la répartition des rôles dialectiques, les prémisses exprimées et inexprimées qui composent les arguments et structurent l'argumentation » (ibid., p.107; les italiques sont des auteurs).

La « présentation analytique » procède selon les quatre opérations analytiques exposées ci-dessous :

A.	Déterminer les points controversés.
B.	Reconnaître les positions adoptées par les parties.
C.	Identifier les arguments explicites et implicites.
D.	Analyser la structure de l'argumentation.

Tableau IV - Les opérations analytiques de la reconstruction de l'argumentation (Repris et adapté in van Eemeren et Grootendorst, 1996, p.107).

A. Déterminer les points controversés.

Pour van Eemeren et Grootendorst (1996), l'argumentation résulte d'une dispute fondée sur une différence d'opinion, et ces chercheurs néerlandais identifient quatre types standard de dispute. Ils définissent d'abord la « dispute simple », dans laquelle « le point de vue contesté est constitué par une seule proposition » (ibid., p. 22-23). La dispute simple s'oppose à la « dispute multiple », celle-ci survenant lorsque « le point de vue contesté est constitué par deux ou plusieurs propositions » (ibid., p. 23). Par exemple, le point de vue suivant peut donner lieu à une dispute simple : « Je ne crois pas que tous les politiciens soient corrompus ». Cet exemple met en jeu une seule proposition, soit « les politiciens sont tous corrompus ». Dans le cas d'une dispute multiple, il faut que le point de vue comprenne plus d'une seule proposition, comme dans l'exemple suivant: « Je ne suis pas d'accord que le Premier ministre soit incompetent ni qu'il devrait démissionner ». Pour ce point de vue, nous observons qu'il comprend deux propositions différentes, « le Premier ministre est incompetent » et « le Premier ministre devrait démissionner ».

Les auteurs distinguent par la suite les disputes mixtes des disputes non mixtes. Dans la « dispute non mixte », un seul point de vue est mis en cause vis-à-vis d'une proposition énoncée. Un doute émis face à une proposition – « Je ne suis pas certain que ce que tu dis est vrai » – donne lieu à une dispute non mixte. À l'inverse, une « dispute mixte » met en cause à la fois le point de vue positif et le point de vue négatif sur une même proposition,

c'est-à-dire que la proposition est acceptée par l'une des parties et rejetée par l'autre, comme dans le cas des opinions suivantes : « je suis pour la légalisation de la marijuana » et « je suis contre la légalisation de la marijuana ».

1. Simple, non mixte (1 proposition, 1 point de vue mis en cause)	3. Multiple, non mixte (2 ou plusieurs propositions, 1 point de vue mis en cause)
2. Simple, mixte (1 proposition, 2 points de vue mis en cause)	4. Multiple, mixte (2 ou plusieurs propositions, 2 points de vue mis en cause)

Tableau V - Les quatre types standard de dispute (Repris et adapté in van Eemeren et Grootendorst, 1996, pp.22-24).

Il existe ainsi différents niveaux de complexités dans les quatre types standards de dispute. Pour l'analyse de l'argumentation, cette étape permet d'identifier sur quelle ou quelles proposition(s) se fonde le désaccord, et donc quel est l'objet de la dispute. Il s'agit donc d'inscrire la ou les proposition(s) disputée(s) dans le tableau suivant un message, en plus de mentionner avec quel message est-ce qu'il y a désaccord comme dans l'exemple ci-dessous :

100	Analyse du message (phases 1 et 2) :
P.1	OP; ARG.
P.3	ARG.
	A. Opinions en jeu:
P.1	«Je ne crois pas à ce que tu racontes ». (désaccord avec M95)

Figure 3 - Exemple d'identification des points de vue controversés.

B. Reconnaître les positions adoptées par les parties.

Cette procédure permet d'identifier le protagoniste et l'antagoniste dans la dispute. À titre de rappel, le protagoniste assume la responsabilité d'argumenter pour défendre son point de vue, tandis que l'antagoniste assume le rôle d'opposant systématique au protagoniste pour l'obliger à défendre son point de vue (ibid., p. 44). L'analyste doit déterminer les positions des parties impliquées dans la dispute en égard aux propositions mise en doute ou rejetées. En identifiant ces positions, nous serons à même de déterminer en faveur de quelle partie la

dispute se résout. Étant donné qu'on atteste de la résolution de la dispute soit par l'abandon du point de vue ou des réserves sur ce point de vue, cette étape d'identification des positions est essentielle pour comprendre le processus de la discussion critique.

Position :	Description :
<i>Protagoniste</i> (ou proposant)	Cette partie est prête à argumenter pour défendre son point de vue.
<i>Antagoniste</i> (ou opposant)	Cette partie est prête à s'opposer systématiquement au protagoniste pour l'obliger à défendre son point de vue.

Tableau VI - Les positions des parties dans la discussion critique (Repris et adapté in van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 44).

Au niveau de l'identification des positions des parties, il faut se référer aux désaccords d'opinions qui vont donner lieu à des discussions critiques. Celui qui exprime une mise en doute ou le rejet d'une opinion joue habituellement le rôle d'antagoniste, et nous pouvons ainsi l'identifier dans cette position. Le désaccord survient à l'endroit d'une opinion précédemment exprimée, et son auteur se retrouve alors dans la position de protagoniste. Nous avons également constaté dans certaines discussions en réseau que des interlocuteurs peuvent défendre ou attaquer une proposition sans avoir préalablement exprimé un accord ou un désaccord sur cette proposition. Une autre façon d'identifier les positions des parties consiste donc à évaluer l'orientation d'un message par rapport au point de vue disputé, considérant comme protagonistes tous ceux qui argumentent en faveur de la proposition contestée et comme antagonistes ceux qui s'y opposent systématiquement. Dans le tableau sous chaque message, nous indiquons la position de l'auteur du message en plus d'indiquer l'interlocuteur auquel il s'oppose.

100	Analyse du message (phases 1 et 2) :
P.1	OP; ARG.
P.3	ARG.
P.1	A. Opinions en jeu: «Je ne crois pas à ce que tu racontes ». (désaccord avec M95) B. Positions des parties : antagoniste. (XXYYZZ = protagoniste).

Figure 4 - Exemple d'identification des positions des parties.

C. Identifier les arguments explicites et implicites.

Au niveau de l'identification des arguments, il faut repérer les arguments à partir de leurs prémisses et de la conclusion qui en découle. À ce propos, van Eemeren et Grootendorst (1996) nous rappellent qu'un argument comporte souvent deux prémisses menant à une conclusion. Tel qu'indiqué plus haut, nous recourons à la définition de Gauthier (2002) qui affirme « qu'un argument consiste en l'ensemble articulé d'une proposition et de sa ou ses justification(s) » (p. 4; les italiques sont de l'auteur).

Par exemple, considérons l'affirmation suivante : « Je suis en faveur de la souveraineté du Québec, parce que ça assurerait la protection de la langue française et de notre culture spécifique ». Nous retrouvons ici une proposition « Je suis en faveur de la souveraineté du Québec » (ou plus largement, « être en faveur de la souveraineté du Québec ») accompagnée de deux justifications soutenant cette proposition : « la souveraineté du Québec assurerait la protection de la langue française » et « la souveraineté du Québec assurerait la protection de notre culture spécifique ». Structuré sous la forme d'un enthymème²⁹, le même argument se présente ainsi : « Si la souveraineté du Québec assurerait la protection de la langue française et de notre culture spécifique, alors je suis en faveur de la souveraineté ». Dans ce cas, la proposition « être en faveur de la souveraineté » pose la conclusion de l'argument. La prémisses explicite « la souveraineté du Québec assurerait la protection de la langue française et de notre culture spécifique » doit être complétée par une autre prémisses, celle-là implicite, afin que l'argument soit cohérent d'un point de vue logique :

Prémisse 1 : Si la souveraineté du Québec assurerait la protection de la langue française et de notre culture spécifique

Prémisse 2 : [Et si la protection d'une langue d'une culture ne peuvent être garantis que par la souveraineté d'un État]

Conclusion : Alors je suis en faveur de la souveraineté du Québec.

Dans le but de réduire les confusions, nous considérons comme équivalents les termes « d'opinion » et de « point de vue ». De plus, nous associons le terme de « proposition » avec ceux « d'opinion » et de « point de vue », tout en considérant qu'un point de vue peut

²⁹ Comme nous l'avons noté à la section 2.1 du chapitre 2, un enthymème est un argument déductif dont certaines prémisses demeurent implicites.

impliquer plus d'une proposition comme nous l'avons indiqué plus haut au point A de la section 3.2.2. Structuré sous la forme de l'enthymème, nous considérons comme synonymes les termes « justification » et « prémisses », de même que les termes « proposition » et « conclusion ». La conclusion d'un argument équivaut parfois à l'opinion défendue (comme pour l'exemple ci-dessus), mais elle peut également être différente tout en étant néanmoins liée avec cette opinion.

La tâche d'identifier les prémisses et les conclusions des différents arguments avancés par les parties au cours d'une discussion critique peut s'avérer difficile à la première lecture d'un discours. Il est donc primordial de porter une attention particulière aux arguments lors de l'analyse. Les auteurs de *La nouvelle dialectique* soulignent à ce propos qu'une erreur fréquente des analystes débutants est d'ignorer certains arguments du discours. Pour surmonter ce problème, nous devons rechercher certains indicateurs verbaux qui présentent explicitement des arguments. Cette tâche se trouve compliquée toutefois par le fait que souvent, des prémisses demeurent implicites dans le discours. D'autres fois, les arguments sont avancés de manière indirecte : « même si, à première vue, aucune assertion n'a été avancée, le discours peut néanmoins être argumentatif, et reconstruit comme tel » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 58).

L'identification de points de vue et d'argumentation peut se trouver facilitée grâce à certains indicateurs verbaux, tels que « puisque », « parce que », « d'où », « après tout », « donc », « ergo », « en bref », « en d'autres termes ». Par exemple, l'indicateur « parce que » permet de marquer, dans un même énoncé, une proposition et une justification qui la supporte : Je pense *X* « parce que » *Y*. Ces indicateurs constituent l'un des moyens pour repérer des arguments, mais cet exercice requiert une certaine prudence, car « les mots et expressions qui fonctionnent comme des indicateurs de points de vue peuvent également renvoyer à d'autres fonctions communicatives » (ibid., p. 55). C'est en raison de cette difficulté à bien identifier tous les arguments que la procédure d'identification procède en deux étapes. Cette démarche permet de retracer des arguments qui auraient été ignorés lors de la première lecture.

La procédure à suivre ici consiste à inscrire le ou les argument(s) du message dans le tableau tout en indiquant le paragraphe où ils se trouvent. C'est à ce stade que les outils de

transformation peuvent s'avérer pratiques, en particulier pour relever la prémisse implicite d'un enthymème.

100	Analyse du message (phases 1 et 2) :
P.1	OP; ARG.
P.3	ARG.
P.1	A. Opinions en jeu: «Je ne crois pas à ce que tu racontes ». (désaccord avec M95)
	B. Positions des parties : antagoniste. (XXYYZZ = protagoniste).
	C. Arguments avancés :
P.1	« Cette information est inacceptable parce qu'elle provient d'une source plus que douteuse. »
P.3	« Cette proposition ne respecte pas le principe d'égalité, ce qui risque de creuser davantage le fossé entre les riches et les pauvres. »

Figure 5 - Exemple d'identification des arguments avancés.

D. Analyser la structure de l'argumentation.

L'argumentation avancée pour défendre un point de vue peut être simple ou complexe et, analytiquement, l'argumentation complexe peut être divisée en plusieurs argumentations simples. La structure des argumentations peut adopter quatre formes différentes : simple, multiple, composée coordonnée et composée subordonnée.

Premièrement, l'argumentation simple consiste à avancer un argument pour la défense d'un point de vue. Sous une forme graphique, nous pouvons présenter une argumentation suivante comme suit³⁰ :

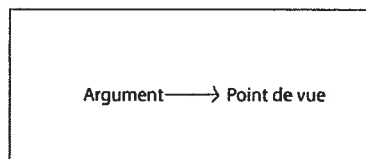


Figure 6 - Schéma de l'argumentation simple

³⁰ Cependant, il faut noter que lors des analyses nous présentons les argumentations simples de façon textuelle uniquement, car nous jugeons que la représentation schématique n'est pas nécessaire pour cette forme d'argumentation.

Par la suite, nous avons l'argumentation multiple qui comprend au moins deux argumentations simples, c'est-à-dire une gamme de défenses d'un même point de vue. L'argumentation multiple peut être présentée schématiquement de la manière suivante :

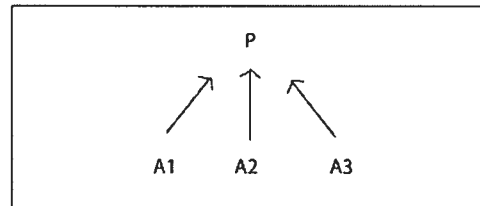


Figure 7 - Schéma de l'argumentation multiple

P correspond au point de vue, et A représente chaque argumentation simple. Cette façon de noter le discours permet de préciser chaque constituant d'une argumentation multiple. De plus, il existe certains indicateurs d'argumentation multiple, notamment : « à propos », « en outre », « entre parenthèses », « mis à part », « et je ne parle même pas du fait que », « et inutile d'ajouter que ». Il faut noter ici encore que ces indicateurs ont aussi d'autres fonctions, et qu'il faut donc en user avec réserve.

Les argumentations simples peuvent aussi se combiner en se coordonnant. Elles donnent alors lieu à une argumentation composée coordonnée. Dans cette forme d'argumentation, tous les arguments sont liés directement au point de vue. Cette forme se distingue de l'argumentation multiple en ce que les argumentations simples qui composent l'argumentation composée coordonnée sont « en principe nécessaires pour une défense concluante du point de vue » (ibid., p. 89). Les argumentations simples sont, dans ce cas, interdépendantes et ne fournissent donc que des raisons suffisantes à l'acceptation du point de vue que prises conjointement. L'analyse reste cependant délicate, car argumentation multiple et argumentation composée coordonnée sont souvent difficiles à distinguer. La méthode à suivre consiste alors à vérifier si chacun des arguments cumulés pris séparément constitue une défense concluante du point de vue. Dans ce cas, nous avons sûrement affaire à une argumentation multiple. À l'inverse, si les arguments avancés doivent être considérés globalement plutôt qu'individuellement afin de fournir une défense concluante, il s'agit probablement d'une argumentation composée coordonnée. Schématiquement, l'argumentation composée coordonnée se présente ainsi :

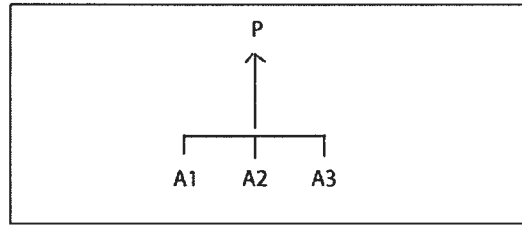


Figure 8 - Schéma de l'argumentation composée coordonnée.

L'argumentation complexe peut finalement prendre la forme d'une argumentation composée subordonnée, dans laquelle « le premier argument est directement lié au point de vue, le second argument au premier, qui fonctionne maintenant comme un point de vue subordonné, etc. » (ibid., p. 89). Cette argumentation complexe lie verticalement une série d'argumentations simples, et si chacune des argumentations de la chaîne contribue à la défense du point de vue, « seule la série dans son ensemble forme une défense concluante » (ibid., p. 94). La défense du point de vue passe par des étapes intermédiaires qui sont conditionnelles les unes aux autres. Comme l'expliquent van Eemeren et Grootendorst (1996) : « le point de vue primaire sera en fin de compte défendu de façon concluante seulement si chaque argumentation simple offre un support suffisant à celle qui la suit » (p. 96). La structure d'une argumentation composée subordonnée peut être représentée de la manière suivante :

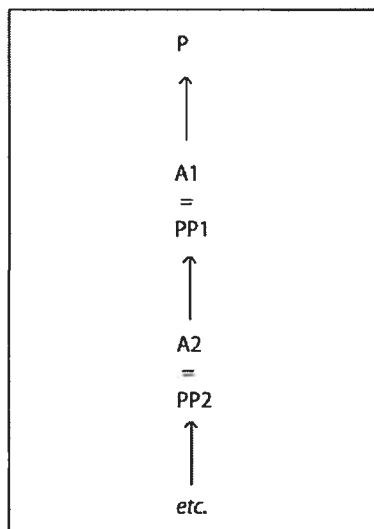


Figure 9 - Schéma de l'argumentation composée subordonnée.

Dans ce schéma, A1 est l'argument primaire du point de vue primaire P ; A2 est l'argument secondaire (ou sub-argument), et ainsi de suite. A1 fonctionne comme le premier sub-point de vue PP1 ; A2 fonctionne comme le second sub-point de vue, etc.

Au niveau de la procédure analytique, nous nous contentons à cette étape d'indiquer quelle est la structure de l'argumentation avancée au point C de la section 3.2.2 comme dans l'exemple ci-dessous. La présentation graphique de la structure des argumentations est reportée à la reconstruction de la discussion, à la section 3.2.4

100	Analyse du message (phases 1 et 2) :
P.1	OP; ARG.
P.3	ARG.
P.1	A. Opinions en jeu: «Je ne crois pas à ce que tu racontes ». (désaccord avec M95)
	B. Positions des parties : antagoniste. (XXYYZZ = protagoniste).
	C. Arguments avancés :
P.1	« Cette information est inacceptable parce qu'elle provient d'une source plus que douteuse. »
P.3	« Cette proposition ne respecte pas le principe d'égalité, ce qui risque de creuser davantage le fossé entre les riches et les pauvres. »
	D. Structure des arguments :
P.1	Argumentation simple.
P.3	Argumentation composée subordonnée.

Figure 10 - Exemple d'identification de la structure des arguments.

La structure des argumentations permet donc de définir les relations entre les arguments avancés pour défendre un point de vue, ce qui complète la présentation analytique. Ainsi, en identifiant les points de vue disputés, nous connaissons premièrement l'objet de la dispute, ce qui nous permet de restituer l'étape de la confrontation d'une discussion critique. Deuxièmement, l'attribution des rôles aux parties nous permet de savoir qui est impliqué dans la discussion, quels sont leurs points de départ et plus tard leurs conclusions,

ce qui correspond en quelque sorte à l'étape d'ouverture de la discussion. Troisièmement, en relevant les arguments avancés de même que leur structure, nous sommes à même de mieux saisir le déroulement de la discussion au cours de l'étape de l'argumentation. Finalement, en ce qui concerne l'étape de la conclusion, nous devons établir la fin d'une discussion à partir des actes de langage formulés par les interlocuteurs qui reconnaissent leur incapacité soit à défendre leur point de vue, soit à critiquer un point de vue formulé. Toutefois, afin de procéder à une analyse complète de l'argumentation, il faut considérer la dimension normative des échanges qui nous amène maintenant à traiter de la question des sophismes.

3.2.3 L'analyse des sophismes

L'étude des sophismes et arguments fallacieux forme une part importante du domaine d'analyse de l'argumentation. Pour ce travail, nous ne poursuivons pas l'objectif d'une analyse systématique et en profondeur des sophismes dans l'argumentation. Par contre, van Eemeren et Grootendorst stipulent que l'argumentation procède selon le modèle de la discussion critique et que cette discussion comporte une série de règles, la transgression de ces règles constituant une menace potentielle pour la résolution du conflit. Ils définissent ainsi les sophismes dans leur théorie : « Dans notre conception pragmatique-dialectique, le terme de « sophisme » désigne les actes de langage qui entravent de quelque manière que ce soit la résolution d'un débat au cours d'une discussion » (van Eemeren et Grootendorst, 1991, p. 174). Les sophismes sont ainsi à associer avec chacune des règles de la discussion critique. Toutefois, les auteurs rejettent l'idée que ces violations sont à assimiler automatiquement avec une conduite immorale, leur seul mal étant qu'elles font obstacle à la résolution de la dispute.

Les règles de la discussion permettent de considérer les sophismes traditionnels³¹, mais également certaines de ses variantes³². Finalement, à côté de ces sophismes, l'analyse pragma-dialectique identifie de « nouvelles » catégories d'obstacles à la résolution d'une dispute³³. Pour l'analyse, nous utilisons la figure ci-dessous qui énumère et définit les

³¹ Les sophismes traditionnels correspondent aux numéros 1 à 26 du tableau VII.

³² Ces variantes correspondent aux numéros 10a-13a-13b-26a du tableau VII.

³³ Ces « nouvelles » catégories d'obstacles correspondent aux numéros 27 à 34 du tableau VII.

divers sophismes, indique à quelle(s) étape(s) de la discussion ils peuvent survenir³⁴, quelle partie est susceptible de les commettre³⁵, et quelle règle de discussion est enfreinte³⁶.

Sophisme	Étape	Partie	Règle
1. <i>Affirmation du conséquent</i> Confusion des conditions nécessaires et suffisantes, en considérant qu'une condition nécessaire est suffisante.	3	P	8
2. <i>Ambiguïté (paralogisme d')</i> Mésuser de l'ambiguïté référentielle, syntaxique ou sémantique.	1-4	P/A	10
3. <i>Argumentum ad baculum</i> Mettre la pression sur l'opposant en le menaçant de sanction.	1	P/A	1
4. <i>Argumentum ad consequentiam</i> Utiliser un schéma argumentatif (causal) inadéquat conduisant à rejeter un point de vue descriptif en raison de ses conséquences indésirables.	3	P	7
5. <i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)</i> Mettre en doute les connaissances, l'intelligence ou la bonne foi de l'autre partie.	1	P/A	1
6. <i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle indirecte, liée aux conséquences)</i> Jeter le soupçon sur les motifs de l'autre partie.	1	P/A	1
7. <i>Argumentum ad hominem (tu quoque)</i> Relever une contradiction entre les idées de l'autre partie et ses actions passées ou présentes.	1	P/A	1
8. <i>Argumentum ad ignorantiam₁</i> Transférer la charge de la preuve dans une dispute non mixte en exigeant de l'opposant qu'il montre que le point de vue du proposant est faux.	2	P	2
9. <i>Argumentum ad ignorantiam₂</i> Radicaliser l'échec de la défense en concluant qu'un point de vue est vrai simplement parce que l'opposé n'a pas été défendu de façon concluante.	4	A	9
10. <i>Argumentum ad misericordiam</i> Mettre la pression sur l'adversaire en jouant sur ses sentiments ou sa compassion.	1	P	1
10a. <i>Argumentum ad misericordiam</i> (comme paralogisme éthique) Gagner les faveurs de l'auditoire en se présentant comme un homme ordinaire.	3	P	4
11. <i>Argumentum ad populum₁</i> (sophisme démagogique) (variante de l' <i>argumentation ad verecundiam₁</i>) Utiliser un schéma argumentative (symptomatique) inadéquat, en présentant un point de vue comme juste parce tout le monde pense qu'il est juste.	3	P	7

³⁴ Les étapes de la discussion sont 1) la confrontation ; 2) l'ouverture ; 3) l'argumentation ; et 4) la conclusion.

³⁵ Les parties impliquées dans la discussion sont le (ou la) protagoniste (P) et l'antagoniste (A).

³⁶ La liste des règles de discussion se trouve à la section 2.6 du chapitre 2.

12. <i>Argumentum ad populum</i> ₂ Défendre un point de vue en utilisant des moyens de persuasions non argumentatifs et en jouant sur les sentiments de l'auditoire.	3	P	4
13. <i>Argumentum ad verecundiam</i> ₁ Utiliser un schéma argumentatif (symptomatique) inadéquat, en présentant un point de vue comme juste parce qu'une autorité dit qu'il est juste.	3	P	7
13a. <i>Argumentum ad verecundiam</i> ₂ Esquiver la charge de la preuve en se portant personnellement garant de la justesse du point de vue	2	P	2
13b. <i>Argumentum ad verecundiam</i> ₃ Défendre un point de vue par des moyens de persuasion non argumentatifs, en exhibant ses qualités personnelles.	3	P	4
14. <i>Composition (paralogisme de)</i> Confusion des propriétés et du tout, en attribuant au tout une propriété d'une partie relative ou liée à la structure.	3	P	8
15. <i>Négation de l'antécédent</i> Confusion des conditions nécessaires et suffisantes, en considérant qu'une condition suffisante est nécessaire.	3	P	8
16. <i>Division (paralogisme de)</i> Confusion des parties et du tout, en attribuant à une partie une propriété du tout relative ou liée à la structure.	3	P	8
17. <i>Fausse analogie</i> Utiliser incorrectement le schéma argumentatif adéquat de l'analogie, alors que les conditions d'une comparaison correcte ne sont pas remplies.	3	P	7
18. <i>Ignoratio elenchi</i> (argumentation non pertinente) Avancer des arguments sans rapport avec le thème de la discussion.	3	P	4
19. <i>Plusieurs questions</i> Présenter à tort quelque chose comme une prémisse partagée en dissimulant un point de vue dans la présupposition d'une question.	3	P	6
20. <i>Petitio principii</i> (Pétition de principe, raisonnement circulaire) Présenter à tort quelque chose comme une prémisse partagée en avançant une argumentation équivalente à la prémisse.	3	P	6
21. <i>Post hoc ergo propter hoc</i> Utiliser incorrectement un schéma argumentatif causal inadéquat, en déduisant une relation de cause à effet de la simple observation que deux événements ont lieu l'un après l'autre.	3	P	7
22. <i>Secundum quid</i> (généralisation hâtive) Utiliser incorrectement le schéma argumentatif de la concomitance, en procédant à des généralisations fondées sur des observations non représentatives ou insuffisantes.	3	P	7
23. <i>Transférer la charge de la preuve</i> ₁ (<i>argumentum ad ignorantiam</i>) Dans une dispute non mixte, exiger que l'opposant montre que le point de vue du proposant est faux.	2	P	2
24. <i>Transférer la charge de la preuve</i> ₂ Dans une dispute mixte, exiger que seule l'autre partie défende son point de vue en vertu du principe de présomption ou du principe d'égalité.	2	P	2

25. <i>Terrain glissant</i> Utiliser incorrectement un schéma argumentatif causal adéquat (argument par les conséquences), en suggérant à tort qu'en adoptant la ligne d'action proposée, tout ira de mal en pis.	3	P	7
26. <i>Épouvantail</i> Attribuer un point de vue fictif à l'autre partie ou déformer son point de vue.	1-4	P/A	3
26a. <i>Épouvantail₂</i> Radicaliser une prémisse implicite.	3	A	5
27. <i>Déclarer un point de vue sacro-saint</i>	1	P	1
28. <i>Esquiver la charge de la preuve</i> Rendre un point de vue imperméable à la critique.	2	P	2
29. <i>Rejeter une prémisse sous-entendue</i>	3	P	5
30. <i>Rejeter un point de départ commun</i>	3	A	6
31. <i>Présenter à tort une proposition comme un point de départ commun</i>	3	P	6
32. <i>Esquiver la charge de la preuve₂</i> Présenter à tort une prémisse comme évidente	3	P	6
33. <i>Radicaliser une défense réussie</i>	4	P	9
34. <i>Obscurité structurelle, implicite, étrangeté, vague</i>	1-4	P/A	10

Tableau VII - Tableau des sophismes selon la théorie pragma-dialectique (Repris et adapté in van Eemeren et Grootendorst, 1996, pp. 233-237).

Dans le cadre de notre analyse des sophismes dans les discussions politiques en réseau, nous nous contentons de relever ce que nous jugeons un bris de l'une des dix règles de la discussion définie par la théorie pragma-dialectique. Nous indiquons ainsi quel sophisme a été commis, de même que le numéro de la règle qui a été brisée par l'interlocuteur.

100	Analyse du message (phases 1, 2 et 3) :
P.1	OP; ARG.
P.3	ARG.
P.1	1. Opinions en jeu: «Je ne crois pas à ce que tu racontes ». (désaccord avec M95)
	2. Positions des parties : antagoniste. (XXYYZZ = protagoniste).
	3. Arguments avancés :
P.1	« Cette information est inacceptable parce qu'elle provient d'une source plus que douteuse. »
P.3	« Cette proposition ne respecte pas le principe d'égalité, ce qui risque de creuser davantage le fossé entre les riches et les pauvres. »

	4. Structure des arguments :
P.1	Argumentation simple.
P.3	Argumentation composée subordonnée.
	Sophismes :
P.2	<i>paralogisme d'ambiguïté</i> (10).

Figure 11 - Exemple d'identification des sophismes.

3.2.4 La reconstruction des discussions

Une fois que les trois phases précédentes de l'analyse sont complétées, nous pouvons procéder à la reconstruction de la discussion argumentative. Cette reconstruction se présente sous la forme d'un compte-rendu des échanges intégrant l'ensemble des opérations analytiques et l'analyse des sophismes. Cette reconstruction vise à rendre la dimension dynamique des argumentations, c'est-à-dire de situer les arguments avancés dans le cadre d'une interaction entière et complexe. La reconstruction constitue la partie de notre analyse qui sera présentée au chapitre 4 de ce mémoire, tandis que les phases précédentes se retrouvent en annexe.

La reconstruction se présente comme un texte qui relate et cite les éléments pertinents d'une discussion critique et ignore tout ce qui n'entre pas dans la résolution d'une différence d'opinion. C'est ainsi que les transformations du discours occupent une place prépondérante dans cette partie du travail³⁷, notamment en excluant tout ce qui est superflu à la dispute. Une partie considérable de cette reconstruction se présente sous une forme graphique afin de rendre compte d'une manière plus précise de la discussion qui survient entre les interlocuteurs, quelles sont les interactions entre chacun des messages (réponse à une question, appui, désaccord, etc.) en plus de schémas représentant la structure des argumentations avancées par les participants. Nous divisons chaque fil de discussion selon les différentes discussions critiques qui peuvent y survenir, et nous terminons ensuite chaque analyse par une énumération des sophismes et par une brève conclusion résumant quelques observations générales.

³⁷ Voir la section 3.1 dans ce chapitre.

Avant de procéder à la section suivante à la présentation du corpus choisi pour cette étude, nous résumons les différentes phases notre analyse de l'argumentation dans le tableau ci-dessous :

Ordre	Phases	Opérations	Unité d'analyse	Transformations	Lieu
1.	Repérage	Identifier les arguments et les opinions	Paragraphe	Aucune	Tableaux dans les Annexes B à E
2.	Présentation analytique	Déterminer les points controversés. Reconnaître les positions adoptées par les parties. Identifier les arguments explicites et implicites. Analyser la structure de l'argumentation.	Message	Expliciter prémisses ou arguments (ajout) Indicateurs (ajout) Clarifier énoncés (ajout, suppression, permutation, substitution)	Tableaux dans les Annexes B à E
3.	sophismes	Identifier les sophismes	Message	Aucune	Tableaux dans les Annexes B à E
4.	Reconstruction	Rendre compte du déroulement des discussions. Représentations graphiques.	Discussion	Conserver uniquement les éléments centraux de la discussion (suppression) Établir ordre dans déroulement discussion (permutation)	Chapitre 4

Tableau VIII - Méthode de reconstruction de l'argumentation pour les discussions en réseau.

3.3 Choix du corpus

La sélection d'une communauté politique en réseau comme sujet de cette étude se base à la fois sur des critères de sélection préétablis et sur les résultats d'une recherche à l'aide de portails Internet. Les critères de sélection sont cohérents avec notre objectif d'étudier les argumentations politiques se déroulant dans l'environnement des forums de discussions électroniques, ainsi qu'avec les principes de l'approche théorique choisie. Premièrement, les échanges doivent donner lieu à des disputes fondées sur une différence d'opinion. Deuxièmement, ces disputes doivent mener à des dialogues ou à des débats étalés sur plusieurs messages afin de vérifier si ces discussions se concluent par une résolution du

conflit. Troisièmement, les échanges doivent porter sur des thématiques politiques, et quatrièmement, les sujets abordés doivent être majoritairement québécois.

La recherche d'une communauté politique en réseau sur Internet a été réalisée le lundi 17 janvier 2005. Nous avons utilisé les mots-clés « forums politiques Québec » dans les sites de recherche « La toile du Québec »³⁸ et *Google Canada*³⁹ ; le site « Politiquébec »⁴⁰ est apparu parmi les premiers résultats, et ce pour les deux sites de recherche. Évidemment, il existe d'autres communautés politiques en réseau respectant nos critères de sélection, et le choix de la communauté « Politiquébec » ne signifie pas que d'autres sujets pertinents auraient pu faire l'objet de cette étude.

Nous avons choisi de procéder à nos analyses à partir de « fils de discussion », c'est-à-dire une suite de messages publiés qui se lient les uns aux autres, sans nécessairement porter sur un même sujet⁴¹. Bensaude (1998) propose une catégorisation des échanges se déroulant au sein des *newsgroups*⁴² : les réponses à un message surviennent à la suite d'une demande d'information, et nous avons affaire à une « discussion » dans le cas où il y a entre 5 et 10 réponses. Bensaude (1998) énonce que l'on qualifie un échange de « débat » dans le cas où le premier message exprime une opinion en vue de susciter un débat et qu'il provoque dix réponses ou plus. Contrairement à ce chercheur, nous jugeons que le nombre de messages dans un fil importe peu comparativement avec le contenu de ces messages. En cohérence avec la théorie pragma-dialectique, nous considérons qu'une « discussion » résulte de la manifestation d'un désaccord d'opinion et d'une volonté de régler cette différence au moyen de l'argumentation.

Pour les besoins de notre étude, nous avons choisi quatre fils de discussion dans les forums de la communauté « Politiquébec ». Cette sélection résulte d'une volonté de présenter des dynamiques différentes pouvant survenir au sein d'une communauté politique en réseau.

³⁸ URL : <http://www.toile.com/>

³⁹ URL : <http://www.google.ca/>

⁴⁰ URL : <http://www.politiquebec.com/forum/>

⁴¹ Des études ont démontré que dans un même fil de discussion, on retrouve parfois plusieurs sujets différents. Voir entre autres Campos (1998, 2002).

⁴² L'Office québécois de la langue française (2005) traduit le terme *newsgroup* par « forum », « forum de discussion » ou « groupe de discussion ».

Sujet	Premier message	Forum	Justification du choix
Les paroles qui tuent...	16 janvier 2005	Sociologie, religion, philosophie	Discussions soldées par l'échec et forte présence de sophismes.
La question est réglée...	10 février 2005	Politique Québec-Canada	Discussion sur le thème récurrent de la souveraineté du Québec et sur le droit d'expression.
Démocratie totale : totalitarisme libéral!	17 février 2005	Sociologie, religion, philosophie	Enchaînement successif de plusieurs discussions.
Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ?	23 février 2005	Grève étudiante	Situation dialectique confrontant le pour et le contre d'une proposition.

Tableau IX - Liste des discussions sélectionnées pour l'analyse.

3.4 Mise en tableau des données

Les échanges qui surviennent au sein des forums de discussions électroniques se présentent sous la forme d'une série de messages comportant des éléments de texte, parfois accompagnés d'images ou d'animations graphiques. Dans le cas des forums de discussions utilisés par la communauté politique en réseau « Politiquébec », les messages publiés se présentent sous une forme linéaire verticale et dans un ordre chronologique croissant⁴³.

Premièrement, dans le but de faciliter l'identification du contenu des messages analysés, nous allons copier les messages sélectionnés dans des tableaux tels que présentés ci-dessous :

00 (1)	
Auteur :	(2)
Sujet et date :	(3)
Ligne :	Contenu du message :
(4)	(5)
Signature :	(6)

Figure 12 - Modèle de tableau pour le contenu des messages.

(1) : numéro du message (selon l'ordre chronologique de la publication des messages).

⁴³ Une présentation plus détaillée des éléments humains et techniques de la communauté en réseau fera l'objet de la première section du chapitre 4.

- (2) : nom de l'auteur.
 (3) : titre du sujet et date de publication du message.
 (4) : numéros de paragraphes.
 (5) : contenu intégral du message.
 (6) : signature de l'auteur, s'il y a lieu (le plus souvent, une citation et/ou une image).

Nous disposons à la suite de chaque message un tableau pour l'analyse permettant d'en compléter les trois premières phases :

00	Analyse du message :
	A. Opinions en jeu: B. Positions des parties : C. Arguments avancés : D. Structure des arguments :
	Sophismes :

Figure 13 – Modèle de tableau pour l'analyse des messages.

Les messages originaux tout comme ces tableaux d'analyse accompagnateurs sont conservés dans les annexes B à E du mémoire. La reconstruction des discussions correspond à la phase ultime de l'analyse et occupe ainsi la place centrale du prochain chapitre.

Chapitre 4 – Analyse des données

Dans ce chapitre, nous présentons la reconstruction des discussions argumentatives, ce qui correspond à la quatrième phase de notre analyse des discours⁴⁴. La discussion de ces résultats fait l'objet du chapitre suivant. Avant de procéder à l'analyse proprement dite, nous fournissons quelques explications sur le fonctionnement de la communauté politique en réseau « Politiquébec », objet de notre étude.

4.1 La communauté politique en réseau « Politiquébec »

Les participants de cette communauté en réseau se réunissent dans la section « agora » du site Web de « Politiquébec »⁴⁵, un organisme non partisan et sans but lucratif dont l'une des missions est de « Fournir un espace de discussion constructif pour les sujets touchant à la politique québécoise »⁴⁶. La communauté politique en réseau combine un système de forums de discussion et des participants qui échangent entre eux à l'aide de cette technologie.

A. La structure des forums de discussion.

Les discussions se déroulent sur un système de forums *php Bulletin Board*⁴⁷. Sur la page d'accueil du forum de « Politiquébec », on retrouve un index vers les différentes sections rassemblant les sujets discutés par les participants de la communauté : « Discussion politique, Discussion générale, Forums spéciaux, Information et Site Politiquébec »⁴⁸. Sous chacune de ces sections, nous retrouvons une diversité de thématiques, telles que la politique canadienne et québécoise, la politique internationale ou encore un forum spécial sur la grève étudiante. Sur cette page, on indique le nombre de sujets et de messages rattachés à chacune des thématiques de même que les derniers messages publiés pour chaque sujet. La figure 14 nous donne un aperçu visuel de cette page d'accueil.

⁴⁴ Les trois premières phases de l'analyse pour chacun des fils de discussion se trouvent dans les annexes B à E.

⁴⁵ URL: <http://www.politiquebec.com/>

⁴⁶ URL: <http://www.politiquebec.com/organisme/index.php?rs=1024>.

⁴⁷ Au sujet du forum php BB, voir les sites <http://www.phpbb-fr.com/> et <http://www.phpbb.com/>.

⁴⁸ URL : <http://www.politiquebec.com/forum/>

Lorsque l'on clique sur l'une des thématiques, on accède à une autre page affichant l'ensemble des sujets qui y sont regroupés. La présentation des sujets se fait dans un ordre chronologique inversé, les derniers messages publiés plaçant un sujet au sommet de la liste. Pour chaque sujet, on nous indique le nombre de réponses, l'initiateur du sujet, le nombre de fois que les messages ont été vus, et le dernier message à avoir été publié. La figure 15 nous donne un aperçu visuel d'une liste de sujets.

The screenshot shows the homepage of the forum www.politiquebec.com. The page features a navigation menu with links for FAQ, Recherche, Liste des Membres, Groupes d'utilisateurs, S'enregistrer, Profil, and Se connecter pour vérifier ses messages privés. The current date and time are displayed as Lun Jun 27, 2005 3:51 pm. The main content area is a table listing various forums under two main categories: 'Discussion politique' and 'Discussion générale'.

Forum	Sujets	Messages	Derniers Messages
Discussion politique			
Politique Québec-Canada Débats de fonds sur la politique québécoise et canadienne. Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	5454	139602	Lun Jun 27, 2005 3:49 pm Jef Planet →
Politique internationale Débats de fonds sur la politique internationale. Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	2580	32593	Lun Jun 27, 2005 3:49 pm Omega →
La francophonie Politique, social, culturel.... Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	26	307	Lun Jun 27, 2005 12:55 pm saulois →
Éditorial national Lieu pour discuter d'articles et de nouvelles, citez vos sources. Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	530	5526	Jeu Jun 16, 2005 10:25 am Delenda Carthago →
Éditorial international Lieu pour discuter d'articles portant sur la politique internationale, citez vos sources. Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	66	483	Dim Jun 26, 2005 9:23 pm villistecarrée →
Sondages Sondages d'opinions politiques. Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	272	6257	Ven Jun 24, 2005 11:46 pm Sebb →
Politique Municipale Politique Municipale en général, peu importe la ville Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	50	756	Mer Jun 22, 2005 2:06 am VincentG →
Politiquement incorrect Pour parler de politique avec le style «politiquement incorrect». Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	500	11635	Lun Jun 27, 2005 2:59 pm TheEggman →
Discussion générale			
L'apolitique Pour discuter de tout et de rien. Modérateurs Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot	938	11950	Lun Jun 27, 2005 1:05 pm Barbatruk →

Figure 14 - La page d'accueil du forum et la liste des forums.

En sélectionnant un sujet, on accède à la liste des messages qui composent ce sujet. La présentation des messages se fait de manière chronologique, chaque nouveau message publié se situant au bas de la liste. Afin de répondre à un message particulier ou encore à un passage précis d'un message, il est possible de citer en partie ou en totalité un autre message déjà publié (voir figure 17). Il est également possible de citer une source extérieure à la communauté, comme par exemple un article de quotidien. La figure 16 nous donne un aperçu visuel de la présentation des messages dans une discussion.

www.politiquebec.com :: Voir le Forum - Politique internationale - Microsoft Internet Explorer provided by Sympatico

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens »

www.politiquebec.com
Le forum de politiquebec

FAQ Rechercher Liste des Membres Groupes d'utilisateurs S'enregistrer
Profil Se connecter pour vérifier ses messages privés Connexion

Politiquébec

Modérateurs: Polyscopique, BillBoquet, skidooman, dudu, Elliot

Utilisateurs parcourant actuellement ce forum: Aucun

www.politiquebec.com Index du Forum -> Politique internationale

Marquez tous les sujets comme lus

Aller à la page 1, 2, 3 ... 50, 51, 52 Suivante

Sujets	Réponses	Auteur	Vus	Derniers Messages
1 Annonce: Charte Politiquébec	0	Omega	128	Mer Jan 12, 2005 10:48 pm Omega ↗
1 Annonce: Rebienvener!	3	Omega	232	Ven Aoû 27, 2004 6:25 pm Fluor ↗
2 Les États-Unis «en train de perdre en Irak»	14	Barbatruk	219	Lun Juin 27, 2005 2:57 pm meli ↗
2 palestiniens terrorist like always	28	freedom	285	Lun Juin 27, 2005 11:37 am meli ↗
2 Des indépendantistes basques récidivent..	1	Justice	39	Lun Juin 27, 2005 5:53 am Barbatruk ↗
2 Les socialistes reviennent en Bulgarie	4	Justice	69	Lun Juin 27, 2005 5:51 am Barbatruk ↗
2 Comment les américains vont se faire bouffer par les chinois	8	Saperlipopette	139	Lun Juin 27, 2005 1:11 am newaxd ↗
2 L'ultra-conservateur Ahmadinejad a remporté en iran	12	mexicael	155	Lun Juin 27, 2005 12:57 am newaxd ↗
2 Le GSPC algérien menacerait la France dans le cadre du "	0	Saperlipopette	16	Dim Juin 26, 2005 6:45 pm Saperlipopette ↗
2 Reportage inédit sur "Nagasaki après la bombe atomique&	0	mexicael	29	Dim Juin 26, 2005 11:50 am mexicael ↗
2 bush record on job growth [Aller à la page: 1, 2, 3]	83	freedom	938	Jeu Juin 23, 2005 6:11 pm Carnot ↗
2 Mais il est où	29	Saperlipopette	441	Jeu Juin 23, 2005 12:46 pm Barbatruk ↗
2 record historique à 59,23 dollars le baril	14	mexicael	179	Jeu Juin 23, 2005 12:19 pm Saperlipopette ↗

Internet

Figure 15 - La liste des sujets dans un forum.

B. Les participants à la discussion.

L'accès aux discussions de la communauté « Politiquébec » est rendu possible à tous via le réseau Internet. Par contre, la participation aux échanges nécessite une inscription. Cette inscription est gratuite et quiconque a lu et accepté les règles et principes exposés dans la Charte « Politiquébec »⁴⁹ peut devenir membre de la communauté. Chaque participant(e) se choisit un pseudonyme (très rares sont ceux qui utilisent leur vrai nom) et il ou elle peut se construire une identité plus ou moins détaillée : un profil comprenant diverses informations personnelles, une image et/ou une signature accompagnant chaque message publié (voir la figure 17). Si ces éléments constituant l'identité du (de la) participant(e) sont optionnels, certains éléments participent structurellement à son identification. Par exemple, le nombre de messages publiés et la date d'inscription d'un participant sont indiqués dans

⁴⁹ Cette Charte est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.politiquebec.com/publications/CHARTEPOLITIQUEBEC.pdf>

chaque message, ce qui contribue à afficher la « production » ou « l'ancienneté » de ce participant dans les forums. Le nombre de messages publiés permet ainsi d'attribuer un statut à chaque participant : par exemple, un participant débute avec le statut de « Citoyen » et peut devenir tour à tour « Conseiller », « Maire », « Député », « Ministre » ou autre au fur et à mesure qu'augmente le nombre de messages publiés.

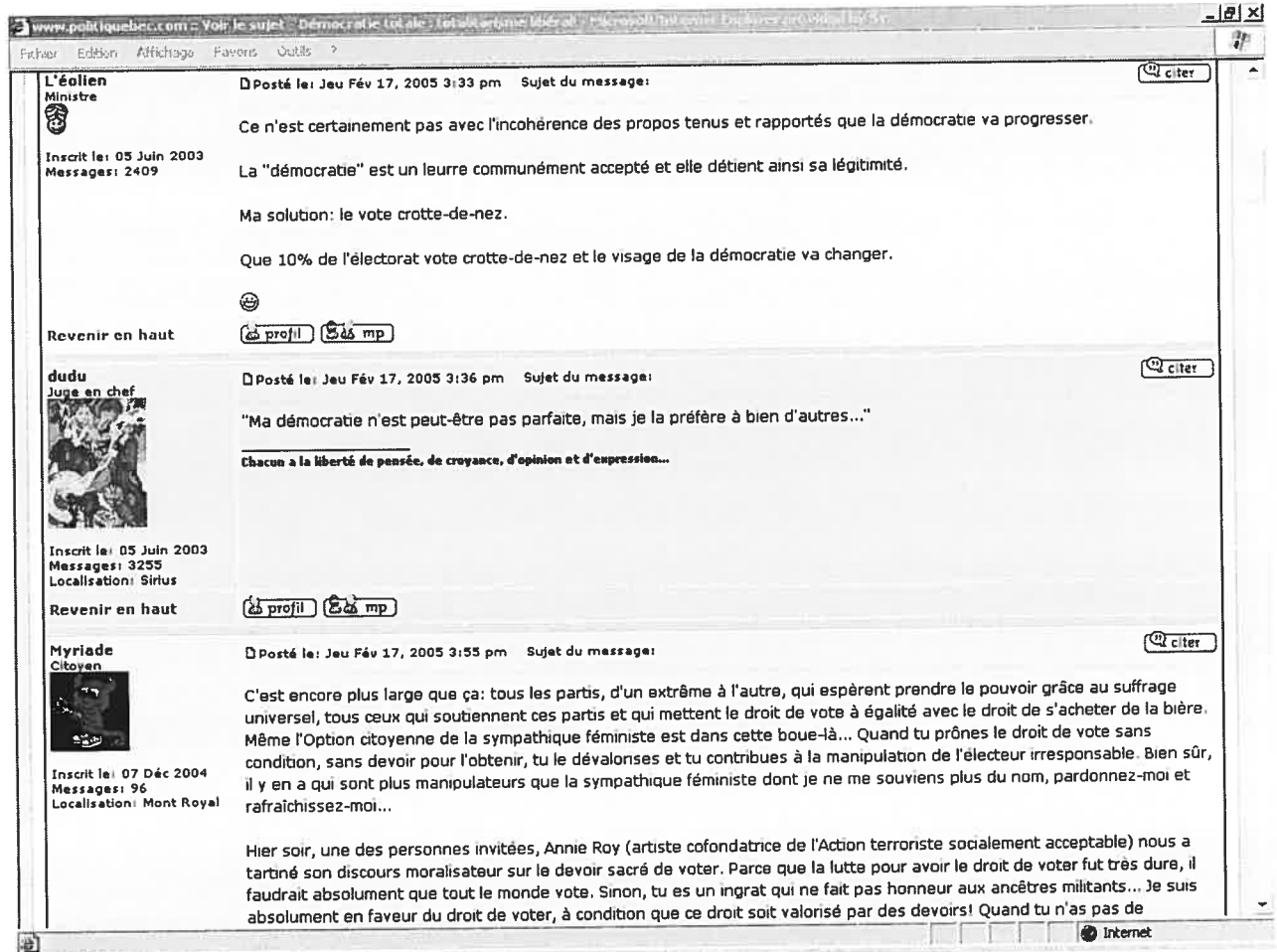


Figure 16 - La présentation des messages dans un sujet.

Au niveau de la dynamique des échanges, notons que les forums « Politiquébec » sont modérés, c'est-à-dire que certains participants de la communauté assurent un contrôle sur les contenus publiés. Leur tâche consiste notamment à contrôler la création des nouveaux sujets et surtout à s'assurer du bon respect de la Charte « Politiquébec ». Chaque participant à la communauté doit également s'engager à respecter le contenu de cette Charte sous peine de réprimandes, qui peuvent aller jusqu'à une expulsion définitive de la communauté.

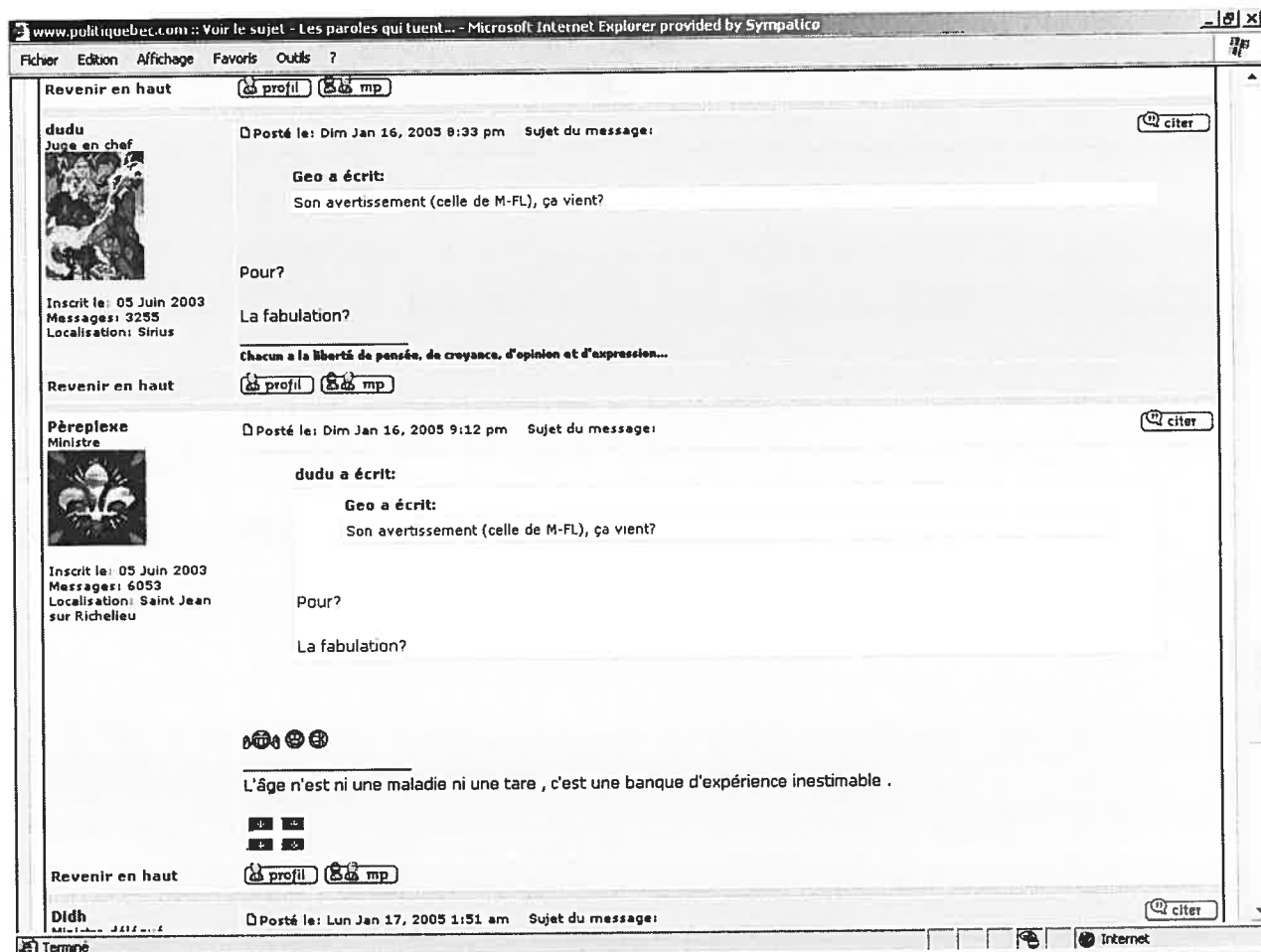


Figure 17 - Les éléments d'un message.

Plusieurs discussions se déroulent simultanément dans les différents forums de la communauté en réseau. Elles sont régulièrement alimentées par l'actualité politique québécoise, canadienne et internationale. Les discussions ne semblent pas respecter une dynamique constante : certains sujets ne récoltent aucune réaction alors que d'autres discussions comprennent plus d'une centaine de messages. Certains échanges sont de courte durée, mais ils peuvent également s'étendre sur plusieurs jours. Ils peuvent tout aussi bien attirer une minorité qu'un nombre considérable de participants.

Nous présentons dans la suite de ce chapitre la quatrième phase de l'analyse de l'argumentation pour les quatre extraits choisis, ce qui correspond à la reconstruction des discussions argumentatives. Auparavant, nous avons procédé à la réalisation des trois premières phases de l'analyse, qui correspondent respectivement à l'identification des opinions et des arguments, la présentation analytique et l'identification des sophismes. Ces étapes préliminaires sont toutes disponibles en annexe.

4.2 Sujet « les paroles qui tuent... »

Cette suite de messages illustre le cas d'une conversation rapidement soldée par l'échec, ce que nous pourrions qualifier à la suite de Habermas de « communication systématiquement déformée ». Le fil débute avec un message dont l'objectif est d'associer les actions guerrières d'envergure avec les discours enflammés prononcés par des leaders politiques, permettant ainsi de conclure que « les paroles tuent ». Plusieurs interlocuteurs dénigrent par la suite cette réflexion, bien souvent par le biais d'insultes. Nous relevons deux embryons de discussions dans ce fil de messages : la première porte sur un élément périphérique du premier message, soit le statut à attribuer à un ancien ministre canadien assassiné; la seconde concerne le choix des exemples présentés au message 01.

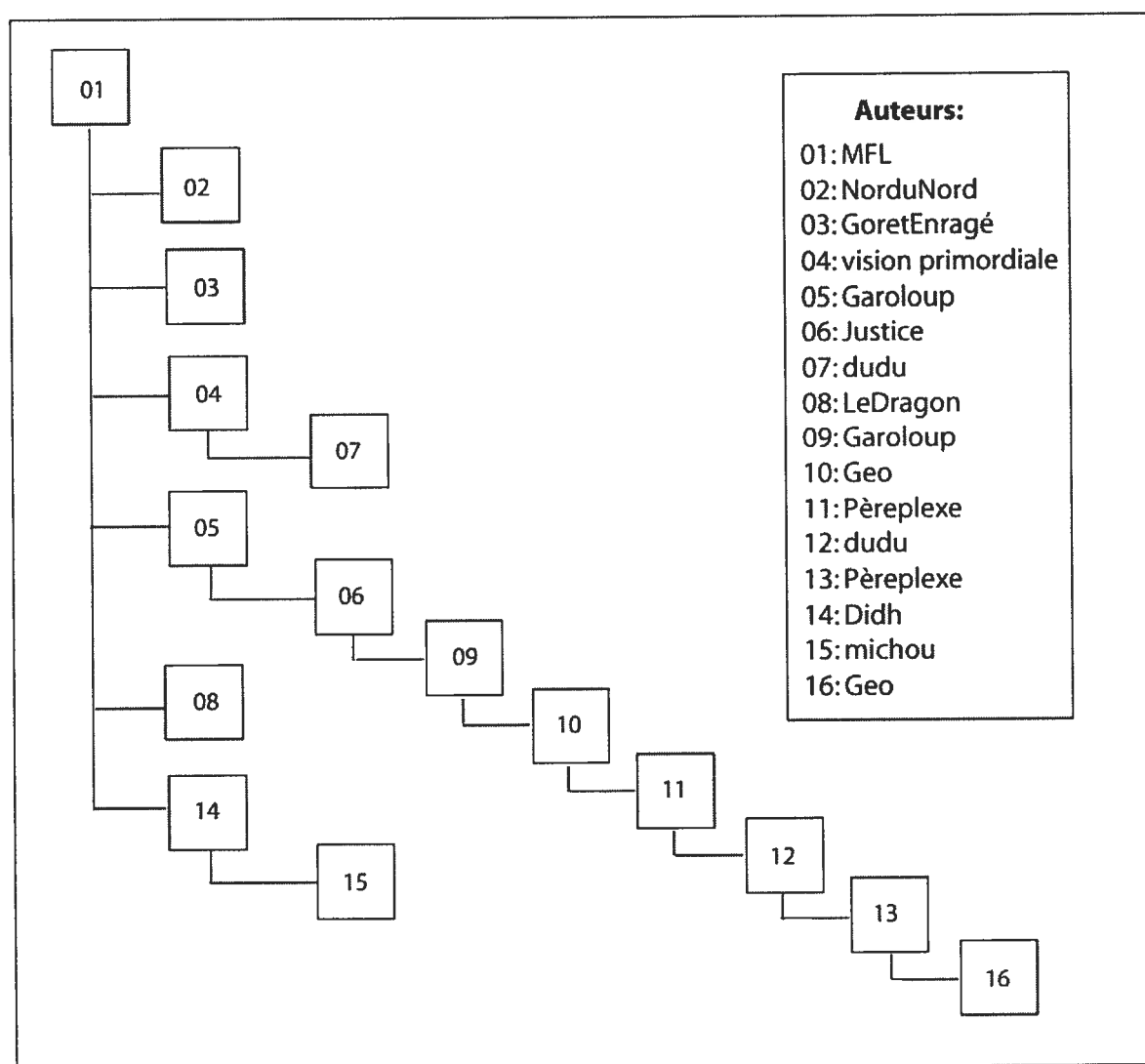


Figure 18 - Présentation des messages dans le sujet « les paroles qui tuent... ».

A. Déroulement de la 1^{ère} discussion.

Au message 01, l'auteur MFL⁵⁰ affirme que les conflits guerriers ont souvent pour origine des leaders qui stimulent la violence physique au moyen de la violence verbale, qui « mettent le feu aux poudres » pourrions-nous ajouter. Ainsi, MFL exprime cette idée au début de son message : « Si nous regardons l'Histoire, bien des conflits, des guerres ont commencé par des discours, des paroles... C'est certain que les PAROLES ne sont pas les seules en cause, mais elles en sont souvent le DÉPART... » (P.1). Elle énonce par la suite une série d'exemple de personnalités historiques et contemporaines qui, selon elle, sont responsables d'avoir suscité des actes de violence : « Milosevick, Hitler, Mao-Tsé Tong, Arafat, Sadam Hussein, et combien d'autres??? » (P.2). Elle établit ensuite un lien avec la situation au Québec et associe le Front de libération du Québec (FLQ) dans cette catégorie des agitateurs à la violence en rappelant l'assassinat du ministre Pierre Laporte en 1970⁵¹ : « Dès que les québécois ont vu ce que ça donnait: le meurtre de MONSIEUR Pierre Laporte, ils ont cessé de sympathiser avec le F.L.Q. » (P.3). C'est précisément sur cet énoncé que survient le désaccord d'opinion donnant lieu à la première discussion. En effet, le participant Garoloup va répliquer à MFL dans le message 05, d'abord par des propos méprisants et ensuite en exprimant son désaccord sur le titre que MFL accorde au ministre assassiné : « Mesieu Pierre Laporte, faut pas trop savoir de qui il s'agit pour pour lui affubler ce titre! » (P.3).

Nous pouvons supposer que le désaccord ne porte pas sur la qualification de Pierre Laporte au niveau du genre (masculin ou féminin), mais probablement au niveau du titre à lui accorder, ce qui correspond au respect que l'on doit avoir pour cet ancien ministre. En effet, il est peu probable que Garoloup dénie que M. Laporte soit un « monsieur », compris au niveau du sexe. Par contre, il s'objecte à ce que MFL lui attribue le titre de « Monsieur » en tant que marque de respect. Le terme « monsieur » s'apparente ici davantage au titre « d'honorable » que l'on attribue habituellement à un ministre. L'orthographe employée par les deux interlocuteurs peut nous aider à poser cette distinction : alors que MFL l'inscrit en

⁵⁰ L'interlocutrice MFL utilise un vrai nom en guise de pseudonyme. Par souci de conserver une certaine part d'anonymat, nous avons remplacé son nom par les initiales MFL dans ce chapitre et dans les annexes.

⁵¹ Pierre Laporte (1921-1970), homme politique et ministre du Travail et de l'Immigration du Québec sous Robert Bourassa. Il est enlevé le 10 octobre 1970 par une cellule du Front de Libération du Québec, un mouvement révolutionnaire promouvant la création d'un Québec indépendant et socialiste. Il est assassiné le 17 octobre 1970.

lettres majuscules, soulignant ainsi une insistance, Garoloup l'écrit avec une orthographe incorrecte, potentiellement pour témoigner de son mépris à l'égard de M. Laporte. En ce qui concerne l'identification des opinions en jeu dans cette dispute, nous jugeons qu'il faut aller au-delà du seul désaccord sur le titre de « Monsieur » à accorder à M. Laporte pour comprendre et établir le désaccord. Nous dirons alors, en poursuivant un objectif de clarté, que la dispute porte sur le point que M. Laporte mérite ou non le respect, instrumentalisé dans l'attribution ou non du titre de « Monsieur ».

Opinions en jeu dans la 1^{ère} discussion :

L'ancien ministre Pierre Laporte mérite notre respect.	↔	L'ancien ministre Pierre Laporte ne mérite pas notre respect.
--	---	---

Cette dispute se caractérise comme étant à la fois simple (car elle implique une seule proposition) et multiple (parce que deux positions différentes s'opposent sur ce point de vue). Ce désaccord correspond à l'étape de la confrontation de la discussion. Au niveau de l'étape d'ouverture, durant laquelle les interlocuteurs s'identifient comme parties de la discussion et décident de résoudre leur différence d'opinion, le cas présent témoigne d'une absence de coopération entre les participants. Les parties impliquées dans la discussion se manifestent davantage par un niveau considérable d'hostilité que par un engagement à résoudre leur dispute. Ainsi, Justice (M06) s'insère dans la discussion en rétorquant à Garoloup qu'il n'est « vraiment pas sain d'esprit » (P.2). Plus loin, Geo (M10) intervient dans la discussion en disant de Justice qu'il est « un baveux » (P.1). Nous pouvons ainsi juger que MFL occupe la position de protagoniste parce qu'elle avance le point de vue contesté, et Garoloup occupe le rôle d'antagoniste car il est celui qui conteste cette opinion. Justice se positionne contre Garoloup alors que Geo prend sa défense. Ainsi, le premier s'ajoute comme protagoniste et le second comme antagoniste.

Positions des parties dans la 1^{ère} discussion :

Protagonistes	Antagonistes
MFL Justice	Garoloup Geo

Au niveau de l'étape d'argumentation, nous observons que MFL n'avance pas d'argument au message 01 pour soutenir son « opinion » au sujet de l'ex-ministre québécois, pas plus d'ailleurs que Garoloup (M05) qui réagit à ses propos sans toutefois fournir de raisons pour justifier son opposition. Ce dernier allègue seulement que respecter M. Laporte témoigne d'un manque de connaissances sur l'homme politique. Justice développe une argumentation composée subordonnée au message 06 pour rétorquer à Garoloup que M. Laporte est digne de respect. Justice argue que le meurtre pour défendre une cause politique est moralement inacceptable dans une démocratie. Il dissocie également l'individu de la fonction et des circonstances pour affirmer que l'assassinat de M. Laporte est avant tout le meurtre d'une personne.

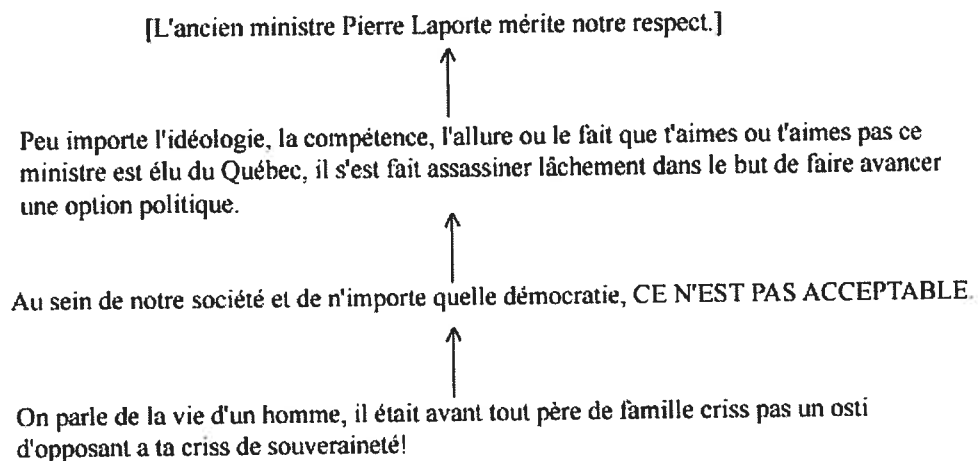


Figure 19 - Structure de l'argumentation de Justice (M06).

Garoloup va répondre à Justice au message 09 et lui dire qu'il refuse de tenir compte de son avis : « Justice je n'aie que faire de ton opinion sur ma personne. Je ne m'attarderai pas à la tienne trop imbu de sa connaissance à mon goût » (P.1). Il esquive la charge de la preuve dans la discussion en refusant de répondre aux objections de Justice sous le prétexte que ce dernier est trop suffisant. Garoloup vient ainsi mettre un terme à la discussion de manière abrupte et irrespectueuse, ce qui empêche toute résolution de la dispute. Au niveau de l'objet de la dispute, il réitère son point de vue tout en refusant de l'argumenter davantage en se contentant d'accuser M. Laporte d'être un « mafiosi » : « Laporte était un mafiosi et il est mort comme un mafiosi, point à la ligne » (P.2). Cette assertion est avancée comme une affirmation et non pas comme un argument, l'ajout du « point à la ligne » indiquant à considérer qu'il s'agit d'une fait non discutable pour Garoloup, et donc que celui-ci se porte

personnellement garant de la justesse de son assertion. Considéré comme un argument, nous pouvons mettre en doute la validité des prémisses permettant à Garoloup d'affirmer que M. Laporte était un « mafiosi » :

P1 : Pierre Laporte est décédé d'une mort violente.

P2 : [Tous les mafiosi meurent de mort violente].

C : Donc, Pierre Laporte était un mafioso.

Nous pouvons juger que la seconde prémisse de l'argument n'est pas valide soit en affirmant que tous les mafiosi ne meurent pas de mort violente, soit que mourir d'une mort violente n'est pas une condition suffisante pour conclure au statut de mafiosi⁵², soit finalement qu'il ne s'agisse pas d'une prémisse acceptable, mais plutôt d'une accusation infondée. Néanmoins, Garoloup parvient à imposer la fin de l'étape argumentative de la discussion, voire de la discussion dans son ensemble, cela en refusant d'accepter les propos de Justice et en concluant par lui-même à la prédominance de son opinion. Au message suivant, Geo (M10) prend la défense de Garoloup en déclarant que Justice est un « baveux » et un « provocateur » alors que MFL est une « extrémiste » qui est « capable du pire, et c'est dans le pire qu'elle est [la] meilleure » (P.3)⁵³. En émettant des reproches à Justice et MFL, il semble ainsi excuser l'agressivité verbalisée par Garoloup et lui donne raison de rompre la discussion.

Au niveau de la conclusion, nous observons que Garoloup semble s'être attribué lui-même la « victoire » en refusant d'accepter les critiques que l'on pourrait lui faire. Les nombreuses interventions hostiles au message 01 de MFL de même que l'appui de Geo (M10) à Garoloup semblent aller dans ce sens. Or, il ne survient jamais de résolution de la différence d'opinion, et la dispute se trouve au contraire soldée par l'échec. Nous remarquons que l'assertion de Garoloup au message 09 - « Laporte était un mafiosi et il est mort comme un mafiosi, point à la ligne » (P.2) – succède dans sa tentative de clore la discussion avec Justice et MFL. Du moins, nous constatons que ces deux interlocuteurs n'interviennent plus au cours de ce fil de discussion.

⁵² Par exemple, des civils innocents peuvent mourir de mort violente au cours d'un conflit, sans pour autant que cela fasse de ces victimes des mafiosi.

⁵³ Geo commet ici ce qui ressemble à un chiasme, c'est-à-dire « deux termes répétés et disposés symétriquement en formation inverse » (Breton, 1997, p.145-146). Pour correspondre plus exactement à la figure du chiasme, l'assertion devrait se présenter ainsi : « Elle est capable du meilleur comme du pire, mais c'est dans le pire qu'elle est la meilleure ».

Parallèlement à cette discussion sur le statut à accorder à l'ex-ministre libéral Pierre Laporte survient une autre discussion en réaction au message de MFL (M01). Le désaccord d'opinion est exprimé par LeDragon au message 08, marquant le début d'une seconde discussion.

B. Déroulement de la 2^{ème} discussion.

Nous avons déjà mentionné qu'au message 01, MFL identifie certains leaders politiques qu'elle accuse d'avoir provoqué des actions violentes à la suite de discours enflammés et incitatifs. Elle insère dans cette catégorie Slobodan Milosevic, ancien président yougoslave accusé de génocide; Adolf Hitler, dictateur allemand responsable du génocide des Juifs et de la Seconde Guerre mondiale; Mao Tsé-Toung, fondateur de la République populaire de Chine et de la Révolution culturelle qui provoqua massacres et famines; Yasser Arafat, ancien leader palestinien accusé d'être responsable de nombreux attentats terroristes; et Saddam Hussein, dictateur irakien évincé par les États-Unis et accusé d'attentats à l'arme chimique contre la population kurde d'Irak (P.2). Elle établit ensuite un parallèle entre ces individus et le groupuscule du Front libération du Québec, responsable de l'enlèvement et de l'assassinat du ministre Pierre Laporte (P.3). Plus loin dans son message, elle va également établir une comparaison entre les ethnies impliquées dans le génocide rwandais de 1994, entre le conflit sanglant entre séparatistes irlandais et l'Angleterre, qu'elle semble mettre sur le même pied d'égalité que le conflit entre anglophones et francophones au Québec (P.4).

LeDragon, au message 08, va mettre en question ou rejeter certaines de ses associations. Il émet d'abord un doute sur l'association de Yasser Arafat avec Hitler et Milosevic : « Mais elle dérape rapidement en associant Arafat à Hitler et Milosevic, analogie extrêmement discutable » (P.1). Ensuite, il rejette l'association qu'établit MFL (M01) entre Hitler et Mao : « Même Mao n'a pas sa place avec Hitler » (P.2). Nous avons affaire à deux désaccords d'opinion, le premier exprimé davantage comme mise en doute et le second comme rejet explicite. Il s'agit de deux propositions que nous pouvons néanmoins combiner ensemble : les analogies impliquant Arafat et Mao sont incorrectes. Nous pouvons dès lors identifier les opinions en jeu au niveau de l'étape de confrontation dans

cette dispute mixte (mettant en jeu deux propositions) et multiple (confrontant deux positions opposées).

Opinions en jeu dans la 2^{ème} discussion :

Arafat est comparable à Hitler
et Milosevic; et Mao est
comparable à Hitler.



Arafat n'est pas comparable à Hitler
et Milosevic; et Mao n'est pas
comparable à Hitler.

Au niveau de l'étape d'ouverture, nous pouvons constater qu'il ne survient pas d'entente explicite entre les parties pour le déroulement d'une discussion critique. En fait, il faut noter que MFL n'intervient plus dans ce sujet suite à son premier message, ce qui peut suggérer l'absence de volonté à coopérer avec les autres interlocuteurs, empêchant du même coup tout développement dans la discussion. Dans cette discussion, comme pour la précédente, MFL ne s'engage pas à argumenter pour défendre son point de vue, et elle n'occupe donc pas véritablement le rôle de protagoniste. Pour les besoins de l'analyse, nous considérons que MFL ne tient le rôle de protagoniste que parce qu'elle avance l'opinion contestée par l'antagoniste.

Nous pouvons affirmer d'emblée que ce refus constitue un bris de la seconde règle de la discussion, qui stipule que « la partie qui a avancé un point de vue est obligée de le défendre si l'autre partie le lui demande ». Cependant, les désaccords d'opinions exprimés ne forment pas pour autant des demandes de justifications, mais uniquement des attaques contre l'interlocutrice et ses propos, ce qui constitue du même coup un bris de la quatrième règle de discussion, qui avance qu'« une partie ne peut défendre son point de vue qu'en avançant une argumentation relative à ce point de vue ». Nous pouvons également que l'absence de volonté des parties à vouloir résoudre leur dispute contrevient à la possibilité même de tenir une discussion critique.

Considérant ces difficultés, nous déterminons que MFL occupe la position de protagoniste dans cette discussion alors que LeDragon occupe celle de l'antagoniste parce qu'il est celui qui exprime le désaccord d'opinion.

Positions des parties dans la 2^{ème} discussion :

Protagoniste	Antagoniste
MFL	LeDragon

Au niveau de l'étape de l'argumentation, MFL n'appuie ses allégations sur aucune raison et elle se contente d'énumérer cette liste de « certains tribuns » et de « certains fauteurs de troubles » (P.2). Elle pose comme évidence que tous les gens listés sont assurément des incitateurs à la violence. Si l'Histoire nous permet de lui accorder que ces personnalités politiques ont chacun la responsabilité de la mort d'autrui, il peut sembler à certain qu'il y a des nuances à faire entre d'une part, les initiateurs de projets génocidaires dans le but d'exterminer un peuple entier, et d'autre part, un groupuscule québécois responsable de l'assassinat d'un homme.

Il nous semble que c'est en raison de ces nuances que LeDragon s'oppose à l'association de Mao avec Hitler. Cependant, en ce qui concerne la première proposition associant Arafat à Hitler et à Milosevic, La Dragon n'avance pas d'argumentation mais se contente d'alléguer des insinuations racistes à l'endroit de MFL. LeDragon indique au début de son message que MFL lui rappelle « une célèbre auteure française »⁵⁴ et il soutient ensuite que « madame ne semble pas aimer beaucoup les arabes » (P.1).

Afin de dissocier Mao et Hitler, LeDragon (M08) insiste sur le projet politique du « Grand Timonier » qui le distingue des plans de domination du dictateur allemand. Il avance une argumentation composée subordonnée pour soutenir qu'au-delà des souffrances commises, son projet a jadis suscité l'unanimité des Chinois, même parmi ses ennemis politiques. Face à l'énonciation d'évidences proposées par MFL (M01), LeDragon (M08) lui oppose une certaine connaissance historique lui permettant de procéder à des nuances dans son jugement. Il reproche d'ailleurs à MFL son ignorance en lui suggérant de s'intéresser « à autre chose que les terribles différents entre péquissss et fédéralissss... » (P.3), ce qui constitue une nouvelle attaque contre MFL.

⁵⁴ Nous soupçonnons qu'il s'agisse en fait d'Oriana Fallaci, auteure non pas française, mais italienne et dont l'ouvrage *La Rage et l'orgueil* a néanmoins suscité une forte polémique lors de sa publication en France, en raison des propos jugés racistes envers les musulmans. Des organisations ont tenté, mais sans succès, de faire interdire l'ouvrage en France. À ce sujet, voir les articles dans *Le Monde* du 30 mai, 20 et 24 juin 2002.

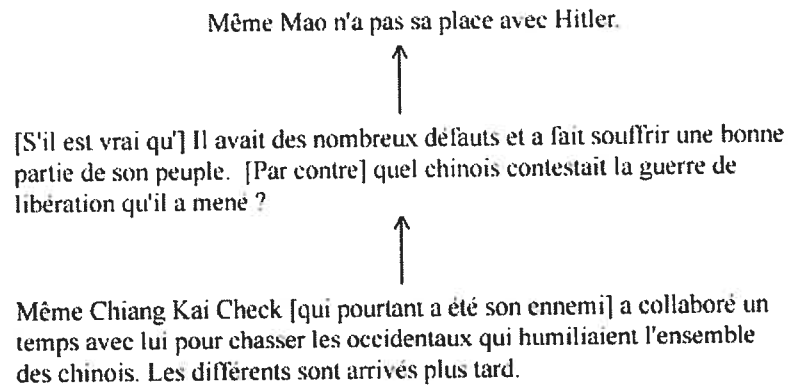


Figure 20 - Structure de l'argumentation de LeDragon (M08).

En raison de l'absence de réponse autant par MFL que par LeDragon, cela marque la fin de l'étape de l'argumentation. Au niveau de la conclusion, nous ne pouvons déclarer que la différence d'opinion a été résolue, car il ne survient aucune intervention dans ce sens de la part des parties. En fait, les attaques composant les propos de LeDragon nous indiquent que celui-ci se contente de critiquer les propos de MFL sans chercher à dialoguer avec elle ou à la convaincre du bien-fondé de son argumentation. La coopération nécessaire au déroulement d'une discussion critique se trouve à nouveau exclue des échanges qui surviennent ici.

C. Occurrence des sophismes dans les discussions.

Outre l'interruption des discussions argumentatives ou l'absence de coopération des participants, une présence importante de sophismes caractérise ce sujet de discussion. Considérons en premier lieu le message initiateur de ce fil de discussion. MFL (M01) y va d'une longue tirade sur le lien de causalité entre les discours incendiaires et les violences auxquels ils ont donné lieu. Nous l'avons vu, elle fournit plusieurs exemples (dont certains sont sujets à contestation) de cas d'orateurs ayant contribué à l'existence de conflits. Elle assure que cette observation est une évidence et qu'elle est inévitable : « Ça ne finira JAMAIS...Avant nous la guerre, après NOUS la guerre! » (P.4). Elle tente ainsi de convaincre que son discours est en réalité une démonstration en le présentant sous une forme à prédominance informative. Elle le termine cependant d'une manière plus « expressive », presque poétique, bien qu'il nous semble surtout empreint d'ambiguïté :

« Les paroles tuent....comme elles peuvent faire vivre! Des morts se promènent parmi les vivants, les paroles les ont tués... » (P.4).

Le problème que soulève la lecture de ce message se trouve dans l'intention de l'auteur, ce texte se présentant comme une explication du lien entre discours violents et violences physiques. Le message a une visée informative beaucoup plus qu'il n'est argumentatif dans sa forme. Il ne cherche pas à convaincre ou à persuader, mais plutôt à être accepté tel quel comme une vérité. Nous n'y retrouvons pas de véritable point de vue pouvant être soutenu par une argumentation. Or, nous pouvons constater que ce message invoque certaines opinions, donnant ainsi lieu à deux désaccords d'opinions différents. Par exemple, le choix des exemples peut être mis en doute (comme nous l'avons souligné plus haut dans cette analyse) ce qui nous indique que ce message peut être sujet à controverse. La sélection des exemples qui paraît aller de soi résulte en fait d'un choix arbitraire et non consensuel (nombreux sont ceux qui refuseraient de mettre sur un même pied d'égalité Adolf Hitler et Yasser Arafat ou Saddam Hussein et le FLQ).

De plus, quel peut être le point de vue de cette intervention ? En se référant au titre et au début du message 01, nous lisons que MFL affirme que « les paroles tuent ». Or, est-ce que cette affirmation constitue un véritable point de vue, ou plutôt est-ce une évidence comme l'auteur semble nous le faire croire ? En raison de l'ambiguïté entre ce qui relève de l'opinion et ce qui est présenté comme une certitude, et de l'obscurité qui en dérive pour repérer les divers éléments du discours, nous jugeons que MFL commet un bris de la 10^{ème} règle de la discussion qui stipule que « Les parties ne doivent pas utiliser des formulations insuffisamment claires ou d'une obscurité susceptible d'engendrer la confusion ». MFL commet donc un *paralogisme d'ambiguïté*.

Cette difficulté à discerner ce qui est opinion de ce qui est du domaine des données, de même que l'orientation explicative et non pas argumentative du message peut probablement expliquer les difficultés à ce que ce message donne lieu à de véritables discussions argumentatives. Le message semble être reçu comme un discours ennuyant (M02), faussement pathétique (M03) ou démagogique (M05).

Au niveau des réactions face à ce premier message, il faut surtout noter la présence importante d'*argumentum ad hominem*. En effet, parmi les 15 messages suivants, 11 contiennent un ou plusieurs éléments d'attaque personnelle directe et injurieuse. Au message 02, NorduNord utilise une image pour exprimer à MFL que ses propos sont inintéressants au point où ils provoquent le sommeil. Au message 03, GoretEnragé semble simuler la tristesse pour affirmer que le message de MFL est touchant, ce qui constituerait en réalité une sorte de dénigrement. Au message 04, Vision primordiale attaque MFL en commettant un jeu de mots sur son pseudonyme. Cette interprétation du message 04 nous est ensuite confirmée par dudu au message 07 qui émet un avertissement à l'endroit de Vision primordiale, précisément pour cette attaque. Au message 05, Garoloup associe MFL à « une pointe de tarte à la citrouille » (P.1) et la qualifie de « démagogue en chef » (P.2), en plus de juger qu'elle méconnaît l'ex-ministre Pierre Laporte. Au message 06, Justice répond à Garoloup en le jugeant « vraiment pas sain d'esprit » (P.2) et en dévalorisant la cause de la souveraineté du Québec à laquelle Garoloup adhère. Justice est conscient de la portée de son attaque et affirme qu'il mérite de recevoir un avertissement. Au message 08, LeDragon insinue que MFL est raciste en plus d'être ignorante. Au message 09, Garoloup réplique à Justice et l'attaque sur sa personnalité, « trop imbu[e] de sa connaissance [au goût [de Garoloup] » (P.1). Au message 10, Geo traite à son tour Justice de « baveux » et de « provocateur » (P.1) en plus d'attaquer MFL en disant que « c'est dans le pire, qu'elle est meilleure » (P. 10). Au message 11, Pèreplexe avance que MFL (sans toutefois la nommer) n'écrit « qu'un tissu de mensonges , d'élucubrations et d'impressions à répétition » (P.2). Au message 12, dudu répond à Geo qui demande un avertissement pour MFL que cette dernière n'en mérite pas, sauf peut-être pour « fabulation ». C'est donc par une manière détournée que dudu accuse MFL de fabuler dans ses propos, accusation appuyée par Pèreplexe (M13) qui utilise pour ça des binettes⁵⁵. Finalement, au message 14, Didh insulte gratuitement MFL en la traitant de « vraie dinde » (P.1), insulte que michou (M15) associe comiquement avec le sujet de la discussion, « des paroles qui tuent ».

⁵⁵ Les binettes en question représentent deux visages souriants, dont l'un est accompagné de mains en train d'applaudir. Je réfère le lecteur et la lectrice à l'annexe B, message 13.

En outre de ces attaques personnelles qui constituent un bris de la première règle de la discussion, nous observons que Garoloup commet un bris de la deuxième règle⁵⁶ en refusant de tenir compte de l'argumentation de Justice. Il *esquive la charge de la preuve* en rendant son point de vue imperméable à toute critique.

D. Conclusion.

Nous pouvons relever quelques causes permettant de rendre compte du déroulement malheureux des discussions argumentatives rassemblées sous le sujet «les paroles qui tuent...». Ainsi, l'exigence de la coopération essentielle à toute argumentation laisse place à une dynamique d'hostilité et d'agressivité verbale, ce qui s'exprime dans une suite de messages d'insultes (sous la forme d'*argumentum ad hominem*). L'ambiguïté relative du message initiateur du fil de discussion qui se présente comme une vérité tout en dissimulant certains éléments sujets à polémique peut également expliquer les difficultés dans l'application du modèle de la discussion critique. Par exemple, associer le mouvement du FLQ avec certains personnages honnis de l'Histoire peut faire bondir un supporteur de l'indépendance du Québec. De même, l'ethos de l'auteur du message d'ouverture qui apparaît comme négatif auprès des autres interlocuteurs peut nous aider à saisir cette déferlante de répliques hostiles ou méprisantes. En effet, plusieurs messages attaquent directement l'émettrice du message plutôt que ses opinions ou la validité de ses assertions. Dans les forums de discussion, il arrive que des messages d'insultes provoquent des contre-attaques qui dégénèrent en une série d'offensives que certains auteurs nomment « Flame wars ». Dans de telles conditions, il devient très difficile de reprendre le dialogue de manière posée et respectueuse.

Du point de vue humain, nous ne pouvons que nous réjouir du fait que la communication en réseau implique une certaine distance physique entre les interlocuteurs, compte tenu des paroles violentes qui ont été exprimées dans cet échange, surtout si l'on prend en considération que « les paroles tuent » et que les discours polémiques ont souvent été l'étincelle qui allume la mèche...

⁵⁶ La règle stipule que « La partie qui a avancé un point de vue est obligée de le défendre si l'autre partie le lui demande ». Dans ce cas-ci, Garoloup n'est pas le protagoniste, soit celui qui a avancé son point de vue en premier lieu. Par contre, il refuse défendre son point de vue contre les critiques de Justice.

4.3 Sujet « La question est réglée... »

Les discussions portant sur le thème de la souveraineté du Québec sont nombreuses au sein de la communauté « Politiquébec », et c'est pour cette raison que nous avons sélectionné ce fil de discussion pour notre seconde analyse⁵⁷. La reconstruction de l'argumentation nous amène à considérer deux discussions au sein de ce sujet, la première évalue la pertinence de poursuivre le débat sur la souveraineté du Québec (messages 01 à 12) et la seconde porte sur le droit à la liberté d'expression d'une participante attaquée (messages 11 à 17).

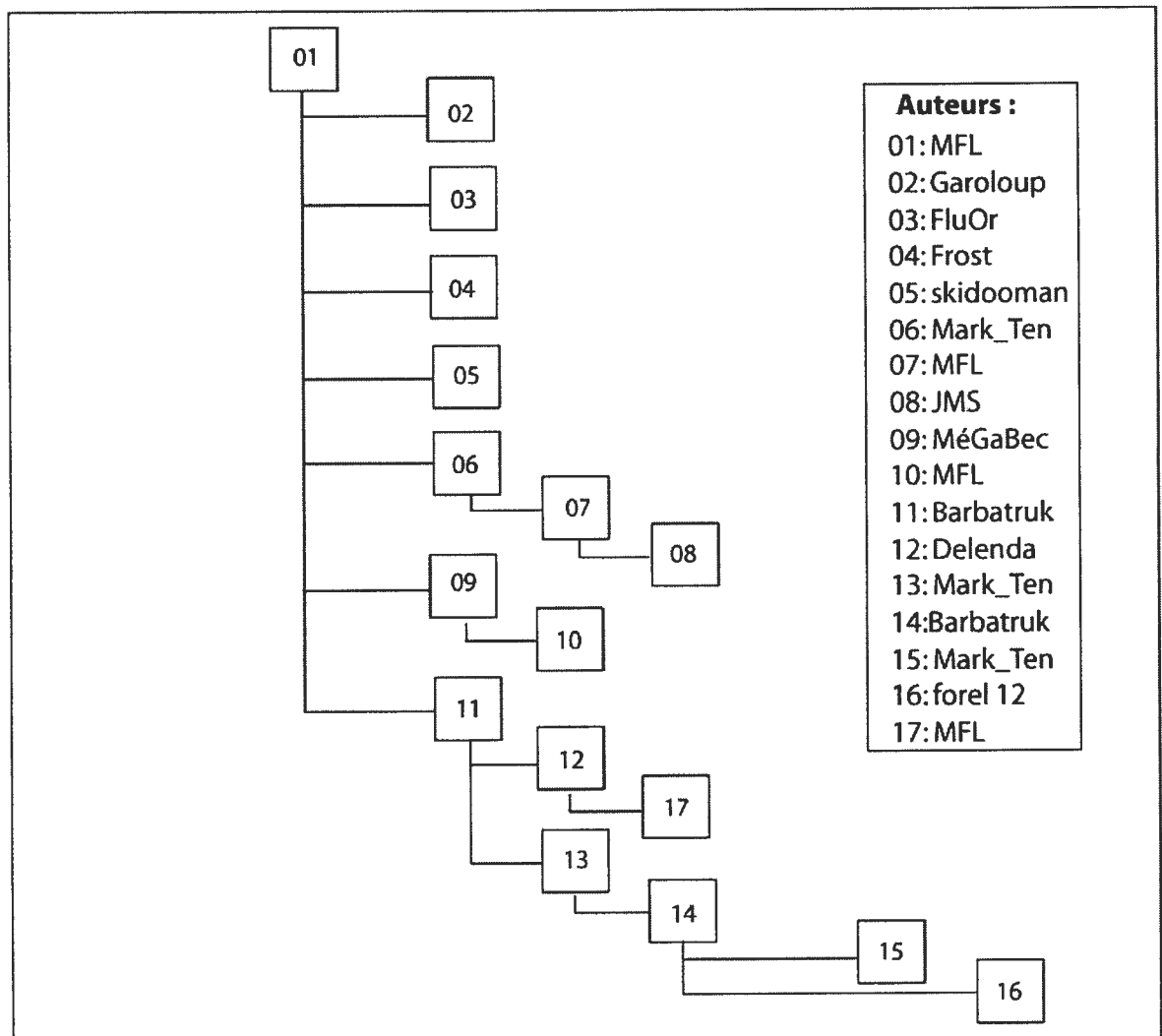


Figure 21 - Présentation des messages dans le sujet « La question est réglée... ».

⁵⁷ Le contenu intégral des messages de même que les trois premières phases de l'analyse se trouvent à l'annexe C.

A. Déroulement de la 1^{ère} discussion.

Dans le message 01, la participante MFL exprime l'opinion que le thème de la souveraineté du Québec est périmé, et qu'il faudrait donc cesser les interminables discussions sur ce sujet : « Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. » (P.1). Bien qu'affirmant que « la question est réglée », elle accepte tout de même d'en discuter en appuyant sa proposition de plusieurs arguments. La dispute survient au niveau de cette opinion. Plus loin dans son message, elle énumère les enjeux qui devraient remplacer à l'agenda le débat sur la souveraineté et formule ainsi une seconde opinion : « Les vrais problèmes doivent être MAINTENANT : l'Éducation, la Santé, les emplois et la QUALITÉ de la langue... » (P.7).

L'étape de confrontation survient lorsque le participant skidooman (M05) exprime son désaccord d'opinion et rejette l'argument avancé par MFL (M01) voulant que les Québécois ne veuillent plus discuter de la souveraineté du Québec parce qu'ils ont rejeté cette option lors des référendums de 1980 et 1995 : « Ben justement, non - le fait de dire non à la souveraineté ne veut pas dire que le peuple québécois ne veut pas plus d'autonomie. » (P.2). Au message suivant, l'interlocuteur Mark_Ten (M06) exprime également un désaccord d'opinion en rétorquant à MFL qu'il ne revient pas à elle de décider que « la question est réglée », mais que la poursuite ou non du projet souverainiste doit être le choix des citoyens : « MFL, cela s'appelle tout simplement une démocratie. » (P.03). Nous constatons que les désaccords d'opinion des messages 05 et 06 ne portent pas exactement sur la même partie des propos du message 01; cependant, ils refusent tous les deux que la question de la souveraineté du Québec soit réglée définitivement. Nous pouvons donc établir les opinions en jeu dans cette discussion.

Opinions en jeu dans la 1^{ère} discussion :

Il faut cesser de discuter
de la souveraineté du Québec



Il ne faut pas cesser de discuter
de la souveraineté du Québec

Cette discussion donne lieu à une dispute simple car elle porte sur une seule proposition, et mixte parce qu'elle met en cause les points de vue positif et négatif. Les auteurs des messages 05 et 06, en exprimant leur désaccord d'opinion face à MFL, adoptent la position

d'antagoniste. La participante MFL occupe en théorie la position de protagoniste car elle s'engage à défendre son opinion face aux critiques à l'aide d'arguments, bien que dans le cas présent l'argumentation (au message 01) ait précédé les désaccords d'opinions. Néanmoins, en respect de la reconstruction pragma-dialectique, nous attribuons le rôle de protagoniste à MFL sans que cela aille à l'encontre du déroulement de la discussion telle qu'elle survient réellement.

Nous jugeons pertinent de relever qu'à aucun moment nous assistons à une entente explicite entre les parties pour résoudre leur dispute basée sur une différence d'opinion, ce commun accord correspondant à l'étape d'ouverture du modèle de la discussion critique. Dans la pratique de l'argumentation, cette étape se franchit le plus souvent de manière tacite. C'est également le cas ici, et nous constatons que les parties impliquées avancent des argumentations afin de soutenir leur point de vue. En plus des trois interlocuteurs déjà identifiés, c'est-à-dire MFL (M01) comme protagoniste puis et skidooman (M05) et Mark_Ten (M06) comme antagonistes, nous relevons de même comme antagonistes le participant JMS (M08), qui conteste l'argument de MFL avancé au message 07, et MéGaBec (M09), qui rejette un des arguments de MFL exprimés dans son premier message (M01).

Positions des parties dans la 1^{ère} discussion :

Protagoniste	Antagonistes
MFL	skidooman Mark_Ten JMS MéGaBec

Dans le modèle pragma-dialectique, l'étape d'argumentation succède à l'étape d'ouverture; les parties avancent tour à tour des arguments dans le but de convaincre de la validité de leur point de vue. Nous avons indiqué plus haut que MFL (M01) défend sa proposition avant même que ne survienne le désaccord d'opinion de skidooman (M05) et Mark_Ten (M06). Elle avance une argumentation multiple en invoquant les résultats des référendums de 1980 et de 1995 (P.1), la perte de temps et d'énergie qu'entraîne ce débat depuis plus de trente ans (P.2), les difficultés actuelles au sein du Parti Québécois (PQ) dont l'enjeu

principal est la promotion de la souveraineté (P.3-4), les conséquences économiques néfastes de l'instabilité politique (P.5) et la négligence des Québécois vis-à-vis de la qualité de la langue française, élément central de l'identité québécoise (P.6). Son argumentation adopte la structure suivante :

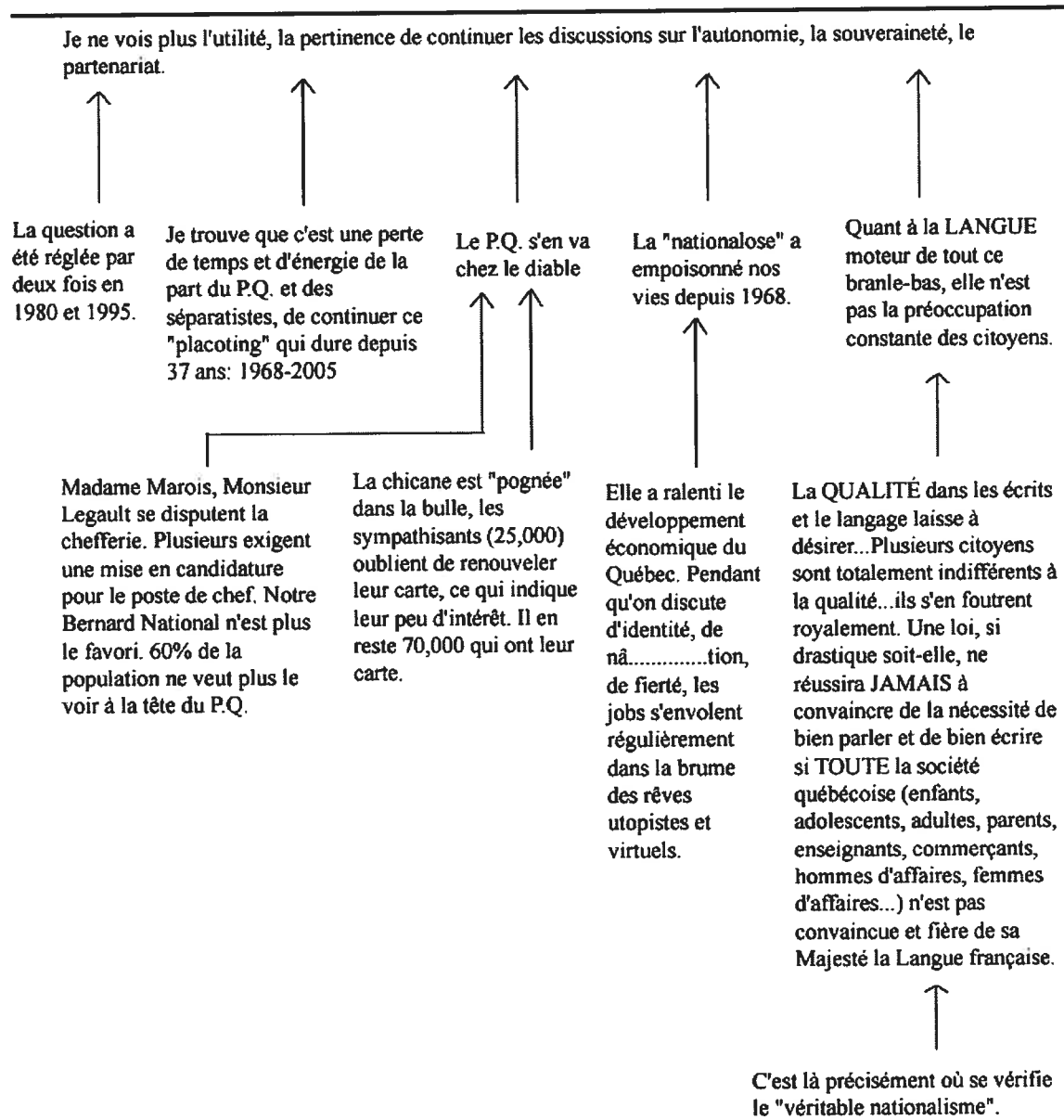


Figure 22 - Structure de l'argumentation de MFL (M01).

En premier lieu, elle affirme que la question de la souveraineté a été réglée par la décision populaire lors des référendums de 1980 et de 1995 (P.1). Selon elle, si les deux référendums sur la souveraineté se sont soldés par une victoire du Non, alors il n'y a plus de raisons de poursuivre le débat sur le sujet. Cet argument sous-entend la prémisse

implicite voulant que tous les référendums sur la souveraineté vont se solder par une victoire du Non, et donc que deux résultats négatifs permettent de conclure que tous les résultats seront négatifs.

Elle affirme par la suite que ces discussions constituent une perte de temps et d'énergie depuis des décennies (P.2) et qu'elles ont causé un ralentissement de la croissance économique (P.5). Dans le premier cas, elle semble user du même raisonnement que pour l'argument précédent : Si le "placoting" du P.Q. et des séparatistes dure depuis 37 ans (1968-2005), [et que la souveraineté du Québec n'est toujours pas réalisée] alors « Je trouve que c'est une perte de temps et d'énergie de la part du P.Q. et des séparatistes, de continuer ce "placoting" qui dure depuis 37 ans: 1968-2005 » (P.2). Selon notre interprétation, elle juge que les insuccès du passé sont garants des insuccès de l'avenir; autrement dit, que ce qui ne s'est pas réalisé par le passé ne pourra se réaliser dans l'avenir⁵⁸. Nous pouvons reformuler l'argument sur les conséquences économiques néfastes dues au débat sur l'indépendance du Québec de la façon suivante :

« [Si] Pendant qu'on discute d'identité, de nâ.....tion, de fierté, les jobs s'envolent régulièrement dans la brume des rêves utopistes et virtuels. [Alors] La "nationalose" a ralenti le développement économique du Québec » (P.5).

Cet enthymème comporte la prémisse implicite attestant que la question de la séparation du Québec serait l'unique cause du ralentissement économique et des pertes d'emplois. Encore une fois, nous évaluons que cet argument pose un problème de validité, et ce point sera discuté plus loin lorsque nous aborderons la question des sophismes.

MFL tente également de convaincre de la pertinence de son point de vue en montrant que le Parti Québécois, qui a fait de la souveraineté du Québec son cheval de bataille, vit une crise interne de même qu'une désaffection chez ses membres adhérents (P.3-4). Dans ce cas-ci, l'argument pourrait se résumer de la manière suivante : Si « Ça va très mal dans le P.Q » (P.4) et si le principal objectif du PQ est la réalisation de la souveraineté du Québec, alors « ça va très mal » pour la réalisation de la souveraineté du Québec. Encore une fois ici, l'argument sous-entend que la souveraineté du Québec relève uniquement du Parti Québécois, et donc que la crise au sein du PQ signifie *nécessairement* une crise face à la

⁵⁸ Notons également qu'elle fait remonter l'origine du mouvement indépendantiste québécois à 1968, qui correspond à la naissance du Parti Québécois, négligeant du même coup toute référence au mouvement indépendantiste dans l'histoire du Québec précédant l'année 1968.

souveraineté (alors que cette crise ne pourrait concerner qu'un conflit entre des factions du parti, sans avoir aucun lien avec l'enjeu de la souveraineté).

Elle poursuit son argumentation en déclarant que la protection de la langue française constitue le cœur des aspirations à l'indépendance du Québec, c'est-à-dire « là précisément où se vérifie le "véritable nationalisme" » (P.6). Toutefois, elle observe que ce point de la langue ne représente pas une priorité pour la population : « Quant à la LANGUE moteur de tout ce branle-bas, elle n'est pas la préoccupation constante des citoyens. » (P.6). Elle supporte cette proposition en dénonçant selon elle la mauvaise qualité du français au Québec : « La QUALITÉ dans les écrits et le langage laisse à désirer... » (P.6). Elle élabore davantage son argumentation au sujet de la protection de la langue après avoir exprimé sa seconde opinion, soit que « Les vrais problèmes doivent être MAINTENANT : l'Éducation, la Santé, les emplois et la QUALITÉ de la langue... » (P.7). Elle avance ainsi l'argumentation simple suivante pour montrer que la langue française n'est pas considérée à sa juste valeur par les Québécois qui omettent de la célébrer et de vouloir la défendre:

[Si] Nous avons eu des manifestations dans les rues, pour supposément réclamer la liberté d'expression i.e. de sacrer, blasphémer d'envoyer ch.... tout le monde, de les traiter de tous les noms de la terre, mais...
 [Par contre] NOUS N'AVONS JAMAIS EU DE MANIFESTATIONS POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS, dans les écrits et le langage.
 [Donc] Serait-ce que la MÉDIOCRITÉ est plus populaire au Québec, que la QUALITÉ de la langue française???

La conclusion de cet argument, présentée sous la forme d'une question rhétorique, s'interprète également comme une attaque envers les supporteurs de la souveraineté du Québec, car MFL les accuse indirectement de ne pas se préoccuper suffisamment de la langue française, élément pourtant au cœur des revendications souverainistes. En considérant l'ensemble des propos de MFL (M01) concernant la protection de la langue française, nous pouvons reconstruire son argumentation de la manière suivante :

[La protection] de la langue française est le moteur du combat souverainiste
 Or, la langue française n'est pas une préoccupation constante des Québécois
 Donc, la souveraineté n'est pas une préoccupation constante des Québécois.

C'est donc en accusant l'ensemble des Québécois d'avoir négligé la question de la langue, pourtant primordiale selon MFL aux revendications souverainistes, que MFL conclut son « tour de parole ».

Du côté des antagonistes, notons tout d'abord la contre argumentation de skidooman (M05) qui réfute l'argument de la victoire du Non aux référendums de 1980 et de 1995 pour justifier de clore définitivement le débat sur la souveraineté du Québec. Il montre par une argumentation composée coordonnée que malgré le résultat des deux référendums, il existe un enchaînement d'événements qui attestent de la volonté d'autonomie du peuple québécois (P.4), preuves qui sont énumérées ci-dessous :

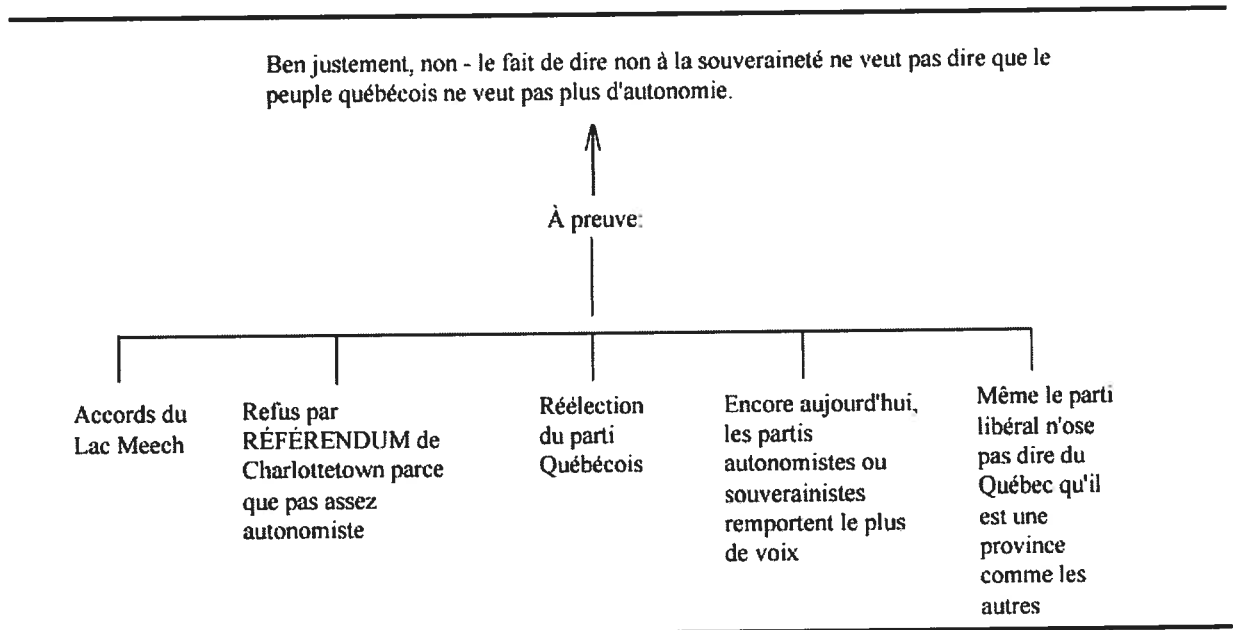


Figure 23 - Structure de l'argumentation de skidooman (M05).

L'argumentation de Mark_Ten dans le message 06 vise dans un premier temps à réfuter l'argument de MFL sur l'acharnement du Parti Québécois à promouvoir la souveraineté. Mark_Ten explique donc à MFL que dans une démocratie, c'est au peuple qu'il revient à prendre la décision : « Si les Québécois ne veulent plus de référendum, ils ne voteront plus pour le PQ. S'il n'y a plus de députés péquistes, le parti disparaîtra. » (P.2) Par cette argumentation composée subordonnée, il affirme à MFL qu'il ne lui revient pas à elle de décider si il a été suffisamment discuté de la souveraineté. Il semble également regretter comme MFL les pertes de temps qu'entraîne le débat sur la souveraineté (P.7); par contre, il affirme que ce problème aurait pu être évité par une victoire du Oui en 1980. Mark_Ten relève par cet énoncé qu'il se positionne en faveur de la souveraineté du Québec, ce qui indirectement sert à signifier à MFL qu'il n'accepte pas sa proposition de mettre un terme à ce débat.

Où est le problème d'un parti politique promettant de faire un référendum s'il est élu de tenir ses promesses?



Si les Québécois ne veulent plus de référendum, ils ne voteront plus pour le PQ.



S'il n'y a plus de députés péquistes, le parti disparaîtra.



MFL, cela s'appelle tout simplement une démocratie.

Figure 24 - Structure de l'argumentation de Mark_Ten (M06).

Il réagit par la suite aux propos de MFL qui relèvent les difficultés au sein du PQ (impopularité du chef et course au leadership, baisse des adhérents) et invite MFL à considérer l'impopularité du chef du Parti libéral du Québec (PLQ) : « Regardez ce qui se passe dans votre cour svp. » (P.5) Mark_Ten affirme que MFL ne doit pas s'en prendre aux problèmes internes du PQ pour appuyer son opinion, pour la raison que le PLQ rencontre des difficultés semblables bien qu'il fasse la promotion du fédéralisme. L'argument de MéGaBec (M09) va dans un sens semblable, c'est-à-dire qu'il reconnaît les difficultés que traverse le PQ, mais il constate que malgré cela le parti souverainiste maintient une plus grande popularité que le Parti Libéral :

« [Si] le PQ est en eaux troubles et il domine largement tous les sondages. [tandis que] Le PLQ est à 17% chez les francophones... [Alors] Imaginez lorsque le PQ aura un chef confirmé et un programme solide... hé hé hé... [le PQ sera encore plus populaire dans les sondages que le PLQ] ».

En affirmant que le PQ bénéficie d'une plus grande popularité que le PLQ auprès des Québécois, MéGaBec signifie à MFL que l'option souverainiste n'est pas dénigrée et qu'il est dès lors inexact de conclure que l'on doit mettre un terme au débat sur l'indépendance du Québec. Son argument reprend et renverse en quelque sorte la logique manifestée par MFL dans son argumentation (P.3-4) :

P1 : Si le Parti Québécois domine le PLQ en nombre d'appuis chez les Québécois;
 P2 : Et si le principal objectif du PQ est la réalisation de la souveraineté du Québec (alors que l'objectif du PLQ est la promotion du fédéralisme);
 C : Alors l'option de la souveraineté domine sur l'option du fédéralisme auprès des Québécois.

Comme dans l'argument de MFL (M01), MéGaBec ne considère pas d'autres explications, comme par exemple que les appuis au PQ s'expliqueraient par le mécontentement envers le

gouvernement libéral plutôt que par un véritable appui à la souveraineté. MFL réagit à cet argument au message 10 en mettant en doute la validité des données avancées sur la popularité du PQ et du PLQ. Elle affirme que « Les sondages ne sont pas des dogmes infaillibles. » (P.4), bien qu'elle s'appuie également sur des résultats de sondages pour affirmer qu'une majorité de Québécois ne veulent plus de Bernard Landry à la tête du PQ (M01). Afin de certifier la validité des résultats de sondage avancés, les interlocuteurs devraient indiquer la source des données utilisées.

En revenant au message 06, nous observons que Mark_Ten conteste l'argument de MFL sur la responsabilité du Québec pour la mauvaise qualité de la langue. Il lui adresse une question afin qu'elle porte son attention sur la responsabilité éventuelle du gouvernement fédéral dans cet état des choses : « qu'est-ce que le Canada pendant toute cette "perte de temps" a pu offrir aux Québécois pour améliorer la qualité de son français? » (P.9). Il semble signifier que le Canada devrait avoir sa part de blâme pour les difficultés de la langue française au Québec. MFL (M07) rétorque à Mark_Ten que le gouvernement fédéral n'est pas à blâmer sur ce point, parce que la langue relève de la juridiction provinciale (P.3-4). Selon elle, la responsabilité incombe entièrement au Ministère de l'Éducation du Québec, négligeant ainsi que le français est l'une des langues nationales du Canada, et donc que le Canada détient la responsabilité de veiller sinon à son épanouissement, du moins à sa sauvegarde. La réplique de JMS va dans ce sens que la négligence d'Ottawa a mené à la situation actuelle : « Vous voulez dire que c'est la faute des 9 autres provinces s'il reste moins de 4% de francophones au Canada hors Québec ? Je n'y aurais jamais pensé. » (P.2).

Au message 11, Barbatruk intervient à l'instar de Garoloup (M02) afin d'exiger de MFL qu'elle mette un terme à sa participation : « Si seulement tu pouvais mettre en pratique tes visions, et te la boucler .. Nous en serions certes heureux et soulagés .. » (P.2). Ayant elle-même affirmé qu'il n'est plus utile ni pertinent de continuer à discuter de la souveraineté du Québec, Barbatruk la prend au mot et lui ordonne de « mettre en pratique ses visions ». Cette attaque ne vise en rien la résolution de la dispute, malgré qu'elle présente la forme d'un argument. Il s'agit plutôt d'un sophisme que nous identifierons plus loin. Pour le moment, considérons que cette intervention vise à clore définitivement la présente discussion en retirant le droit de parole au protagoniste des échanges. Cette requête est

appuyée par l'auteur du message 12 (P.2), qui va même jusqu'à établir un lien entre la personnalité « dérangeante » de MFL et la mort prématurée de son père (sic.).

En s'attaquant de la sorte à MFL, les participants Barbatruk (M11) et Delenda Carthanada (M12) viennent clore non seulement l'étape de l'argumentation, mais l'entière discussion. Mentionnons également que l'étape de la conclusion se trouve exclue de la présente discussion en raison de cette fin abrupte. La première discussion prend ainsi fin sans que la dispute ait pu se résoudre entre les parties. En réagissant à l'attaque adressée à MFL, Mark_Ten (M13) va établir le point de départ de la seconde discussion critique.

Dans les schémas suivants, nous tentons de rendre compte de la dynamique des interactions survenues dans la première discussion (figure 25) de même que du déroulement global de la discussion (figure 26)⁵⁹.

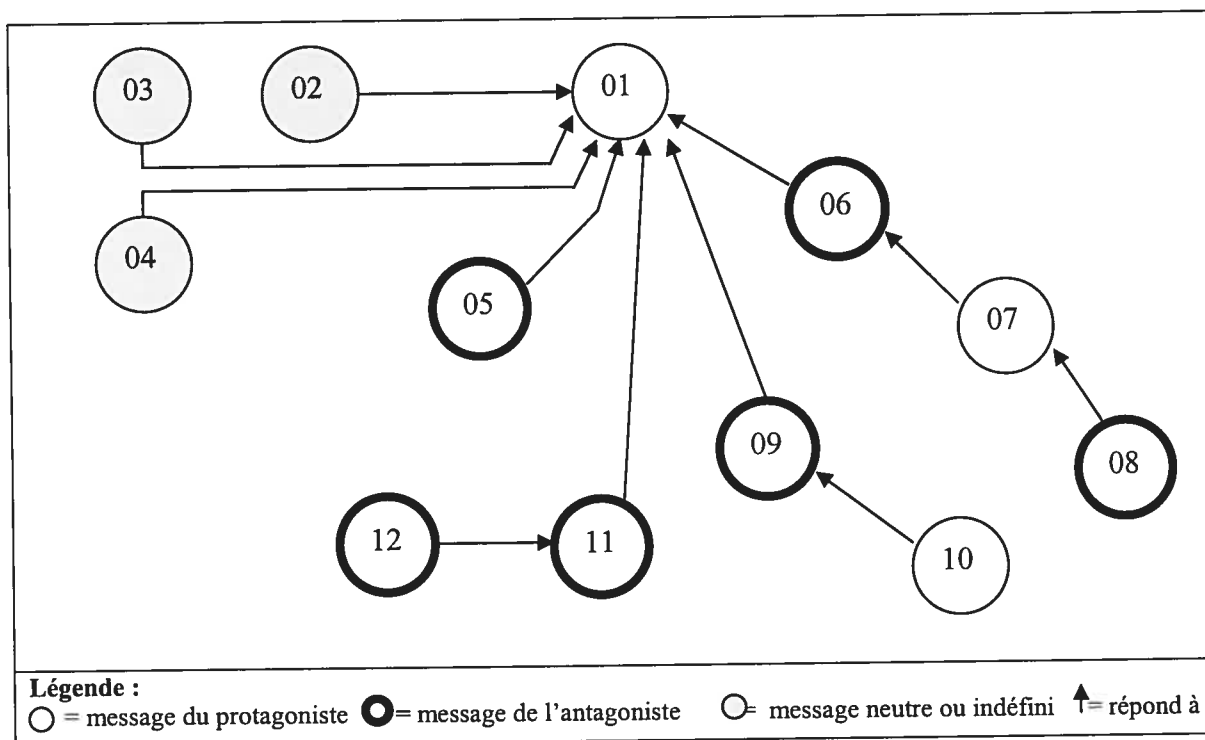


Figure 25 - Schéma des interactions dans la 1ère discussion du sujet « La question est réglée... ».

⁵⁹ Compte tenu de l'écart entre l'ordre des étapes de la discussion critique et l'arrangement des discours établis par les participants, nous avons trouvé plus convenable de ne pas indiquer graphiquement les différentes étapes franchies dans la discussion. Par ailleurs, nous avons décidé de ne pas produire de tels schémas dans l'analyse précédente en raison de l'achoppement des deux discussions relevées.

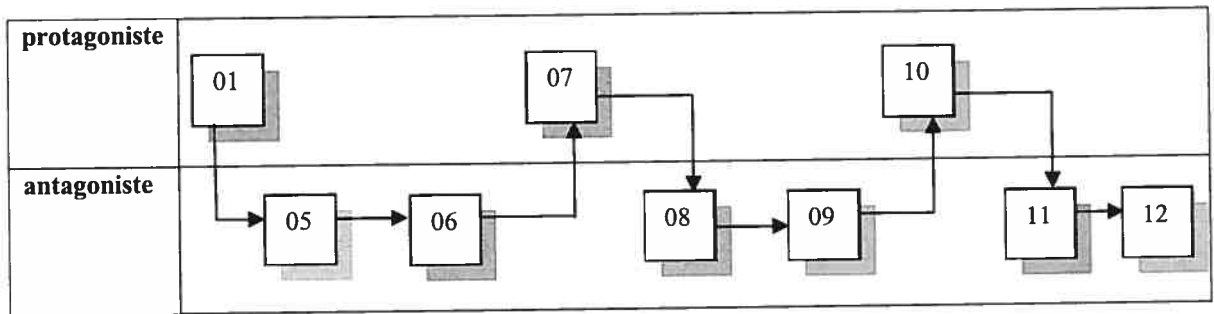


Figure 26 - Schéma du déroulement de la 1ère discussion du sujet « La question est réglée... ».

B. Déroulement de la 2^{ème} discussion.

Suite à l'acte de parole directif produit par Barbatruk au message 11 (et corroboré par l'auteur du message 12) pour demander à MFL de mettre un terme à sa participation, Mark_Ten manifeste son désaccord d'opinion au message 13. Ce dernier dénonce l'attaque de Barbatruk et prend la défense de MFL en invoquant l'importance d'avoir une pluralité d'opinions différentes dans le forum. Cette affirmation du désaccord d'opinion de Mark_Ten établit l'étape de confrontation de cette discussion critique. Nous constatons que la dispute se présente sous une forme simple et mixte. En effet, elle concerne sur une seule proposition portant sur l'expulsion de MFL des discussions, mais cette proposition est à la fois acceptée par l'une des parties et rejetée par l'autre.

Opinions en jeu dans la 2ème discussion :

MFL devrait se taire



MFL n'a pas à se taire

Au niveau de l'étape d'ouverture, nous attribuons à Barbatruk (M11) le rôle de protagoniste pour avoir avancé la proposition disputée, tandis que le rôle d'antagoniste revient à Mark_Ten (M13) parce qu'il rejette l'opinion de Barbatruk. Nous établissons ces rôles tout en étant conscients que, comme pour la discussion précédente, l'étape d'ouverture ne résulte pas d'une volonté affirmée d'entreprendre une discussion. Les parties s'engagent néanmoins de manière volontaire à défendre leur point de vue respectif. Outre Barbatruk (M11) et Mark_Ten (M13), Delenda Carthanada (M12) acquiert le rôle de protagoniste en raison de son appui à Barbatruk et de son attaque contre MFL. Du côté des antagonistes, nous incluons MFL pour la simple raison qu'elle refuse d'accepter l'acte directif de Barbatruk en poursuivant la discussion avec sa réplique à Delenda Carthanada (M12) au

message 17. Quant au participant forel 12, auteur du message 16, nous ne considérons pas qu'il participe à la discussion critique car il se contente d'attaquer à la fois Barbatruk et MFL.

Positions des parties dans la 2^{ème} discussion :

Protagonistes	Antagonistes
Barbatruk Delenda Carthanada	Mark_Ten MFL

L'étape de l'argumentation débute au message 13 lorsque Mark_Ten se porte à la défense du droit à la libre expression de MFL. Son argumentation traite de l'importance de réunir une variété de points de vue dans un forum sur la politique canadienne et québécoise : « un point de vue autre que nationaliste québécois qui soit fédéraliste ou souverainiste sur un forum de discussion concernant la politique Québec-Canada est le bienvenu » (P.3). Selon lui, il est d'autant plus important de permettre à MFL de s'exprimer que rares sont les participants qui défendent une position fédéraliste : « Mme Legault est pratiquement la seule nationaliste canadienne sur ce forum ces temps-ci. On ne voit pas souvent Taureau. Justice et Béluga sont "disparus". » (P.2). Pour tenter de convaincre Barbatruk qu'il défend la liberté de parole mais qu'il se dissocie de la position de MFL, il tente de rassurer ce premier en affirmant que « Si elle apporte un point qui peut paraître contradictoire, JMS lui répondra sans délai. » (P.4). Mark_Ten semble reconnaître et accepter les reproches qui sont faits à MFL : « Elle est peut-être répétitive dans les fils qu'elle amorce » (P.3), mais il renvoie une part de la responsabilité aux autres participants en constatant que ces fils de discussion sont répétitifs « bien qu'ils soient des plus populaires » (P.3). L'argument de Mark_Ten se reconstruit sensiblement en adoptant cette logique : S'il est vrai que MFL est répétitive dans les débats qu'elle commence, plusieurs personnes participent à ces débats, et donc MFL n'est pas seule à devoir être blâmée pour ces discussions répétitives.

Au message 14, Barbatruk répond à Mark_Ten en rejetant l'assertion selon laquelle MFL défendraient des opinions au cours de discussions. C'est ainsi qu'il demande à Mark_Ten : « Tu appelles ça des 'points de vue' et de discussions ? » (P.1). Pour lui, les contributions de MFL ne sont que les répétitions incessantes des mêmes idées : « Des fils qui n'en finissent plus de vous transformer en chèvres à ressasser toujours les mêmes lunes .. » (P.1).

Barbatruk commet une nouvelle attaque contre MFL en mettant en doute la valeur de ses paroles dans les forums de « Politiquébec ».

Mark_Ten (M15) lui donne la réplique en réaffirmant son idée que le blâme ne doit pas retomber entièrement sur la personne de MFL. S'il affirme d'emblée que, comme Barbatruk, il trouve que « Les fils qu'elle amorce sont répétitifs. » (P.1), il s'empresse toutefois d'ajouter que « Ceux qui y répondent à plusieurs reprises sont également répétitifs. » (P.2). Il réitère ensuite son argument sur l'importance de réunir une pluralité de points de vue sur ce forum : « Si nous faisons fuir toute opinion "nationaliste canadien", nous perdrons ce point de vue sur ce forum de discussion intitulé: "Politique Québec-Canada". » (P.3). Il donne ensuite un exemple de désaccord d'opinion qu'il a eu avec elle, mais il conclut néanmoins que « Je la trouve fanatique, mais son point de vue m'est acceptable. » (P.4). Il termine son message par une salutation amicale à Barbatruk, probablement dans le but de ne pas exacerber la tension entre les deux interlocuteurs et de lui communiquer que sa critique demeure amicale.

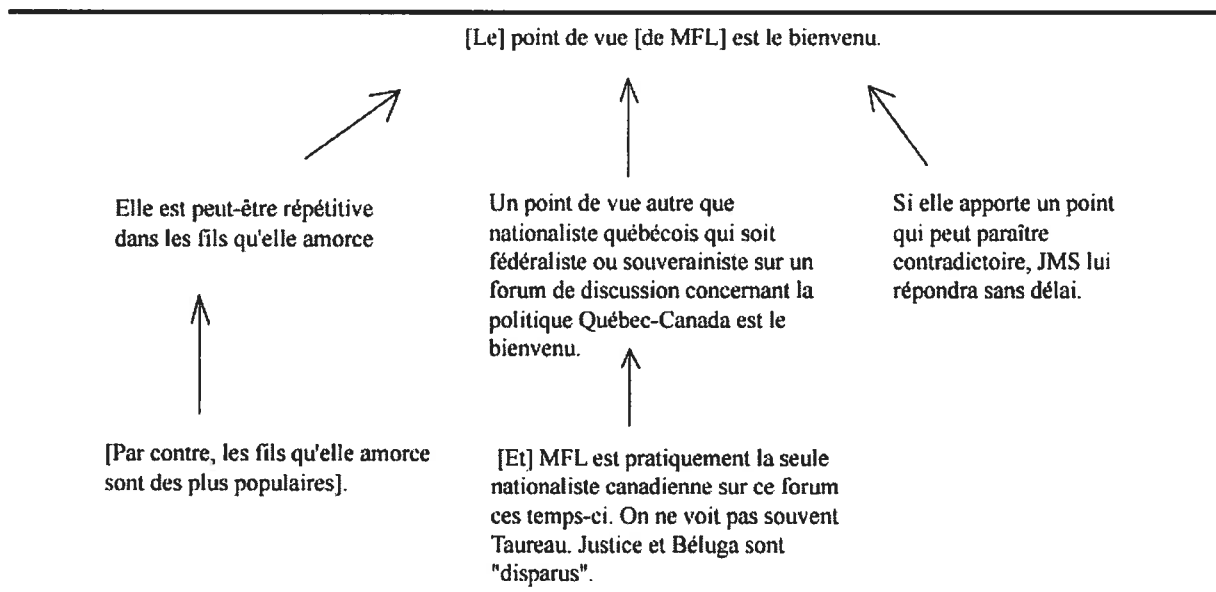


Figure 27 - Structure de l'argumentation de Mark_Ten (M13).

Au niveau de l'étape de conclusion, nous ne pouvons pas certifier que la dispute d'opinion s'est résolue parce qu'il n'existe aucun acte de parole qui aille dans ce sens, c'est-à-dire que les protagonistes n'abandonnent pas leur point de vue tout comme les antagonistes n'abandonnent pas leurs réserves. Suite à la contre argumentation de Mark_Ten formulée au message 15, il ne survient pas de réaction de la part des protagonistes. Cependant, le

contexte ne nous permet pas d'interpréter si ce silence manifeste la rétraction implicite de leur attaque contre MFL, un simple retrait de la discussion en raison de contraintes externes ou d'un désintéressement, ou encore un refus catégorique de poursuivre la discussion sur ce sujet en jugeant que « la question est réglée ».

En s'appuyant sur les éléments qui nous sont accessibles dans les discours, nous pouvons noter que MFL ne tient pas compte de l'ordre émis par Barbatruk ni des critiques adressées par lui ou par Delenda Carthanada (M12). Elle publie un message (M17) pour répondre aux allégations du message 12 et pour ainsi fournir les explications sur la raison du décès prématuré de son père, et lui rendre du même coup un vibrant hommage. Nous pouvons supposer que Barbatruk n'a pas réussi à convaincre MFL de cesser d'écrire dans ce forum. De plus, les salutations de Mark_Ten à la fin du message 15 tendent à nous faire penser que la dispute s'est résorbée à défaut d'avoir été résolue. Il est également plausible de penser que cette discussion a pris fin par simple manque d'intérêt des participants à poursuivre le débat.

Comme nous l'avons fait pour la première discussion, nous présentons ci-dessous une schématisation des interactions ayant lieu entre les protagonistes et antagonistes (figure 28), en plus de considérer le déroulement de cette seconde discussion dans son ensemble (figure 29).

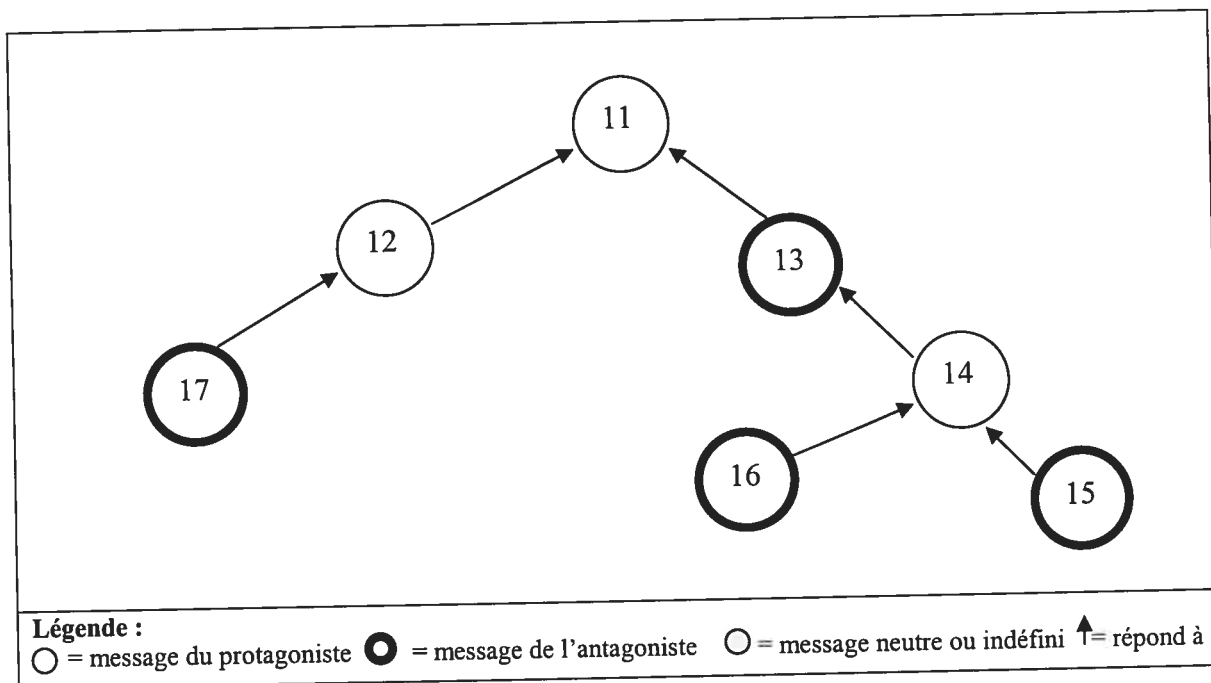


Figure 28 - Schéma des interactions dans la 2ème discussion du sujet « La question est réglée... ».

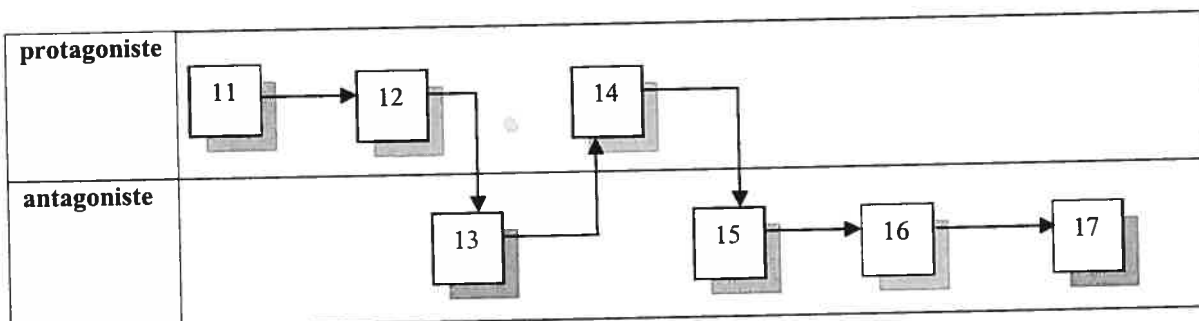


Figure 29 - Schéma du déroulement de la 2ème discussion du sujet « La question est réglée... ».

C. Occurrence des sophismes dans les discussions.

L'affirmation de MFL pour qui le débat sur la souveraineté du Québec n'est plus pertinent tend à clore la discussion au moment même où elle est lancée. Sans pour autant correspondre à un sophisme selon l'approche pragma-dialectique, sa proposition contrevient à la première règle de discussion selon laquelle tout point de vue peut être exprimé ou mis en doute. Cette affirmation représente également une attaque contre tous les participants de la communauté en réseau qui sont favorables à l'indépendance du Québec, et bien au-delà, à tous ceux et celles qui souhaitent l'accession du Québec à la souveraineté. C'est ainsi que le participant Frost (M04) relève l'absurdité de la proposition de MFL : « [Si elle affirme qu'il est inutile de poursuivre les discussions sur la souveraineté] Elle affirme [donc] que près de la moitié de la population québécoise devrait cesser d'être

ce qu'elle est (*i.e.* souverainiste) » (P.2). En raison du caractère potentiellement blessant de la proposition de MFL pour les participants souverainistes, nous pouvons saisir un peu mieux qu'elle soit l'objet d'attaques ou de pressions à quitter le forum.

Nous avons déjà mentionné que Barbatruk (M11) a ordonné sans succès à MFL de cesser d'écrire dans le forum. Par ce propos, il commet un bris de la première règle de la discussion et un *argumentum ad hominem (tu quoque)*. Barbatruk commet ce sophisme en raisonnant comme le participant Garoloup (M02) qui commet aussi le sophisme d'*argumentum ad hominem (tu quoque)* en croyant relever une contradiction entre la proposition exprimée par MFL au message 01 et sa participation à de nombreuses discussions sur le sujet de l'indépendance du Québec. De manière similaire, Frost commet un sophisme d'*argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)* en affirmant que le départ de MFL « serait fondamentalement une bonne chose » (P.2). Plus loin, Delenda Carthanada (M12) commet également un *argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)* contre MFL en proposant un rapprochement entre son comportement et celui de son père décédé prématurément : « Si [son père se répétait comme elle], [alors] il a peut-être écoeuré tellement de monde que c'est pas étonnant qu'il soit mort à 38 ans! » (P.3). Barbatruk y va également d'un *argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)* au message 14 en rétorquant à Mark_Ten (M13) que les « points de vue et discussions » de MFL ne sont en fait que « Des fils qui n'en finissent plus de vous transformer en chèvres à ressasser toujours les mêmes lunes .. » (P.1).

Dans son argumentation, MFL (M01) commet un bris de la huitième règle de la discussion qui stipule que « une partie ne doit utiliser que des arguments logiquement valides, ou susceptibles d'être validés moyennant l'explicitation d'une ou plusieurs prémisses ». Dans son cas, elle commet un *paralogisme de Division* qui implique une confusion des parties et du tout, en attribuant à une partie une propriété du tout relative ou liée à la structure. Pour MFL, si *certain*s référendums (ceux de 1980 et de 1995) se sont soldés par une victoire du non, alors *tous* les référendums doivent se solder par une victoire du non, ce qui n'est pas garanti. De même, elle commet un sophisme de *Négation de l'antécédent* qui consiste en une confusion des conditions nécessaires et suffisantes, en considérant qu'une condition suffisante est nécessaire. Effectivement, si les succès du Parti Québec sont une condition

nécessaire pour l'accession de la province à la souveraineté, à l'inverse les insuccès du PQ ne sont pas une condition *suffisante* pour clamer la fin du mouvement souverainiste.

D. Conclusion.

Cette analyse nous montre que la réalisation des discussions critiques à partir du modèle pragma-dialectique est davantage atteinte que dans le précédent sujet. Il demeure toutefois quelques écarts entre le modèle et les deux discussions que nous venons de reconstruire. L'ordre du déroulement des étapes de la discussion critique est quelque peu modifié dans la pratique, comme nous le montre par exemple le premier message de MFL (M01) qui développe son argumentation avant même que son point de vue ait causé un désaccord d'opinion. En appliquant le modèle pragma-dialectique de manière stricte, nous pourrions considérer qu'il s'agit d'un écart. Par contre, en tenant compte du contexte de réseau qui favorise le débat et les discussions, de même qu'en considérant que la proposition de MFL (M01) est fortement polémique et risque de susciter des désaccords au sein du forum, nous pouvons supposer que MFL anticipe les désaccords et s'engage donc à appuyer sa proposition par une argumentation multiple. Ainsi, le contexte particulier des forums de discussion pourrait avoir une influence sur les façons dont les interlocuteurs vont avancer et soutenir leurs opinions. L'analyse de ce fil de discussion nous permet aussi de prendre note de certaines valeurs affirmées par les participants (pluralité d'opinion vs pertinence des propos) et la négociation de ces valeurs parfois antagonistes.

4.4 Sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! »

Pour l'interlocuteur qui se présente sous le pseudonyme de Myriade, la démocratie libérale bâtie sur les piliers que sont l'état de droit et le suffrage universel ne parvient plus à faire face aux enjeux contemporains⁶⁰. Myriade pose comme prémisse que la totalité des citoyens ne possède pas les aptitudes nécessaires pour procéder à des jugements rationnels, et en conséquence que seule une minorité éclairée, choisie sur la base de l'intelligence et du niveau de connaissance, devrait se charger d'élire les dirigeants politiques.

⁶⁰ Le contenu intégral des messages analysés se trouve à l'annexe D, tout comme les trois premières phases de l'analyse des données.

L'ensemble des propos dans ce fil de discussion gravite autour des efforts de Myriade à convaincre les autres participants du forum à agréer avec sa proposition d'imposer des restrictions à l'obtention du droit de vote. Nous relevons au total six discussions critiques différentes à travers les 23 messages publiés dans ce sujet⁶¹. La séparation des discussions ne se fait pas de manière purement chronologique comme au sujet précédent; aussi, un même message peut participer à plus d'une discussion. Cela pose une difficulté supplémentaire pour la reconstruction de l'argumentation et peut également rendre plus aride la lecture de cette section. Conscient du problème, nous indiquons au tableau X ci-dessous le thème principal de même que la liste des messages qui composent chacune des six discussions de ce fil.

Discussion	Thème	Messages
1 ^{ère}	La crise de la démocratie.	01-05 + 23
2 ^{ème}	Les solutions pour résoudre la crise.	01 + 05
3 ^{ème}	Imposer des conditions au droit de vote.	01 + 05-10 + 12 + 15-21
4 ^{ème}	Le rôle politique de Françoise David.	01-02 + 05 + 09 + 11-12
5 ^{ème}	Une invasion américaine au Canada ?	12-13 + 15
6 ^{ème}	Le rôle des multinationales et des syndicats.	17 + 19-20

Tableau X - La liste des discussions dans le sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

⁶¹ Depuis notre cueillette des données menant à l'analyse présentée ici, de nouveaux messages ont été publiés dans de fil de discussion qui poursuivent le même débat. Toutefois, ces nouvelles contributions ne seront pas considérées dans le présent travail.

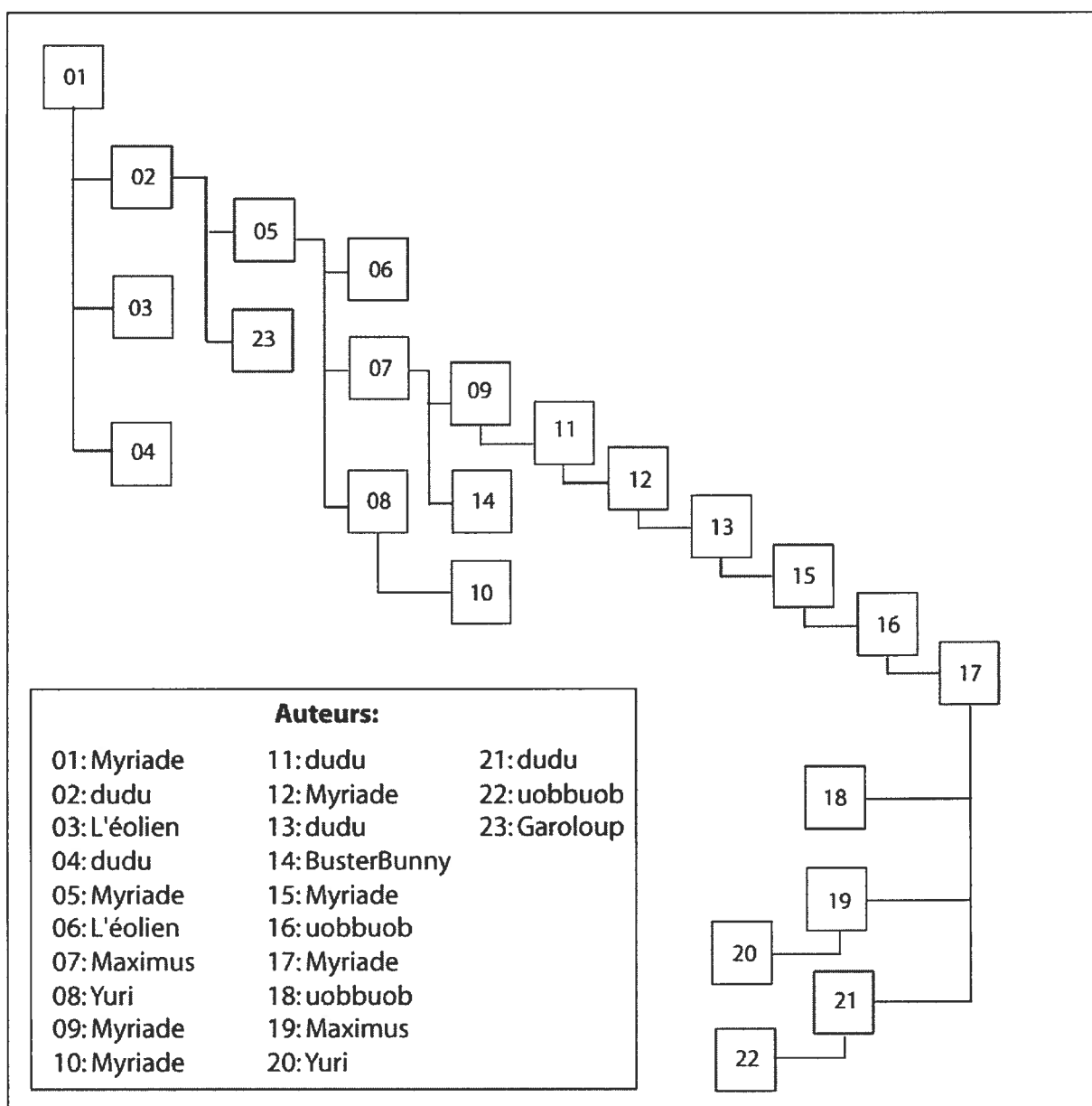


Figure 30 - La présentation des messages dans le sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

A. Déroulement de la 1^{ère} discussion.

Au début du message 01, Myriade se livre à une critique de la « démocratie libérale » dont l'archétype se trouve aux États-Unis. Par la suite, il relate la tenue d'un débat public tenu à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) sur le thème de la démocratie. En faisant référence aux intervenants de ce débat, Myriade exprime son point de vue sur la démocratie, bien que de manière implicite. Il présente ainsi les opinions des principaux intervenants de ce débat public :

« 5 intervenants invités sur 6 ont reconnu que la démocratie est en crise parce que manipulée par des oligarchies qui font croire au peuple que c'est lui qui décide. Seul l'éditorialiste du Devoir, Michel Venne, a continué à prétendre sur un ton paternaliste que la démocratie se porte bien. » (P.3).

En disant que les cinq intervenants « *ont reconnu* que la démocratie est en crise » (P.3; nous soulignons), Myriade sous-entend qu'il juge également que la démocratie est en crise. À l'inverse, en parlant du seul intervenant opposé à cette idée, Myriade écrit qu'il « a continué à *prétendre sur un ton paternaliste* que la démocratie se porte bien. » (P.3; nous soulignons)⁶². Les opinions en jeu apparaissent ainsi dans cet énoncé de Myriade qui vise en même temps à établir le contexte de la discussion. Nous retrouvons donc deux opinions opposées qui vont donner lieu à une discussion critique, le trait particulier étant ici que ces opinions ne relèvent pas d'un désaccord d'opinion exprimé par l'un des interlocuteurs, mais plutôt qu'elles sont « rapportées » par Myriade dans son message. Dès lors, cette discussion implique pour une part des interlocuteurs « virtuels », qui ne prennent pas une part active dans la discussion, mais dont les propos sont rapportés et intégrés dans la discussion se déroulant dans un forum de « Politiquébec ». L'identification de deux points de vue opposés nous permet d'établir qu'il existe un désaccord d'opinion, ce qui correspond à l'étape de confrontation de la discussion critique. La dispute de cette première discussion est à la fois simple et mixte, parce qu'elle implique une seule proposition qui est acceptée et rejetée à la fois par les interlocuteurs mobilisés.

Opinions en jeu dans la 1^{ère} discussion :

La démocratie est en crise ←→ La démocratie n'est pas en crise

En ce qui concerne la position des parties dans cette discussion, nous avons déjà pu les identifier pour Myriade (M01) ainsi que pour les intervenants au débat public de l'UQÀM. Or, ils ne sont pas les seuls interlocuteurs à considérer compte tenu du fait que cette discussion, comme nous l'avons mentionné, se poursuit dans les messages 02 à 05 et 23.

⁶² Le choix des termes employés par Myriade permet d'opérer la distinction entre les tenants des deux opinions. Selon *Le Petit Robert* (1976), le verbe reconnaître peut se définir comme « Accepter, reconnaître pour vrai (ou pour tel) » (p.1481) tandis que le verbe prétendre implique une « force illocutoire » moins grande et se définit comme « Affirmer; oser donner pour certain (sans nécessairement convaincre autrui) » (p.1386).

Au message 02, dudu critique l'imprécision de certains propos du message 01, mais ne présente aucun point de vue. Par contre, au message 04, elle manifeste un désaccord avec Myriade en affirmant que notre démocratie est à préférer à celle de nombreux autres pays. Au message 03, L'éolien manifeste aussi son désaccord d'opinion en répliquant au moyen d'un acte déclaratif d'usage que la démocratie n'est pas en crise, mais plutôt qu'elle constitue « un leurre communément accepté et elle détient ainsi sa légitimité » (P.2). S'opposant à la fois à l'opinion pessimiste de Myriade et à celle plus pessimiste encore de L'éolien, Garoloup (M23) affirme que la démocratie n'est pas du tout en crise : « La démocratie se porte bien à mon avis, même qu'elle progresse. » (P.3). Le message de Garoloup complète le tour d'horizon des opinions exprimées dans cette discussion, ce qui nous permet d'attribuer les rôles de protagoniste et d'antagoniste aux parties impliquées dans cet échange.

Positions des parties dans la 1^{ère} discussion :

Protagonistes	Antagonistes
Myriade Cinq intervenants du débat de l'UQÀM	Michel Venne dudu L'éolien Garoloup

Nous observons que du côté des antagonistes, malgré qu'ils partagent la même opinion dans cette discussion, ils sont en désaccord entre eux sur les arguments qui justifient cette opinion. De manière semblable, nous verrons plus loin que Myriade se trouve en désaccord avec les cinq intervenants du débat quant aux solutions à envisager pour résoudre la crise de la démocratie. Pour le moment, nous constatons que les positions des parties sont identifiées, ce qui correspond à l'étape d'ouverture de la discussion. Ce qui s'est produit dans le fil de discussion « La question est réglée... » se retrouve encore ici, c'est-à-dire que les parties n'affirment pas leur intention d'entamer une discussion argumentative, mais acceptent tout de même pour la plupart de supporter leur opinion par une argumentation.

L'étape d'ouverture donne lieu par la suite à l'étape d'argumentation. Myriade (M01) présente alors son argumentation sur un registre alarmiste, en concluant dès sa première phrase que la démocratie fondée sur le système du suffrage universel s'avère un échec. Il argue que ce système favorise la manipulation des électeurs mal informés ou désintéressés par la politique. L'argumentation de Myriade se présente comme une argumentation simple

à laquelle il ajoute un argument par l'exemple en abordant la question de la situation aux États-Unis :

« La démocratie est en crise (P.3) [Parce que le suffrage universel favorise la manipulation des électeurs] [Et que] L'irresponsabilité de l'électeur, l'ignorance et la stupidité de la masse, sont l'essence qui permet au moteur de la manipulation de fonctionner (P.6).

[Par exemple] La démocratie américaine est en train de montrer au monde que son système de "suffrage universel" ne met pas l'intelligence au pouvoir, mais l'égoïsme manipulateur reflétant l'égoïsme manipulé. Ça donne un totalitarisme libéral qui met de plus en plus les humains en guerre entre eux au nom de la liberté, et qui détruit l'équilibre écologique de la planète » (P.1).

Suite à la question de dudu (M02) qui demande à Myriade ce qu'il entend par « le moteur de la manipulation » (P.1), ce dernier réplique au message 05 que la manipulation est à généraliser à l'ensemble des acteurs politiques : « tous les partis, d'un extrême à l'autre, qui espèrent prendre le pouvoir grâce au suffrage universel, tous ceux qui soutiennent ces partis et qui mettent le droit de vote à égalité avec le droit de s'acheter de la bière. » (P.1). Myriade tend ainsi à offrir une vision exagérée et généralisée de la situation en négligeant toute nuance, et ce dans le but probable de mieux réussir à convaincre les antagonistes de la justesse de son opinion.

Myriade rapporte également l'argumentation défendue par les cinq participants du débat public qui partagent son opinion sur le constat d'une crise de la démocratie. Leur argumentation simple (du moins telle qu'elle est rapportée ici par Myriade) s'appuie également sur la prémisse d'une manipulation des citoyens. Ils affirment donc que « la démocratie est en crise parce que manipulée par des oligarchies qui font croire au peuple que c'est lui qui décide » (P.3).

Du côté des antagonistes, les argumentations avancées diffèrent grandement d'un interlocuteur à l'autre. Pour L'éolien (M03), la démocratie ne traverse pas une période de crise car selon lui, la manipulation fait partie de manière intrinsèque de ce que l'on nomme « démocratie ». Essentiellement un leurre, elle ne peut pas être seulement en crise, car sa définition même implique la manipulation. Dénigrant l'intervention de Myriade, L'éolien argumente que la solution à la crise démocratique passe par ce qu'il nomme le « vote crotte-de-nez » (sic) : « [Si] 10% de l'électorat vote crotte-de-nez [alors] le visage de la démocratie va changer » (P.4). Il ne va cependant pas expliciter cette proposition, qui relève davantage selon nous du registre de l'ironie. Dans le message qui suit, dudu (M04)

semble reconnaître que la démocratie actuelle comporte certaines faiblesses, mais elle refuse de conclure pour autant à une crise. Elle affirme son soutien au système en place par un argument de comparaison : « "Ma démocratie n'est peut-être pas parfaite, mais je la préfère à bien d'autres..." [parce qu'il en existe des pires] » (P.1).

En ce qui a trait à l'éditorialiste du Devoir Michel Venne, cité par Myriade comme l'un des antagonistes de la discussion, nous ne retrouvons aucune argumentation supportant son point de vue. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas présenté d'arguments, mais simplement que Myriade n'écrit rien là-dessus⁶³. Au message 23, Garoloup développe une argumentation multiple pour soutenir son opinion qui veut que la démocratie soit en progression. Son argumentation se développe selon deux avenues. En premier lieu, Garoloup s'appuie sur sa propre expérience pour affirmer que la démocratie est plus présente que jamais, et qu'elle se retrouve à plusieurs niveaux (famille, école, etc.). Par la suite, il commet un déclaratif d'usage en redéfinissant la démocratie pour en élargir la portée. Il explique que la démocratie ne doit pas être réduite simplement au droit de vote lors d'élections institutionnelles, mais qu'il s'agit davantage d'une valeur que l'on pratique au quotidien et qui instaure une véritable égalité entre tous les citoyens. Il ajoute cependant que cette valeur ne se retrouve pas au sein de la classe politique actuellement, rejoignant en ce sens certains arguments énoncés par Myriade. Cependant, il semble conclure qu'il faille dissocier la démocratie et les politiciens manipulateurs, et donc qu'il est inexact de proclamer qu'il y a crise.

⁶³ Nous avons remarqué lors de la réalisation du test méthodologique que dans les cas où les propos d'une partie sont rapportés par l'autre partie au cours d'une discussion critique, il s'installe une situation de déséquilibre défavorable à la partie citée. L'interlocuteur qui en cite un autre peut lui faire dire ce qui convient à sa propre argumentation et ainsi taire le reste, et ceci sans que la partie absente ne puisse répliquer et se justifier, du moins instantanément.

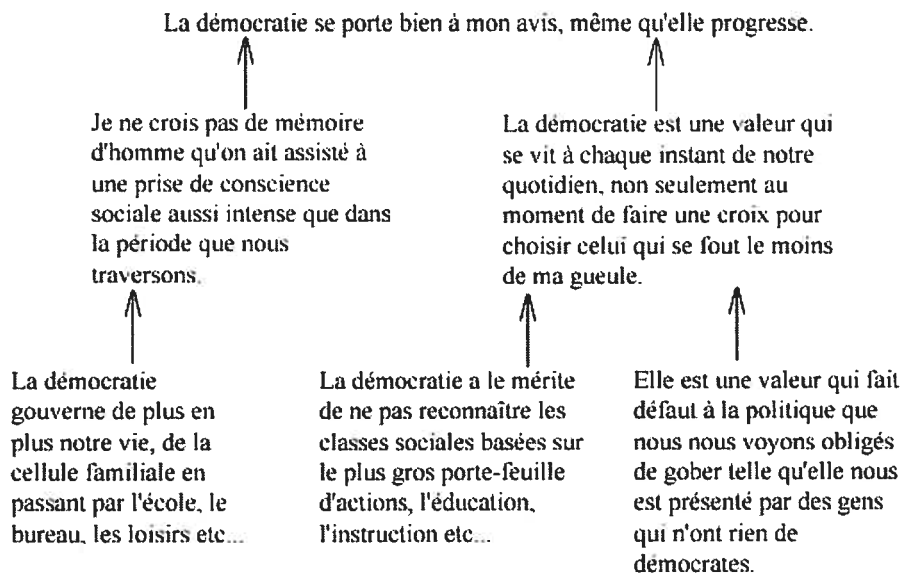


Figure 31 - Structure de l'argumentation de Garoloup (M23).

Suite à l'argumentation de Garoloup (M23) qui met un terme à la troisième phase de la discussion, l'étape de la conclusion n'apparaît pas de manière évidente dans cette première discussion. Effectivement, nous ne retrouvons nul acte de parole commissif s'engageant à abandonner son point de vue ou les réserves sur celui-ci, niant donc que la dispute ait été résolue. Le discours de Garoloup (M23) met fin à l'ensemble des échanges tout en offrant une perspective différente sur les rapports entre démocratie et manipulation, mais cela ne suffit pas à conclure que l'absence de réponses ultérieures atteste de l'atteinte d'un consensus. L'hypothèse voulant que la discussion se soit simplement interrompue, (comme dans la seconde discussion du fil précédent) nous apparaît plus vraisemblable. D'autre part, l'absence de résolution tient au fait que pour les participants, cette discussion s'inscrit dans le débat plus large sur la proposition de Myriade de réformer le mode de scrutin à la faveur d'une élite intellectuelle. Ainsi, cette première discussion découle en quelque sorte vers les suivantes. Considérons tout de même cette première discussion comme distincte de la suite des choses, ceci nous permettant d'illustrer la série des interactions (figure 32) puis le déroulement de la discussion (figure 33) :

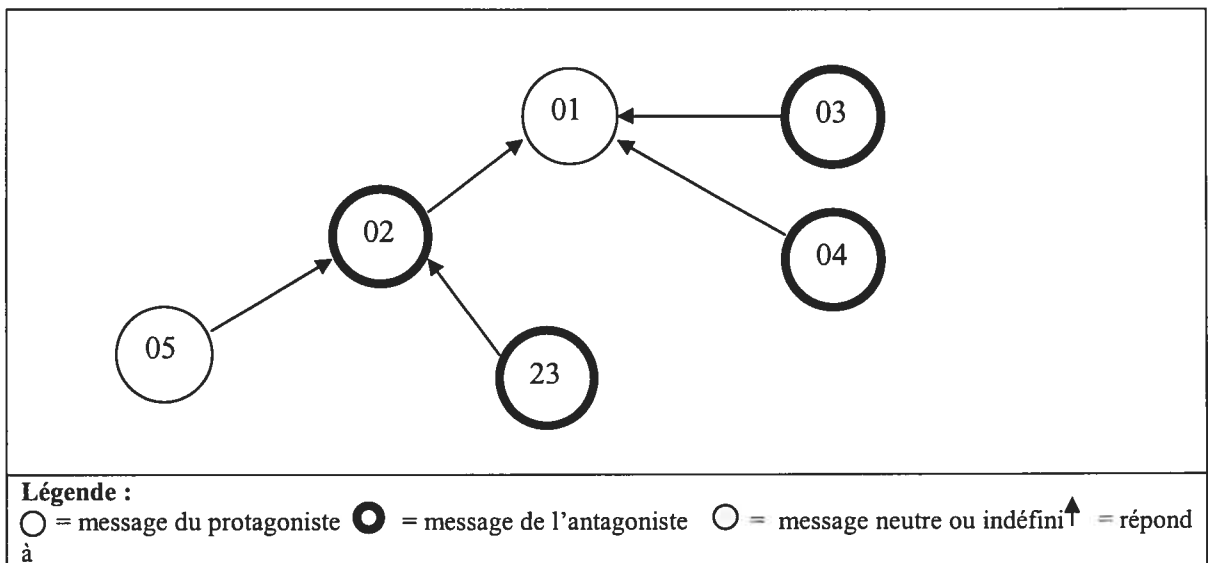


Figure 32 - Schéma des interactions dans la 1ère discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

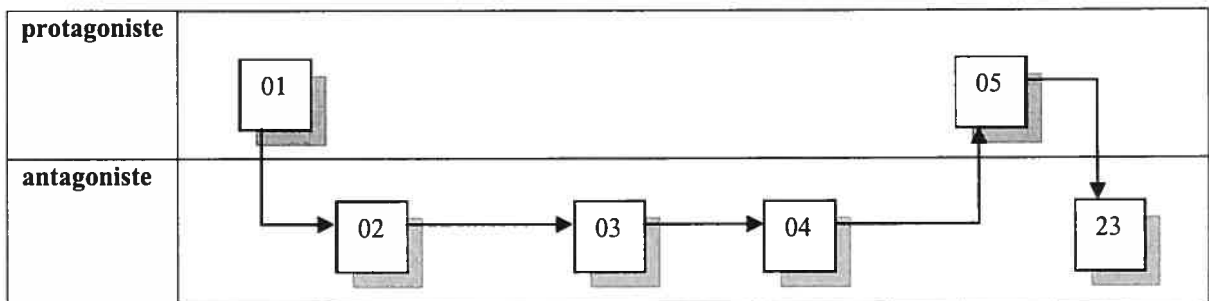


Figure 33 - Déroulement de la 1ère discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

B. Déroulement de la 2^{ème} discussion.

La seconde discussion survient entre Myriade et les cinq intervenants du débat public de l'UQAM⁶⁴, autrement dit entre les protagonistes de la première discussion. Tous d'accord pour décrier une crise de la démocratie, leur désaccord survient quant aux solutions à envisager pour résoudre la crise. Myriade (M01) présente d'abord la solution des intervenants :

« Solution? Les 5 qui ont reconnu le problème n'ont pas avancé d'autre solution valable que la "résistance populaire"... comme si rien ne clochait dans la structure fondamentale du système. Il suffit de résister et d'amener les masses à voter de la bonne manière... » (P.4).

⁶⁴ À l'exception d'Annie Roy, artiste cofondatrice de l'Action terroriste socialement acceptable, les autres intervenants ne sont jamais identifiés par Myriade dans ses messages. L'éditorialiste du quotidien *Le Devoir* Michel Venne est également identifié, mais il n'est pas inclus parmi les cinq intervenants mis en scène dans cette discussion.

À partir de cette citation, nous pouvons identifier l'opinion des intervenants qui se présente ainsi : la solution à la crise de la démocratie passe par la « résistance populaire », la résistance populaire se définissant par une résistance – probablement contre le pouvoir des oligarques et sous plusieurs formes⁶⁵ – et par le droit de vote réfléchi. Myriade manifeste son désaccord par le biais d'une prémisse implicite. En écrivant : « *comme si rien ne clochait* dans la structure fondamentale du système. » (P.4; nous soulignons), il sous-entend évidemment qu'il y a bien « quelque chose qui cloche » dans la structure fondamentale du système, et qu'il va d'ailleurs vouloir attaquer avec sa proposition d'imposer des conditions au droit de vote. En affirmant que la solution proposée par les cinq intervenants néglige un point pourtant fondamental, Myriade marque un refus d'accepter cette solution et établit ainsi le désaccord d'opinion qui va donner lieu à la discussion critique.

Myriade (M01) ne se contente pas de rejeter cette première solution. À son tour, il va proposer de modifier les critères permettant à un citoyen d'acquérir le droit de voter. Au message 05, Myriade que « Le droit de vote sans condition, c'est traîner le droit de vote dans la boue! » (P.3). Par un reversement de son raisonnement, nous déduisons que Myriade croit que la revalorisation du droit de vote qui à son tour entraîne une amélioration de la démocratie passe précisément par l'imposition de conditions au droit de vote. Nous retrouvons donc deux opinions opposées concernant la solution pour la sauvegarde de la démocratie.

Opinions en jeu dans la 2^{ème} discussion :

La solution [à la crise de la démocratie] passe par la « résistance populaire ».



La solution [à la crise de la démocratie] ne passe pas par la « résistance populaire », mais par l'imposition de conditions au droit de vote.

Nous avons donc affaire à l'étape de la confrontation lorsque Myriade rejette la solution de la « résistance populaire » pour privilégier l'imposition de conditions au droit de vote (ICDV). Ce désaccord d'opinion met en scène une dispute mixte et multiple, confrontant la solution de la « résistance populaire » à celle de l'ICDV. Ensuite, nous identifions les défenseurs de chaque solution comme les deux parties impliquées dans la discussion. Myriade est celui qui a exprimé le désaccord d'opinion sur la solution de la « résistance

⁶⁵ Myriade ne définit jamais ce qu'ils entendent par « résistance ».

populaire », proposition qu'il s'applique ensuite à critiquer. La position de protagoniste revient alors aux intervenants du débat public sur la démocratie à l'exception de Michel Venne. Une fois de plus, l'étape d'ouverture se franchit de façon tacite sans que ne survienne à aucun moment dans les discours un accord pour tenir une discussion argumentative, d'autant plus que l'une des parties n'intervient que virtuellement.

Positions des parties dans la 2^{ème} discussion :

Protagonistes	Antagoniste
Cinq intervenants du débat à l'UQÀM	Myriade

Au niveau de l'étape d'argumentation, Myriade s'applique d'abord à dévaluer la solution proposée par les protagonistes, pour ensuite fournir des arguments en faveur de sa propre solution.

Considérons d'abord l'argumentation des protagonistes, pour qui la solution à la crise de la démocratie réside dans la « résistance populaire ». En affirmant que la solution s'exerce par la résistance et la pratique éclairée du droit de vote, cela implique une prémisse sous-entendue voulant que les citoyens (ou la masse) soient effectivement capables de résister et de voter de manière réfléchie. Leur argumentation adopte une structure multiple qui se déploie ainsi :

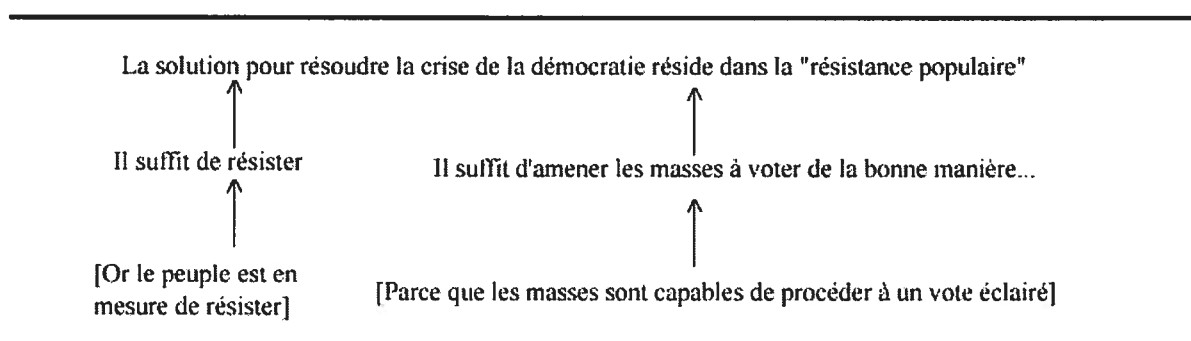


Figure 34 - Structure de l'argumentation des cinq intervenants (M01).

Or, c'est précisément à ces éléments sous-entendus que s'attaque Myriade, puisqu'il affirme au contraire que les masses n'ont pas l'intelligence de voter de manière réfléchie.

C'est selon lui la raison qui explique les échecs de tous les mouvements progressistes qui ont misé sur l'intelligence de la masse. Pour lui, les citoyens irresponsables et mal informés sur la politique ne donnent pas lieu au progrès de l'humanité, mais ils sont au contraire la raison qui explique le succès de la manipulation. Myriade (M01) avance ainsi une argumentation simple pour contester cette croyance en l'intelligence et la sagesse populaires :

« Bordel, [Si] la résistance progressiste échoue [c'est] précisément parce qu'elle ne s'attaque pas au fond du problème, lequel réside dans l'idéalisme socialiste selon lequel les masses ont l'intelligence de vouloir lucidement le progrès de l'humanité! » (P.4).

Myriade (M01) va plutôt postuler que la masse est stupide et ignorante, ce qui va par la suite servir à soutenir sa proposition de lui retirer le mandat de choisir nos dirigeants politiques. En postulant l'intelligence ou la stupidité des citoyens, on s'éloigne du registre argumentatif traitant le vraisemblable pour se situer au niveau de « l'essence » des choses offrant des dualismes (l'Humain est fondamentalement bon *versus* l'Humain est fondamentalement mal) difficilement réconciliables et très peu susceptibles de mener à une résolution de la dispute.

Au message 05, Myriade relate l'argumentation multiple de l'une des personnes invitées à prendre part au débat, l'artiste cofondatrice de l'Action terroriste socialement acceptable Annie Roy. Elle argumente dans le but de faire reconnaître l'importance de l'acte de voter dans une démocratie :

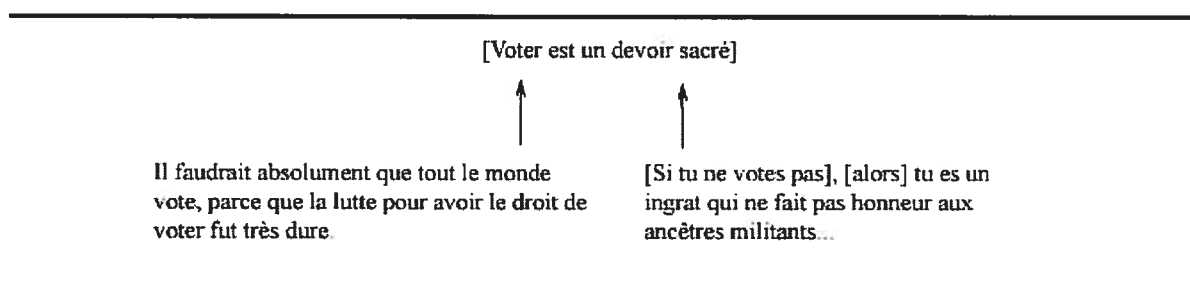


Figure 35 - Structure de l'argumentation d'Annie Roy (M05).

Myriade (M05) lui reproche son « discours moralisateur » (P.2) et ajoute que le droit de vote doit être valorisé par des devoirs, parce que selon lui, l'absence de conditions imposées à cette exercice rend possible les manipulations de toute sorte : « Quand tu prônes le droit de vote sans condition, sans devoir pour l'obtenir, tu le dévalorises et tu contribues à

la manipulation de l'électeur irresponsable. » (P.1). Il rétorque ainsi qu'il est en faveur du droit de vote, mais « à condition que ce droit soit valorisé par des devoirs! » (P.2).

Au message 01, Myriade argumente en faveur de l'ICDV au moyen d'une analogie entre l'exercice du vote et la conduite d'une automobile afin de convaincre que le suffrage universel favorise les électeurs irresponsables et incompetents. Il avance cette argumentation simple :

« Pour avoir le droit de conduire une auto, tu dois obtenir un permis de conduire après avoir passé un examen. Pour avoir le droit d'élire un gouvernement qui peut déclencher une guerre mondiale fatale, tu n'as aucun devoir à remplir, il suffit que tu sois en âge de t'acheter de la bière! [Donc les électeurs n'ont pas à être compétents pour exercer leur droit de vote] » (P.5).

Myriade cherche à produire un effet rhétorique en invoquant le pire scénario auquel peut être amené à choisir un gouvernement démocratiquement élu, soit à « déclencher une guerre mondiale fatale » (P.5). Myriade tente dès lors de convaincre que la responsabilité du vote est plus grande que celle de la conduite d'une voiture en raison de conséquences plus graves – une voiture ne peut causer la mort que de quelques personnes tandis qu'une guerre peut détruire l'humanité! – et qu'il est insensé dans ces conditions de laisser ce choix à des gens irresponsables.

Pour Myriade, le seul moyen pour éviter que les citoyens manipulés ne parviennent à élire des gouvernements sur la base de choix irrationnels passe par l'imposition d'une barrière servant à éliminer le vote des électeurs irresponsables. C'est ce que Myriade explique au message 05 :

« Quand tu n'as pas de connaissances suffisantes pour exercer un droit aussi important, quand tu ne t'intéresses pas à la politique et que tu n'es pas capable de comprendre les problèmes dans leur réelle complexité, tu devrais avoir au moins la responsabilité de reconnaître ton incompetence et de t'abstenir de voter » (P.2).

Bien qu'il nous apparaisse quelque peu étrange qu'un individu jugé comme incompetent puisse reconnaître et avouer cette incompetence, nous comprenons désormais quels sont les critères qui permettent à Myriade d'affirmer que des électeurs sont incompetents. C'est ainsi que Myriade condamne le droit de vote accordé sans une évaluation préalable des citoyens : « Le droit de vote sans condition, c'est traîner le droit de vote dans la boue! » (P.3). Cependant, il tend à délimiter la portée de sa proposition en affirmant vouloir interdire les « partis qui sont contre le droit de vote » (P.3).

Au terme de l'étape d'argumentation, il n'y a pas de véritable possibilité de résolution de la dispute entre les cinq intervenants – virtuellement présents – et Myriade qui se prononce contre eux. En ne considérant que les deux messages publiés par Myriade, nous lisons que ce dernier semble conclure la discussion en sa faveur. En martelant sans cesse ce préjugé selon lequel les masses sont incapables de bien choisir leurs leaders politiques, Myriade se détache définitivement des solutions « progressistes » pour résoudre la crise de la démocratie et prône plutôt le remède d'inspiration platonicienne d'un gouvernement des sages.

Évidemment, Myriade n'obtient à aucun moment l'agrément des cinq intervenants à sa proposition et dans les circonstances où les protagonistes n'ont pas la possibilité de répliquer, Myriade peut aisément se proclamer le vainqueur de la dispute. Cependant, ramenée dans l'ensemble des messages du fil de discussion « Démocratie totale : totalitarisme libéral! », nous constatons que cette seconde discussion ne forme qu'un segment de la stratégie argumentative de Myriade visant à faire approuver sa proposition par les autres participants du forum « Politiquébec ». Il effectue d'abord une mise en contexte puis, éliminant la solution alternative proposée par les cinq intervenants du débat public tenu à l'UQÀM, il pose comme unique solution valable l'imposition de conditions au droit de vote. Il précipite ainsi la tenue d'une nouvelle discussion critique.

Au niveau de la représentation graphique des interactions (figure 36) et du déroulement de la seconde discussion (figure 37), l'absence d'échanges entre des participants « présents » dans le forum rend la tâche assez problématique :

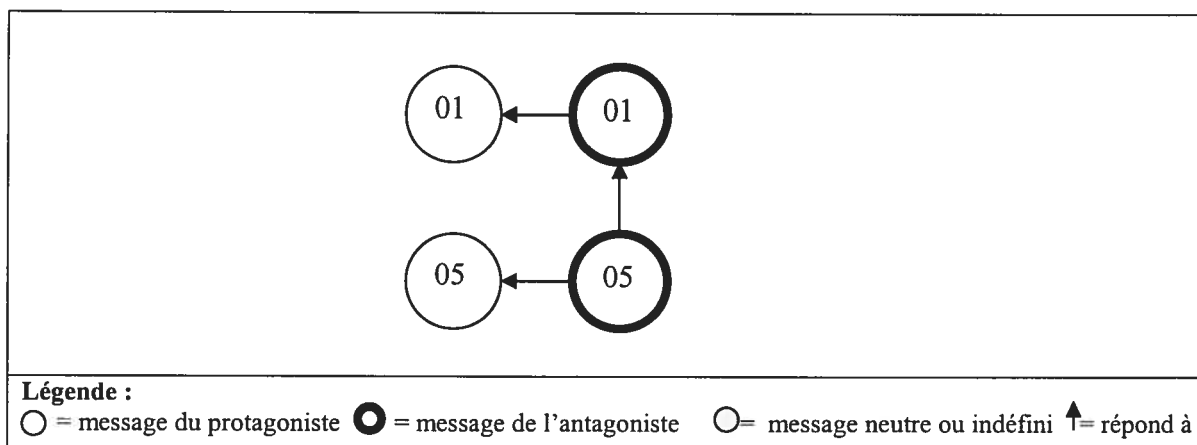


Figure 36 - Schéma des interactions dans la 2ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

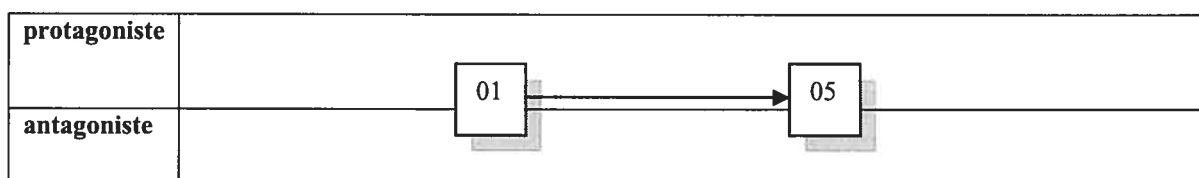
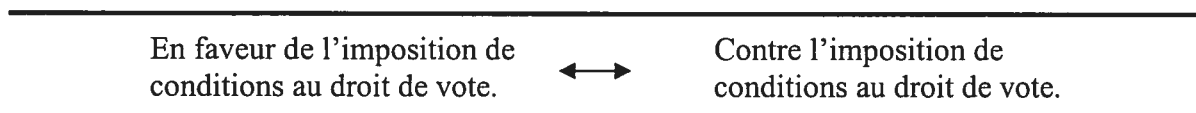


Figure 37 - Déroulement de la 2ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! »

C. Déroulement de la 3^{ème} discussion.

La troisième discussion reprend en continuation avec la précédente alors que Myriade argue qu'il faut éliminer le vote des citoyens incompetents par l'imposition de critères sélectifs. Le point de vue proposé par Myriade est encore une fois « Favorable à l'imposition de conditions au droit de vote (ICDV) ». L'étape de la confrontation est marquée par le désaccord d'opinion de L'éolien au message 06 qui s'en prend une fois de plus à la proposition de Myriade : « Je n'embarque pas dans ton histoire de ne faire voter que les gens informés et compétents » (P.3). Ce désaccord d'opinion permet de relever les opinions mises en jeu dans la discussion critique. La dispute ici est mixte et simple : elle porte sur une proposition unique et mobilise une partie pour et l'autre partie contre la proposition.

Opinions en jeu dans la 3^{ème} discussion :



À la suite du message de L'éolien (M06) donnant lieu à la dispute, Maximus (M07) conteste le droit de Myriade à décider qui est apte ou non à voter, tandis que Yuri (M08)

juge que la proposition de Myriade s'avère impossible à appliquer. Au message 16, uobbuob rejette certains des arguments avancés par Myriade, bien que s'avouant neutre en affirmant : « ceci dit je ne pense rien de particulier du droit de vote. » (P.2). Au message 18, il reprend néanmoins sa critique de l'argumentation de Myriade, le positionnant parmi les opposants à la proposition de Myriade. Au message 21, dudu exprime également son désaccord face à cette proposition. De son côté, Myriade se positionne seul en tant que protagoniste, bien qu'il reçoive un soutien partiel de la part de Yuri (M08). L'étape d'ouverture n'est pas explicitée par les parties, bien que des argumentations soutiennent les différentes opinions en jeu.

Positions des parties dans la 3^{ème} discussion :

Protagoniste	Antagonistes
Myriade	L'éolien Maximus Yuri uobbuob dudu

Au stade de l'argumentation, nous devons prendre en considération les arguments avancés par Myriade lors des deux premières discussions. Il n'est pas nécessaire de les présenter à nouveau ici. Parmi les arguments des antagonistes, nous constatons que la proposition de Myriade est rejetée en raison d'une croyance en la faiblesse du vote à provoquer de réels changements dans une démocratie (M06, M16), de la difficulté à déterminer des critères pertinents pour établir quels sont les électeurs compétents (M07, M08, M16), et sur la similitude entre cette proposition et la proposition semblable déjà exprimée par Claude Vorilhon alias « sa Sainteté Raël »⁶⁶ (M06, M07, M08, M18, M21).

Au message 06, L'éolien réaffirme sa vision ultrapessimiste de la démocratie, déjà exposée au message 03. Il rejette la proposition de Myriade parce qu'il juge que les élections ne permettent pas aux citoyens d'acquérir la mainmise sur le pouvoir politique. Il soutient

⁶⁶ Claude Vorilhon, alias « Raël », est le gourou hédoniste du « Mouvement Raélien », une secte controversée dont le siège se trouve au Québec. Ce groupe a scandalisé le monde en décembre 2002 après avoir prétendu donner naissance au tout premier enfant cloné. Invité de l'émission « Tout le monde en parle » diffusée le 19 septembre 2004, il a fait valoir que seuls les êtres supérieurement intelligents devraient avoir le droit de vote. Ridiculisé sur le plateau de l'émission, « Raël » a par la suite été qualifié de « fou à lier » par la députée québécoise Pauline Marois.

cette opinion au moyen d'une argumentation composée subordonnée. Au message 16, uobbuob avance un argument similaire selon lequel les élections ne suffisent pas à résoudre tous les problèmes d'inégalités qui gangrènent l'idéal démocratique : « si certain s'en valorise [du droit de vote], grand bien leur fasse. il y aura toujours des bush au pouvoir, que les mieux placés socialement puissent préserver leurs acquis. » (P.2).

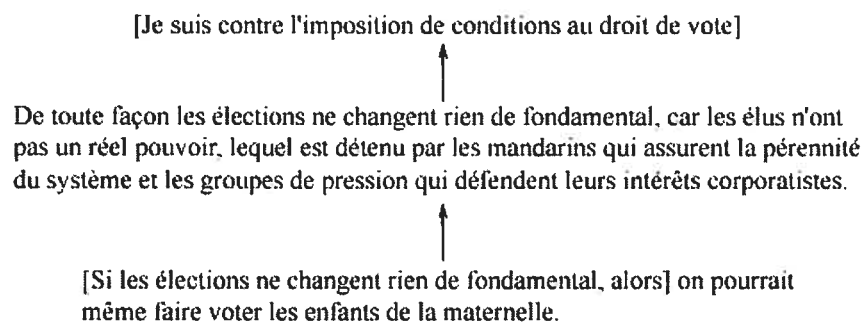


Figure 38 - Structure de l'argumentation de L'éolien (M06).

Le deuxième type d'arguments avancés contre la proposition de Myriade concerne l'application d'un tel contrôle sur les électeurs afin de déterminer s'ils possèdent les aptitudes suffisantes pour exercer leur droit de vote. Maximus (M08) interroge d'ailleurs à Myriade : « C'est qui qui décide des mieux informés et compétents ? » (P.1). Il explique ensuite qu'il n'y a pas de « bons » ou de « mauvais » électeurs, mais que chacun vote en fonction de sa réalité et de ses intérêts propres. Il reproche finalement à Myriade de juger que certaines voix ne méritent pas d'être considérées : « Qui êtes-vous pour juger ? (*Who are you to judge?*) » (P.3). Yuri (M08) partage ce questionnement et se demande également comment est-ce que la proposition de Myriade peut être mise en pratique: « Par contre qui décide qui est apte à voter ou non? Sur quels critères concrets pourrait-on se baser pour savoir si tel individu possède la conscience citoyenne requise pour se prononcer ou non? Des tests de QI? Hmm... » (P.5). Yuri en conclut que l'ambiguïté intrinsèque à cette proposition la rend impossible à mettre en œuvre. Au message 10, Myriade va lui répondre que ses inquiétudes ne sont « qu'un problème de tuyauterie » (P.1), voulant ainsi réduire la portée de son argumentation. Myriade suggère par la suite quelques mesures plutôt vagues à envisager, et notamment d'évaluer les individus selon le niveau de scolarisation. À cela va répliquer uobbuob que le nombre d'années d'études n'est pas garant de l'intelligence d'un individu :

« l'imbécilité n'a rien à voir avec le niveau de scolarisation [parce que] un ingénieur qui passe sa vie à dessiner des machines à boules c'est pas plus brillant qu'un vidangeur qui se lève tous les jours à 6 heures pour faire sa run sans savoir c'est où les territoires du nord-ouest » (P.1).

Bien que cet argument d'exemple risque peu d'être accepté par un ingénieur, nous comprenons que uobbuob tente ici de réfuter les propos de Myriade sur l'application possible de sa proposition de l'ICDV ne raison de la difficulté à déterminer objectivement qui est apte ou pas à voter.

La proposition de Myriade est également rejetée sur la base d'une trop grande similitude avec le « programme politique » du leader charismatique « Raël ». L'éolien (M06), Maximus (M07) et Yuri (M08) jugent que la proposition disputée s'assimile aux propos de « Raël », ce qui est une raison valable selon eux pour la dénigrer. Cet argument de la « dérive raélienne » s'appuie sur la forte impopularité du public pour le personnage de Raël, peut-être notamment en raison des principes élitistes qu'il défend. Ainsi, l'argument vise à transférer « l'*ethos* » de « Raël » sur celle de Myriade pour la dévaloriser : ainsi, en partageant la même opinion que « Raël », Myriade devient suspect car on lui attribue les mêmes caractéristiques ou les mêmes intentions que le leader charismatiques. « Raël » constitue en quelque sorte une « autorité négative », un peu comme on pourrait dévaloriser une opinion en disant : « Hitler pensait la même chose que vous! ». L'affirmation d'uobbuob (M18) utilise l'exemple de « Raël » afin de soutenir que la proposition de Myriade s'apparente à la « thèse raélienne de la génocratie »⁶⁷, et que celle-ci est incompatible avec les aspirations de progrès souhaités par Myriade : « en minimaliste, raël est un parfait génocrate [et], à défaut de susciter quelque rébellion, plonge dans l'indifférence [Donc La génocratie plonge dans l'indifférence plutôt que de susciter quelque rébellion] » (P.1). En dernier lieu, dudu (M21) procède à une exagération de la proposition disputée en l'assimilant aussi avec des mouvements sectaires ou religieux comme celui de « Raël » : « Si la génocratie implique d'être gouverné par du monde habillé en blanc qui croit aux anges, [alors je n'accepte pas cette proposition] » (P.1).

⁶⁷ Le site Internet « Sectes Danger » (2005) fournit une explication de la notion de « génocratie » : « Pour rappel, la Génocratie est un système électoral prôné par Claude Vorilhon alias "Rael". La sélection des électeurs et des éligibles est basée sur le "coefficient intellectuel". Le principe est le suivant : " Ne seront éligibles à quelque poste public que ce soit, que les individus ayant un coefficient intellectuel supérieur de 50 % à la moyenne et ne pourront être électeurs que ceux ayant un coefficient intellectuel supérieur de 10 % à la moyenne ". (Le vrai visage de Dieu, pages 126 et 127) ». Les auteurs du site ajoutent que cette forme de démocratie sélective contrevient avec l'article 21 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Myriade va répondre à certains de ces arguments aux messages 09 et 10. Au message 09, il réagit hostilement à l'accusation de « dérive raélienne » pour rejeter sa proposition : « Fuck le cliché anti-raélien pour discréditer ceux qui osent remettre en cause le tabou de la démocratie totale! » (P.2). Nous croyons que cet emportement serait destiné avant tout aux auteurs des messages 06 et 07, car Myriade (M10) écrit ensuite en s'adressant spécifiquement à Yuri (M08) qu'il salue et traite avec plus de considération. Il tente de convaincre ce dernier (ainsi que les autres lecteurs de son message) qu'il faut dissocier la « génioocratie » et le discours de « Raël ». Son argumentation multiple est la suivante :

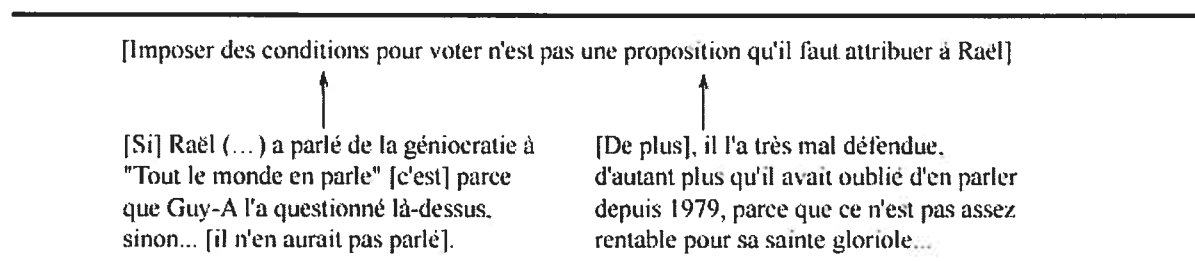


Figure 39 - Structure de l'argumentation de Myriade (M10).

Au message 09, Myriade avance un argument d'autorité en citant l'auteur Robert-Louis Stevenson⁶⁸ qui disait que « la politique était le seul domaine où il n'est pas nécessaire d'être compétent » (P.2). Il vise à contrer le lien d'autorité établi par les antagonistes entre « Raël » et sa proposition en invoquant une autre autorité, celle-ci favorable à son opinion. Plus tard, au message 12, il invoquera également comme autorité le chroniqueur du quotidien La Presse Pierre Foglia pour susciter l'adhésion des esprits à sa proposition : « J'en ai aussi pour Pierre Foglia qui s'est récemment prononcé en faveur d'une "démocratie à deux vitesses", réservant la deuxième vitesse pour les droits des minorités, et qui fait remarquer que le peuple est souvent son propre ennemi » (P.1).

Toujours au message 09, Myriade cite également un participant du débat public mentionné précédemment et qui fournit un exemple que « la démocratie totale ne met pas le génie humain au pouvoir » (P.3) : il indique que le gouvernement du Québec n'a pas empêché jadis une compagnie pétrolière de s'approprier et de jeter le brevet du moteur électrique,

⁶⁸ Robert Louis Stevenson (1850-1894), écrivain écossais, essayiste, poète et romancier. Il a publié notamment *L'Île au trésor* (1881) et *D' Jekyll et M. Hyde* (1886).

fabriqué au Québec. Myriade en profite pour discréditer les intervenants du débat public (intervenants dans les deux premières discussions) : « Ces verbo-intellos patronnés étaient incapables de comprendre rapidement » (P.3). Au message 16, uobbuob va contester ce dernier argument en expliquant que les entreprises sont en général les initiateurs du développement technologique, et que cela a été le cas pour les voitures hybrides.

Au cours de ses interventions suivantes, l'argumentation de Myriade s'inscrit dans une vision profondément manichéenne et fataliste. En somme, il nous avertit que les conséquences découlant de l'instauration de la « génocratie » seront idylliques tandis que le *statu quo* causera moult catastrophes. Son argumentation dramatique joue sur le registre de la peur et sur de sombres prédictions pour le futur, et cela lui permet d'esquiver de prouver la valeur de sa proposition pour ici et maintenant. Au message 10, il développe une argumentation coordonnée pour affirmer l'inévitable échec de la « démocratie totale » et l'absence d'alternative valable :

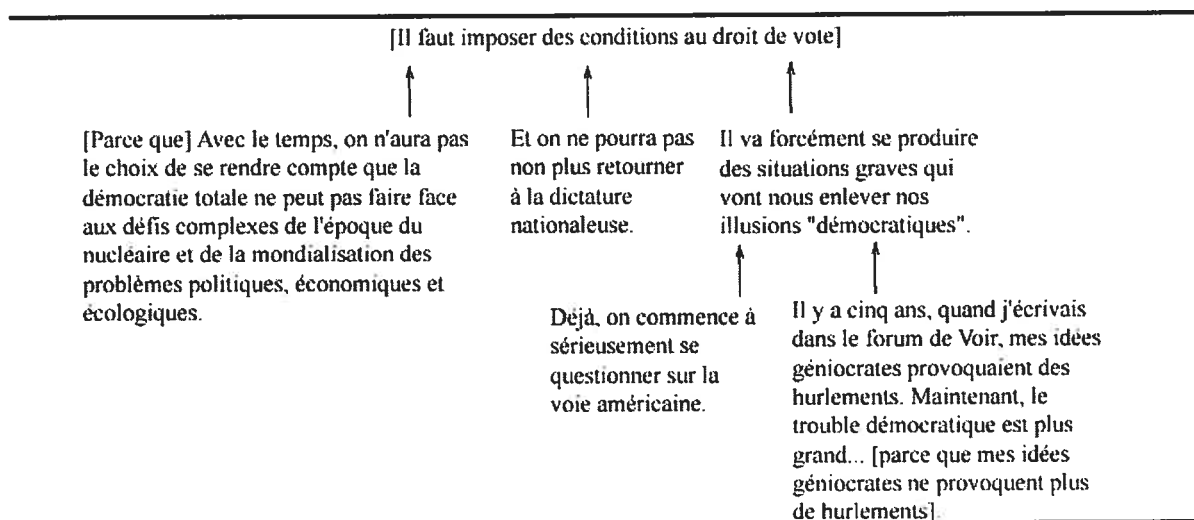


Figure 40 - Structure de l'argumentation de Myriade (M10).

Au message 12, Myriade s'alarme des risques qui menacent les droits des minorités dans un système de « démocratie totale ». Le suffrage universel entraîne selon lui une dictature de la majorité sur les minorités. Sans toutefois montrer comment, Myriade affirme que cette

dictature n'aurait plus cours si le droit de vote n'était accordé qu'aux électeurs bien informés et compétents⁶⁹. Son argumentation multiple se présente sous la forme suivante :

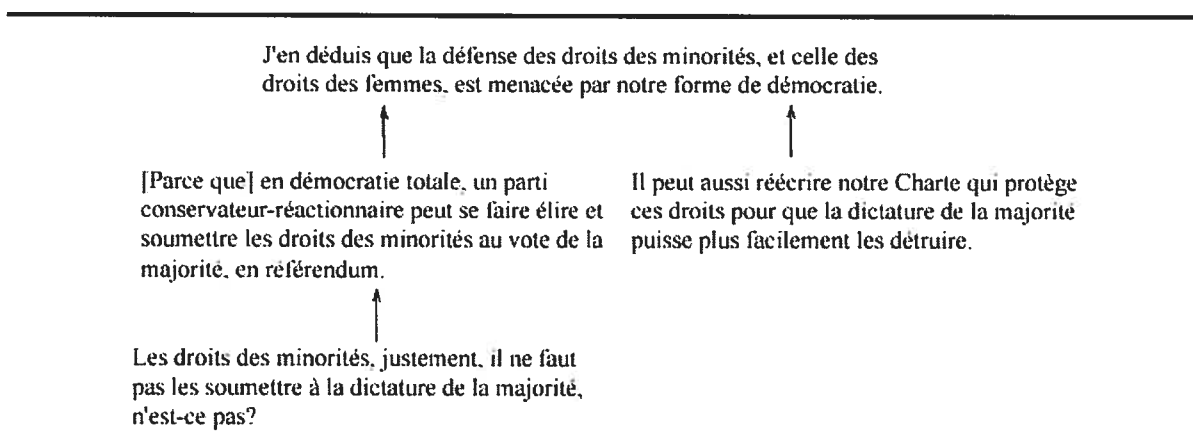


Figure 41 - Structure de l'argumentation de Myriade (M12).

Au message 15, Myriade énonce une fois de plus les conséquences dramatiques qui sont imputables à notre démocratie fondée sur l'égalité de tous les citoyens (P.2), en plus d'indiquer quelles seraient selon lui les réalisations permises par l'imposition de conditions aux électeurs (P.3). Il y va ainsi de deux argumentations multiples présentant les avantages de sa proposition de même que les inconvénients de ne pas y souscrire :

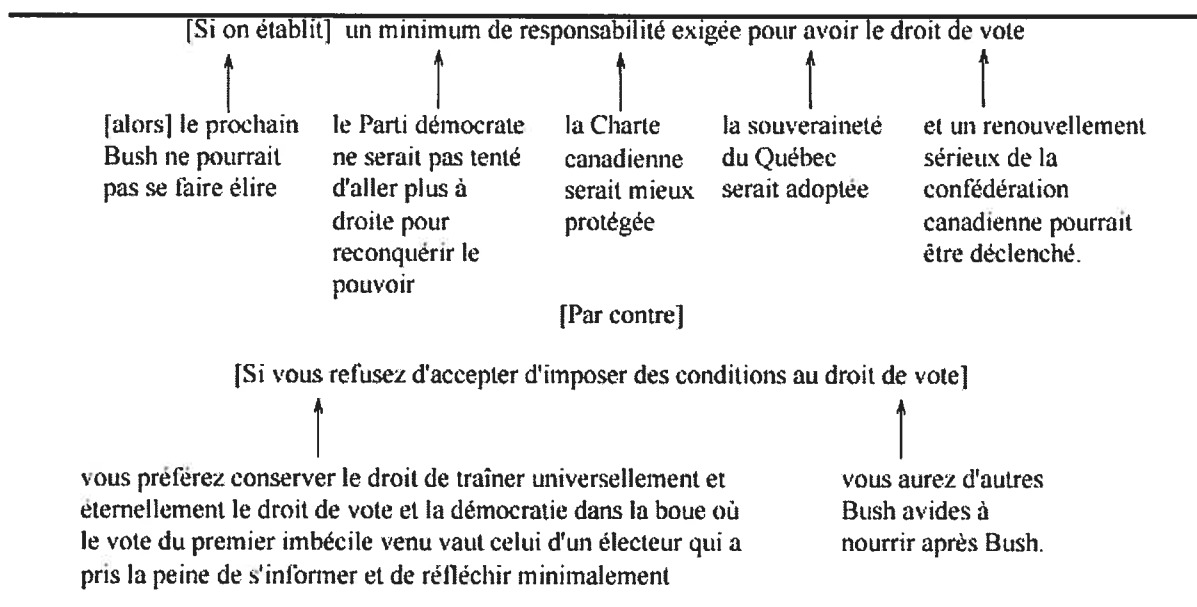


Figure 42 - Structure de l'argumentation de Myriade (M15).

⁶⁹ Dans un tel système, nous aurions plutôt affaire à la « dictature » d'une minorité – une élite éclairée – sur la majorité, c'est-à-dire les masses stupides et ignorantes.

Réalisant son incapacité à convaincre les antagonistes d'accepter sa proposition, Myriade s'indigne et leur demande en dernier lieu pourquoi est-ce qu'ils tolèrent les problèmes actuels et qu'ils refusent d'y apporter une solution : « Pourquoi préfère-t-on laisser les pires manipulateurs aller chercher le vote des plus ignorants (ce qui, en démocratie totale, fait la différence entre gagner ou perdre le pouvoir)? » (P.1). Il laisse ainsi entendre que toute personne sensée ne peut qu'accepter sa solution de la « génocratie ». C'est d'ailleurs ce qu'il affirme ensuite en répondant lui-même à la question adressée plus haut : « Parce que, comme les multinationales, nous plaçons l'amour de notre puissance au-dessus de l'amour de notre intelligence. » (P.2). Cet acte assertif se présente comme la réponse à une interrogation, mais il joue également le rôle d'une attaque indirecte contre les autres interlocuteurs qui ne sont pas suffisamment intelligents pour reconnaître la juste valeur de la proposition de Myriade. Par ailleurs, Maximus (M19) va répondre à la question lancée par Myriade, bien que cette question fût en réalité adressée à lui-même. Cet interlocuteur antagoniste va rétorquer à Myriade que si l'on refuse d'imposer des conditions au droit de vote, c'est « Parce que faire le contraire ouvre une boîte de pandor qui peut nous conduire directement au totalitarisme » (P.2). L'étape de l'argumentation de la troisième discussion prend fin avec cette affirmation de Maximus.

Au niveau de la dernière étape, nous observons qu'il survient une conclusion de la discussion, sans toutefois qu'il n'y ait de véritable résolution de la différence d'opinion. En effet, Myriade (M17) renonce à convaincre les antagonistes d'abandonner leurs réserves sur sa proposition, sans que lui ne laisse pas tomber son point de vue pour autant. Il concède la victoire à la partie adverse au niveau de la présente discussion, mais il signale tout de même que sa proposition devrait un jour être considérée à sa juste valeur. Myriade semble se positionner dans le rôle d'un prêcheur qui détient une vérité certaine, mais que les autres refusent d'admettre : « C'est évident que ça ne va pas changer très bientôt, et que je vais prêcher dans le désert durant cette petite vie. M'en fous, j'ai pas envie de faire partie de la gang... » (P.3). Il s'agit néanmoins de la première discussion depuis le début de notre analyse qui se conclut par l'abandon, ne serait-ce que temporaire, d'une proposition. Devant l'incapacité de Myriade à convaincre les participants du forum « Politiquébec » à accepter sa proposition sur la « génocratie », nous jugeons que la dispute est résolue à la faveur des antagonistes.

La troisième discussion est la plus importante du fil « Démocratie totale : totalitarisme libéral! » en matière de quantité d'interactions et quant au nombre de messages impliqués, comme nous le montrent les figures 43 et 44 ci-dessous :

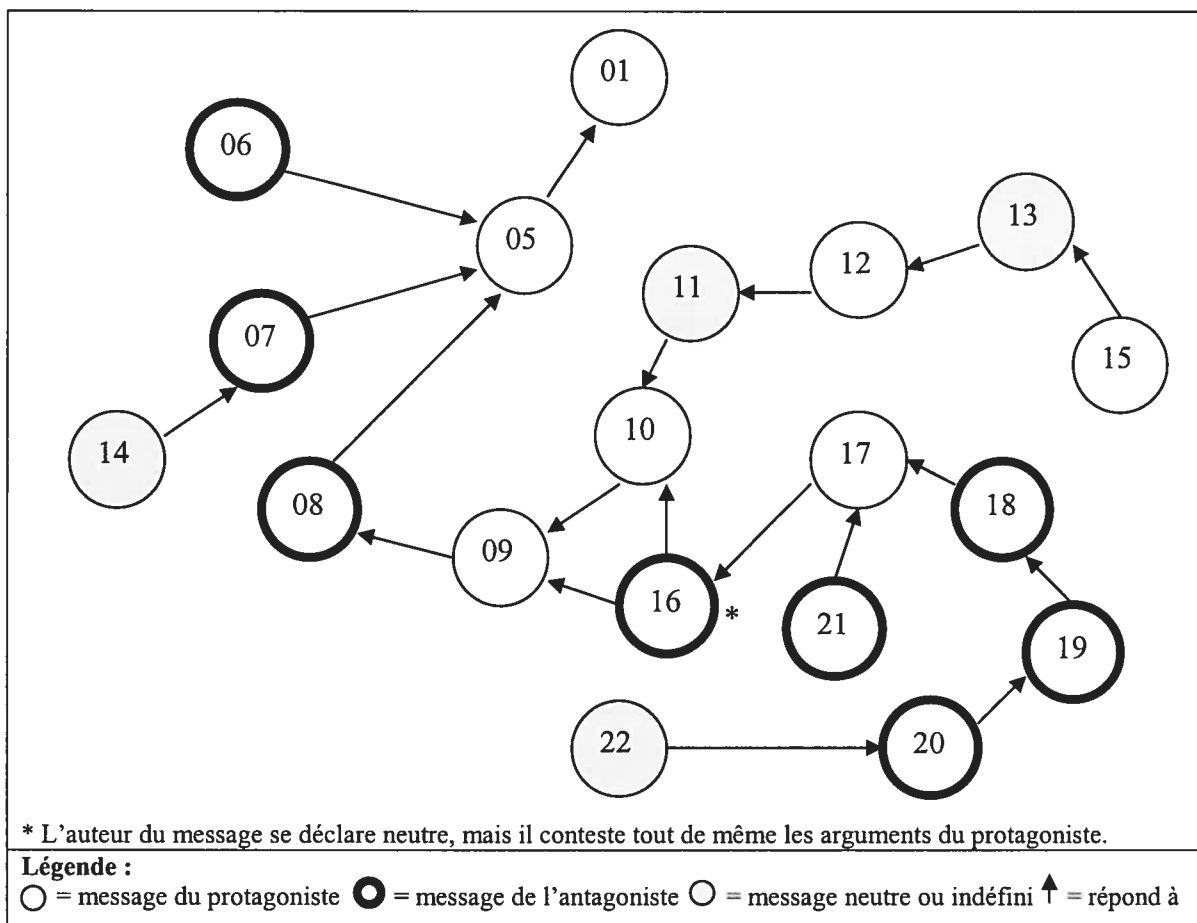
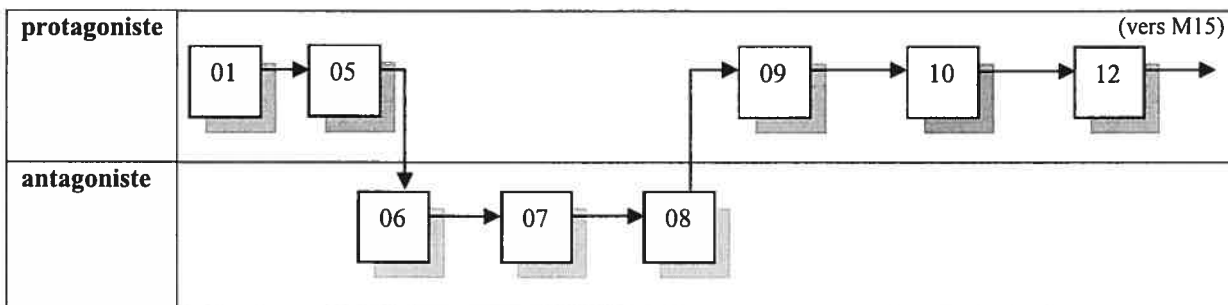


Figure 43 - Schéma des interactions dans la 3ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».



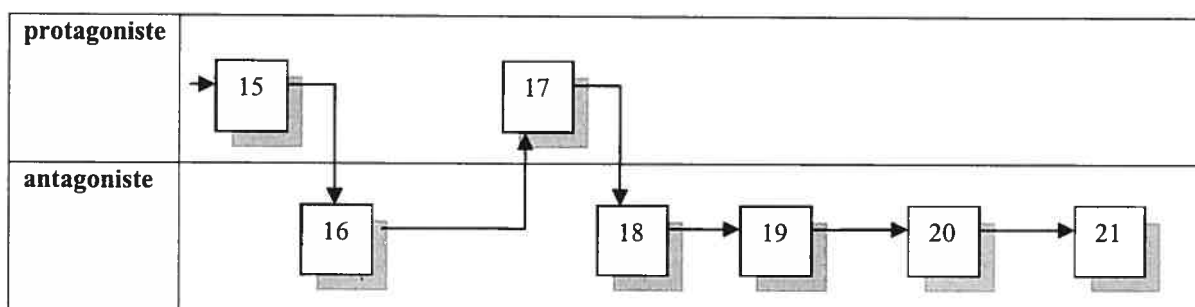


Figure 44 - Déroulement de la 3^{ème} discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

D. Déroulement de la 4^{ème} discussion.

Bien que la discussion débute au message 11 avec le désaccord d'opinion exprimé par dudu contre Myriade, les propos discutés remontent au message 01. Quand dudu (M02) demande à Myriade d'expliquer qui il entend par les manipulateurs du peuple au message 01, celui-ci répond (M05) qu'il considère comme manipulateurs l'ensemble des partis de l'échiquier politique, y compris l'Option citoyenne, organisation progressiste dirigée par Mme Françoise David⁷⁰. Il nuance toutefois son propos en ajoutant que « Bien sûr, il y en a qui sont plus manipulateurs que la sympathique féministe dont je ne me souviens plus du nom » (P.1).

Malgré cette tentative pour nuancer sa critique du leader de l'Option citoyenne, dudu expose son désaccord d'opinion au message 11 en écrivant que « Françoise David n'a aucune aspiration au pouvoir et n'est en rien une ennemie. » (P.3). Cette assertion marque l'étape de la confrontation dans cette dispute simple et mixte (une proposition impliquant deux positions).

Opinions en jeu dans la 4^{ème} discussion :

Françoise David ne recherche
que le pouvoir.



Françoise David n'a aucune
aspiration au pouvoir.

Les parties prenant part à la discussion sont Myriade et dudu, mais également L'éolien (M06) dans une certaine mesure. Myriade ayant oublié le nom de Mme David, L'éolien lui rappelle et passe du même coup un commentaire sur cette personne : « La féministe qui

⁷⁰ Françoise David (1948-) est travailleuse sociale et militante féministe. Ancienne présidente de la Fédération des femmes du Québec, elle est derrière la création de « Option citoyenne », un mouvement féministe et écologiste de gauche.

veut se faire voir partout, c'est Françoise David » (P.1). Cette description nous semble peu flatteuse, et nous croyons possible qu'il soit concernée par la remarque de dudu (M11) qui paraît ahurie et déclare : « Je vis dans une dimension parallèle... » (P.1). La position de protagoniste est attribuée à Myriade et L'éolien alors que dudu se positionne en tant que protagoniste.

Positions des parties dans la 4^{ème} discussion :

Protagoniste	Antagonistes
Myriade L'éolien	dudu

Au niveau de la troisième étape, il faut considérer l'argumentation de Myriade dans le cadre de son objectif central qui est de défendre sa proposition sur l'imposition de conditions au droit de vote. Arguant que tous les parties qui prônent le droit de vote sans conditions afin d'acquérir le pouvoir manipulent en réalité les électeurs, Myriade rajoute que « Même l'Option citoyenne de la sympathique féministe est dans cette boue-là... » (P.1).

Au message 09, il commence par écrire que Mme David devrait se pencher sur la question de la responsabilité des électeurs et des candidats. Défenseur de la « génocratie », Myriade suggère implicitement que Françoise David devrait adhérer à sa proposition si elle aspire à faire des gains en politique : « Françoise David contre Goliath... Si elle osait réfléchir à la nécessaire et urgente responsabilité de l'électeur et à celle encore plus grande du candidat... [alors elle comprendrait la nécessité d'imposer des conditions au droit de vote et à la mise en candidature] » (P.1). La référence à David et Goliath se présente comme un lieu commun d'inspiration biblique attestant de la position de fragilité dans laquelle se trouve Mme David sur l'échiquier politique. Dans la conclusion manquante de son argument (et que nous ne faisons que supposer sans certitude), Myriade tente d'expliquer que Mme David devrait adopter son raisonnement sur l'inefficacité des solutions traditionnellement proposés par la Gauche et sur la nécessité de réfléchir à « l'option génocrate ». En tenant compte de cette argumentation, nous voyons que Myriade admet sa sympathie à la cause de Mme David, mais il juge en même temps que sa réussite passe par l'adoption de son point de vue.

La lecture de dudu au message 11 semble négliger cette nuance pour affirmer que Myriade rejette en bloc la contribution positive de Françoise David. Elle considère injustifié de « s'acharner à démoniser une personne dont le seul défaut est de susciter le débat. » (P.2). Parce que son objectif est simplement de susciter un débat de société, dudu soutient que « Françoise David n'a aucune aspiration au pouvoir et n'est en rien une ennemie » (P.3). Elle appuie sa position en faisant référence au titre de l'ouvrage écrit par Mme David : « Pour une fois qu'une question est bien posée: À la recherche du bien commun. »⁷¹ (P.3), et elle termine son message en disant que son entreprise tombe à point parce que « Sur ce plan, notre société fait pitié... » (P.5).

L'étape d'argumentation se termine avec l'intervention de dudu. L'éolien pour sa part n'avance pas d'argument au-delà du commentaire quelque peu injurieux qu'il a fait à l'endroit de Mme David. L'étape de la conclusion survient au message 12, lorsque Myriade tente de résoudre la dispute sans toutefois abandonner sa critique à l'endroit de Mme David et de son organisation. Il réaffirme sa sympathie pour Mme David et répète son argument sur la réflexion qu'elle devrait avoir sur le problème du droit de vote. Il essaie de convaincre dudu en clamant sa sincérité. Nous remarquons donc que la différence d'opinion n'est pas résolue dans cette discussion : malgré la tentative de Myriade de vouloir apaiser la tension avec dudu, il ne semble nullement accepter la critique de dudu mais reformule simplement des idées déjà exposées.

La représentation schématique des interactions composant la quatrième discussion de même que le positionnement des parties se trouve respectivement aux figures 45 et 46 ci-dessous :

⁷¹ Le titre de l'ouvrage de Françoise David est *Bien commun recherché. Une option citoyenne*, publié aux éditions Écosociété.

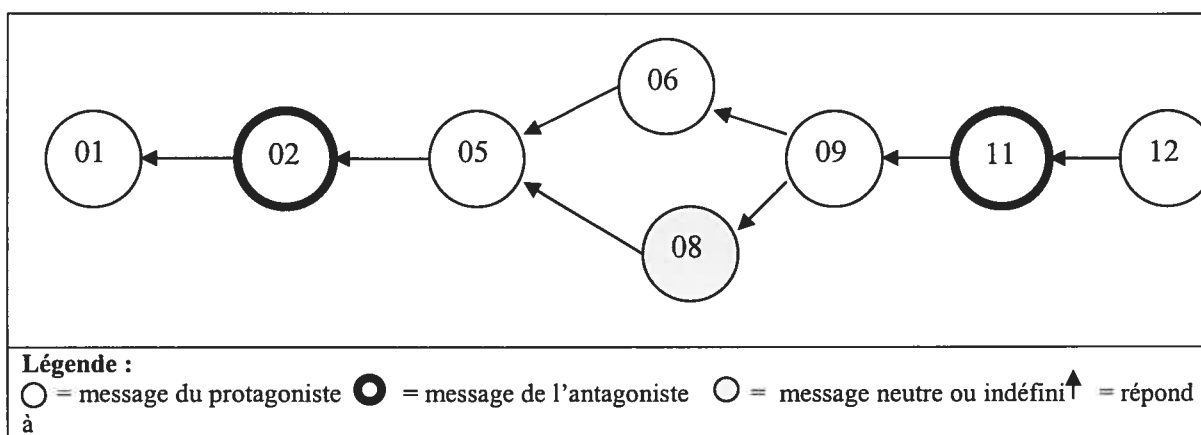


Figure 45 - Schéma des interactions dans la 4ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

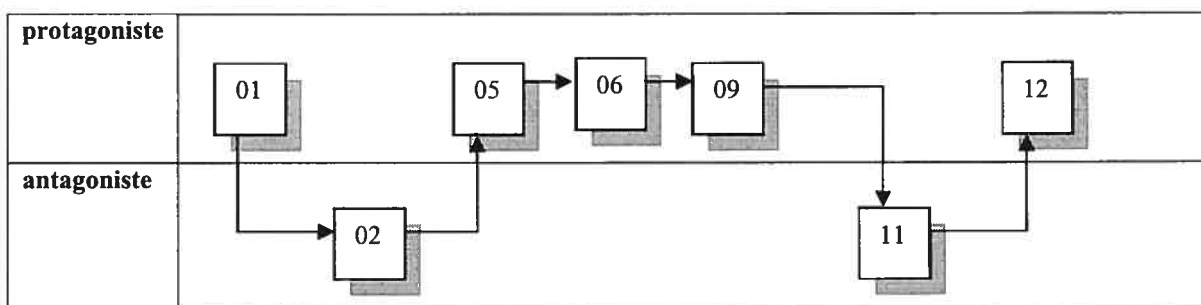


Figure 46 - Déroulement de la 4ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! »

E. Déroulement de la 5^{ème} discussion.

La cinquième discussion de ce fil prolonge le conflit entre Myriade et dudu, cette fois sur la menace que les États-Unis représentent pour la souveraineté du Canada. Expliquant que l'élection des gouvernants au suffrage universel favorise la majorité et menace les droits des minorités, Myriade termine le message 12 par l'allusion à une éventuelle prise de pouvoir des États-Unis sur le Canada : « Quand la voie américaine va prendre le pouvoir à Ottawa... » (P.2). Cette opinion est immédiatement rejetée par dudu (M13) qui rétorque que : « La voie américaine ne prendra jamais le pouvoir à Ottawa. » (P.1), donnant ainsi lieu à cette cinquième discussion critique. La notion de la « voie américaine » n'est pas définie par aucune des parties, mais le contexte et certains éléments énoncés nous font supposer qu'il s'agit en fait d'une référence à l'administration ultraconservatrice et militariste du président George W. Bush, considérée par plusieurs comme une menace à la fois aux libertés civiles des citoyens américains et à l'équilibre sur la scène internationale.

En rejetant la possibilité d'une telle menace américaine, dudu établit l'étape de confrontation de cette dispute simple et mixte.

Opinions en jeu dans la 5^{ème} discussion :

La voie américaine va prendre le pouvoir à Ottawa	↔	La voie américaine ne prendra jamais le pouvoir à Ottawa.
---	---	---

Cette dispute est relativement brève et se déroule entièrement dans les messages 12, 13 et 15. Elle n'implique ainsi que Myriade et dudu, car par la suite l'objet des échanges revient sur la question de la « génocratie ». Sur les positions des parties dans la discussion, nous retrouvons à nouveau Myriade comme protagoniste et dudu comme antagoniste.

Positions des parties dans la 5^{ème} discussion :

Protagoniste	Antagonistes
Myriade	dudu

À l'étape d'argumentation, dudu produit un acte expressif signifiant qu'elle juge exagérée la menace brandie par Myriade : « Quand même... » (P.2). Elle avance une argumentation multiple pour souligner la très faible probabilité que cette menace soit réalisée :

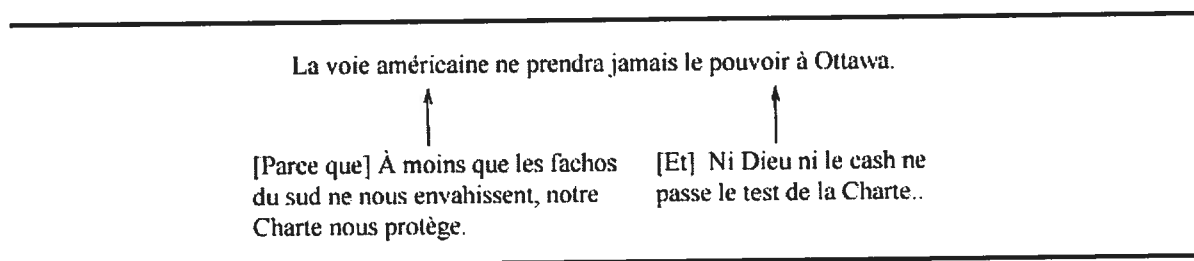


Figure 47 - Structure de l'argumentation de dudu (M13).

Au message 15, Myriade accepte l'argument de dudu sur la protection par la Charte : « En effet, pour l'instant, la Charte du beau grand Canada nous protège généreusement, compte tenu de l'état du reste du monde. » (P.1). Par contre, il réplique au moyen d'une argumentation composée subordonnée concernant la protection de la Charte canadienne des droits et libertés dans l'avenir. Argumentant une fois de plus à partir de conséquences dramatiques potentielles (mais qui ne peuvent être démontrées), il explique que cette Charte

peut être l'objet de modifications dans l'avenir; il ajoute que l'invasion américaine s'effectue progressivement à travers les industries culturelles, ce qui n'implique pas qu'une intervention de l'armée soit nécessaire pour que le Canada « s'américanise » :

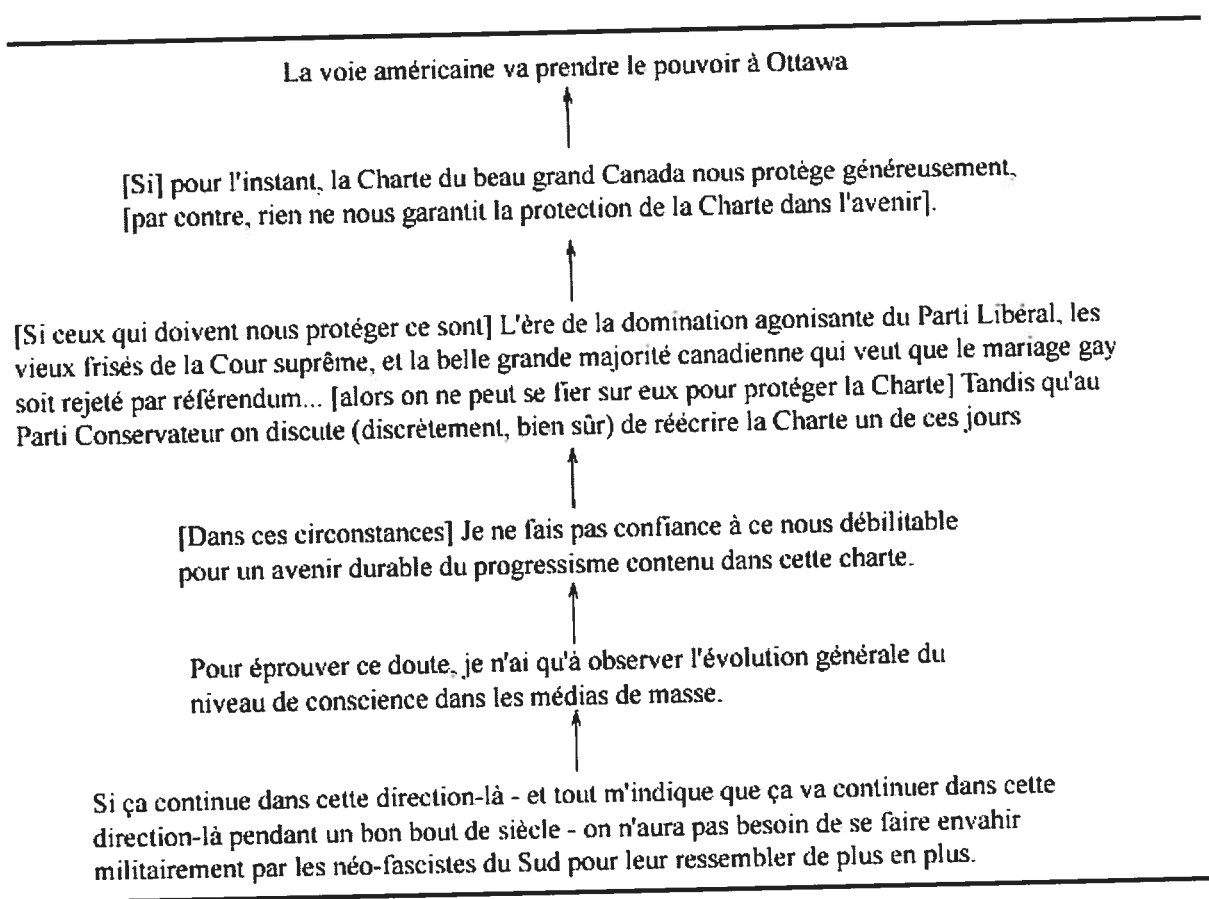


Figure 48 - Structure de l'argumentation de Myriade (M15).

Au niveau de la conclusion, nous remarquons qu'elle prend une tournure similaire à celle de la discussion précédente, c'est-à-dire que Myriade manifeste son accord sur l'argumentation de dudu sans renoncer pour autant à son point de vue. Et plutôt que de convaincre l'antagoniste du bien-fondé de son opinion, il ramène une fois de plus à l'avant-scène le thème de la « génocratie ». C'est pourquoi la discussion, encore une fois, ne se conclut pas par la résolution de la différence d'opinion. Les figures 49 et 50 rendent compte de la représentation graphique de la cinquième discussion.

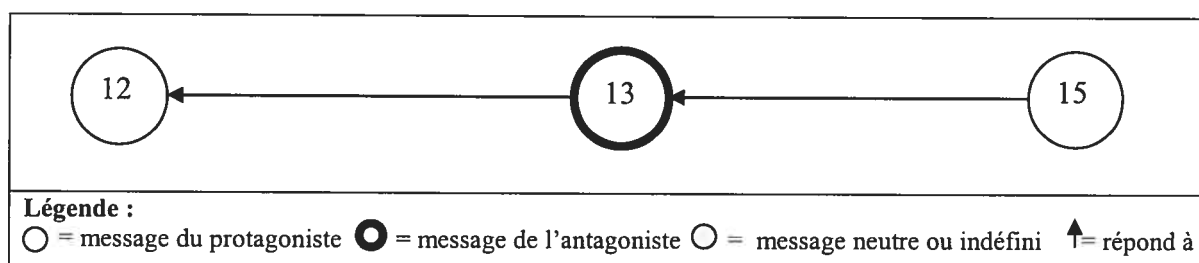


Figure 49 - Schéma des interactions dans la 5ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

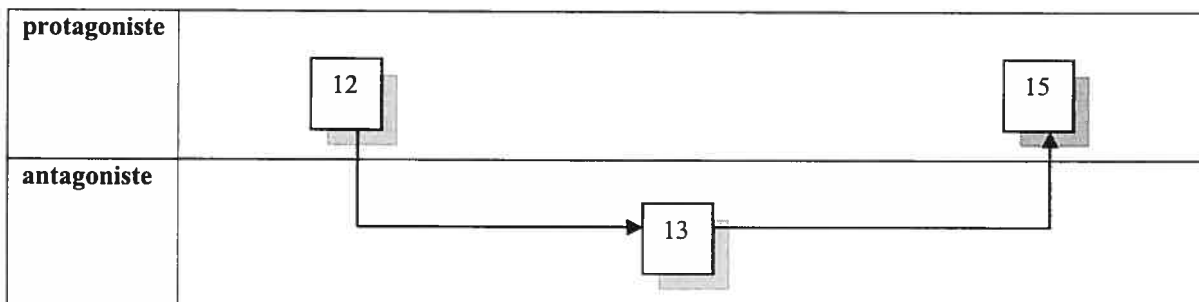


Figure 50 - Déroulement de la 5ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

F. Déroulement de la 6^{ème} discussion.

La dernière discussion prend pour point de départ une remarque de Myriade (M17) qui tente d'expliquer pourquoi les participants (et peut-être aussi les citoyens en général) acceptent le système démocratique actuel qui favorise la manipulation alors que ce problème serait réglé en adoptant la proposition de ne laisser voter que les électeurs bien informés. La raison avancée par Myriade est celle-ci : « Parce que, comme les multinationales, nous plaçons l'amour de notre puissance au-dessus de l'amour de notre intelligence » (P.2). Bien que son propos concerne d'abord les citoyens, il énonce une opinion également sur les multinationales en affirmant qu'elles privilégient la puissance à l'intelligence, ce qui constitue une manière détournée de dire que les multinationales ne se comportent pas intelligemment pour le bien de l'ensemble de la société. C'est sur ce point précis - bien que secondaire dans l'argumentation de Myriade – que va s'opposer Maximus au message 19, donnant ainsi lieu à une dispute. Maximus exprime son désaccord d'opinion en s'adressant à Myriade : « Laisser faire ce discours de grosse méchante multinationale » (P.4), et il met plutôt la faute sur les syndicats proches des gouvernements. Cette remarque va à son tour susciter une réaction de Yuri (M20) qui se porte à la défense des syndicats : « Oubliez cette phobie-tendance anti-syndicaliste un court instant » (P.4). Nous devons

établir le désaccord à partir de l'opinion avancée par Myriade au message 17, bien que nous constatons que cette brève référence aux multinationales découle rapidement entre un affrontement sur le libéralisme économique et le syndicalisme. À partir de l'affirmation de Myriade, nous pouvons identifier les opinions en jeu dans la sixième discussion qui cause une dispute simple et mixte.

Opinions en jeu dans la 6^{ème} discussion :

Les multinationales privilégient la puissance au détriment de l'intelligence.	↔	Les multinationales ne privilégient pas la puissance au détriment de l'intelligence.
---	---	--

Dans cette discussion, le désaccord d'opinion semble surgir d'une certaine interprétation de Maximus sur les propos de Myriade qui paraît se distancer des objectifs de celui-ci, qui est de convaincre les participants d'adhérer à l'idée de l'imposition de conditions au droit de vote. Maximus cible un élément du discours de Myriade plutôt que de répliquer à l'ensemble de son message. Autrement dit, il divise l'ensemble du message de Myriade pour en considérer les éléments séparément. Yuri (M20) va agir de manière similaire en réagissant au message de Maximus. Considérant que Maximus s'oppose à Myriade et que Yuri s'oppose à Maximus (sans toutefois appuyer explicitement les propos de Myriade), nous pouvons identifier quelles sont les parties en jeu dans la discussion. Encore une fois, l'étape de confrontation laisse immédiatement place à l'étape d'argumentation, ce qui veut dire que les participants traversent implicitement l'étape de l'ouverture.

Positions des parties dans la 6^{ème} discussion :

Protagonistes	Antagoniste
Myriade Yuri	Maximus

À l'étape de l'argumentation, nous observons que Myriade n'intervient plus dans la discussion après que son point de vue ait été rejeté par Maximus au message 19. Si nous remontons au message 09, nous trouvons un argument d'exemple soutenant que les entreprises multinationales négligent l'intelligence au détriment des profits immédiats. Au cours de la troisième discussion, nous avons vu que Myriade cite les propos d'un participant du débat public sur la démocratie auquel il a aussi assisté. L'exemple donné est le suivant : « le brevet du moteur électrique pour les autos, qui a été inventé au Québec il y a une quarantaine d'années, avait été acheté par une pétrolière qui l'a jeté aux poubelles

avec la complicité d'Hydro-Québec et des gouvernements » (P.3). Par cet exemple, Myriade veut montrer que l'entreprise a sacrifié le bien commun de l'environnement pour conserver le contrôle du marché des énergies combustibles. Nous avons vu aussi qu'uoobuob au message 16 va contester cet argument pour affirmer au contraire que les entreprises sont le moteur du développement technologique. C'est donc en se référant à l'argument d'exemple de Myriade (M09) que nous pouvons concevoir l'affirmation de Myriade (M17) sur les multinationales qui privilégient la puissance à l'intelligence.

Maximus (M19) critique la position de Myriade et avance une argumentation simple qui accuse les « syndicats corporatistes » à la place des multinationales : « Laisser faire ce discours de grosse méchante multinationale, [parce que] ca fait 40 ans que nous élisons des gouvernement marchant main dans la main avec les grande centrales syndicales coporatistes » (P.4). Il tente ainsi « d'innocenter » les entreprises en transférant le blâme sur les syndicats proches des gouvernements. En restituant des éléments laissés implicites dans l'argumentation, nous obtenons ce résultat suivant :

P1 : Laisser faire ce discours de grosse méchante multinationale, [parce que] ca fait 40 ans que nous élisons des gouvernement marchant main dans la main avec les grande centrales syndicales coporatistes (P4).

P2 : [Les grandes centrales syndicales coporatistes influencent plus les gouvernements que ne le font les multinationales]

C : [Donc, il ne faut pas blâmer les multinationales, mais il faut blâmer les syndicats corporatistes].

Cette relecture nous permet de penser qu'il y a une part plus ou moins grande d'interprétation dans la compréhension que va faire Maximus du message de Myriade, interprétation qui peut être imputable au contexte particulier de la communication en réseau.

L'intervention de Yuri au message 20 répond à Maximus sans aucune considération pour l'affirmation de Myriade. Il s'en prend à la vision anti-syndicale de Maximus à qui il répond au moyen d'une argumentation composée subordonnée :

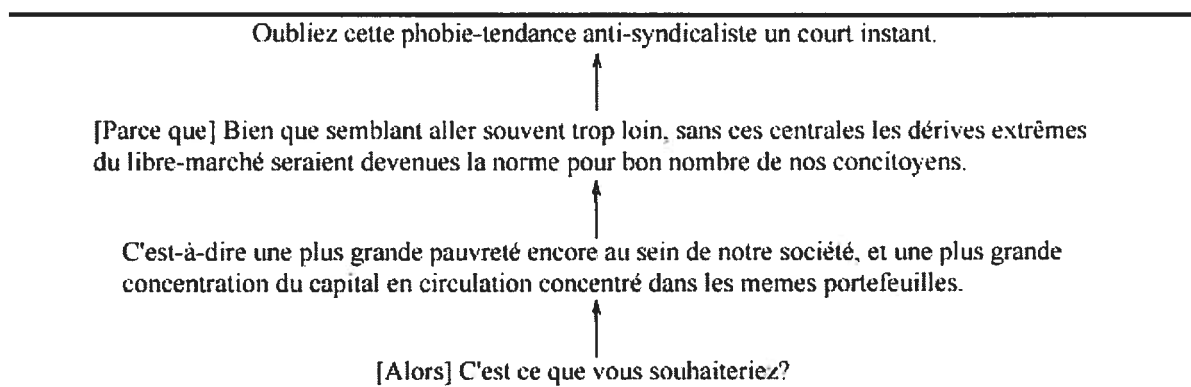


Figure 51 - Structure de l'argumentation de Yuri (M20).

Yuri s'attaque ensuite à la position du libéralisme économique (qu'il semble attribuer à Maximus) dont il dénonce la logique inacceptable d'un point de vue humaniste :

« Vive les excès de notre système économique qui est basé sur sa propre expansion perpétuelle, et fuck les conséquences sociales qui en découlent. Chacun pour son propre cul après tout. Hallucinant de constater que certains, non seulement cautionnent ce raisonnement mais semblent souhaiter son accentuation » (P.5-6).

Il explique après ça qu'une telle idéologie ne peut que provoquer un recul dans la qualité de vie : « Votre discours ne peut que faire de nous une nouvelle Inde ou une nouvelle Chine à moyen ou long terme » (P.8). En écrivant qu'il est « Hallucinant de constater que certains (...) cautionnent ce raisonnement » (P.6), Yuri transmet la réflexion qu'il est impensable qu'une personne raisonnée puisse adhérer à un tel point de vue. Il défend ensuite sa position sur le sujet en se posant comme un partisan de l'égalité et de la modération : « Je ne demande qu'une redistribution raisonnable des profits des corporations dans la masse salariale de ceux grâce à qui ils peuvent opérer, au détriment des sacro-saints actionnaires s'il le faut. » (P.7).

Au terme de l'argumentation de Yuri, nous n'observons pas de réactions de la part de Myriade ou de Maximus. Il faut dire que Yuri s'applique à conclure la discussion à la fin du message 20. Ayant dénoncé la vision qu'il attribue aux partisans du libéralisme économique, il reconnaît tout de même que ce point de vue gagne en popularité : « Mais bon, il semble bien que c'est la tendance actuelle de vouloir accentuer les écarts déjà persistants au bénéfice de son petit bonheur individuel. » (P.9). Il semble ainsi se résigner à poursuivre la discussion et conclut de manière fataliste que cette époque marque la victoire de l'idéologie libérale par cette assertion : « Bienvenue au XXIe siècle. » (P.10).

Le schéma des interactions (figure 52) et du déroulement de la sixième et dernière discussion (figure 53) sont présentés ci-dessous :

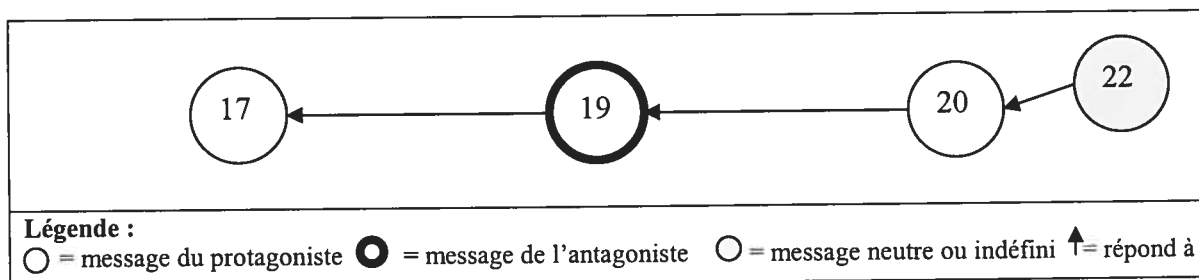


Figure 52 - Schéma des interactions dans la 6ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

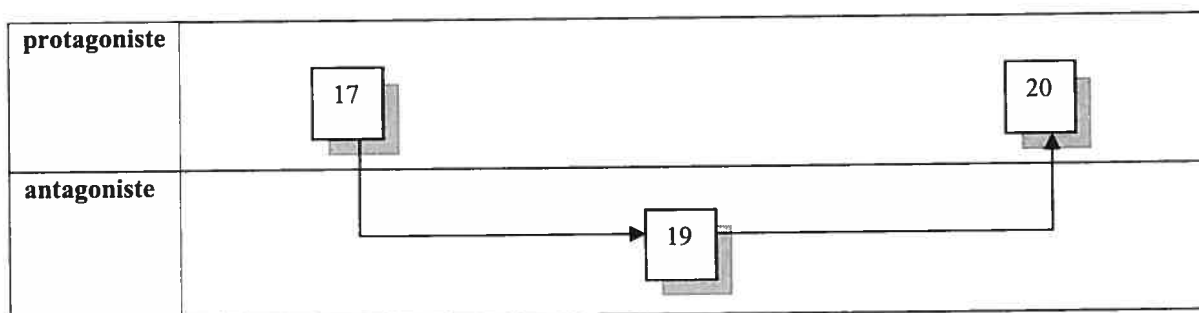


Figure 53 - Déroulement de la 6ème discussion du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! ».

G. Occurrence des sophismes dans les discussions.

Myriade commet un bris des seconde, septième et dixième règles de la discussion dans son premier message. En présentant comme une évidence son point de vue sur la démocratie américaine coupable de manipuler ses citoyens et de provoquer des guerres de même que la destruction de la planète (P.1), il *esquive la charge de la preuve*, contrevenant ainsi à la deuxième règle. Dans le même paragraphe, il commet un *argumentum ad consequentiam* en établissant un lien causal inadéquat entre le suffrage universel et les conséquences indésirables que sont les guerres et les dommages à l'environnement. Il commet ensuite un *argumentum ad ignorantiam*₁ parce qu'il transfère la charge de la preuve sur Michel Venne en signifiant que celui-ci « prétend » que la démocratie se porte bien et qu'il lui revient donc de justifier cette affirmation. Myriade commet plus loin un sophisme de *fausse analogie* en comparant la pratique du vote à la conduite d'une automobile : conduire une voiture nécessite la connaissance d'un système de règles et tout manquement constitue un risque à la vie de soi et des autres, ce qui n'est pas du tout le cas dans l'exercice du droit de

vote. Il commet également un *paralogisme d'ambiguïté* en ne définissant pas ce qu'il entend par la formule de « moteur de la manipulation » (P.6), ce sophisme étant par ailleurs relevé par dudu (M02). Finalement, il commet un sophisme de *Secundum quid* (généralisation hâtive) en proclamant le préjugé de « L'irresponsabilité de l'électeur, l'ignorance et la stupidité de la masse » (P.6). Par après, Myriade commet un *paralogisme de composition* au message 05 en certifiant que « tous » les partis politiques cherchent à manipuler les électeurs.

Au message 03, L'éolien commet un *argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)* contre Myriade en déplorant « l'incohérence des propos tenus et rapportés » (P.1). À son tour, il *esquive la charge de la preuve* en présentant son point de vue sur la démocratie (P.2) comme une simple évidence reconnue et partagée. Il produit aussi un *paralogisme d'ambiguïté* en n'expliquant pas sa solution du « vote crotte-de-nez ». Puis, au message 06, il commet le sophisme de *présenter à tort une proposition comme un point de départ commun* en affirmant que les élections ne changent rien de fondamental (P.2). Il commet aussi un *paralogisme d'ambiguïté* en ne fournissant aucune explication sur le sens de la « dérive raélienne » (P.3). Maximus s'en prend également à Myriade et commet un *argumentum ad hominem (attaque personnelle indirecte, liée aux conséquences)* en mettant en doute les intentions de Myriade : « Who are you to judge ? » (P.3).

La réplique de Myriade au message 09 inclut un *paralogisme d'ambiguïté* qui tait la conclusion de son argument sur Françoise David. Il *esquive la charge de la preuve* en refusant de considérer l'argument de « dérive raélienne », puis commet un *argumentum ad verecundiam₁* en mobilisant la pensée de l'écrivain Robert-Louis Stevenson (P.2). Il commet aussi un *argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)* en mettant en doute l'intelligence des intervenants du débat à l'UQÀM : « Ces verbo-intellos patronnés étaient incapables de comprendre rapidement » (P.3). Au message 10, il renchérit avec un sophisme de *terrain glissant* en prédisant les pires conséquences en cas de rejet de la « génocratie ». Myriade commet le même sophisme plus loin, une fois au message 12 et deux fois au message 15. Toujours au message 12, il commet un *argumentum ad verecundiam₁* en soutenant son point de vue au moyen de l'autorité du chroniqueur Pierre Foglia (P.1). Finalement, au message 17, Myriade commet un *argumentum ad populum₂* en

interpellant les sentiments et le « bon sens » des participants alors que son argumentation n'est pas parvenue à les convaincre. Il termine son message par un *paralogisme d'ambiguïté* en clamant que « Nous avons au maximum quelques siècles pour devenir des humains » (P.4).

Entre temps, BusterBunny (M14) et uobbuob (M16) commettent chacun un *paralogisme d'ambiguïté* : le premier en répondant à la question de Maximus (M07) en des termes indéfinis et obscurs, le second en se contredisant au sujet du droit de vote. Ce dernier exprime en effet que « ceci dit je ne pense rien de particulier du droit de vote » (P.2), bien qu'il ajoute ensuite « si certain s'en valorise, grand bien leur fasse. il y aura toujours des bush au pouvoir, que les mieux placés socialement puissent préserver leurs acquis » (P.2.), ce qui est une autre façon de dire que le véritable pouvoir ne se trouve pas dans le vote des citoyens, mais plutôt dans les mains des plus puissants. Cette vision ressemble assez fortement à l'opinion de L'éolien véhiculée au message 06. Au message 20, Yuri va commettre un sophisme de l'*épouvantail* en exagérant le point de vue des partisans du libéralisme économique et personnalisé par Maximus dans la discussion. Par contraste, il commet un *argumentum ad misericordiam* (comme paralogisme éthique) en se présentant au contraire comme un homme ordinaire avec des demandes raisonnables pour la justice et l'égalité. Au message 21, dudu commet un sophisme de l'*épouvantail* en déformant le point de vue de Myriade pour l'associer intrinsèquement avec des mouvements sectaires ésotériques, e.g. « du monde habillé en blanc qui croit aux anges » (P.1). Finalement, Garoloup (M23) commet un *argumentum ad verecundiam*₂ car il esquivé la charge de la preuve en se portant personnellement garant de la justesse du point de vue. Il défend en effet son opinion en s'appuyant sur sa propre expérience : « Je ne crois pas de mémoire d'homme qu'on ait assisté à une prise de conscience sociale aussi intense que dans la période que nous traversons » (P.3).

H. Conclusion.

Selon nous, ce qui ressort principalement de l'analyse du présent fil de discussion concerne la possibilité de diviser un échange relativement long et complexe en une série de discussions critiques distinctes et néanmoins liées entre elles par un fil conducteur, dans le cas présent la suggestion de modifier l'accès au droit de vote. Évidemment, tous les fils de

discussions ne peuvent être réduits en plusieurs discussions (comme c'est le cas pour la prochaine analyse), mais dans les cas où cela s'avère possible, nous nous retrouvons avec une méthode permettant de segmenter la lecture des discours et ainsi de faciliter la compréhension de la dynamique des échanges.

Un autre élément à retenir de cette analyse concerne la possibilité de mettre un terme aux conflits d'opinions dans le contexte des discussions politiques en réseau. En effet, contrairement aux deux premières analyses, nous avons relevés ici certains actes de parole visant à mettre fin à la discussion. Par contre, nous ne retrouvons pas ici non plus d'actes de parole visant à abandonner un point de vue ou alors une critique d'un point de vue, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu résolution des différences d'opinions comme le définit le modèle pragma-dialectique de la discussion critique.

En dernier lieu, cette analyse du fil « Démocratie totale : totalitarisme libéral! » nous amène à nous intéresser aux objectifs des participants de la communauté politique en réseau, de même qu'aux sujets discutés dans les forums de discussion. Considérant Myriade, le principal interlocuteur du fil de discussion, nous constatons qu'il se présente comme un « prêcheur » défendant les vertus de la « génocratie », une proposition confrontant le « tabou de la démocratie totale ». Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse que la communauté « Politiquébec » constitue un espace où peuvent être discutées des propositions politiques alternatives. Les participants peuvent ainsi exprimer des opinions qui peut-être ne seraient pas aussi bien acceptées au cœur des autres espaces de communication politique. Cet espace semble toutefois tolérer certains préjugés, car nous trouvons étonnant qu'il n'y ait eu pratiquement aucune réfutation de l'affirmation que de nombreux citoyens sont trop « incompetents » pour avoir le droit d'exercer le droit de vote.

4.4 Sujet « Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ? »

Le dernier fil de discussion que nous avons sélectionné pour notre étude traite de la grève étudiante qui a secoué la scène politique québécoise au cours de l'hiver 2005⁷². La discussion est lancée par un étudiant indécis qui sollicite l'avis de ses pairs pour se « faire

⁷² Les messages qui font l'objet de cette reconstruction sont disponibles à l'annexe E, de même que les tableaux qui compilent les trois premières phases de l'analyse.

une opinion ». La discussion critique qui se développe dans les 21 messages de ce fil confronte quelques partisans d'une grève à des opposants plus nombreux.

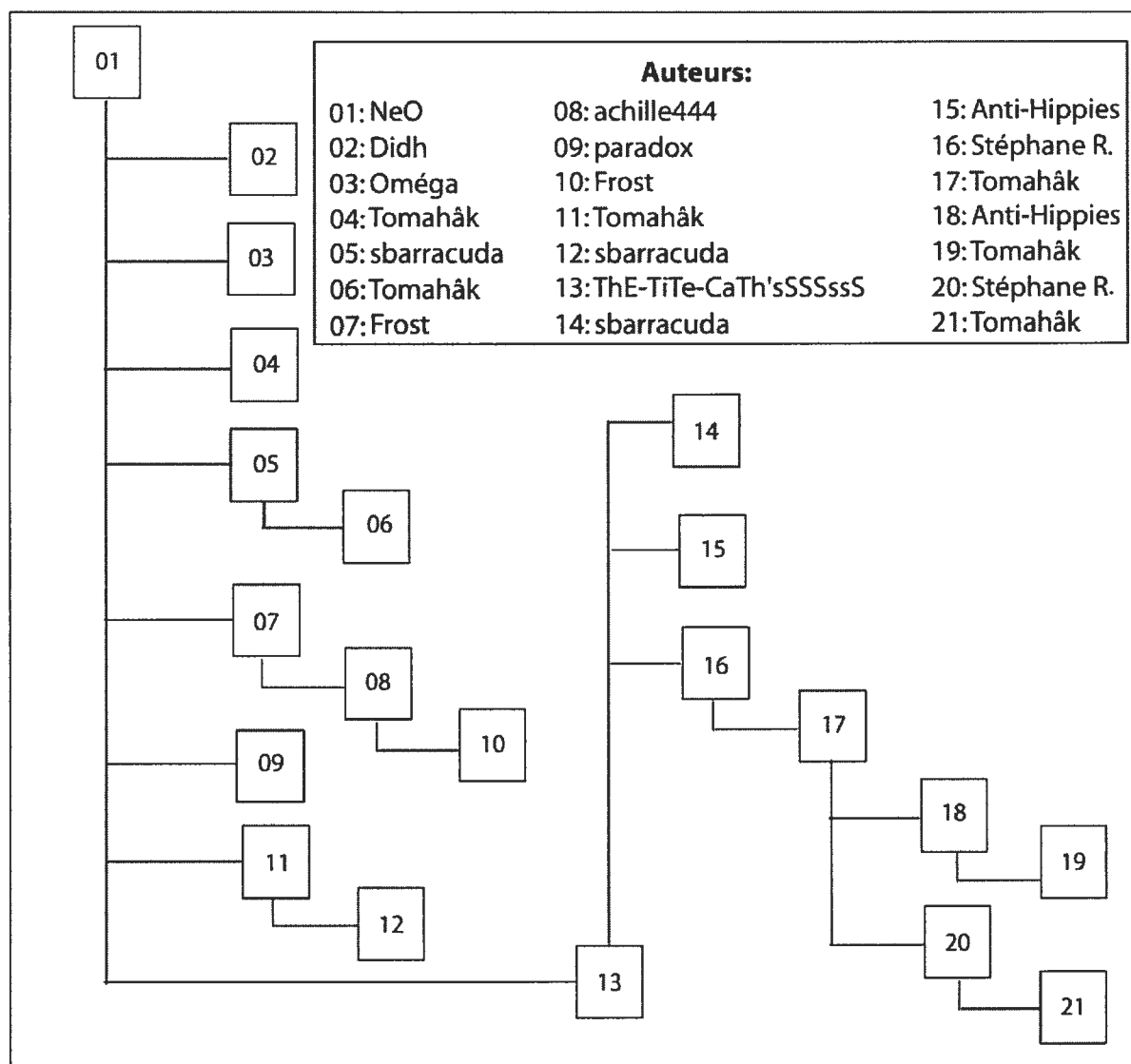


Figure 54 - La présentation des messages dans le sujet « Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ? ».

A. Déroulement de la discussion.

Dans le premier message, le participant NeO s'interroge au sujet de la tenue d'un vote de grève à son cégep. Il demande l'avis des autres afin de se forger une opinion : « Je ne sait pas trop si je vais être pour ou contre alors j'aimerais qu'on en discute. » (P.2). Affirmant son indécision, NeO (M01) ne défend pas d'opinion, si ce n'est l'opinion d'être indécis. Cela rend pratiquement impossible l'expression d'un désaccord d'opinion venant d'un autre participant de la communauté à ce stade-ci de la discussion. Cette façon de procéder

marque un écart par rapport au modèle pragma-dialectique qui stipule qu'une discussion doit découler d'un désaccord d'opinion. Les opinions en jeu peuvent néanmoins être anticipées, car NeO restreint les possibilités de réponses en demandant que la discussion porte sur la grève étudiante et que les positions « pour » et « contre » soient comparées. Le titre du message participe également à cette structuration des messages à venir en identifiant les propositions à être confrontées: « Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ? ». Ainsi, les opinions en jeu dans cette discussion se divisent entre ceux qui sont en faveur et ceux qui sont contre la grève étudiante.

Opinions en jeu dans la discussion :

Je suis pour une grève générale
illimitée au cégep



Je suis contre une grève générale
illimitée au cégep

Au niveau de l'identification des parties, nous pouvons d'ores et déjà déclarer que cette discussion devrait opposer ceux qui sont en faveur d'une grève à ceux qui s'y opposent. Quant à NeO (M01), il se positionne à l'instar d'un juge qui considère les arguments des deux parties pour ultimement trancher et adhérer à l'un des deux points de vue. L'étape de l'ouverture ne survient pas explicitement dans les messages du fil « Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ? ». En effet, si certains interlocuteurs acceptent de soutenir leur point de vue par le biais de l'argumentation, d'autres se contentent de procéder à des attaques ou des exagérations pour combattre le point de vue adverse.

Au niveau de l'attribution des rôles, nous voyons que Frost (M07) se positionne ouvertement comme protagoniste en avouant : « Mais si j'étais au Cégep, j'aurais voté en faveur. » (P.2)⁷³. Didh (M02) s'affirme pour sa part comme un antagoniste - « Si j'étais encore au cégep, je serais "contre". » (P.1) – tout comme Oméga au message 03 qui conclut que « Le choix est clair, contre la grève! » (P.3). En ce qui concerne les autres interlocuteurs, il n'y a pas l'expression claire de leur opinion et leur position sur la dispute ne ressort parfois qu'à la suite de la lecture de l'ensemble des messages. Par une lecture de leur argumentation, nous constatons que ThE-TiTe-CaTh'sSSSsS (M13) appuie la grève, alors que sbarracuda (M05, M12, M14), achile444 (M08), Anti-Hippies (M15, M18),

⁷³ Dans le but de ne pas embrouiller inutilement la lecture de cette analyse, nous avons fait le choix arbitraire de classer comme « protagonistes » ceux et celles qui sont pour la grève et comme « antagonistes » ceux et celles qui se positionnent contre la grève.

Tomahâk (M04, M06, M11, M17, M19, M21) et Stéphane R. (M16, M20) se positionnent contre.

Positions des parties dans la discussion :

Protagonistes	Antagonistes
Frost ThE-TiTe-CaTh'sSSSssS	Didh Oméga sbarracuda achile444 Anti-Hippies Tomahâk Stéphane R.

Le positionnement des interlocuteurs nous montre que la proportion d'opposants à la grève est considérablement plus grande en nombre de participants comme en quantité de messages. Malgré ce déséquilibre, l'étape de l'argumentation se présente comme une véritable situation dialectique évaluant les deux côtés d'une proposition.

NeO (M01) initie cette démarche en avançant des raisons qui le pousse à appuyer la grève, tout en partageant ses craintes sur les conséquences d'une telle action. Il soutient dans une argumentation multiple que la grève étudiante constitue un bon moyen de protester contre les politiques en éducation du gouvernement de Jean Charest et contre le congédiement du ministre Yves Séguin. Par contre, il s'oppose à la venue d'une grève générale en raison de l'incertitude de son succès et à cause de la crainte d'une annulation des cours.

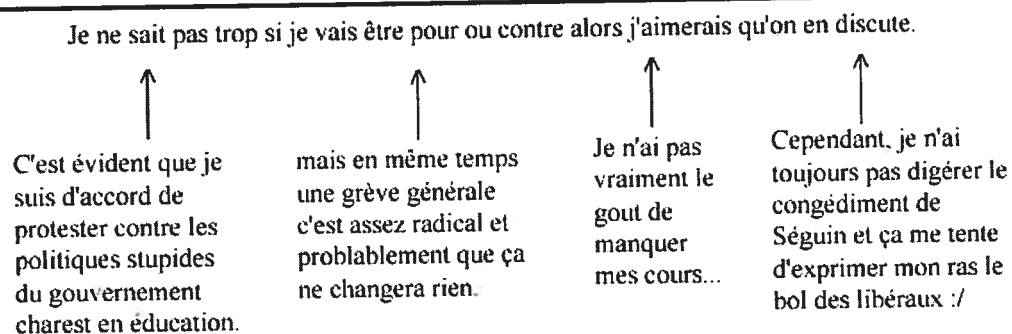


Figure 55 - Structure de l'argumentation de NeO (M01).

Au message 07, Frost tente de convaincre NeO de voter en faveur de la grève à son cégep au moyen d'une argumentation multiple établissant une série de « faits » dont l'objectif est de permettre à l'étudiant de procéder à un choix réfléchi :

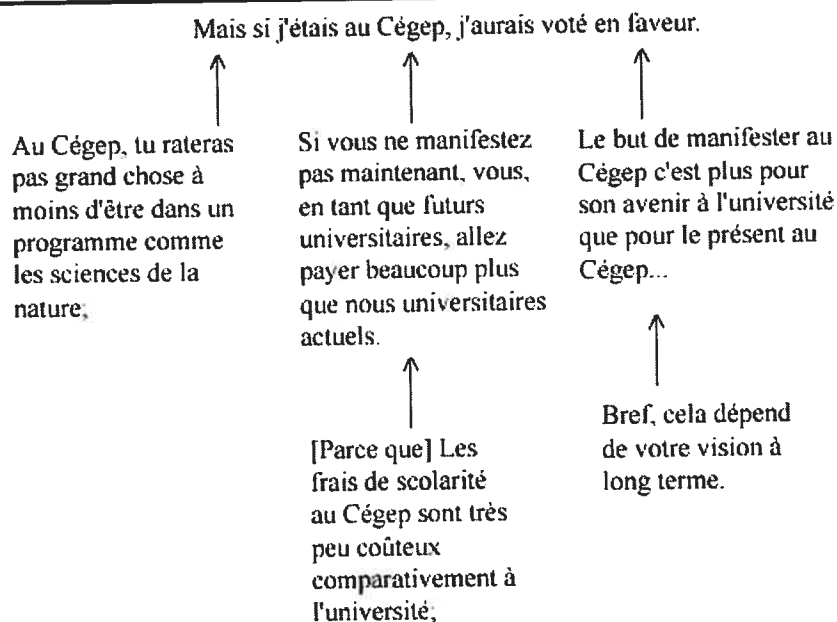


Figure 56 - Structure de l'argumentation de Frost (M07).

Soulignons que son argumentation s'adresse spécifiquement aux étudiants de cégep, répondant ainsi à la demande formulée par NeO (M01). Plus loin, Frost (M10) avance l'argument que la grève constitue l'unique moyen des étudiants de se faire entendre du gouvernement libéral : « Anyway, les Cégepiens n'ont pas vraiment le choix d'agir de cette façon. [Parce que] À la base, les jeunes ne font pas partie de l'électorat du PLQ. [Donc] Manifester est le seul moyen de se faire écouter » (P.3).

Tout comme Frost (M07), la participante identifiée sous le pseudonyme de ThE-TiTe-CaTh'sSSSssS (M13) juge que l'on doit considérer la réalité des étudiants du cégep afin de faire un choix. Elle radicalise cependant cette position en voulant discréditer et exclure de la discussion tout point de vue qui ne vient pas d'un étudiant : « Premièrement, comment pouvez-vous répondre a cette question si vous ne fréquentez pas un cegep ou une université . » (P.1). Elle tente ensuite d'émouvoir les étudiants universitaires anciens et actuels en affirmant qu'ils ont sans doute connu la réalité de l'aide financière : « si, par malheur vous vous etes rendu a l université, [alors] Vous avez surement du bénéficier d une aide gouvernemental » (P.1). Son opposition aux coupures de 103 millions de dollars dans le

programme de prêts et bourses s'appuie sur le montant élevé de l'endettement : « Croyez-moi l'endettement est a son paroxysme un étudiant finissant une maîtrise a en moyenne 40 000 dollars de dette (P.1) ». Elle critique ensuite l'objectif poursuivi par le « fucking de gouvernement charest » (P.1) (sic) justifiant cette action :

« [Si] la coupure de 103 millions a été effectuée pour baisser les taxes de plus fournis de la société en espérant que les grandes poches réinvestissent dans l'état [alors cette mesure est un échec] bande de cave [parce que] il le réinvestisse dans des paradis FISCAUX » (P.2).

Cet argument dont la validité reste à être démontrée est mis en doute par Stéphane R. (M16) qui relève justement une contradiction dans l'affirmation de ThE-TiTe-CaTh'sSSSsS :

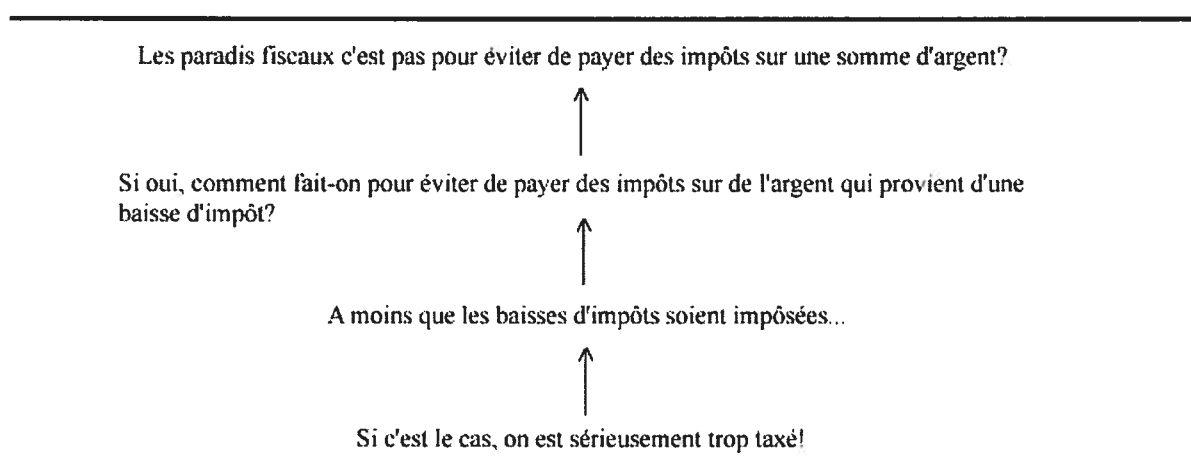


Figure 57 - Structure de l'argumentation de Stéphane R. (M16).

Au niveau des antagonistes, Didh (M02) développe une argumentation coordonnée pour soutenir son opinion. Il appuie son opposition sur la désorganisation des mouvements étudiants, sur la conscience du gouvernement que le rapport de force lui est favorable et sur l'indifférence attendue de l'opinion publique :

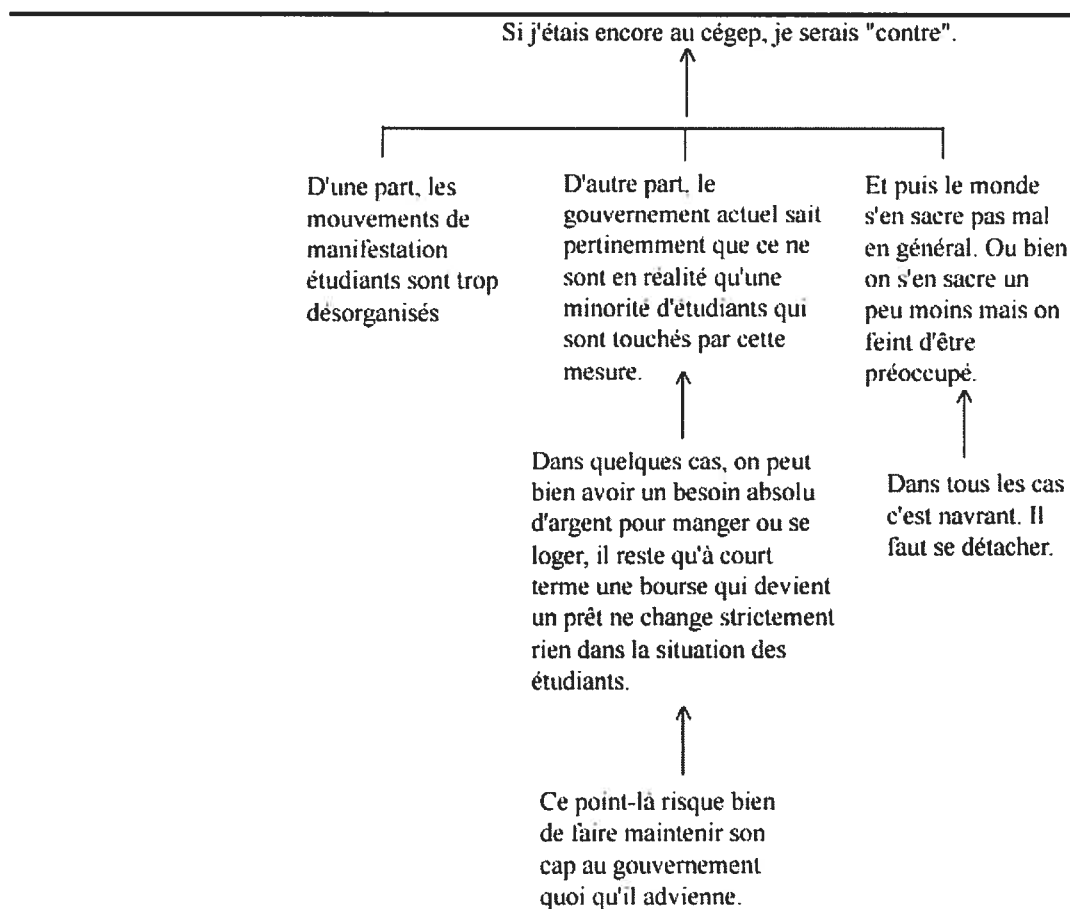


Figure 58 - Structure de l'argumentation de Didh (M02).

Au message suivant, Oméga (M03) supporte son opposition à la grève en procédant à un calcul des coûts et des bénéfices d'une grève étudiante au cégep :

« [Si] On parle d'un gain possible d'environ 10 000\$ pour moins du tiers des étudiants. [Et si] On parle de pertes possibles d'une demie année scolaire pour tous les étudiants. [Alors] Le choix est clair, contre la grève! » (P.1-3).

Le passage des prémisses à la conclusion s'appuie sur des prémisses laissées implicites par Oméga (M03) et que l'on peut représenter comme suit :

[Un tiers des étudiants pourrait tirer un gain de la grève, et la totalité des étudiants pourrait subir des pertes à cause de la grève. Donc la grève est défavorable à la majorité des étudiants et elle est favorable à une minorité d'étudiants. Si l'avantage du plus grand nombre est préférable à l'avantage du plus petit nombre] « [Alors] Le choix est clair, contre la grève! » (P.3).

Son argument mobilise ainsi un principe utilitariste selon lequel le bien de la majorité est préférable à celui d'une minorité. Au message 08, achile444 argue qu'une grève causerait un manque au niveau de la main-d'œuvre : « [S'il y a une grève] les futurs finissants ne finiront pas a temps donc, un autre cout sociale à assumer (surtout dans les métiers dont le

Québec en a plus de besoin) » (P.1). Frost (M10) tente de réfuter cet argument parce que selon lui les dépenses additionnelles dues à une grève étudiante forceraient justement le gouvernement à résoudre rapidement le conflit : « Le gouvernement libéral n'aura pas le choix d'agir au plus vite. » (P.2).

Tomahâk, au message 12, conteste la possibilité même d'une grève étudiante. Il produit un déclaratif d'usage pour donner une définition de la grève qui permet de conclure que les étudiants ne peuvent pas être véritablement en grève : « Pour qu'il y en ait une [grève] il faut que les étudiants travaillent et soient rémunérés, [Or] Ils ne travaillent pas et ne sont pas rémunérés, donc ils cessent d'étudier, mais ne sont nullement en grève » (P1). Anti-Hippies (M15) manifeste son accord avec la déclaration de Tomahâk. Ici, le fait de déclarer que les étudiants ne peuvent pas faire grève n'empêche évidemment en rien les étudiants de se déclarer eux-mêmes en grève. Cependant, ce déni de la grève peut constituer une tentative pour dévaloriser cette action, c'est-à-dire d'enlever aux étudiants contestataires toutes les connotations positives que ce terme peut avoir : résistance, solidarité, socialisme, etc. En refusant le terme de « grève », les actions étudiantes ne deviennent qu'une simple interruption des cours, ce qui est beaucoup moins rassembleur ou valorisant et qui connote davantage la pratique de l'école buissonnière que les revendications sociales. Au niveau du modèle de la discussion critique, la définition des concepts marque un retour vers l'étape d'ouverture, durant laquelle les parties doivent s'entendre sur le sens à accorder aux termes discutés.

Parmi les autres arguments avancés par les opposants à la grève étudiante au cégep, nous retrouvons bien souvent un appel à la responsabilisation des étudiants face à leurs études. Plusieurs messages tentent également de relativiser les conséquences de l'endettement étudiant, en considérant par exemple les revenus d'emplois à venir. Finalement, plusieurs messages aussi ridiculisent tout simplement la possibilité d'une grève étudiante.

Concernant la responsabilisation des étudiants face aux coûts de leurs études, sbarracuda (M05) demande : « Pourquoi toujours se fier à l'État pour prendre ses responsabilités ? » (P.3). En réplique au message hostile de ThE-TiTe-CaTh'sSSSssS (M13), sbarracuda explique qu'il a surmonté son endettement étudiant et il lui exige d'en faire autant : « Arrêtez de têter le gouvernement, et prenez-vous en main. Lâchez les syndicats ils vont

vous mener dans la dèche » (P.5). Une réaction semblable provient de Anti-Hippies : « J'travaillez au salaire minimum l'été pour avoir de l'argent, faites donc pareil. » (P.2). Et il ajoute : « On est chanceux d'avoir un système de prêt comme ça, contentés vous en! » (P.5).

Au message 14, sbarracuda donne son propre exemple pour montrer qu'il est possible de survivre à une dette d'étude, mais lorsque l'on n'a jamais reçu de bourses : « J'suis pas mort, et j'ai appris la valeur de l'argent. » (P.4). Anti-Hippies (M15) interpelle ThE-TiTe-CaTh'sSSSSs (M13) sur la valeur relative d'une dette d'étude considérant des revenus futurs : « Eye Tite-Cath, 40000 \$ contre un salaire de, disons, 35000 \$ minimum à vie. Calcul un peu, j'pense que c'est un bon deal. » (P.4). Stéphane R (M20) explique que la majorité des étudiants qu'il connaît ont remboursé rapidement leur dette (P.2). Il ajoute que, lorsque calculé à l'échelle d'une vie, le montant de la dette d'étude est très faible en comparaison avec le montant à payer en impôts. C'est pour cette raison qu'il endosse la décision du gouvernement libéral de réduire les bourses afin de réduire les impôts : « Si les étudiants regardaient plus loin que le bout de leur nez, ils verraient qu'il est plus avantageux à long terme d'avoir une baisse d'impôt qu'une diminution des prêts même de \$10000 » (P.2).

En plus de diminuer l'importance de la dette accumulée, certains antagonistes ont tendance à exagérer délibérément la position des protagonistes. Par exemple, Tomahâk sous-entend que les étudiants vont manifester pour que les études soient gratuites (M11) et qu'ils exigent que leurs dettes leur soient remboursées (M19). Après que Stéphane R. (M20) ait avoué que « la majorité des ex-étudiants que je connais ont tout payé en moins de 2 ans » (P.2), Tomahâk (M21) ironise sur les revendications étudiantes en écrivant : « Continuez de nous faire brailler.....t'sé veut dire!! » (P.2).

Comme nous venons de le voir, l'étape d'argumentation se caractérise par un plus grand nombre important de contributions contre la grève étudiante. Il n'en résulte pas pour autant que la discussion se soit résolue à la faveur des antagonistes. En fait, il ressort plutôt de cet échange qu'aucune conclusion n'est établie par les parties. Évidemment, nous comprenons que le contexte particulier de ce fil de discussion complique la résolution d'une dispute, probablement davantage que lorsque la discussion dérive d'un désaccord d'opinion. En effet, nous avons expliqué plus haut que la décision revient en dernière instance à l'auteur

du premier message dont le rôle est celui d'un juge rationnel devant accepter ou rejeter la proposition disputée. En principe, la discussion devrait prendre fin avec le choix de NeO à voter pour ou contre la grève, choix qui demeure inconnu pour tous les lecteurs du fil de discussion. Nous n'avons donc pas moyen de savoir quelle partie a réussi à convaincre NeO, ni même si l'une ou l'autre des parties a réellement eu une influence sur son choix. L'étape de la conclusion se termine ainsi par un manque de l'information qui nous aurait permis d'attribuer la victoire à l'une ou l'autre des parties.

Les interactions sont nombreuses au cours de cette discussion sur l'éventualité d'une grève générale au cégep, et nous avons tenté d'en restituer la dynamique à l'aide de la figure 59. Plus bas, nous présentons le déroulement de la discussion à partir de la division entre protagonistes et antagonistes (figure 60). Cette représentation nous permet de réaliser le déséquilibre au niveau du ratio d'interlocuteurs pour et contre la grève étudiante.

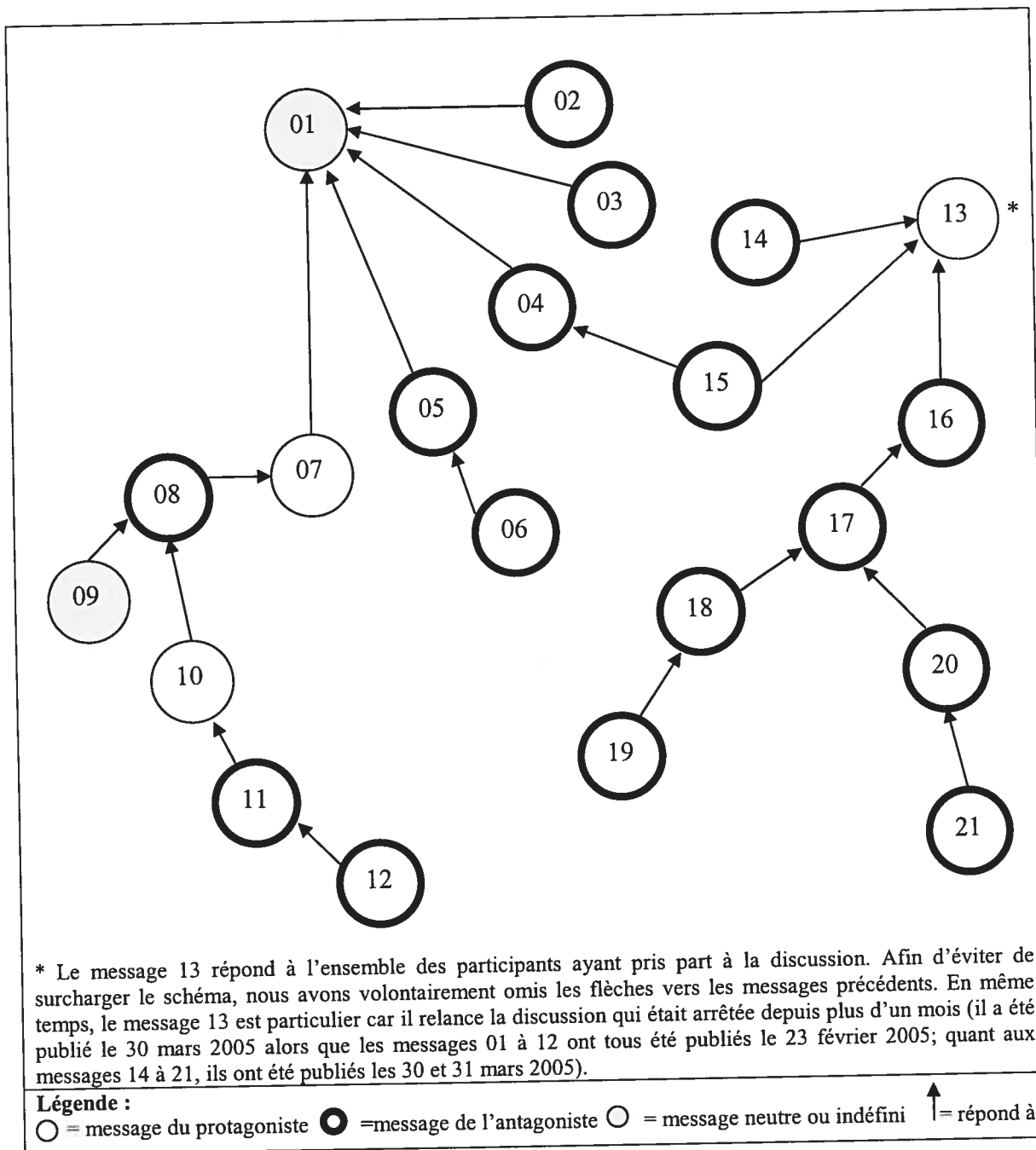
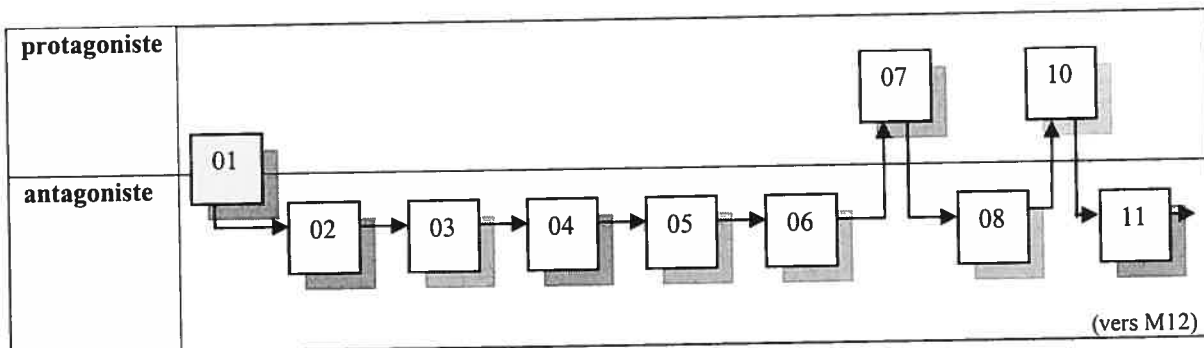


Figure 59 - Schéma des interactions dans la discussion du sujet « Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ? ».



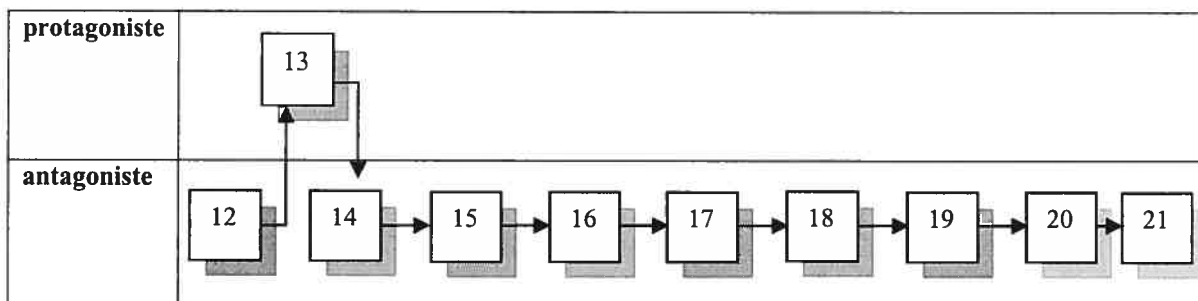


Figure 60 - Déroulement de la discussion du sujet « Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ? ».

B. Occurrence des sophismes dans la discussion.

Didh (M02) produit au cours de son argumentation un sophisme de *Secundum quid* (généralisation hâtive), c'est-à-dire qu'il procède à une généralisation fondée sur des observations non représentatives ou insuffisantes en jugeant que « le monde s'en sacre pas mal en général » (P.1) de la grève étudiante. Cet argument n'est pas fondé sur des données vérifiables, et l'existence même d'une discussion sur le sujet dans un forum « Politiquébec » contredit en quelque sorte cette affirmation de l'indifférence générale.

Au message 04, Tomahâk cherche à *esquiver la charge de la preuve*₂ en affirmant d'emblée qu'il n'y a pas de grève comme s'il s'agissait d'une prémisse évidente alors qu'elle n'est pas partagée par l'ensemble des interlocuteurs. Il commet également un *argumentum ad verecundiam*₁ en se référant à l'autorité du dictionnaire Larousse pour déclarer qu'il ne peut y avoir de grève étudiante. Au message suivant, sbarracuda (M05) y va d'un *argumentum ad hominem* (*attaque personnelle directe, injurieuse*) contre les protagonistes en affirmant que ceux qui souhaitent la grève « vont aller faire le pitre dans les rues a bitcher en scandant so...so...so... » (P.2) et qu'ils sont incapables de prendre leurs responsabilités.

Au message 08, achile444 avance un *argumentum ad consequentiam* en rejetant le moyen de la grève générale car cela risque d'entraîner d'importants coûts sociaux et que cela va pénaliser tous les finissants et ainsi contribuer à maintenir la pénurie d'emplois dans des secteurs en demande.

Tomahâk commet pour sa part un sophisme de l'*épouvantail* au message 11 en déformant le point de vue de l'autre partie : en faisant référence à un intervenant entendu à la radio qui affirmait que les études universitaires devraient être gratuites, Tomahâk insinue que tous les étudiants vont en grève pour que les études universitaires soient gratuites. Il déforme ainsi le point de vue de la majorité des supporteurs de la grève étudiante qui souhaitent – du moins officiellement - manifester pour un retour des 103 millions de dollars retranchés du programme québécois de l'aide financière aux études. Il commet encore un sophisme de l'*épouvantail* au message 19 en affirmant que « avec la mentalité qu'il ont , ils [les étudiants en faveur de la grève] vont nous demander de payer leurs dettes , je sens que ça s'en vient!! » (P.2).

Au message 13, ThE-TiTe-CaTh'sSSSSsS commet le bris de plusieurs des règles de discussion. Tout d'abord, en refusant d'accepter le point de vue des interlocuteurs qui n'étudient pas au cégep, elle commet un *Argumentum ad baculum* et brise la règle 1 qui stipule que « Les partenaires ne doivent pas faire obstacle à l'expression ou à la mise en doute des points de vue ». Elle procède ensuite à un *argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)* en mettant en doute les connaissances de l'autre partie : « Alors commencer par savoir de se que vous parlez au lieu de jugé sur des sujets qu'ils vous sont complètement dans l'ombre » (P.3). Elle insulte également l'autre partie en la traitant de « bande de cave » (P.2) donnant lieu à un autre *argumentum ad hominem*. Au niveau de son argumentation, elle brise la règle 8 qui dicte qu'une partie « ne doit utiliser que des arguments logiquement valides, ou susceptibles d'être validés moyennant l'explicitation d'une ou plusieurs prémisses ». Effectivement, elle commet un *paralogisme de composition* lorsqu'elle établit une relation de causalité inexacte entre le fait d'étudier à l'université et celui de recevoir *nécessairement* une aide financière gouvernementale; de même, le schème de causalité entre les coupures dans le régime de prêts et bourses et l'évasion fiscale dans des paradis fiscaux semble incorrecte, ou du moins est présentée ici de manière incorrecte. D'ailleurs, Stéphane R. ne manque pas de réfuter cet argument de l'évasion fiscale au message 16. Pour terminer, elle commet un *paralogisme d'ambiguïté* et manque ainsi à la règle 10 en raison du niveau élevé d'ambiguïté et d'incohérence dans ses propos. La règle 10 engage entre autres à ce que « Les parties ne doivent pas utiliser des

formulations insuffisamment claires ou d'une obscurité susceptible d'engendrer la confusion ».

Par la suite, au message 14, sbarracuda commet un *argumentum ad misericordian* (comme paralogisme éthique) car il vise à gagner les faveurs de l'auditoire en se présentant comme un homme ordinaire. En se présentant comme un étudiant endetté qui n'a jamais reçu de bourses et qui a maintenant « tout le tralala d'un bon capitaliste » (P.4), il s'appuie sur son propre exemple pour affirmer que les étudiants ne doivent pas compter sur une aide financière de l'État et que chacun doit se responsabiliser. Ici, sbarracuda met en avant-scène ses propres qualités (acharnement, détermination, responsabilisation) pour tenter de convaincre les autres plutôt que d'affirmer par exemple qu'une proportion importante des étudiants rembourse rapidement leur dette d'étude. Sous l'aspect de la validité de son argumentation, nous voyons qu'il survient une certaine incohérence car il n'est pas possible à partir d'un seul exemple de conclure que *tous* les étudiants endettés vont atteindre sa situation jugée favorable.

Quant à Anti-Hippies (M15), il commet un *argumentum ad hominem* (*attaque personnelle directe, injurieuse*) lorsqu'il s'attaque à l'intelligence des étudiants en faveur de la grève (et indirectement aux protagonistes de la discussion) en méprisant un argument avancé par ceux-ci : « Le pire que j'entend c'est: "le gouvernement nous prends 103 millions dans les poches pis négocie pour nous le remettre". What the fuck is that?" (P.5). Stéphane R. (M20) commet également un *argumentum ad hominem* (*attaque personnelle directe, injurieuse*) contre les protagonistes et les étudiants en général par l'affirmation que ces derniers ne sont pas capables de regarder plus loin que le bout de leur nez. Finalement, Tomahâk (M21) avance un *argumentum ad populum*₂ en faisant appel à l'ironie des participants afin de convaincre que les revendications étudiantes ne sont en réalité que des demandes exagérées provenant d'enfants gâtés.

C. Conclusion.

Nos principales observations au sujet de ce fil de discussion concernent l'application du modèle pragma-dialectique à toute situation d'argumentation, le déséquilibre des parties confrontées et les usages que l'on peut faire d'un forum de discussion politique.

Premièrement, nous avons déjà mentionné que la discussion analysée ici ne correspond pas conformément au modèle de la discussion critique pragma-dialectique, lequel stipule qu'un acte de parole établissant un désaccord d'opinion doit être performé pour donner lieu à une argumentation. Cette discussion sur la grève comporte indubitablement des éléments argumentatifs malgré cet écart par rapport au modèle. Seulement, elle se déroule suivant une logique quelque peu différente en ce sens que les protagonistes et antagonistes ne cherchent pas à se convaincre entre eux mais visent plutôt à influencer un tiers, le participant NeO dans le cas présent. Chaque partie devient dès lors l'avocat d'une position qu'un juge rationnel considère pour précéder en dernière instance à une décision⁷⁴. Ce type différent de démarche dialectique peut expliquer en partie l'absence de résolution de la dispute : lorsqu'il revient à un juge de déclarer la fin de la discussion et la victoire d'une partie (ou dans le cas présent que l'interlocuteur NeO choisisse de se poser pour ou contre la grève), la dispute est réglée mais elle n'est pas résolue. Nous remarquons par ailleurs que cette dynamique d'argumentation impliquant deux positions clairement opposées qui ne recherchent pas à s'entendre mais plutôt à influencer un tiers se rapproche beaucoup des débats politiques ou encore aux procès devant juges et jurys. Elle pourrait également se rapprocher du modèle de l'argumentation politique quotidienne développé par Windisch (1995) et que nous avons présenté au chapitre 2.

Deuxièmement, un trait marquant de cette discussion se situe dans l'apparent déséquilibre des protagonistes face aux antagonistes. En se référant à la figure 60, nous rapportons seize (16) messages publiés par les antagonistes contre seulement trois (3) par les protagonistes. De plus, l'identification des parties cause un « rapport de force » de deux (2) contre sept (7) à l'avantage des opposants à la grève. Il peut être pertinent de nous questionner alors sur l'influence éventuelle que pourrait avoir « l'effet de groupe » sur le déroulement de la discussion.

⁷⁴ La notion de « juge rationnel » ou encore « critique raisonnable » se retrouve dans la définition de l'argumentation selon van Eemeren et Grootendorst, que nous avons d'ailleurs citée au chapitre 1. La référence à un juge rationnel est employée par van Eemeren et Grootendorst (1996) pour expliquer que l'argumentation, dans une conception dialectique, n'est pas simplement relative, mais qu'elle s'appuie sur un critère de validité qui implique la rationalité.

Troisièmement, nous observons que cette discussion résulte d'une demande précise de la part de l'un des participants à la communauté. Hésitant sur le choix d'appuyer ou de s'opposer à une grève générale dans son cégep, NeO (M01) sollicite l'avis des autres afin de l'aider à se forger une opinion. Il ressort ainsi de cette séquence d'échanges plus ou moins éclairants que les forums de discussion peuvent constituer un espace pour la formation des opinions sur des sujets politiques. Contrairement aux conclusions de plusieurs études sur le sujet, le forum de discussion apparaît ici comme un espace pour non seulement « exprimer » ses opinions, mais également pour « rechercher » les opinions des autres dans le but de considérer différentes perspectives sur un enjeu. La recherche de points variés, et non pas simplement d'informations, semble ainsi constituer l'un des usages possible des forums de discussion politiques.

Chapitre 5 – Discussion des résultats

Afin d'amorcer la réflexion sur notre analyse, rappelons notre étude vise à savoir *comment se déroule l'argumentation au sein de communautés politiques en réseau en l'analysant à partir du modèle pragma-dialectique de la discussion critique*. Parce que la problématique est imbriquée avec la théorie de l'argumentation pragma-dialectique, nous allons évaluer la démarche suivie pour cette étude en faisant ressortir les avantages et inconvénients liés à la méthode d'analyse. Le modèle de la discussion critique semble s'appliquer avec justesse aux discussions politiques en réseau tout en permettant de relever certains écarts qui pourraient caractériser les échanges au sein des forums de discussion. Par contre, si la méthode d'analyse que nous avons suivie facilite la compréhension des discussions en réseau, elle nous renseigne assez peu sur l'aspect politique des argumentations échangées. Nous proposons ainsi quelques voies à approfondir qui s'appuient sur nos observations afin de mieux cerner le champ de l'argumentation dans le contexte des communautés politiques en réseau.

5.1 Évaluation de la procédure d'analyse

La capacité d'appliquer le modèle de la discussion critique à l'environnement des forums de discussion témoigne déjà en faveur de la pertinence de notre choix théorique. La présentation analytique fournit une multitude de détails concernant le déroulement de l'argumentation en plus de nous donner des indices sur les participants à ces discussions. En répertoriant les divers sophismes produits par les interlocuteurs, nous pouvons évaluer dans une certaine mesure la qualité des interactions, tandis que la reconstruction des discussions offre une vision d'ensemble de ce qui survient dans les forums. Par contre, des analyses approfondies nous obligent en quelque sorte à restreindre l'étendue de notre corpus. La pluralité des interlocuteurs rend difficile l'attribution des rôles dans la discussion. De même, le format hybride de la communication écrite par ordinateur peut être la cause de nombreux malentendus. Finalement, nous constatons que la résolution des disputes n'est pas une caractéristique des fils de discussions analysés au chapitre précédent.

A. Les principaux points positifs de l'approche pragma-dialectique.

La recension des études sur les discussions politiques dans les multiples espaces électroniques d'Internet nous a insufflés certains doutes quant à la réalisation de discussions argumentatives. Toutefois, nous pouvons déclarer sans prétention que notre analyse atteste de la possibilité de retrouver de telles discussions au moyen de l'approche pragma-dialectique. Sans devoir se prononcer sur la récurrence de l'argumentation dans les discussions politiques en réseau, nous croyons néanmoins que la méthode utilisée dans cette étude permet de vérifier la présence (ou l'absence) de telles argumentations.

La théorie pragma-dialectique se présente comme une théorie bien structurée qui permet de procéder à une analyse rigoureuse de la démarche dialectique pouvant survenir dans les forums de discussions. De plus, elle parvient à saisir les échanges de manière pragmatique, c'est-à-dire qu'elle considère chaque énoncé comme une action poursuivant un but et destinée à un ou plusieurs interlocuteur(s). Les quatre étapes successives qui composent le modèle de la discussion critique⁷⁵ permettent la reconstruction dialectique en considérant que l'argumentation contient un début et une fin. Ceci permet de considérer les arguments comme des éléments constitutifs d'une communication entre les interlocuteurs. Le modèle est progressif car nous devons d'abord déterminer un désaccord d'opinion afin de comprendre à quelle fin est destinée l'argumentation, quel est le ou la destinataire à convaincre et de quoi tente-on de le (de la) convaincre.

L'approche pragma-dialectique nous offre ainsi une perspective qui considère à juste titre l'argumentation *dans* la communication, comme un acte de parole complexe et non pas comme un simple agrégat d'affirmations défendues rationnellement. Ce modèle de la discussion critique établit une structure qui permet ensuite le repérage des éléments empiriques prenant part à l'argumentation. L'absence de quelque élément nous renseigne malgré tout sur le déroulement d'une discussion, comme par exemple l'absence de conclusion qui évoque l'éventualité d'une incapacité à résoudre la différence d'opinion. Évidemment, nous pourrions nous attendre à ce que le modèle de la discussion ne soit applicable qu'aux seules discussions argumentatives et dès lors que de nombreuses interactions échapperaient à cette catégorisation. Il faut tout de même reconnaître que le

⁷⁵ Ces étapes, comme nous les avons présentées au chapitre 2, sont la confrontation, l'ouverture, l'argumentation et la conclusion.

modèle de la discussion critique permet d'analyser des discussions qui à première vue ne correspondent pas à des discussions argumentatives. C'est le cas notamment des fils de discussions « grève générale illimitée au cégep ? oui ? non ? » (GC) et « Les paroles qui tuent... » (PT) qui s'écartent du modèle de la discussion critique, le premier en raison d'une absence de désaccord d'opinion et le second parce qu'il n'y survient aucune véritable discussion argumentative. Le modèle de la discussion critique, bien que représentant un idéal, n'est pas si restreint dans son application, pouvant aller jusqu'à permettre l'analyse de d'interactions qui se détachent en tout point de cet idéal⁷⁶.

Par rapport aux études recensées au chapitre 1 dont les résultats quantitatifs sont issus d'une analyse de contenu, notre méthodologie qualitative dépeint un portrait plus en détails de l'argumentation dans les discussions politiques sur Internet. Notre contribution serait ainsi tributaire aux deuxièmes, troisièmes et quatrièmes phases de la méthode d'analyse, ce que nous allons maintenant développer⁷⁷.

1) La présentation analytique⁷⁸ permet d'accéder au contenu des discours de même qu'à la logique des argumentations avancées. Cette phase de l'analyse sert à l'identification des points à considérer dans la procédure de reconstruction argumentative, mais elle nous permet en même temps de mieux connaître la participation des individus à une communauté politique en réseau. En cohérence avec notre objet d'étude, nous avons mis l'emphase sur la discussion dans le cadre de notre analyse de l'argumentation, mais cela ne nous empêche pas pour autant d'être éclairés sur les pratiques individuelles des participants à ces discussions.

Par souci de clarté, nous avons rapporté dans le tableau ci-dessous ce que nous jugeons être l'apport de chacune des étapes de la présentation analytique :

⁷⁶ Par contre, la présence d'arguments ne suffit pas à garantir d'un échange qu'il soit une discussion critique. Par exemple, un auteur lance un nouveau sujet de discussion au moyen de cette demande : « Je dois débattre demain la question : Doit-on privatiser le système de santé au Canada? J'ai en masse d'arguments contre, est-ce que vous connaissez des arguments pour? » (Message publié par Oméga le 25 janvier 2005 sous le sujet « Des arguments pour la privatisation du système de santé? »). Dans ce cas, les arguments jouent le rôle d'informations et ne s'insèrent pas dans le cadre d'un échange visant à résoudre une différence d'opinion.

⁷⁷ La première phase de l'analyse, soit le repérage des opinions et arguments, ne propose rien de nouveau et sa contribution est donc jugée négligeable pour notre évaluation de la méthode d'analyse.

⁷⁸ La présentation analytique correspond à la deuxième phase de l'analyse.

	Étape de la présentation analytique :	Apport au niveau de la discussion :	Apport au niveau des participants :
A.	Opinions en jeu	Identification du ou des thème (s) de la discussion.	Quelles sont les opinions partagées et confrontées ? Quels sont les thèmes débattus ? (et indication sur « l'agenda » de la communauté).
B.	Positions des parties	Répartition des interlocuteurs dans la dispute (et indication sur la dynamique du groupe).	Comment se positionne chaque participant sur les sujets discutés par la communauté ?
C.	Arguments avancés	Présence (nombre, type) et rôle (attaque, défense) des arguments dans la discussion.	Comment est soutenu le point de vue de chaque participant ? Quels sont les arguments avancés par les participants (types, validité) ? (et indication sur le « profil » argumentatif).
D.	Structure de l'argumentation	Connaissance du développement de l'argumentation (simple, complexe) dans la discussion.	Comment se structure l'argumentation de chaque participant ? (et indication sur les « stratégies » argumentatives).

Tableau XI - Apports de la présentation analytique aux niveaux de la discussion et des participants.

Il apparaît ainsi que la présentation analytique nous donne accès un ensemble détaillé d'éléments jouant un rôle dans une discussion argumentative en contexte de réseau.

2) L'analyse des sophismes⁷⁹ nous procure pour sa part un aperçu de la qualité des discussions, principalement au niveau du respect des interlocuteurs. Bien entendu, van Eemeren et Grootendorst (1996) nous mettent en garde sur le risque d'associer le bris des règles de discussion à une conduite immorale. Cependant, une considération particulière pour l'attaque personnelle ou *argumentum ad hominem* peut servir à évaluer le niveau d'hostilité des interlocuteurs dans les interactions. Dans certains cas particuliers, comme nous l'avons remarqué pour le fil « PT », la présence de sophismes peut même expliquer en partie l'échec du bon déroulement d'une discussion. Nous devons toutefois garder à l'esprit que la présence d'attaques contre autrui ne cause pas automatiquement l'échec de l'argumentation, car l'étude de Papacharissi (2004) nous apprend que des propos enflammés n'empêchent nullement la réalisation de discussions politiques sur Internet, en ce sens que les interlocuteurs peuvent être impolis tout en faisant preuve de civisme. De plus, cette phase de l'analyse nous permet de juger la validité des argumentations mises de

⁷⁹ L'analyse des sophismes correspond à la troisième phase de l'analyse.

l'avant par les participants. Elle pourrait éventuellement contribuer à fournir des indications sur les aptitudes des participants à développer des arguments logiquement valides⁸⁰.

3) La reconstruction des discussions, dernière phase de l'analyse, constitue en quelque sorte une synthèse⁸¹ des fils de discussion pour la raison que l'on ne conserve que les seuls éléments significatifs⁸² des discours. En tenant compte du fait que les discussions en réseau sont bien souvent fragmentées et qu'elles ne suivent pas toujours un ordre linéaire et continue, nous croyons que la reconstruction peut contrer ces difficultés en procédant à un réarrangement des contenus sous la forme d'un « compte-rendu » clair et structuré. Là où la possibilité de tenir plusieurs discussions au même moment et dans un même fil de discussion s'avère problématique pour l'analyse, la reconstruction procède à une division des différentes discussions afin de les considérer de manière distincte et autonome, bien que demeurant liées entre elles. C'est à ce type de difficulté que nous avons pu faire face dans le fil « démocratie totale : totalitarisme libéral! » (DT). La reconstruction permet ainsi de tenir compte de la pluralité des thèmes qui sont parfois discutés au cours d'un même fil de discussion.

Tels sont selon nous les principaux points positifs qui ressortent de notre analyse de quatre fils de discussions. En l'absence d'une « mesure » permettant la comparaison, il nous apparaît difficile de faire ressurgir d'autres avantages de notre méthode d'analyse. En ce qui concerne les clivages entre le modèle normatif et son application aux forums de discussions, l'énumération des difficultés auxquelles nous avons été confrontées nous semble plus évidente à faire.

B. Les principaux points négatifs de l'approche pragma-dialectique.

Nous avons souligné précédemment que notre méthode permet une analyse approfondie de l'argumentation dans les discussions politiques sur Internet, peut-être plus explicative que

⁸⁰ Il serait aussi intéressant de vérifier si la qualité de la langue – très négligée dans plusieurs messages – peut influencer défavorablement la construction d'arguments valides.

⁸¹ Évidemment, l'idée d'une synthèse des discussions doit être considérée avec réserve, compte tenu que la procédure d'analyse exige minutie et rigueur, ce qui résulte fréquemment en un texte beaucoup plus long que la totalité des messages publiés dans un fil de discussion. Par synthèse, nous entendons que les éléments extérieurs à la dispute - plus ou moins importants selon les cas - sont éliminés à ce stade de l'analyse.

⁸² Il ne s'agit pas d'affirmer ici que certains propos des interlocuteurs seraient « insignifiants » *stricto sensu*, mais simplement de considérer que ces propos ne contribuent pas au dénouement de la dispute.

les études abordant l'argumentation comme une simple variable à mesurer quantitativement. La contrepartie se trouve cependant dans l'exigence d'un corpus plus réduit, ce qui constitue une lacune vis-à-vis des méthodes pouvant manipuler une quantité supérieure de données. Bien sûr, notre recherche ne prétend pas à une description exhaustive de l'argumentation dans les pratiques d'écriture confinées aux forums de discussions traitant de politique, notre objectif étant plutôt d'évaluer la pertinence d'une « nouvelle » méthode pour l'analyse de ces argumentations. Néanmoins, nous sommes conscients qu'une telle méthode d'analyse de discours peut s'avérer quelque peu problématique pour le traitement d'une quantité importante de messages, et ce pour les mêmes raisons qui font de cette méthode un outil privilégié pour une analyse complexe et détaillée des discussions en réseau.

Cette considération pour l'étendue du corpus est une conséquence de notre analyse présentée au chapitre 4. En effet, ayant procédé à l'application du modèle de la discussion critique sur quatre fils de discussions, nous constatons que chacun nous fournit des observations variées sur le déroulement de l'argumentation. Nous estimons ainsi qu'un élargissement du corpus nous procurerait un plus grand éventail d'observations, pouvant même aboutir à la formulation d'une typologie des discussions argumentatives sur Internet.

Outre ces questionnements au sujet du corpus, nous relevons certaines difficultés d'application du modèle de la discussion critique, celles-ci variant selon chacune des étapes de la discussion. Ces difficultés concernent notamment le caractère multiple des participants qui prennent part aux discussions, l'absence d'étape d'ouverture explicite, des difficultés liées à l'écriture en réseau, et l'absence de résolution de la quasi-totalité des disputes.

1) L'étape de confrontation pose certaines difficultés compte tenu du nombre d'interlocuteurs qui prennent part aux discussions en réseau. La théorie pragma-dialectique établit que la discussion implique un(e) protagoniste et un(e) antagoniste. Si certaines discussions mettent en scène un groupe d'interlocuteurs, ceux-ci sont rassemblés et considérés comme une seule entité⁸³. Or, nous avons remarqué à plusieurs reprises que,

⁸³ Par exemple, les opposants au projet de loi sur les mariages entre conjoints de même sexe partagent une opinion et des arguments assez similaires pour que nous puissions les considérer comme une même partie.

dans les disputes qui surviennent au cours des discussions en réseau, des interlocuteurs partagent un même point de vue mais pour des raisons entièrement différentes. Le problème posé est alors celui de rassembler en une entité des gens qui dans le fond avancent des argumentations irréductibles à une seule position partagée par tous. D'une démarche dialectique s'appuyant sur l'opposition de deux parties, nous nous retrouvons plus près de ce que nous appellerions une « dialectique à voix multiples », dans laquelle s'enchaînent une série d'interactions complexes où la résolution d'une dispute ne correspondrait qu'à un moment dans une discussion plus large, et où la victoire sur une partie ne signifierait pas la fin de toute dispute contre les autres interlocuteurs⁸⁴. L'argumentation basée sur le modèle de la dyade laisserait ainsi place à un modèle d'argumentation « en réseau » tel que l'on pourrait l'observer dans certaines discussions de groupe.

Dans le cadre de notre analyse, nous avons eu à faire face à une telle situation dans laquelle plus de deux points de vue se confrontent. Effectivement, en retournant à la première discussion du fil « DT », nous constatons que parmi les antagonistes, il y en a un qui juge que la démocratie se porte bien, une autre qui se contente du *statu quo* en jugeant que cela pourrait être pire, un troisième qui nie la réalité même de la démocratie et un dernier qui affirme que la démocratie ne s'est jamais aussi bien portée. S'il nous a été possible de contrer cette difficulté en rassemblant ces divers points de vue sous la dialectique « la démocratie est en crise/la démocratie n'est pas en crise », nous croyons que cette démarche risque de causer une perte du sens des propos énoncés par les interlocuteurs.

Une seconde et moindre difficulté attribuable à l'identification des opinions en jeu concerne le fait que plusieurs interlocuteurs interviennent au cours d'une discussion sans avoir exprimé leur opinion ou encore leur position sur un point de vue disputé. Il survient le plus souvent un désaccord d'opinion marquant le début de la dispute, mais par la suite les interlocuteurs ne ressentent pas le besoin d'exprimer leur opinion. C'est ainsi qu'au cours du fil « GC » des interlocuteurs contribuent à la discussion sans jamais exprimer leur soutien ou leur opposition à une grève étudiante. Ce problème se résout assez aisément en

Voir notre test méthodologique à l'annexe A. De manière semblable, van Eemeren et Grootendorst (1996) donnent un exemple d'argumentation qui considère comme une seule partie « les femmes qui soutiennent que la pornographie est une atteinte à la dignité humaine » (p. 108).

⁸⁴ Ce point a déjà fait ailleurs l'objet d'une critique in Bonevac (2003). Voir aussi la réponse de van Rees (2003).

considérant l'orientation des arguments avancés par ces interlocuteurs, mais ce travail n'est pas toujours évident et nous ne sommes pas à l'abri de l'erreur résultant d'une trop grande interprétation.

2) L'étape d'ouverture pose problème par son absence dans les discussions analysées. Bien que peu alarmante si nous tenons compte de l'indication des théoriciens de la pragmatodialectique voulant que le « contrat » entre les interlocuteurs sur leur engagement à argumenter pour résoudre une dispute demeure le plus souvent implicite, cette invisibilité de l'étape d'ouverture nous embête parce qu'elle ne signifie pas automatiquement qu'une telle volonté intrinsèque est présente chez les participants de la discussion. Dans le cas du fil « La question est réglée... » (QR), nous voyons que les interlocuteurs défendent leur point de vue au moyen d'arguments comme si cela était « naturel ». Par contre, l'étape d'ouverture ne s'observe pas non plus dans le fil « PT », et là, nous ne retrouvons pas chez les interlocuteurs une volonté d'argumenter, par ce que la dispute dérive plutôt en un échange d'insultes. Donc ici, l'étape d'ouverture n'est pas seulement tacite, mais elle est plutôt inexistante. Nous croyons ainsi qu'il peut être ambigu pour l'analyste de se prononcer sur le statut d'éléments absents des discussions, c'est-à-dire de juger si cette étape est implicite ou inexistante.

3) L'étape d'argumentation présente évidemment un défi au niveau de notre capacité à retrouver et à identifier correctement les arguments produits par ceux et celles qui prennent part aux discussions. Toutefois, ces difficultés ne relèvent pas spécifiquement du contexte des discussions en réseau, mais bien à toute analyse de l'argumentation quelle qu'elle soit. Ce qui nous semble être ici une difficulté considérable, bien que nous puissions la retrouver également dans les autres étapes de la discussion, touche aux difficultés liées à l'interprétation des actes de paroles en situation de communication médiatisée par ordinateur.

D'une part, nous observons que les actes de paroles élémentaires qui prennent part dans une argumentation surviennent bien souvent de manière implicite dans les discussions en réseau⁸⁵. Cette absence dans les discours d'éléments pourtant primordiaux à la résolution

⁸⁵ Pour un rappel des actes de parole dans une argumentation, voir le tableau I au chapitre 2.

des disputes soulève le risque d'une compréhension trop souvent subjective des propos formulés par les interlocuteurs. Certains participants se dérobent au « principe de communication » de van Eemeren et Grootendorst (1996) en n'étant pas toujours clairs, honnêtes, efficaces et pertinents. Ce « laisser-aller » occasionnel pourrait s'expliquer en raison de l'absence d'un code de conduite – tel que la « nétiquette » - qui soit véritablement intégré et respecté par tous les utilisateurs des forums de discussion. De plus, le contexte des discussions en réseau, favorable selon Wilhelm (1999, 2000) à la conversation agréable, pourrait justifier cette plus grande tolérance en égard à la qualité de la langue dans la rédaction des messages.

Nous pourrions voir autrement cette situation comme une éventuelle stratégie pour convaincre l'adversaire au moyen de paralogismes d'ambiguïté. La procédure de reconstruction de l'argumentation implique évidemment de rendre explicites les prémisses qui sont laissées sous-entendues dans un argument, le contexte aidant alors à retrouver l'élément implicite. Par contre, nous avons observé dans certains messages que des arguments sont présentés sous une forme incomplète qui ne permet pas l'application de la procédure. Par exemple, dans la citation suivante, ce n'est pas une simple prémisse mais la conclusion qui est laissée implicite, ce qui ne permet pas une reconstruction évidente : « Françoise David contre Goliath... Si elle osait réfléchir à la nécessaire et urgente responsabilité de l'électeur et à celle encore plus grande du candidat... »⁸⁶. Dans ce cas, il n'y a pas moyen de dériver une conclusion certaine de la prémisse exposée, ce qui limite toute reconstruction. En même temps, le contexte du message nous autorise à penser que la conclusion de l'argument aurait à voir avec le point de vue de l'auteur qui favorise l'adoption de mesures restreignant l'accès au droit de vote. Ici, l'ambiguïté peut être aussi considérée comme voulue, car affirmer ouvertement que Françoise David devrait adopter le point de vue des « génocrates » aurait tôt fait de susciter la colère des supporters de la représentante d'Option citoyenne.

D'autre part, il faut considérer que la discussion dans l'environnement en réseau implique un décalage considérable entre l'intention de l'émetteur et la compréhension du récepteur. Si un certain degré d'incertitude accompagne toute communication humaine, la

⁸⁶ Message publié par Myriade le 17 février 2005 sous le sujet « DT ».

combinaison de l'écriture et d'une spontanéité caractéristique de l'expression orale augmente le risque d'incompréhension. Les mots peuvent avoir plusieurs sens différents selon le contexte, ce qui peut susciter bon nombre de malentendus : « *Because of the very nature of the language and the multiplicity of meanings that words have, clashes can arise due to the different interpretations that texts can provide to readers* » (Campos, 2002, en ligne). Participe également à ces difficultés d'interprétations la prise en compte d'un message en ses diverses parties plutôt que comme un tout cohérent. En ciblant un segment précis du discours, ce qui est d'autant plus facilité par la possibilité d'inclure des citations lors de la rédaction, un lecteur peut interpréter le propos dans un sens différent de celui qu'a voulu en donner l'émetteur. C'est ainsi que dans le fil « DT », l'interlocuteur Maximus (M19) s'en prend à Myriade (M17) qu'il accuse de critiquer les entreprises multinationales alors que ce dernier semble plutôt déplorer le manque de « clairvoyance » des autres participants à la discussion.

4) L'étape de la conclusion, au cours de laquelle les parties doivent résoudre leur différence d'opinion, nous amène à considérer la finalité de l'argumentation dans les discussions politiques en réseau. Au cours de notre analyse, nous n'avons pas observé de discussions se terminant par un renoncement, soit à la défense, soit à l'attaque d'un point de vue. Ce constat soulève alors plusieurs questions : est-ce que cette absence de résolution est attribuable au médium ? Est-ce qu'elle est inhérente à la pratique de l'argumentation politique ? Ou serait-elle plutôt causée par le contexte particulier de la communauté « Politiquébec » ou encore par un choix malheureux dans la sélection de notre échantillon ?

Le modèle de la discussion critique conçoit l'argumentation comme visant à atteindre un consensus ou un accord partagé et considère que ceux qui y prennent part s'engagent à une ouverture mutuelle aux critiques et aux demandes de justification. Pour que cet engagement se maintienne, il faut que certaines conditions « de deuxième ordre » soient remplies :

« *First, these expectations presume that arguers hold the appropriate attitudes and social commitments associated with the expected conduct. Second, these expectations presume the existence of a rational audience* » (van Eemeren, Grootendorst, Jackson et Jacobs, 1993, p.142-143).

Dans la situation où un interlocuteur n'adhère pas à ces conditions, il entrave sérieusement la possibilité de mener à bien une discussion critique. Donc, en omettant l'évaluation

critique et sérieuse des propositions avancées par l'opposant, en ridiculisant son point de vue, en ne tenant pas compte de ses critiques, en ne répondant pas à ses demandes de justification, et ainsi de suite, il n'y a plus de motivation à rechercher la résolution du désaccord d'opinion. Il serait possible de penser qu'à des niveaux variables, chacun des fils de discussion analysés présente l'un ou l'autre de ces manquements aux conditions de deuxième ordre, ce qui pourrait expliquer l'absence de résolution des disputes.

Ce manquement aux conditions d'ordre supérieur qui résulte en l'incapacité à résoudre une dispute peut à son tour s'expliquer par la distance infranchissable qui sépare les points de vue des interlocuteurs, distance susceptible de conduire à l'incompréhension et attribuable à la notion de « champ argumentatif »⁸⁷. Les théoriciens de la pragma-dialectique s'approprient la notion de « champ » pour expliquer que toute argumentation survient dans un contexte particulier : « *The field notion, then, stresses that all argumentative deliberation occurs within some sociohistorical context and that all reasoning is reasoning-in-context* » (ibid., p.143). Il existe plusieurs champs, et chacun adopte certains principes organisateurs qui établissent des standards en matière d'objectivité, de légitimité, d'autorité, de rationalité et d'acceptabilité. Le problème, poursuivent ces chercheurs, survient lorsque des individus argumentant à partir de champs différents forment les parties d'une discussion critique. Les champs sont souvent incommensurables entre eux, et il n'est pas possible de déterminer des définitions et points de départ communs, et ainsi la discussion se trouve freinée au stade de la confrontation. Cela peut avoir pour conséquence que chaque partie argumente tout en évaluant que la partie adverse ne tient que des propos irrationnels et des arguments invalides. Cet extrait d'un message de MFL⁸⁸ nous fournit une illustration de ce refus de reconnaître et d'accepter les arguments d'un ou plusieurs interlocuteurs appartenant à un champ différent :

Je suis fière de voir les séparatistes se lever la nuit pour me HAÏR....
et je leur en promets encore des vertes et des pas mûres...
je ne lâche pas...J'ai des arguments, des faits,
tandis qu'eux.....ils ont des bêtises, insultes, injures
et attaques personnelles plein leur carrosse...de 1760...

Dans de telles circonstances, la quête de la résolution d'une différence d'opinion cède la place à un « dialogue de sourd » dans lequel chaque partie se conforte dans ses positions

⁸⁷ Toulmin (1993), comme nous l'avons vu au chapitre 2, est l'un des premiers théoriciens de l'argumentation à avoir développé cette notion de « champ ».

⁸⁸ Message publié par MFL le 2 juillet 2005 sous le sujet « Bonne Fête Canada!!! ».

tout en dénigrant les arguments de l'adversaire. L'argumentation ne vise plus du tout à mettre un terme à une dispute.

À côté de ces explications, nous pourrions supposer qu'il y a absence de résolution parce que cela n'est aucunement l'objectif poursuivi par les interlocuteurs. Les opinions politiques s'appuient sur des valeurs rassemblées en une idéologie, et ces éléments déterminants dans la formation d'un point de vue limitent considérablement la possibilité qu'un interlocuteur modifie son opinion suite à une seule discussion. Certains enjeux comme l'avenir du Québec ou la division entre la « Gauche » et la « Droite » en politique offrent des positions difficilement réconciliables. Dans ce contexte, reconnaître l'invalidité de son point de vue ou renoncer à une critique équivaut à exposer sa faiblesse aux adversaires, à « perdre la face » vis-à-vis des autres participants, d'autant plus que la part d'anonymat est beaucoup moins importante dans une communauté en réseau où les intervenants se côtoient régulièrement et où toutes les traces des messages sont enregistrées et archivées. Et si le clivage des opinions est tel qu'il n'y a plus aucune certitude de pouvoir parvenir à convaincre un adversaire, le « coût » à déboursier en temps et en efforts peut entraîner un découragement menant à un « abandon » de la discussion en cours.

Une hypothèse un peu plus optimiste verrait que l'échec dans les tentatives pour convaincre n'exclut pas pour autant la possibilité de persuasion chez certains participants à plus long terme. En reprenant l'idée de Benoit-Barné (2002) pour qui les forums de discussions permettent aux interlocuteurs d'affirmer, d'évaluer et de potentiellement reformuler leurs suppositions (« *taken-for-granted assumptions* », p. 163), nous pouvons penser que les discussions politiques en réseau permettent d'élargir la vision politique de ceux et celles qui y participent, contribuant éventuellement à modifier leur point de vue. Après tout, si certains participants bien « visibles » semblent manifester un niveau élevé d'appartenance idéologique (qui peut également résulter en un degré plus élevé de fermeture d'esprit), il demeure que plusieurs interlocuteurs ont des opinions qui ne sont pas définitivement arrêtées, sans compter la présence des badauds (*lurkers*)⁸⁹ qui peuvent être influencés par les paroles échangées.

⁸⁹ Le terme *badaud* a été proposé par l'Office de la langue française (2005) comme traduction du terme *lurker*, définit comme « Internaute inscrit dans un forum et qui lit les articles sans jamais en publier ».

Bien entendu, nous sommes limités pour l'instant à des hypothèses pour tenter d'expliquer l'absence de résolution des disputes. Cela nous expose une nouvelle fois les difficultés d'application du modèle de la discussion critique au contexte choisi pour cette étude, où l'absence d'un message peut être aussi signifiante que sa présence. Il ressort de notre évaluation de la méthode d'analyse que la dimension « politique » de l'argumentation a été plutôt négligée. Cela est dû au fait que la théorie pragma-dialectique constitue une théorie « générale » de l'argumentation, et qu'elle ne s'intéresse pas à des champs spécifiques, comme celui de la politique. Nous voulons donc terminer ce chapitre par quelques observations touchant au sujet de l'argumentation politique, en plus de considérer certaines pistes vers une meilleure connaissance de ce phénomène.

5.2 L'argumentation dans les communautés politiques en réseau

Ce que nous pourrions qualifier « d'argumentation politique » et que nous retrouvons dans les discussions entre les membres de la communauté « Politiquébec » se distancie du modèle dialectique de la discussion critique sur trois niveaux. Premièrement, la coopération nécessaire à la résolution d'une dispute doit supplanter le caractère conflictuel et polémique des discussions traitant de politique. Deuxièmement, cet aspect conflictuel de nombreux échanges trouve sa source dans une division tranchée des points de vue fondée sur un antagonisme de valeurs, rassemblées en des orientations idéologiques, et qui se manifeste dans les interactions par le biais de « profils argumentatifs ». Finalement, cette incommensurabilité des points de vue limite la possibilité de résolution de disputes, ce qui nous amène à considérer que les utilisations de l'argumentation politique dans une communauté en réseau visent probablement d'autres objectifs que de convaincre ceux et celles qui pensent différemment.

A. Conflit *versus* coopération.

L'un des postulats posés par le modèle de la discussion critique concerne la volonté des participants à résoudre leur dispute d'un commun accord. Cet accord survient au cours de l'étape d'ouverture de la discussion et correspond à ce que nous pouvons qualifier de « logique de coopération »: « *In essence, participants must agree that there is some hope of resolving the disagreement through discussion and must enter into a cooperative search for resolution within a set of shared expectations about the way the search will be conducted* »

(van Eemeren et al., 1993, p. 27). Les quatre fils de discussions analysés nous ont permis de réaliser que si la phase d'ouverture est marquée par une entente sur l'utilisation de l'argumentation, elle ne semble pas le plus souvent être destinée à la résolution de la dispute. De plus, comme nous le montre le fil de discussion « PT », certaines discussions sont marquées par des conflits plus ou moins insurmontables. Nous concluons de ces observations que la « logique de coopération » inhérente au modèle de la discussion critique côtoie et confronte une « logique conflictuelle » caractéristique du champ politique. Coopération et conflit seraient ainsi les deux pôles d'un continuum permettant de classer l'ensemble des interactions dans un groupe de discussion sur Internet. Il serait ainsi possible d'envisager d'un nouvel œil les conceptions de l'argumentation politique comme une polémique ou un combat verbal, à l'instar du modèle avancé par Windisch (1995)⁹⁰, avec des conceptions normatives de l'argumentation comme moyen d'atteindre un consensus et dont la théorie de Habermas en est l'archétype⁹¹.

En appliquant cette catégorisation à nos analyses, nous pourrions considérer que le fil « PT » se situe clairement dans le conflit, alors que le fil « DT » tend plutôt vers la coopération bien qu'il implique une certaine part de conflit également. De même, la discussion qui se dessine entre Barbatruk et Mark_Ten dans le fil « QR » au sujet de la participation de MFL pourrait s'analyser comme la confrontation des deux logiques. En effet, Barbatruk participe d'une logique conflictuelle en s'attaquant à l'interlocutrice MFL alors que Mark_Ten s'approprie davantage la coopération en défendant l'importance d'avoir une pluralité d'opinions dans les discussions, et ce sans pour autant appuyer le point de vue de MFL.

⁹⁰ Cette approche de l'argumentation politique quotidienne a été abordée au chapitre 2.

⁹¹ Évidemment, nous ne proposons pas de réconcilier des approches antagonistes de l'argumentation dans la société, et Windisch (1990) se livre d'ailleurs à une critique en règle de la théorie de Habermas qu'il reproche d'être une « impasse » (p. 104). Ce que nous jugeons comme étant plus intéressant serait de définir des critères permettant de classer une interaction comme davantage orientée vers le conflit ou vers la coopération, selon que l'argumentation est destinée à atteindre un accord ou qu'elle vise d'autres buts (téléologiques). Dans ce sens, il y aurait moyen d'établir un lien avec la distinction établie par Habermas (1987a) entre « l'agir stratégique » orienté vers le succès et « l'agir communicationnel » orienté vers l'intercompréhension. Breton et Proulx (1994) semblent reprendre la catégorisation de Habermas pour distinguer « l'argumentation coopérative » qui vise « à se faire entendre et à ce faire comprendre » de « l'argumentation orientée » qui caractérise la publicité comme le marketing politique et qui consiste à « amplifier certains aspects et à en minimiser d'autres » (p.245-246).

Des discussions orientées vers la coopération exigeraient que les interlocuteurs adhèrent aux conditions d'ordre supérieur, c'est-à-dire qu'au-delà de s'engager à avancer des arguments pour soutenir leur position, les participants devraient reconnaître et accepter l'argumentation de ceux qui partagent un point de vue différent du leur. Nous pourrions ainsi penser que la qualité de l'argumentation dans les discussions dépend ultimement de la volonté des participants eux-mêmes à tenir des discussions respectueuses ou des agressions verbales. L'embûche survient lorsque certains interlocuteurs recherchent la discussion alors que d'autres sont ouvertement hostiles. À ce niveau, la présence d'un modérateur ou d'une modératrice pour limiter la publication de messages hostiles peut s'avérer bénéfique pour la communauté dans son ensemble. Toutefois, la tâche d'un modérateur consistant à empêcher certains comportements communicationnels, son rôle est essentiellement négatif. Le rôle d'animateur ou d'animatrice permet non pas de réprimer, mais plutôt de susciter des échanges de qualité au sein d'une communauté en réseau. Dans le cadre d'une recherche-action sur une communauté en réseau d'infirmières, Campos (2005) explique que l'animatrice jouait un rôle central dans les discussions. Selon les besoins, elle pouvait intervenir pour stimuler davantage de discussions au moyen de questions et de commentaires, inviter les participants à prendre part de manière plus active aux échanges, fournir un résumé des discussions afin de permettre une évolution, et même de prendre contact avec certains individus de manière privée⁹².

Au niveau de la communauté « Politiquébec », la présence d'une personne pour animer les discussions pourrait contribuer à favoriser le déroulement de l'argumentation au sein de la communauté. Par exemple, l'animateur pourrait prendre en charge la responsabilité d'encadrer les participants pour les mener à la résolution de leurs disputes ou encore à déclarer l'impossibilité de parvenir à de tels accords. Par ailleurs, van Eemeren et al. (1993) ont montré que dans le contexte de thérapies familiales la présence d'un médiateur pouvait avoir une influence considérable au niveau de l'encadrement des interlocuteurs au cours

⁹² Campos (2005) explique également dans sa communication que la technologie pourrait influencer la qualité de l'argumentation dans une communauté en réseau. Par exemple, le système Knowledge Forum utilisé dans la communauté des infirmières permet d'inclure des échafaudages (*scaffolding tool*) pour structurer un message en soulignant une opinion, des données, une question, etc. De plus, cette technologie permet de répondre à un message particulier. Pour sa part, le système de forums utilisé dans la communauté « Politiquébec » n'offre pas d'options d'échafaudages et les réponses dans un sujet se placent de manière linéaire sans tenir compte du destinataire. Nous pourrions ainsi nous interroger sur l'influence possible du choix de la technologie pour la bonne réalisation de l'argumentation.

d'une discussion argumentative, contribuant ainsi à réduire le niveau d'hostilité entre les protagonistes.

B. Idéologie et profil argumentatif des participants.

L'orientation politique d'un individu se base sur une échelle de valeurs, souvent regroupées en un système cohérent et partagé par un groupe, qui façonne une représentation du monde, une idéologie. L'idéologie se présente ainsi comme une conception de la société, définie par Bélanger et Lemieux (1996) comme « *un ensemble de signes et de symboles destiné à légitimer un certain ordre social* (p.120; les italiques sont des auteurs). Ces visions du monde se retrouvent dans les discours et donnent lieu à des « profils argumentatifs », c'est-à-dire à des manières de convaincre et d'argumenter qui expriment l'idéologie d'un interlocuteur. Au niveau de la communauté en réseau « Politiquébec », certains interlocuteurs présentent de tels « profils argumentatifs » qu'il serait intéressant de définir et de répertorier. Ces « profils » se manifestent au niveau des discours, mais ils peuvent également se composer des images et des signatures que certains participants emploient dans leurs messages. Par exemple, la présence d'un drapeau du Canada ou du Québec fournit un indice quant à aux opinions d'un interlocuteur sur la politique québécoise.

Dans les discussions analysées pour cette étude, nous observons que les « profils argumentatifs » se définissent souvent selon des idéologies attenantes au statut du Québec (partisans de la souveraineté et supporteurs du fédéralisme canadien) ou sur la présence de l'État et l'importance du social (la « Gauche » contre la « Droite »). Ces idéologies peuvent également s'entrecroiser, comme semble le faire remarquer ironiquement un interlocuteur : « Que de hasard que de voir une "Vivre le QUÉBEC libre" précédé d'un paquet d'arguments gauchistes classiques »⁹³. L'idéologie d'un interlocuteur joue un rôle important dans sa pratique de l'argumentation, car elle lui fournit une série de références, d'autorités, de définitions, bref, un « champ » servant à la construction de son discours. Les idéologies sont récurrentes et habituellement stables dans le temps. Par contre, elles contribuent à soutenir des opinions sur des événements ponctuels de l'actualité. Par exemple, l'éventualité d'une grève étudiante dans les cégeps et universités québécoises va donner

⁹³ Message publié par Anti-Hippies le 30 mars 2005 sous le sujet « GC ».

lieu à un affrontement entre les partisans du libéralisme qui privilégient des baisses d'impôts aux réinvestissements dans l'aide financière aux études, qui dénigrent les mesures sociales et l'interventionnisme au profit de la responsabilisation de chacun. Certains « profils argumentatifs » sont plus originaux, et c'est le cas notamment de l'interlocuteur Myriade qui se présente comme un « prêcheur » cherchant à résoudre les maux de notre démocratie au moyen de sa proposition de ne permettre le droit de vote qu'aux plus intelligents. Il présente une vision du monde sombre et fataliste, marquée par l'échec du courant humaniste et du progressisme. Il se présente également comme le détenteur d'une vérité et comme un sauveur. D'ailleurs, la signature accompagnant ses messages exprime bien cette idée : « Si Satan veut nous détruire, pourquoi m'a-t-il conçu? »⁹⁴. Ceci fait naître une réflexion quant aux rôles ou aux motivations de chaque interlocuteur à participer aux discussions. Dans le cas de Myriade comme dans plusieurs autres, il serait peut-être crédible d'envisager leur participation comme celle de « porte-parole » d'une idéologie particulière. Le « porte-parole », dans le sens qu'en donne Bourdieu (2001), est celui qui est mandaté par un groupe pour parler en son nom⁹⁵. L'étude des profils argumentatifs et celle des motivations à participer à des discussions politiques constituent deux points à approfondir afin d'améliorer notre connaissance de l'argumentation politique dans une communauté en réseau.

C. L'utilisation de l'argumentation dans les forums de discussion.

Une autre direction à envisager pour de futures études porte sur la question des utilisations de l'argumentation dans le cadre des échanges d'une communauté en réseau. Effectivement, si nous considérons que l'argumentation dans les fils de discussion analysés ne poursuit pas l'objectif de résoudre une différence d'opinion, nous pouvons alors supposer qu'elle sert à atteindre d'autres objectifs. En cohérence avec notre cadre théorique, nous pourrions produire une typologie des discussions employant

⁹⁴ Message publié par Myriade le 17 février 2005 sous le sujet « DT ».

⁹⁵ Pour Bourdieu, le porte-parole agit au sein d'une organisation, d'un parti politique ou d'une institution dont il est le représentant attitré dans la sphère publique. Ainsi, le porte-parole correspond au professionnel de la communication politique plutôt qu'au simple militant. Par contre, nous considérons que dans le contexte d'une communauté en réseau, les participants peuvent reprendre le discours officiel à leur compte, et se définir *eux-mêmes* comme des porte-paroles de l'idéologie qu'ils souhaitent représenter. Leur statut de porte-parole pourrait par la suite être légitimé par les autres membres de la communauté, c'est-à-dire qu'un interlocuteur serait reconnu pour ses positions souverainistes, libérales, etc.

l'argumentation⁹⁶. Si l'objectif de convaincre d'autres interlocuteurs de la validité d'un point de vue semble bel et bien caractériser le fil « DT », le fil « GC » se destine plutôt à un partage de points de vue variés sur un enjeu dans le but de venir en aide à un interlocuteur indécis. L'argumentation peut également servir à soutenir et à défendre des opinions sans nécessairement chercher à convaincre d'autres interlocuteurs, en raison par exemple d'un affrontement idéologique. Dans le cas du fil « QR », le participant Mark_Ten semble reconnaître l'impossibilité de convaincre la participante MFL, mais accepte tout de même de discuter avec elle : « Je la trouve fanatique, mais son point de vue m'est acceptable »⁹⁷. Dans ces trois fils de discussion, l'argumentation n'occupe pas un rôle tout à fait identique. L'argumentation peut être invoquée pour discuter d'une proposition nouvelle ou alternative, comme c'est le cas encore une fois du fil « DT », mais elle peut servir à défendre des sujets maints fois débattus comme la souveraineté du Québec, ce qui semble d'ailleurs être à l'origine de la critique de Barbatruk au cours du fil « QR ». L'argumentation implique le plus souvent un conflit entre participants de la communauté, mais à quelques occasions les interlocuteurs parviennent à se mettre d'accord et partagent dans ce cas une opinion critique qui peut se rapprocher de ce que Habermas conçoit comme une opinion publique. Or, comme l'affirme l'un des participants de la communauté, une telle entente est rare : « Pas souvent qu'on trouve une telle unanimité dans un fil »⁹⁸.

Cette question du partage des opinions nous amène finalement à considérer l'influence probable du contexte de la communauté sur le déroulement des discussions argumentatives. Il reste effectivement à explorer cette spécificité de la communauté politique en réseau qui donne lieu à des échanges entre plusieurs interlocuteurs, dont nous avons mentionné plus haut qu'il était parfois difficile de réduire à deux positions clairement établies. Une prochaine étude devrait donc s'intéresser à l'influence de « l'effet de groupe » sur la

⁹⁶ Un premier pas vers cette typologie des discussions argumentatives au sein d'une communauté en réseau pourrait être franchi en considérant la division des forums de discussion effectuée par les concepteurs. Selon les forums, les activités communicationnelles ne sont pas les mêmes, ce qui permettrait de mesurer la variété d'échanges produits par les membres de la communauté. En ce qui concerne la communauté « Politiquébec », certaines sections sont destinées à des « débats de fonds sur la politique » qu'elle soit québécoise et canadienne ou internationale. D'autres forums sont destinés à la discussion « d'articles et de nouvelles » ou encore à la réalisation de sondages commentés. Pour des échanges plus roustes, il existe une section consacrée au style « politiquement incorrect ». Il y a bien un forum traitant des grands débats dans lequel « les usagers débattent et tentent de dégager des consensus », mais celui-ci est peu populaire en proportion du nombre de messages et de sujets.

⁹⁷ Message publié par Mark_Ten le 12 février 2005 sous le sujet « QR ».

⁹⁸ Message publié par Cosmique le 13 janvier 2005 sous le sujet « Les écoles privées gratuites.... pour les autres!! ».

communauté. Si nous considérons le fil « DT », nous constatons que Myriade se retrouve seul pour tenter de convaincre les autres interlocuteurs de son point de vue, et que ce « désavantage numérique » pourrait contribuer à expliquer le dénouement malheureux de son entreprise. À l'inverse, dans le fil « GC », la supériorité en nombre des opposants à la grève ne leur permet pas de convaincre leurs opposants et de se déclarer victorieux (du moins rien dans les discours ne suggère quoique ce soit qui aille dans ce sens), mais cela leur permet en quelque sorte d'avoir la mainmise sur la discussion, de pouvoir échanger à leur aise sans être véritablement confrontés par les interlocuteurs favorables à la grève étudiante. Il pourrait également être intéressant d'observer cet aspect sur une plus longue période de temps, afin de constater de possibles modifications dans les manières d'interagir en groupe.

Le sociologue Peter Berger a déjà écrit que dans les discussions de groupe qui se prolongent durant un certain temps, il a été observé que les individus modifient leurs opinions originelles afin de se conformer aux normes du groupe. Il illustre ce phénomène à l'aide d'un exemple de son cru :

« Si, par exemple, un groupe de vingt cannibales discute avec un non cannibale il y a de fortes chances que ce dernier finisse par adopter le point de vue des autres – avec peut-être quelques petites réserves pour sauver la face (il n'acceptera pas, par exemple, de manger ses plus proches parents). Mais si nous imaginons une discussion entre dix cannibales qui estiment qu'au-delà de 60 ans la chair humaine est trop coriace pour le palais d'un connaisseur et dix autres cannibales qui s'en tiennent dédaigneusement à 50 ans, le groupe acceptera probablement le compromis de 55 ans quand il s'agira de trier les prisonniers et de partager équitablement ceux qui fourniront un déjeuner valable et ceux qui ne représentent plus guère que des débris » (Berger, 1973, p.105-106).

Bien évidemment, cet exemple n'est que spéculatif (quoique assez amusant) et Berger a écrit ceci avant que l'on s'intéresse aux communications médiatisées par ordinateurs au sein des communautés en réseau. Il n'en demeure pas moins que la participation de nombreux interlocuteurs ne devrait pas être négligée dans une analyse de l'argumentation. Une majorité de participants qui partagent une opinion semblable pourrait avoir comme conséquence de marginaliser certaines opinions - comme celle de Myriade dans le fil « DT » - et donc de décourager la participation de ceux qui pensent différemment⁹⁹. À

⁹⁹ Selon Hill et Hugues (1997), l'une des principales activités d'un groupe de discussion politique est de se prémunir contre les intrusions d'individus qui ne partagent pas la même idéologie : « *No matter what the reason d'être of a political group, and no matter how large or small it is, all must maintain themselves. In the end, the type of group maintenance activities that are required, especially by the more ideological groups, are*

l'inverse, savoir que ses positions risquent de soulever les passions pourrait motiver un interlocuteur à exprimer des opinions impopulaires, comme cela semble être le cas chez MFL, du moins si l'on se base sur ses propos précédemment cités : « Je suis fière de voir les séparatistes se lever la nuit pour me HAÏR.... et je leur en promets encore des vertes et des pas mûres... »¹⁰⁰.

“policing” activities to keep these groups largely free of either extraneous postings (“testing testing” messages, for example), or ideologically incongruent postings » (p.17).

¹⁰⁰ Message publié par MFL le 2 juillet 2005 sous le sujet « Bonne Fête Canada!!! ».

Conclusion

Dans cette étude, nous avons souligné que les recherches traitant des discussions dans les forums électroniques ont souvent négligé l'importance de l'argumentation dans la production de discours politiques. Cela s'avère d'autant plus surprenant que de nombreuses études s'inspirent des travaux de Jürgen Habermas pour qui le dialogue argumenté se situe au cœur de l'espace public. Nous avons donc tenté, à l'aide de la théorie pragmatodialectique, de rendre compte de cette dimension de l'argumentation dans les discussions politiques sur Internet. Nous croyons avoir montré que l'argumentation implique au départ un désaccord d'opinion, réel ou projeté, et que les arguments énoncés servent à convaincre les interlocuteurs à accepter ou abandonner un point de vue contesté. L'analyse de quatre fils de discussions ne nous donne évidemment qu'un aperçu de toutes les interactions en ligne, mais nous avons pu néanmoins constater une certaine diversité dans les utilisations de l'argumentation au cours d'un échange.

La méthode d'analyse développée pour cette étude est fortement qualitative, ce qui pose une certaine difficulté quant à la facilité de synthétiser les principales observations. Malgré cette embûche, voici quelques caractéristiques de l'argumentation relevées dans les discussions politiques sur Internet :

- Les discussions mobilisent plusieurs interlocuteurs et ceux-ci se regroupent souvent en factions pour défendre un même point de vue;
- Un même fil de discussion peut contenir plusieurs discussions nécessitant le recours à l'argumentation;
- La reconnaissance et un certain niveau de respect envers les autres interlocuteurs sont conditionnels au bon déroulement de l'argumentation dans une discussion. À l'inverse, le mépris de l'opposant et de ses arguments rend stérile toute argumentation visant à convaincre;
- Les discussions analysées ne se terminent pas par une résolution des différences d'opinions. Cette absence de conclusion aux échanges pourrait être une conséquence des caractéristiques de la communication électronique dans les forums de discussion ou encore le fait qu'ils opposent les tenants d'idéologies différentes, difficilement conciliables;

- L'argumentation est utilisée de manière différente selon les diverses discussions. Elle peut servir à soutenir et justifier une position sans chercher à convaincre un opposant. Elle peut aussi chercher délibérément à modifier le point de vue d'un opposant. Elle peut encore servir pour aider à la formation d'un point de vue, chez un interlocuteur indécis par exemple.

Évidemment, nous ne pouvons que rester modestes quant à la portée ou la certitude de nos conclusions au sujet de l'argumentation dans les discussions politiques sur Internet. Une réflexion plus approfondie sur les rôles et objectifs de l'argumentation dans la parole politique devrait être envisagée. De plus, en abordant le concept de « communauté politique en réseau », nous n'avons fait qu'effleurer tout ce qui concerne la dynamique des groupes, caractéristique à la fois des discussions sur Internet et des associations politiques. Ainsi, à défaut de tracer un portrait global de l'argumentation au sein de ce que certains ont qualifié « d'espaces publics virtuels », nous parvenons à indiquer quelques pistes de recherches pour une connaissance plus détaillée de ce phénomène.

Pour expliquer ces conclusions somme toute restreintes, nous pouvons toutefois rappeler que l'un des buts principaux de cette étude portait avant tout sur l'adaptation d'une méthode originale pour l'analyse de l'argumentation dans les interactions en réseau. En ce sens, les résultats observés sont en quelque sorte un témoignage en faveur de l'application de la théorie pragma-dialectique de l'argumentation au contexte des communautés en réseau. En même temps, les écarts constatés entre la théorie et son application sont riches d'enseignements quant à certaines particularités du contexte des communautés politiques en réseau. En fin de compte, notre étude permet de considérer une méthode structurée et appropriée à l'analyse de l'argumentation dans les discussions en réseau, que celles-ci traitent d'enjeux politiques ou autres.

Pour résumer, notre étude a permis de mettre au point une méthode pour l'analyse de l'argumentation dans les discussions en réseau, en plus de fournir quelques constats sur la pratique de cette argumentation dans un forum de discussion politique. Cette analyse nous a permis de considérer quelques interrogations au sujet de l'absence de résolution des disputes dans ce type de communication, des particularités de l'argumentation dans le

contexte politique ainsi que de l'influence des interactions de groupe au sein d'une communauté politique en réseau.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C., & Ducrot, O. (1976). « L'argumentation dans la langue ». *Langages*(42), 5 - 27.
- Anscombre, J.-C., & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles: Pierre Mardaga éditeur.
- Aristote. (1991). *Rhétorique*. (Introduction de Michel Meyer ; traduction de Charles-Émile Ruelle ; revue par Patricia Vanhemelryck ; commentaires de Benoît Timmermans). Paris: Librairie Générale Française.
- Aubenque, P. (2005). « Aristote (385 environ - 322 avant J.-C.) ». *Encyclopædia Universalis*, URL : <http://www.universalis-edu.com/corpus.php?nref=C000050>.
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (traduction de G. Lane). Paris: Éditions du Seuil.
- Balibar, É., & Macherey, P. (2005). « Dialectique ». *Encyclopædia Universalis*, URL : <http://www.universalis-edu.com/corpus.php?nref=F960241>.
- Barthes, R. (1970). « L'ancienne rhétorique: Aide-mémoire ». *Communications 16. Recherches rhétoriques*, 172-229.
- Baudrillard, J. (1996, lundi 6 mai). « Écran total ». *Libération*, p. 8.
- Baym, N. K. (1998). "The Emergence of On-Line Community". In S. G. Jones (Ed.), *Cybersociety 2.0: Revisiting Computer-Mediated Communication and Community*. (pp. 35-68). Thousand Oaks: SAGE Publications.
- Benhabib, S. (1992). "Models of Public Space: Hannah Arendt, the Liberal Tradition, and Jürgen Habermas". In C. Calhoun (Ed.), *Habermas and the Public Sphere* (pp. 73-98). Cambridge, MA: MIT Press.
- Benoit, W. L., Hample, D., & Benoit, P. J. (Eds.). (1992). *Readings in argumentation*. Berlin; New York: Foris Publications.
- Benoit-Barné, C. (2002). "The Internet as a space for civic discourse: The case of the unity debate in Canada". In Ferguson, S. & Shade, L. (Eds.), *Civic discourse in Canada : A cacophony of voices*. (pp. 155-168). Westport, CT: Greenwood.
- Bensaude, A. (1998). « Supervision des flux d'échanges d'informations dans les forums électroniques: Une approche sémiotique pour la catégorisation de phénomènes observables et mesurables dans les newsgroups ». In N. Guéguen & L. Tobin (Eds.), *Communication, société et internet : actes du colloque GRESICO de Vannes, Université de Bretagne-Sud, 10 et 11 septembre 1998* (pp. 87-104). Paris; Montréal: L'Harmattan.
- Bentivegna, S. (1998). *Talking Politics on the Net* (Research Paper R-20.). Cambridge, MA: John F. Kennedy School of Government, Harvard University/The Joan Shorenstein Center on the Press, Politics, and Public Policy. URL: http://ksgwww.harvard.edu/presspol/Research_Publications/Papers/Research_Papers/R20.pdf.
- Berger, P. L. (1973). *Comprendre la sociologie; son rôle dans la société moderne* (traduction de J. Feisthauer). Paris: Resma.
- Bélanger, A.-J., & Lemieux, V. (1996). *Introduction à l'analyse politique*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Blair, J. A., & Johnson, R. H. (1980). *Informal Logic: The First International Symposium*. Inverness, California: Edgepress.
- Blanché, R. (1970). *La logique et son histoire d'Aristote à Russell*. Paris: Armand Colin.
- Bonevac, D. (2003). "Pragma-dialectics and Beyond". *Argumentation*, 17(4), 451-459.

- Bouacha, A. A., & Portine, H. (1981). Argumentation et énonciation. *Langue Française*(50), 3-6.
- Boudon, R. (1989). « Petite sociologie de l'incommunication ». *Hermès 4: Le nouvel espace public*, 53-66.
- Bougnoux, D. (1998). *Introduction aux sciences de la communication*. Paris: La Découverte.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique* (édition revue et augmentée). Paris: Fayard.
- Boyer, A. (1995). « Cela va sans le dire. Éloge de l'enthymème ». *Hermès 15. Argumentation et rhétorique 1*, 73-90.
- Breton, P., & Proulx, S. (1994). *L'Explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*. (3e ed.). Montréal: Boréal.
- Breton, P. (1997). *La Parole manipulée* (préface d'André Pratte). Montréal: Boréal.
- Breton, P., & Gauthier, G. (2000). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris: La Découverte.
- Breton, P. (2001). *L'argumentation dans la communication* (nouvelle édition). Paris: La Découverte.
- Breton, P., & Proulx, S. (2002). *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*. Paris ; Montréal: La Découverte et Boréal.
- Breton, P. (2003). *Éloge de la parole*. Paris: La Découverte.
- Breton, B. (2005, lundi 24 janvier). « Arguments fallacieux ». *Le Soleil*, p. A16.
- Calhoun, C. (Ed.). (1992). *Habermas and the public sphere*. Cambridge: MIT Press.
- Campos, M. N. (1998). "Conditional reasoning: A key to assessing computer-based knowledge-building communication processes". *Journal of Universal Computer Science*, 4(4), 404-428.
- Campos, M. N. (2002). "Competition, Lies and Dissimulation: Lessons from an Online Learning Clash". *Interpersonal Computing and Technology Journal*, 8(1), URL: <http://www.aect.org/Intranet/Publications/ipct-j/2002/Campos.asp>.
- Campos, M. N., & Laferrière, T. (2002). « Internet en éducation: interaction sociale et communication pédagogique en réseau ». In J. Lajoie & É. Guichard (Éd.), *Odyssée Internet: Enjeux sociaux*. (pp. 179-194). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Campos, M. N. (2003). « The progressive construction of communication: Towards a model of cognitive networked communication and knowledge communities". *Canadian Journal of Communication*, 28(3), 291-322.
- Campos, M. N. (2005, avril). *Nurses in action: A participatory design model for the building of a networked community*. Communication présentée lors du séminaire Practices of Assessment and Intervention in Action-Oriented Science and Technology Studies, Amsterdam.
- Charland, M. (2003). « Le langage politique». In A.-M. Gingras (Ed.), *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives* (pp. 67-92). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Coleman, S. (2001). "The Transformation of Citizenship?" In B. Axford & R. Huggins (Eds.), *New Media And Politics* (pp. 109-126). London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.
- Corbiveau, B., Loiseau, G., & Wojcik, S. (2002). « L'invariance de la démocratie électronique municipale ». In F. Jauréguiberry & S. Proulx (Eds.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* (pp. 81-108). Paris: L'Harmattan.
- Dahlberg, L. (2001a). "Computer-Mediated Communication and The Public Sphere: A

- Critical Analysis". *Journal of Computer-Mediated Communication*, 7(1), URL: <http://www.ascusc.org/jcmc/vol7/issue1/dahlberg.html>.
- Dahlberg, L. (2001b). "Extending the Public Sphere through Cyberspace: The Case of Minnesota E-Democracy". *First Monday*, 6(3), URL: http://firstmonday.org/issues/issue6_3/dahlberg/index.html.
- Dahlgren, P. (1994). « L'espace public et les médias: une nouvelle ère ? » *Hermès 13-14: Espaces publics en images*, 243-262.
- Dahlgren, P. (1999). « Cyberspace et logique médiatique: repositionner le journalisme et ses publics » (traduction de J. Thibeault). In S. Proulx & A. Vitalis (Eds.), *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation* (pp. 73-98). Rennes: Apogée.
- Dahlgren, P. (2000). « L'espace public et l'Internet : Structure, espace et communication ». *Réseaux 100: Communiquer à l'ère des réseaux*, 157-186.
- Danet, B. (1998). "Flaming". In P. Bouissac (Ed.), *Encyclopedia of Semiotics*. Oxford; New York: Oxford University Press. URL: <http://atar.msc.huji.ac.il/~msdanet/flame.html>.
- Danet, B. (1998). "Computer-mediated Communication". In P. Bouissac (Ed.), *Encyclopedia of Semiotics*. Oxford; New York: Oxford University Press. URL: <http://atar.msc.huji.ac.il/~msdanet/cmcl.html>.
- Davis, R. (1999). *The Web of Politics: The Internet's Impact on the American Political System*. New York ; Oxford: Oxford University Press.
- DeLuca, K. M., & Peebles, J. (2002). "From Public Sphere to Public Screen: Democracy, Activism, and the "Violence" of Seattle". *Critical Studies in Media Communication*, 19(2), 125-151.
- van Dijk, T. A. (1997). "The Study of Discourse". In T. A. v. Dijk (Ed.), *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction. Volume I: Discourse as structure and process* (pp. 1-34). London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.
- Doheny-Farina, S. (1996). *The Wired Neighborhood*. New Haven and London: Yale University Press.
- Douay-Soublin, F. (2005). « Rhétorique ». *Encyclopædia Universalis*, URL : <http://www.universalis-edu.com/corpus.php?nref=P153111>.
- Dumoulin, M. (2002). « Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques? » In D. Monière, *Internet et la démocratie : les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis* (pp. 140-157). Montréal: Monière et Wollank.
- Dutton, W. H. (1996). "Network Rules of Order: Regulating Speech in Public Electronic For a". *Media Culture & Society*, 18(2), 269-290.
- van Eemeren, F. H., & Grootendorst, R. (1984). *Speech acts in argumentative discussions: a theoretical model for the analysis of discussions directed towards solving conflicts of opinion*. Dordrecht, Pays-Bas; Cinnaminson, USA: Foris Publications.
- van Eemeren, F. H., Grootendorst, R., & Kruijer, T. (1987). *Handbook of Argumentation Theory : A Critical Survey of Classical Backgrounds and Modern Studies*. Dordrecht ; Providence: Foris.
- van Eemeren, F. H., & Grootendorst, R. (1991). « Les sophismes dans une perspective pragmatique-dialectique ». In A. Lempereur (Ed.), *L'argumentation : Colloque de Cerisy [du 22 au 29 août 1987]* (pp. 173-194). Liège: Mardaga.
- van Eemeren, F. H., Grootendorst, R., Jackson, S., & Jacobs, S. (1993). *Reconstructing Argumentative Discourse*. Tuscaloosa: University of Alabama Press.
- van Eemeren, F. H., & Grootendorst, R. (1996). *La nouvelle dialectique* (traduction de S. Bruxelles, M. Doury, V. Traverso; traduction coordonnée par Ch. Plantin). Paris:

Kimé.

- van Eemeren, F. H., Grootendorst, R., Snoeck Henkemans, A. F., Blair, J. A., Johnson, R. H., Krabbe, E. C. W., Plantin, C., Walton, D.N., Willard, C.A., Woods, J. & Zarefsky, D. (1996). *Fundamentals of Argumentation Theory: A Handbook of Historical Backgrounds and Contemporary Developments*. Mahwah N.J.: Lawrence Erlbaum.
- van Eemeren, F. H., Grootendorst, R., Jackson, S., & Jacobs, S. (1997). "Argumentation". In T. van Dijk (Ed.), *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction. Volume I: Discourse as structure and process* (pp. 208-229). London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.
- van Eemeren, F. H., & Houtlosser, P. (1999). "Strategic manoeuvring in argumentative discourse". *Discourse Studies*, 1(4), 479-497.
- van Eemeren, F. H., & Houtlosser, P. (2000). "Rhetoric in pragma-dialectics". *Argumentation, Interpretation, Rhetoric* (1), URL: http://argumentation.ru/2000_2001/papers/2001_2000p2001.htm.
- van Eemeren, F. H. (2002). "Argumentation: an overview of theoretical approaches and research themes". *Argumentation, Interpretation, Rhetoric*(2), URL: http://www.argumentation.spb.ru/2002_2001/papers/2001_2002p2004.html.
- van Eemeren, F. H. (2003). "A Glance Behind the Scenes: The State of the Art in the Study of Argumentation". *Studies in Communication Sciences*, 3(1), 1-23.
- van Eemeren, F. H., & Houtlosser, P. (2003). The Development of the Pragma-dialectical Approach to Argumentation. *Argumentation*, 17(4), 387-403.
- Ferry, J.-M. (1989). « Les transformations de la Publicité politique ». *Hermès 4: Le nouvel espace public*, 15-26.
- Francissen, L., & Brants, K. (1998). "Virtually going places: Square-hopping in Amsterdam's Digital City". In R. Tsagarousianou, D. Tambini & C. Bryan (Eds.), *Cyberdemocracy: technology, cities and civic networks* (pp. 18-40). London ; New York: Routledge.
- Fraser, N. (2001). « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. Extrait de Habermas and the Public Sphere, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142. Présenté par Loïc Blondiaux ». *Hermès 31: L'opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes*, 125-156.
- Gauthier, G. (2002). « L'argumentation éditoriale: Le cas des quotidiens québécois ». *Studies in Communication Sciences*, 2(2), 21-46.
- George, É. (2000). « De l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation : Les cas d'ATTAC et de SalAMI ». *Sociologie et sociétés*, 32(2), p. 172-188.
- George, É. (2002). « Dynamiques d'échanges publics sur Internet ». In F. Jauréguiberry & S. Proulx (Eds.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* (pp. 49-80). Paris: L'Harmattan.
- Gimmler, A. (2001). "Deliberative democracy, the public sphere and the internet". *Philosophy & Social Criticism*, 27(4), 21-39.
- Gingras, A.-M. (2003). « Les théories en communication politique ». In A.-M. Gingras (Ed.), *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives* (pp. 11-66). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Grice, H. P. (1979). « Logique et conversation ». *Communications 30. La conversation*, 57-72.
- Grice, H. P. (1989). *Studies in the Way of Words*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Grize, J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève: Librairie Droz.

- Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Gap, France: Ophrys.
- Groarke, L. (2003). "Informal Logic". In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (winter 2003 Edition)*: URL = [<http://plato.stanford.edu/archives/win2003/entries/logic-informal/>](http://plato.stanford.edu/archives/win2003/entries/logic-informal/).
- Gumpert, G., & Drucker, S. J. (1999). «Y a-t-il une place publique dans le village global ? » (Traduction de S. Dupuy et J. Thibeault). In S. Proulx & A. Vitalis (Eds.), *Vers une citoyenneté simulée: Médias, réseaux et mondialisation* (pp. 123-140). Rennes: Apogée.
- Habermas, J. (1974). "The Public Sphere: An Encyclopedia Article (1964)". *New German Critique*, 1(3), 49-55.
- Habermas, J. (1978). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Traduction de M. B. de Launay). Paris: Payot.
- Habermas, J. (1987a). *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1: Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. (Traduction de J.-M. Ferry et J.-L. Schlegel). Paris: Fayard.
- Habermas, J. (1987b). *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2: Pour une critique de la raison fonctionnaliste*. (Traduction de J.-M. Ferry et J.-L. Schlegel). Paris: Fayard.
- Habermas, J. (1990). « Préface à l'édition de 1990 ». In *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.
- Hill, K. A., & Hughes, J. E. (1997). "Computer-Mediated Political Communication: The USENET and Political Communities". *Political Communication*, 14(1), 3-27.
- Hill, K. A., & Hughes, J. E. (1998). *Cyberpolitics : Citizen Activism in the Age of the Internet*. Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield Publishers.
- Jankowski, N., & Selm, M. v. (2000). "The Promise and Practice of Public Debate in Cyberspace". In K. L. Hacker & J. v. Dijk (Eds.), *Digital Democracy: Issues of Theory and Practice* (pp. 149-165). London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.
- Jauréguiberry, F., & Proulx, S. (Eds.). (2002). *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris: L'Harmattan.
- Jones, S. G. (1998). "Information, Internet and Community: Notes toward an Understanding of Community in the Information Age". In S. G. Jones (Ed.), *Cybersociety 2.0: Revisiting Computer-Mediated Community and Technology* (pp. 1-34). Thousand Oaks, Calif.: SAGE Publications.
- Keane, J. (2000). "Structural Transformations of the Public Sphere". In K. L. Hacker & J. v. Dijk (Eds.), *Digital Democracy: Issues of Theory and Practice* (pp. 70-89). London; Thousand Oaks ; New Delhi: SAGE Publications.
- Klein, H. K. (1999). "Tocqueville in Cyberspace: Using the Internet for Citizen Associations". *The Information Society*, 15(4), 213-220.
- Kolko, B., & Reid, E. (1998). "Dissolution and Fragmentation: Problems in On-line Communities". In S. G. Jones (Ed.), *Cybersociety 2.0: Revisiting Computer-Mediated Community and Technology* (pp. 212-229). Thousand Oaks, Calif.: SAGE Publications.
- Kuhlen, R. (1998). « Démocratie directe: les forums électroniques créent un nouveau public dans la société de l'information ». In M. Paré & P. Desbarats (Eds.), *Liberté d'expression et nouvelles technologies* (pp. 57-66). Montréal: Isabelle Quentin éditeur.
- Lajoie, M. (1996). « Psychoanalysis and Cyberspace ». In R. Shields (Ed.), *Cultures of Internet: Virtual Spaces, Real Histories, Living Bodies* (pp. 153-169). London: SAGE Publications.

- Lave, J., & Wenger, E. (1991). *Situated Learning. Legitimate peripheral participation*. Cambridge: University of Cambridge Press.
- Lévy, P. (1997). *Cyberculture : rapport au Conseil de l'Europe dans le cadre du projet "Nouvelles technologies, coopération culturelle et communication"*. Paris: Odile Jacob.
- Lévy, P. (2002a). « Vers la cyberdémocratie ». In J. Lajoie & É. Guichard (Eds.), *Odyssée Internet: Enjeux sociaux* (pp. 61-77). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Lévy, P. (2002b). *Cyberdémocratie : essai de philosophie politique*. Paris: Odile Jacob.
- Linaa Jensen, J. (2003). "Public Spheres on the Internet: Anarchic or Government-Sponsored-A Comparison". *Scandinavian Political Studies*, 26(4), 349-374.
- Locke, T. (1999). "Participation, inclusion, exclusion and netactivism: how the internet invents new forms of democratic activity". In B. N. Hague & B. D. Loader (Eds.), *Digital democracy : discourse and decision making in the Information Age* (pp. 211-221). London; New York: Routledge.
- MacKnight, C. B. (2000). "Teaching Critical Thinking through Online Discussions". *Educause Quarterly*, 23(4), p38-41.
- Marcoccia, M. (1998). « La normalisation des comportements sur Internet: Étude sociopragmatique de la netiquette ». In N. Guéguen & L. Tobin (Eds.), *Communication, société et internet : actes du colloque GRESICO de Vannes, Université de Bretagne-Sud, 10 et 11 septembre 1998* (pp. 15-32). Paris; Montréal : L'Harmattan.
- Marcoccia, M. (2001). « L'internet comme dispositif de "parole citoyenne". L'exemple du débat sur le projet de loi RESEDA dans le forum de discussion du journal Libération (septembre-novembre 1997) ». In D. Desmarchelier & M. Doury (Eds.), *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration*. (pp. 215-285). Rapport final du programme de recherche financé par l'Agence Rhône-Alpes des Sciences Sociales et Humaines (ARASSH), 1998 - 2000: GRIC /ANACOLUT.
- Marcoccia, M. (2003). « Parler politique dans un forum de discussion ». *Langage et société*, 104, 9-55.
- Margolis, M., & Resnick, D. (2000). *Politics as Usual: The Cyberspace "Revolution"*. Thousand Oaks, Calif.: SAGE Publications.
- Marttunen, M. (1992). "Commenting on Written Arguments as a Part of Argumentation Skills--Comparison between Students Engaged in Traditional vs On-Line Study". *Scandinavian Journal of Educational Research*, 36(4), p289-302.
- Marttunen, M. (1994a). *Practising Argumentation through Computer Conferencing*. Paper presented at the International Conference on Argumentation, (3rd, Amsterdam, Holland, June 21-24, 1994).
- Marttunen, M. (1994b). *Argumentation through Computer Conferencing in an Academic Context*. Paper presented at the International Conference on Distance Education in Russia, ICDED'94, (1st, Moscow, Russia, July 5-8, 1994).
- Marttunen, M. (1996). *Argumentation Analysis of the Content of E-Mail Studies*. Paper presented at the Annual Conference of the American Educational Research Association, (New York, NY, April 8-12, 1996).
- Marttunen, M. (1997). "Electronic Mail as a Pedagogical Delivery System: An Analysis of the Learning of Argumentation". *Research in Higher Education*, 38(3), 345-363.
- Marttunen, M., & Laurinen, L. (2002). "Quality of Students' Argumentation by E-mail". *Learning Environments Research*, 5(1), 99-123.

- Mele, C. (1999). "Cyberspace and Disadvantaged Communities: The Internet as a Tool for Collective Action". In M. A. Smith & P. Kollock (Eds.), *Communities in Cyberspace* (pp. 290-310). London ; New York: Routledge.
- Miège, B. (1995). « L'espace public au-delà de la sphère politique ». *Hermès 17-18: Communication et politique*, 49-62.
- Monière, D. (2002). *Internet et la démocratie : les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis*. Montréal: Monière et Wollank Éditeurs.
- Negt, O., & Kluge, A. (1993). *Public Sphere and Experience: Toward an Analysis of the Bourgeois and Proletarian Public Sphere* (traduction de P. Labanyi & al.). Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Nguyen, D. T., & Alexander, J. (1996). "The Coming of Cyberspacetime and the End of the Polity". In R. Shields (Ed.), *Cultures of Internet: virtual spaces, real histories, living bodies* (pp. 99-124). London: SAGE Publications.
- Norris, P. (2001). *Digital Divide? Civic Engagement, Information Poverty and the Internet Worldwide*. Cambridge: Cambridge University Press.
- O'Donnell, S. (2001). "Analysing the Internet and the Public Sphere: The Case of Womenslink". *Javnost - The Public*, 8(1), 39-58.
- Office québécois de la langue française. (2005, Date de la dernière mise à jour : 1 mars 2005). *Vocabulaire d'Internet - Banque de terminologie du Québec : flaming / flingue*. Retiré le 10 mars, 2005, de <http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/fiches/8371867.html>
- Office québécois de la langue française. (2005, Date de la dernière mise à jour : 2 mai 2005). *Vocabulaire d'Internet - Banque de terminologie du Québec : smiley/binette*. Retiré le 25 mai, 2005, de <http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/fiches/1299153.html>
- Office québécois de la langue française. (2005, Date de la dernière mise à jour : 1 juin 2005). *Vocabulaire d'Internet - Banque de terminologie du Québec : forum/forum*. Retiré le 8 juin, 2005, de <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/fiches/2071614.html>
- Office québécois de la langue française. (2005, Date de la dernière mise à jour : 4 juillet 2005). *Vocabulaire d'Internet - Banque de terminologie du Québec : lurker/badaud*. Retiré le 26 juillet, 2005, de <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/fiches/2075037.html>
- Oléron, P. (2001). *L'argumentation* (5^e édition). Paris: Presses Universitaires de France.
- Pailliart, I. (Ed.). (1995). *L'Espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble: ELLUG.
- Papacharissi, Z. (2002). "The Virtual Sphere: The Internet as a Public Sphere". *New Media & Society*, 4(1), 9-27.
- Papacharissi, Z. (2004). "Democracy online: civility, politeness, and the democratic potential of online political discussion groups". *New Media & Society*, 6(2), 259-283.
- Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1976). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. (3^e édition). Bruxelles: Éditions de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles.
- Perelman, C. (2005). « Argumentation ». *Encyclopædia Universalis*, URL :

- <http://www.universalis-edu.com/corpus.php?nref=B921651>.
- Plantin, C. (2000). « Avant-propos ». In G. Martel (Ed.), *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*. (pp. 7-15). Québec: Éditions Nota bene.
- Poster, M. (1995). "The Net as a Public Sphere?" *Wired*, 3(11), URL: http://www.wired.com/wired/archive/3.11/poster.if_pr.html.
- Poster, M. (1997). "Cyberdemocracy: Internet and the Public Sphere". In D. Porter (Ed.), *Internet Culture* (pp. 201-218.). New York: Routledge.
- Proulx, S., & Vitalis, A. (Eds.). (1999). *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*. Rennes: Apogée.
- Proulx, S., & Latzko-Toth, G. (2000). « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle ». *Sociologie et sociétés*, 32(2), 99-122.
- Rapp, C. (2002). "Aristotle's Rhetoric". In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (summer 2002 Edition)*. URL: <http://plato.stanford.edu/archives/sum2002/entries/aristotle-rhetoric/>.
- Reboul, O. (1990). « Rhétorique et dialectique chez Aristote ». *Argumentation*, 4(1), 35-52.
- Reboul, O. (1993). *La rhétorique* (4^e édition). Paris: Presses Universitaires de France.
- van Rees, M. A. (2003). "Within Pragma-dialectics: Comments on Bonevac". *Argumentation*, 17(4), 461-464.
- Rheingold, H. (1995). *Les communautés virtuelles* (traduction de L. Lumbroso). Paris: Addison-Wesley France.
- Robert, P. (1976). *Le Petit Robert: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Société du nouveau littré.
- Sassi, S. (2001). "The Transformation of the Public Sphere?" In B. Axford & R. Huggins (Eds.), *New Media and Politics* (pp. 89-108). London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.
- Schneider, S. M. (1996). "Creating a democratic public sphere through political discussion - A case study of abortion conversation on the Internet". *Social Science Computer Review*, 14(4), 373-393.
- Schneider, S. M. (1997). *Expanding the Public Sphere through Computer-Mediated Communication: Political Discussion about Abortion in a Usenet Newsgroup*. Unpublished Ph.D in Political Science, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA. URL: <http://people.sunyit.edu/~steve/main.pdf>.
- Schroeder, E. E., & Zarinnia, E. A. (1999). *Argumentation Online: The Use of Computer Conferencing*. Paper presented at the SITE 99: Society for Information Technology & Teacher Education International Conference, (10th, San Antonio, TX, February 28-March 4, 1999).
- Schudson, M. (1997). "Why Conversation Is Not the Soul of Democracy". *Critical Studies in Media Communication*, 14(4), 297-309.
- Schuler, D. (1996). *New Community Networks: Wired for Change*. Reading, Mass.; Don Mills, Ont.: Addison-Wesley Pub. Co.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage; essai de philosophie du langage* (traduction de H. Pauchard). Paris: Hermann.
- Searle, J. R. (1976). "The classification of illocutionary acts". *Language in Society*, 5, 1-24.
- Sectes Danger. (2005). *Réflexions sur la Géniocratie*. Retiré le 18 juin 2005, 2005, de <http://www.prevensectes.com/genio.htm>
- Steinkuehler, C. A., Derry, S. J., Levin, J. R., & Kim, J.-B. (2000). *Argumentative Reasoning in Online Discussion*. Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, (New Orleans, LA, April 24-28,

- 2000).
- Steinkuehler, C. A. (2002). *A Discourse Analysis of Online Social Argumentation*. Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, (New Orleans, LA, April 1-5, 2002).
- Streck, J. (1998). "Pulling the Plug on Electronic Town Meetings: Participatory Democracy and the Reality of the Usenet". In C. Toulouse & T. W. Luke (Eds.), *The Politics of Cyberspace: A New Political Science Reader* (pp. 18-47). London; New York: Routledge.
- Tanner, E. (2001). "Chilean Conversations: Internet Forum Participants Debate Augusto Pinochet's Detention". *Journal of Communication*, 51(2), 383-403.
- Thornton, A. L. (2002). *Does the Internet create democracy?* Unpublished Master Thesis in journalism, University of technology, Sidney.
- Toulmin, S. E. (1993). *Les usages de l'argumentation* (traduction de la 1^{ère} édition par P. D. Brabanter). Paris: Presses universitaires de France.
- Toulouse, C. (1998). "Introduction to the politics of cyberspace". In C. Toulouse & T. W. Luke (Eds.), *The Politics of Cyberspace: A New Political Science Reader* (pp. 1-17). London; New York: Routledge.
- Tsagarousianou, R. (1998). "Electronic democracy and the public sphere: Opportunities and challenges". In R. Tsagarousianou, D. Tambini & C. Bryan (Eds.), *Cyberdemocracy: technology, cities and civic networks* (pp. 167-178). London; New York: Routledge.
- Tsagarousianou, R., Tambini, D., & Bryan, C. (Eds.). (1998). *Cyberdemocracy: technology, cities and civic networks*. London; New York: Routledge.
- Turkle, S. (1995). *Life on the Screen: Identity in the Age of the Internet*. New York: Simon & Schuster.
- Turkle, S. (1996). "Virtuality and its Discontents: Searching for Community in Cyberspace". *The American Prospect*, 24(winter), 50-57. URL: <http://www.prospect.org/print/V57/24/turkle-s.html>.
- Tutescu, M. (2003). *L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours*. Bucuresti: Editura Universitatea din Bucuresti. URL: <http://www.unibuc.ro/eBooks/lls/MarianaTutescu-Argumentation/index.htm>.
- Vedel, T. (2003). « Internet et les pratiques politiques ». In A.-M. Gingras (Ed.), *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives* (pp. 189-214). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Veerman, A. L., Andriessen, J. E. B., & Kanselaar, G. (1999). *Computer-Supported Collaborative Argumentation for Learning Communities*. Paper presented at the CSCL'99 Workshop, 11th-12th Dec., 1999, Stanford University. URL: <http://d3e.open.ac.uk/cscl99/Veerman/index.html>.
- Vignaux, G. (1988). *Le discours, acteur du monde*. Paris/Gap: Ophrys.
- Wellman, B., & Gulia, M. (1999). "Virtual Communities as Communities: Net Surfers Don't Ride Alone". In M. A. Smith & P. Kollock (Eds.), *Communities in Cyberspace* (pp. 167-194). London; New York: Routledge.
- Wenger, E. (1999). *Communities of practice: Learning, Meaning, and Identity*. Cambridge, U.K: Cambridge University Press.
- Wenger, E., McDermott, R., & Snyder, W. (2002). *Cultivating Communities of Practice: A Guide to Managing Knowledge*. Boston: Harvard Business School Press.
- Wilhelm, A. G. (1999). "Virtual sounding boards: how deliberative is online political discussion?" In B. N. Hague & B. D. Loader (Eds.), *Digital Democracy: Discourse and Decision Making in the Information Age* (pp. 154-178). London; New York:

- Routledge.
- Wilhelm, A. G. (2000). *Democracy in the Digital Age. Challenges to Political Life in Cyberspace*. New York and London: Routledge.
- Willson-Quayle, J. (1997). "Cyberspace Democracy and Social Behavior: Reflections and Refutations". In J. E. Behar (Ed.), *Mapping Cyberspace: Social Research on the Electronic Frontier* (pp. 229-244). Binghamton, NY: Dowling College Press.
- Windisch, U. (1987). *Le K.-O. verbal : la communication conflictuelle*. Paris: L'Âge d'homme.
- Windisch, U. (1990). *Le prêt-à-penser : les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*. Lausanne, Suisse: L'Âge d'homme.
- Windisch, U. (1995). « L'argumentation politique: un phénomène social total. Pour une sociologie radicalement quotidienne ». *Année sociologique*, 45(1), 59-81.
- Windisch, U., Amey, P., & Grétilat, F. (1995). « Communication et argumentation politiques quotidiennes en démocratie directe ». *Hermès 16: Argumentation et rhétorique 2*, 57-72.
- Wolton, D. (1997). *Penser la communication*. Paris: Flammarion.

Annexe A - Test méthodologique

Texte sujet à l'analyse :

1. Vraiment, les conservateurs de Stephan Harper ne reculent devant aucune bassesse pour discréditer les libéraux qui souhaitent légaliser les mariages gais. Affirmer que la redéfinition du mariage pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie au Canada révèle cependant une faiblesse argumentaire inquiétante pour le débat à venir aux Communes.
2. Le chef Harper a décidé de faire peur au monde et de les protéger contre les visées des méchants libéraux de Paul Martin. "Je ne sais pas si la reconnaissance des mariages entre conjoints de même sexe ouvre la porte au débat sur la polygamie, mais je connais les libéraux, quand ils s'attaquent à une tradition, ils en attaquent une autre après", a-t-il affirmé lors de son passage la semaine dernière à Montréal.
3. Même le porte-parole conservateur en matière de justice, Vic Toews, admet que les requêtes pour faire reconnaître la polygamie au Canada auraient peu de chances de succès. La polygamie est en effet déjà considérée comme une infraction au Code criminel. Mais qu'importe, les conservateurs dressent des épouvantails et avancent n'importe quoi, pourvu que cela puisse sembler étayer leur cause.
4. Les échanges lorsque le ministre de la Justice, Irwin Cotler, présentera son projet de loi au début de février, risquent donc de voler bas. La démagogie, les préjugés et l'homophobie auront probablement une place de choix. C'est regrettable.
5. Certes, la question du mariage entre conjoints de même sexe en est une des plus délicates. Elle heurte chez certains la définition traditionnelle du mariage et leurs croyances religieuses. L'évolution des mœurs et de la société fait toutefois que le moment est venu de pousser la réflexion à Ottawa. Les cours de sept provinces et d'un territoire, de même que la Cour suprême, ont déjà donné leur aval au mariage entre conjoints du même sexe. Il appartient maintenant aux parlementaires de décider si la définition traditionnelle du mariage civil répond toujours aux valeurs canadiennes d'égalité de tous les citoyens et citoyennes, et protège bien les droits des minorités. C'est utopique, mais idéalement, le racolage et les calculs électoraux devraient être exclus d'un débat aussi important.
6. Le Parti conservateur n'est cependant pas seul à sortir des arguments fallacieux. Même si la Cour suprême a reconnu que les autorités religieuses pourront refuser de bénir un mariage entre conjoints de même sexe, les Églises organisent déjà leur opposition au projet de loi Cotler. Ainsi, l'évêque de Calgary, Frederick Henry, a adressé récemment une lettre à ses paroissiens dont le contenu laisse pantois en 2005. L'évêque assimile en effet l'homosexualité à l'adultère, à la prostitution et à la pornographie. Comme si les hétérosexuels n'étaient jamais concernés par l'adultère, la prostitution et la pornographie. Comme bien de ses confrères, l'évêque Henry estime aussi que l'homosexualité est une menace pour la famille. Là encore, comme si une famille composée d'un père et d'une mère mariés, avec enfants, était le seul modèle familial valable.
7. Dans une lettre transmise aux quotidiens, l'archevêque de Québec, Marc Ouellet, soutient pour sa part qu'on ne peut sous-estimer l'impact éducatif qu'aurait une nouvelle législation. Elle aurait, selon lui, comme effet de semer la confusion, entre autres chez les jeunes, et de troubler la conscience des personnes.

8. Nous croyons aussi que légaliser le mariage gai pourrait avoir un impact éducatif certain. Mais, contrairement au cardinal, nous pensons que cet impact pourrait être fort positif. Si les jeunes gais ou lesbiennes voyaient qu'ils sont considérés réellement comme des citoyens à part entière, s'ils ne sentaient plus le poids lourd et pénible de la différence et de l'exclusion, s'ils ne craignaient plus d'être rejetés par leurs propres parents, la vie serait sans doute meilleure pour eux et pour leur entourage, et ce, sans que l'ensemble de la société ne s'en porte plus mal.

Breton, Brigitte. « Arguments fallacieux ». *Le Soleil*, Éditorial, lundi 24 janvier 2005, p. A16.

Dans cet éditorial, nous devons d'abord identifier les différentes discussions et ensuite analyser chacune d'elles séparément. L'analyse procède à partir de la présentation analytique, qui nous permet d'identifier les différents éléments que compose la discussion critique. Nous traçons ensuite les principaux sophismes produits dans les discussions. Nous terminons ce premier travail d'analyse pragma-dialectique par une brève évaluation de la méthode, notant avantages et limites et possiblement des modifications à apporter pour l'analyse des discussions dans les forums électroniques.

Suite à une première lecture, nous notons quatre discussions argumentatives dans ce texte impliquant l'éditorialiste Brigitte Breton : dans la première, elle s'oppose contre le chef conservateur Stephen Harper (paragraphe 1-4); dans la seconde, elle se positionne contre les opposants aux mariages gais (paragraphe 5); dans la troisième, Breton est contre l'évêque de Calgary Frederick Henry (paragraphe 6); et dans la quatrième, contre l'archevêque de Québec Marc Ouellet (paragraphe 7-8).

1^{ère} discussion : Breton et Harper

1. opinions en jeu : L'opinion défendue par Harper concerne la question de la légalisation des mariages gais (MG). Il se pose contre ce projet de loi avancé par les libéraux, ce qui est prévisible étant donné son statut de chef de l'opposition officielle. Toutefois, ici la différence d'opinion avec Breton ne porte pas sur l'opinion Pour/Contre les MG, mais plutôt sur l'argument de Harper voulant que « la redéfinition du mariage pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie au Canada » (Par.1). En effet, Breton réagit en affirmant que ce propos de Harper « révèle cependant une faiblesse argumentaire inquiétante pour le débat à venir aux Communes » (Par.1). Par ces mots, Breton met en doute l'argument de Harper, ce qui marque du même coup le début de la discussion critique. L'opinion contestée ici est à la fois opinion et argument, ce qui pose une difficulté supplémentaire à l'analyse. La mise en doute de cette opinion correspond à l'étape de confrontation de la discussion critique.

2. positions des parties : Harper se fait ici le protagoniste de la discussion, car c'est lui qui propose l'opinion que la légalisation des MG pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie.

Breton joue le rôle de l'antagoniste car elle met en doute cette opinion, elle refuse d'accepter ce raisonnement du leader conservateur, mais sans adopter le point de vue inverse (légalisation des MG ne mène pas à la reconnaissance de la polygamie). La dispute ici est à la fois simple (1 proposition contestée) et non mixte (1 seule position explicitée). Cette attribution des rôles correspond à l'étape d'ouverture, bien qu'il n'y a pas d'entente entre les parties pour résoudre cette différence d'opinion.

3. arguments avancés : L'argument de Harper est à la fois argument et sujet de la dispute. En fait, nous pouvons mieux saisir la nature de la différence d'opinion en présentant les prémisses qui sous-tendent l'argument de Harper : « la redéfinition du mariage pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie au Canada ». Ici, une prémisses est laissée implicite, rendant obscur le lien entre MG et polygamie. Nous considérons deux façons de reconstruire l'argument de Harper :

Prémisse A : Si l'on modifie la législation sur le mariage pour y inclure le mariage gai

Prémisse B : et si le mariage entre homosexuels s'apparente à la polygamie

Conclusion : la redéfinition du mariage pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie au Canada.

Ou encore :

Prémisse A : Si l'on modifie la législation sur le mariage pour y inclure le mariage gai

Prémisse B : on peut impunément modifier cette législation sur le mariage (relativisme de la loi)

Conclusion : la redéfinition du mariage pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie au Canada.

Dans le premier cas, Harper associe le MG à la polygamie, « déjà considérée comme une infraction au Code criminel » (Par. 3). Par cela, il tente d'établir une équivalence entre MG et polygamie, ce qui sous-entend que le MG constitue un comportement inacceptable, voire criminel. Dans le deuxième cas, Harper met en garde contre la relativisation de la loi sur le mariage au Canada. Il considère ainsi qu'une modification à la loi crée un précédent pouvant entraîner des modifications absurdes, telles que la légalisation de la polygamie. Il consacre ainsi le caractère « sacré » et intouchable de la loi.

Dans un deuxième argument, Harper semble modérer l'affirmation précédente qu'il met en doute, mais sans toutefois la rejeter. Il critique à nouveau les libéraux en les accusant de s'attaquer aux traditions. En servant de l'ajout, nous remarquons que son second argument n'est finalement pas si différent du premier : « Je ne sais pas si la reconnaissance des mariages entre conjoints de même sexe ouvre la porte au débat sur la polygamie, mais je connais les libéraux, quand ils s'attaquent à une tradition [*comme celle qui veut que le mariage signifie l'union d'un homme et d'une femme*], ils en attaquent une autre après [*comme par exemple celle qui veut que le mariage signifie l'union d'UN homme et d'UNE femme*] » (Par. 2). Harper pose ainsi la question du mariage comme une tradition, donc de quelque chose qu'il n'est pas permis de modifier.

L'argumentation de Breton vise à montrer qu'il est incorrect de conclure que la légalisation du MG ouvre la porte à la légalisation de la polygamie. Elle s'appuie pour cela sur le Code criminel qui condamne la polygamie au Canada. Son argument peut donc être schématisé ainsi :

Prémisse A : les requêtes pour faire reconnaître la polygamie au Canada auraient peu de chances de succès.

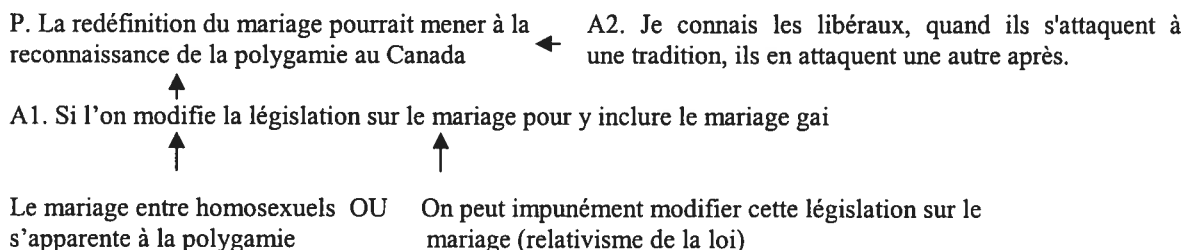
Prémisse B : La polygamie est en effet déjà considérée comme une infraction au Code criminel.

Conclusion : Il est faux d'affirmer que la redéfinition du mariage pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie au Canada.

Breton se base sur la législation actuelle pour montrer que la polygamie est interdite au Canada, et qu'elle ne correspond pas à l'union entre homosexuels que l'on songe au contraire à légaliser. Elle marque un désaccord avec la prémisse implicite de Harper identifiant le MG à la polygamie. Point intéressant à noter, elle avance cet argument à partir des dires d'un représentant du Parti conservateur, Vic Toews. Cette façon de présenter deux discours différents au sein du même parti sert pour Breton à illustrer un paradoxe dans le discours de Harper, cherchant ainsi à invalider son argumentation.

4. structure argumentation : L'argumentation de Harper est multiple, car il y a deux arguments qui lui font craindre la légalisation de la polygamie. Dans le cas de Breton, l'argumentation est simple, comportant un seul argument.

Argumentation Harper :



Argumentation Breton :

P. Il est faux (ou incorrect) d'affirmer que la redéfinition du mariage pourrait mener à la reconnaissance de la polygamie au Canada.

↑

A1. Les requêtes pour faire reconnaître la polygamie au Canada auraient peu de chances de succès.

↑

La polygamie est en effet déjà considérée comme une infraction au Code criminel.

5. schémas argumentatifs : Dans le cas de Harper, il existe une relation de causalité entre les prémisses et la conclusion : la légalisation des MG *conduit* à reconnaître la polygamie. Nous pouvons également établir une relation d'analogie entre les MG et la polygamie dans la prémisse

implicite de A1 : l'homosexualité *est comparable* à la polygamie. Quant à A2, il indique clairement une relation de causalité : « quand ils s'attaquent à une tradition, ils en attaquent une autre après » (Par. 2). L'argument de Breton indique également une relation de causalité, spécifiant qu'une union considérée comme une infraction criminelle risque peu de se faire légalisée. L'ensemble de ces arguments forme l'étape argumentative de la discussion critique.

La dernière étape de la conclusion survient dans le commentaire de Breton. Dans le cas présent, il n'y a pas de résolution de la différence d'opinion, d'un côté parce que l'échange n'est pas direct entre les parties, et d'autre part parce que Breton juge que les conservateurs ne cherchent définitivement pas à régler la dispute au moyen de l'argumentation : « Mais qu'importe, les conservateurs dressent des épouvantails et avancent n'importe quoi, pourvu que cela puisse sembler étayer leur cause » (Par. 3). Elle conclut donc que la résolution est ici impossible. D'un point de vue purement argumentatif, nous pourrions juger que Breton parvient à réfuter les arguments de Harper et qu'elle réussit à convaincre le lecteur de son opinion. Par contre, en termes de politique, elle considère que les conservateurs atteignent leur objectif qui n'est pas de convaincre de leur opinion mais bien de « discréditer les libéraux qui souhaitent légaliser les mariages gais » (Par. 1).

2^{ème} discussion : Breton et les opposants au MG

1. opinion en jeu : Ici, l'opinion en jeu porte sur « la question du mariage entre conjoints de même sexe » (Par. 5) que Breton juge délicate. Par les termes de « la question », Breton parle du débat sur ce sujet, que certains refusent par un rejet définitif et inconditionnel. De manière explicite, l'opinion dont il est question ici est « Doit-on débattre du MG ? ». Breton mentionne par la suite que certains sont contre cette idée, mais elle-même croit qu'il faut débattre de ce sujet : « L'évolution des mœurs et de la société fait toutefois que le moment est venu de pousser la réflexion à Ottawa » (Par.5). C'est le terme « toutefois » qui signale le désaccord de Breton. Ceci correspond à l'étape de confrontation.

2. positions des parties : Breton mentionne d'abord que certains sont contre l'idée de débattre sur la légalisation du MG, parce que cela heurte « chez certains la définition traditionnelle du mariage et leurs croyances religieuses » (Par. 5). Elle se positionne ensuite contre ces individus, en affirmant qu'il faut débattre de ce sujet. Les individus présentés jouent ainsi le rôle de protagoniste qui défend l'opinion que le MG ne devrait pas être débattu, alors que Breton joue le rôle d'antagoniste en affirmant au contraire qu'il est temps de traiter cette question. La dispute qui survient est considérée comme simple et mixte (1 proposition débattue, 2 opinions qui s'affrontent). Ceci complète l'étape d'ouverture.

3. arguments avancés : Breton présente d'abord l'argumentation de son adversaire. L'argumentation est laissée implicite ici; une prémisse est implicite, et le point de vue ou conclusion est à déduire à partir des autres phrases du texte. Considérant ce qui est écrit : « Elle

heurte chez certains la définition traditionnelle du mariage et leurs croyances religieuses » (Par. 5), nous pouvons tenter de reconstruire l'argument.

Prémisse A : le débat sur le mariage gai se pose à l'encontre de la définition traditionnelle du mariage et des croyances religieuses

Prémisse B : on ne peut remettre en question ce qui est du domaine de la tradition et des croyances religieuses.

Conclusion : On ne doit pas débattre de la légalisation du mariage gai.

Breton se positionne contre cet appel à la tradition et à la religion pour étouffer le débat sur le MG, en rejetant la prémisse implicite de l'argument avancé :

Prémisse A : Les mœurs et la société ont évolué

Prémisse B : on peut remettre en question ce qui est du domaine de la tradition et des croyances religieuses

Conclusion : le moment est venu de pousser la réflexion à Ottawa.

Elle renforce son propos en présentant un autre argument sur la nécessité de débattre au sujet des MR :

Prémisse A : Les cours de sept provinces et d'un territoire, de même que la Cour suprême, ont déjà donné leur aval au mariage entre conjoints du même sexe.

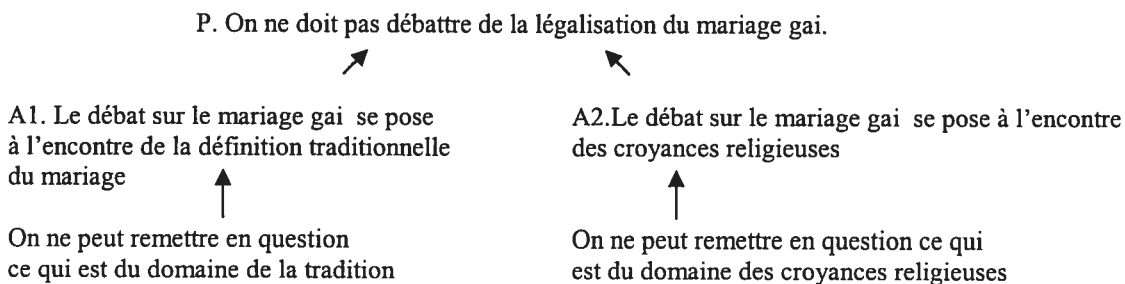
Prémisse B : le Parlement canadien s'inspire des jugements des cours pour proposer, débattre et adopter des projets de loi.

Conclusion : Il appartient maintenant aux parlementaires de décider si la définition traditionnelle du mariage civil répond toujours aux valeurs canadiennes d'égalité de tous les citoyens et citoyennes, et protège bien les droits des minorités.

Nous pouvons considérer que le point de vue défendu par Breton dans ces deux arguments est le même, soit la nécessité de débattre. Ces échanges composent l'étape argumentative. La dernière étape de la conclusion correspond à la dernière phrase du paragraphe. Une fois encore, nous n'assistons pas à la résolution de la dispute en raison de l'absence de confrontation entre les protagonistes.

4. structure des arguments : Dans le cas des opposants comme dans celui de Breton, l'argumentation est multiple :

Argumentation des opposants au MG:



Argumentation Breton :

P. Le moment est venu de pousser la réflexion à Ottawa pour décider si la définition traditionnelle du mariage civil répond toujours aux valeurs canadiennes d'égalité de tous les citoyens et citoyennes, et protège bien les droits des minorités.

A1. Les mœurs et la société ont évolué

On peut remettre en question ce qui est du domaine de la tradition et des croyances religieuses.

A2. Les cours de sept provinces et d'un territoire, de même que la Cour suprême, ont déjà donné leur aval au mariage entre conjoints du même sexe.

Le Parlement canadien s'inspire des jugements des cours pour proposer, débattre et adopter des projets de loi.

5. schémas argumentatifs : L'argumentation des opposants tentent d'établir un lien de concomitance entre leur croyances et le sujet du MG : *il est caractéristique* de la tradition et des croyances religieuses de ne pas être sujet à débat. Breton rétorque à cette argumentation en établissant une relation de causalité entre l'évolution de la société et le besoin de débattre du MG : l'évolution de la société et des mœurs *conduit à* pousser la réflexion à Ottawa. De la même manière, l'aval de nombreuses cours au MG *conduit à* ce que le Parlement reconsidère la définition juridique du mariage.

3^{ème} discussion : Breton et Henry

1. opinion en jeu : Breton entreprend une nouvelle discussion contre l'évêque de Calgary, Frederick Henry. Le sujet de la dispute est encore une fois le projet de loi sur les mariages entre conjoints de même sexe. L'opinion avancée par Henry et les autres représentants des Églises est qu'ils sont contre ce projet de loi Cotler.

2. positions des parties : Henry joue le rôle du protagoniste, qui se positionne contre le projet de loi Cotler. Breton conteste cette opinion, jouant une nouvelle fois le rôle de l'antagoniste dans cette dispute simple et non mixte.

3. arguments présentés : Breton défend d'abord l'idée que l'opposition de l'Église se fonde sur des arguments fallacieux, parce que d'un point de vue juridique le projet de loi Cotler ne concerne pas les Églises et les mariages religieux.

Prémisse A : Même si la Cour suprême a reconnu que les autorités religieuses pourront refuser de bénir un mariage entre conjoints de même sexe

Prémisse B : les Églises organisent déjà leur opposition au projet de loi Cotler

Conclusion : L'opposition des Églises au projet de loi Cotler n'est pas légitime et leur argumentation est donc fallacieuse : « Le Parti conservateur n'est cependant pas seul à sortir des arguments fallacieux ».

Breton condamne préalablement les arguments de Henry, indiquant qu'elle n'est pas convaincue par son adversaire.

Henry soutient son opinion du refus du projet de loi Cotler en assimilant « l'homosexualité à l'adultère, à la prostitution et à la pornographie » (Par. 6). Sous un angle logique, nous constatons que cet argument comprend une prémisse implicite, soit la raison qui permet à l'évêque d'assimiler l'homosexualité à l'adultère, à la prostitution et à la pornographie. Considérant le contexte - l'adultère, la prostitution et la pornographie correspondent à des désirs ou comportements sexuels moralement répréhensibles – il est possible d'explicitier les prémisses exprimées par Henry :

Prémisse A : l'adultère, la prostitution et la pornographie sont des conduites sexuelles immorales

Prémisse B : l'homosexualité est aussi une conduite sexuelle moralement

Conclusion : l'homosexualité s'assimile à l'adultère, à la prostitution et à la pornographie

Ainsi, la reconstruction de l'argumentation nous permet d'explicitier la prémisse demeurée implicite dans l'argument de Henry, soit de comprendre qu'il condamne l'homosexualité comme étant immorale, et donc nous pouvons mieux saisir le désaccord de Breton qui affirme que le contenu de la lettre de Henry « laisse pantois en 2005 » (Par. 6). Breton marque son désaccord au jugement de Henry en montrant que l'argument de celui-ci est logiquement erroné en rappelant nous rappelant ceci : « Comme si les hétérosexuels n'étaient jamais concernés par l'adultère, la prostitution et la pornographie » (Par. 6) qui se présente comme suit :

Prémisse A : certains hétérosexuels sont concernés par l'adultère, la prostitution et la pornographie

Prémisse B : tous les homosexuels ne sont pas des hétérosexuels

Conclusion : certains homosexuels ne sont pas concernés par l'adultère, la prostitution et la pornographie.

Ou posé autrement :

Prémisse A : l'adultère, la prostitution et la pornographie concerne certains individus d'une population

Prémisse B : ces individus peuvent être autant des homosexuels que des hétérosexuels

Conclusion : Il est incorrect d'associer uniquement l'adultère, la prostitution et la pornographie avec l'homosexualité.

Henry avance un autre argument en disant « l'homosexualité est une menace pour la famille », dont deux prémisses sont laissées implicites. En tenant compte du contexte, nous tentons de reconstruire cet argument.

Prémisse A : Toute famille doit être composée d'un père (homme), d'une mère (femme) et d'enfants

Prémisse B : Une union homosexuelle n'est pas composée d'un homme et d'une femme

Conclusion : l'homosexualité est une menace pour la famille

Notons que cette reconstruction est en soi arbitraire, mais elle est légitimée en quelque sorte par le contexte. Si nous considérons le contre argument de Breton, nous pouvons juger que cette argument correspond à la compréhension qu'en a Breton. Elle rétorque à Henry : « Là encore, comme si une famille composée d'un père et d'une mère mariés, avec enfants, était le seul modèle familial

valable » (Par.6). Elle signifie ainsi son rejet de la prémisse implicite de l'argument de Henry. Ainsi, elle pose son argument :

Prémisse A : une famille composée d'un père et d'une mère mariés avec enfants n'est pas le seul modèle familial valable

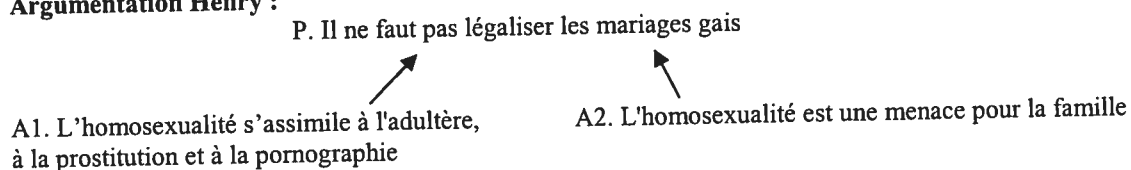
Prémisse B : une famille composée d'une union homosexuelle peut constituer un modèle familial valable

Conclusion : Il est donc incorrect d'affirmer que l'homosexualité est une menace pour la famille.

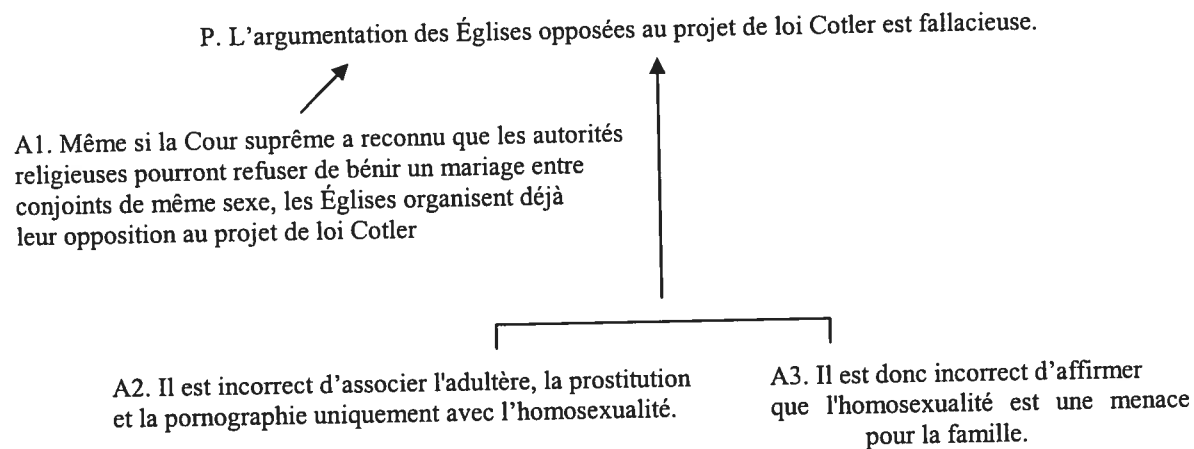
Elle procède donc une nouvelle fois à la réfutation de l'argumentation de son adversaire en rejetant ses prémisses sous-entendues.

4. structure des arguments :

Argumentation Henry :



Argumentation Breton :



Dans le cas du protagoniste, l'argumentation est multiple : Henry présente deux arguments différents pour justifier son opposition aux mariages gais. Par contre, l'argumentation de Breton est plus complexe. Elle présente d'abord un argument A1 pour montrer que la loi Cotler n'implique pas les Églises, et donc que leur opposition n'est pas légitime. Elle procède ensuite à une contre-argumentation des arguments de Henry; ces arguments sont composés coordonnés car ce n'est qu'en considérant A2 et A3 ensemble que Breton peut prétendre que les arguments de Henry sont fallacieux.

5. Schémas des arguments : Le premier des arguments de Henry (l'homosexualité s'assimile à l'adultère, à la prostitution et à la pornographie) suit un lien analogique :

l'homosexualité *est comparable* à l'adultère, à la prostitution et à la pornographie. Le second argument de Henry obéit à un lien de causalité : l'homosexualité *conduit* à une menace pour la famille. Pour Breton, son premier argument opère un lien de causalité négative pour marquer la réaction irrationnelle des Églises : la légalisation du MG au Canada ne *conduit pas* à l'obligation aux Églises de se conformer à cette loi. Ses deux autres arguments de Breton suivent les mêmes schémas que ceux avancés par Henry : relation d'analogie dans le cas de A2, et relation de causalité pour l'argument A3.

L'échange de ces arguments compose la phase argumentative de la discussion. Dans cette discussion entre Henry et Breton, il n'y a pas de phase de conclusion. Cependant, Breton croit probablement qu'elle a réussi à convaincre l'auditeur – qui joue ici le rôle de juge rationnel – en démontant les arguments de son adversaire.

5^{ème} discussion : Breton et Ouellet

1. opinions en jeu : La dernière discussion de ce texte oppose Breton à l'archevêque de Québec, Marc Ouellet. L'opinion en jeu dans cette discussion concerne l'impact éducatif de la nouvelle législation. Breton reconnaît comme Ouellet cette conséquence probable de la législation, mais elle marque son désaccord avec lui sur le type d'impact que cette loi risque de provoquer.

2. positions des parties : Ouellet se positionne en disant que la loi sur le MG risque d'avoir un impact négatif, risquant « de semer la confusion, entre autres chez les jeunes, et de troubler la conscience des personnes » (Par. 7). Breton adopte une vision contraire, acceptant l'idée d'un impact éducatif, mais qui est positif : « Nous croyons aussi que légaliser le mariage gai pourrait avoir un impact éducatif certain. Mais, contrairement au cardinal, nous pensons que cet impact pourrait être fort positif » (Par. 8). Nous avons à faire à une dispute simple et mixte.

3. arguments présentés : Ouellet défend sa position en disant que la légalisation du MG entraîne la confusion et trouble les consciences.

Prémisse A : Ce qui sème la confusion et trouble les consciences a un impact négatif pour les jeunes

Prémisse B : la nouvelle législation sur le MG sème la confusion et trouble les consciences

Conclusion : la nouvelle législation a un impact négatif pour les jeunes

L'argument de Breton répondant à Ouellet se retrouve intégralement dans le texte :

Prémisse A : Si les jeunes gais ou lesbiennes voyaient qu'ils sont considérés réellement comme des citoyens à part entière,

Prémisse B : s'ils ne sentaient plus le poids lourd et pénible de la différence et de l'exclusion,

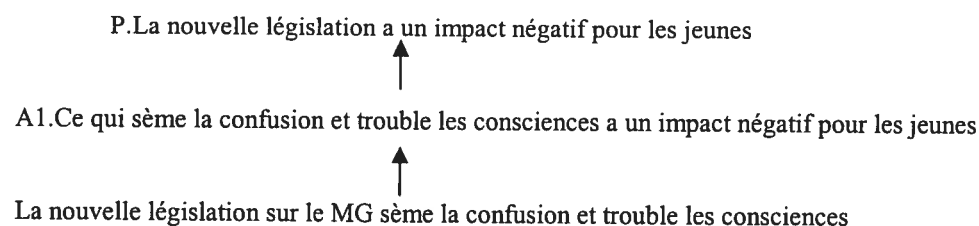
Prémisse C : s'ils ne craignaient plus d'être rejetés par leurs propres parents,

Conclusion : la vie serait sans doute meilleure pour eux et pour leur entourage, et ce, sans que l'ensemble de la société ne s'en porte plus mal.

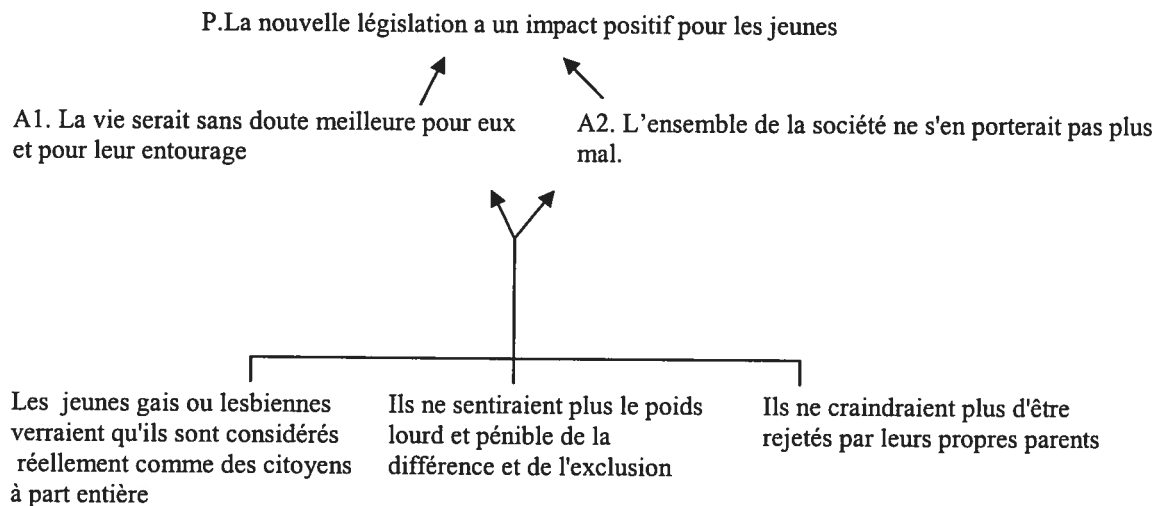
En fait, cette réplique de Breton ne constitue pas un mais plusieurs arguments différents rattachés entre eux. Elle expose différentes raisons qui font que la législation sur le MG risque de bénéficier aux jeunes. Ces différentes argumentations se combinent pour former une argumentation composée coordonnée (voir ci-bas).

4. structure des arguments : Ouellet soutient son opinion à l'aide d'une argumentation simple

Argumentation Ouellet :



Argumentation Breton :



5. Schémas des arguments : Ouellet fonde son argument sur un lien de causalité en affirmant que la légalisation du MG va causer confusions et troubles de consciences chez les gens, et en particulier chez les jeunes. Breton aussi se base sur un schéma de causalité pour affirmer que la loi sur le MG va causer certaines améliorations chez les jeunes homosexuels et leurs familles.

La discussion se conclut encore une fois à l'étape de l'argumentation, négligeant ainsi l'étape de la conclusion. Toutefois, Breton avance que la législation disputée risque d'apporter des bienfaits certains aux individus concernés, « sans que l'ensemble de la société ne s'en porte plus mal » (Par.8). Elle signifie de cette manière que tous les citoyens n'ont pas à craindre la loi débattue, et donc que les critiques ne font pas justifiables. Finalement, elle conclut la discussion en

considérant l'opinion adverse comme non convaincante. Pour le lecteur, Breton atteste de la résolution de la dispute en sa faveur.

Sophismes

En ce qui concerne les propos de l'éditorialiste Brigitte Breton, nous pouvons relever l'emploi d'*argumentum ad hominem* (*attaque personnelle directe, injurieuse*) lorsqu'elle considère les propos des Conservateurs qui « ne reculent devant aucune bassesse » ou qui font preuve d'une « faiblesse argumentaire inquiétante » (Par. 1), ou encore en affirmant que le parti de Stephen Harper s'appuient sur « la démagogie, les préjugés et l'homophobie » (Par. 4). Breton commet également un sophisme de l'*épouvantail* en estimant que Harper « a décidé de faire peur au monde et de les protéger contre les visées des méchants libéraux de Paul Martin » (Par. 2). Bien que cherchant à dénoncer les propos du chef conservateur, elle lui attribue également un point de vue déformé.

De nombreux sophismes sont produits par les adversaires de Breton dans son éditorial, l'objectif du texte étant précisément de relever leurs propos inacceptables à son avis. Harper commet un sophisme de l'*épouvantail* en attribuant aux libéraux la volonté de s'attaquer aux traditions l'une après l'autre et les accusant de vouloir mener à la légalisation éventuelle de la polygamie. Breton relève d'ailleurs ce sophisme chez Harper en disant que « les conservateurs dressent des épouvantails et avancent n'importe quoi » (Par. 3). Il fait également usage d'un sophisme du *terrain glissant* en prédisant que la légalisation du mariage gai va entraîner n'importe quelle modification à la loi, menant jusqu'à la légalisation de la polygamie.

Pour sa part, Frederick Henry commet un *paralogisme de composition* en associant tous les homosexuels avec l'adultère, la prostitution et la pornographie (voir le contre argument de Breton). Il commet plus certainement encore un sophisme de *petitio principii* (Pétition de principe, raisonnement circulaire) en présentant à tort quelque chose comme une prémisse partagée en avançant une argumentation équivalente à la prémisse. Il avance ainsi son argument qui assimile l'homosexualité avec l'adultère, la prostitution et la pornographie, et qui est contesté par Breton. Par cette comparaison, il se livre à un *argumentum ad hominem* (*attaque personnelle directe, injurieuse*) envers les homosexuels, bien que ceux-ci n'interviennent pas directement dans cette discussion.

Synthèse de l'analyse du texte

Nous pouvons relever certaines structures redondantes dans l'argumentation qui compose ce texte. Les différentes discussions suivent une logique d'argumentations suivies de contre argumentations de l'éditorialiste. Elle présente les arguments de ses adversaires avant de les réfuter le plus souvent sur la base d'une prémisse implicite inacceptable. Elle semble ainsi vouloir

démontrer les arguments adverses comme des « arguments fallacieux » pour ensuite conclure à l'incohérence des opinions qu'ils défendent. L'étape de la conclusion semble esquivée dans la plupart des discussions, bien qu'elle existe à un autre niveau. En effet, notre texte est un éditorial publié dans un quotidien; ce n'est pas le compte rendu d'un échange direct entre les parties. Il n'y a donc pas de possibilité de convaincre l'adversaire d'une opinion dans ce contexte. Par contre, le texte est écrit à l'intention du lecteur, et à ce niveau, il y a volonté de convaincre. Breton vise ainsi à convaincre le lecteur si non de la pertinence d'une loi sur le MG, mais au moins sur les arguments irrecevables de ceux qui s'opposent à un tel projet de loi, dans ce cas-ci le chef du Parti conservateur et des représentants des Églises.

L'analyse pragma-dialectique de l'argumentation nous permet d'évaluer les différents arguments avancés dans ce texte. Nous pouvons noter que les propos de Stephen Harper et des gens des Églises mentionnés soutiennent leurs arguments sur des bases morales, en s'appuyant sur des valeurs ou préjugés. La force de Breton dans ce texte est de montrer que ces valeurs et préjugés ne sont pas acceptables pour justifier l'opposition au projet de loi Cotler. Elle s'appuie plutôt sur une argumentation considérant certains faits juridiques et montre une plus grande ouverture d'esprit en évaluant les effets de la loi sur ceux qui y sont le plus concernés, c'est-à-dire les homosexuels eux-mêmes.

Finalement, cette analyse permet d'identifier les sophismes qui sont employés par les deux parties et qui justifient notamment le titre de l'éditorial.

Remarques sur les avantages et les limites de la méthode

Ce type d'analyse s'avère utile en effectuant un découpage des différents segments de ce texte, qui permet à la fois d'acquérir une vision d'ensemble des discussions et de considérer chacun de ces segments de manière spécifique. Il nous est désormais possible de reconstruire la logique du texte analysé. De plus, cette analyse permet de relever - tout en maintenant un certain niveau de subjectivité - les éléments implicites qui composent les discussions. Nous pouvons relever des sous-entendus ou des prémisses implicites à l'aide de la méthode choisie. De plus, il nous est possible d'évaluer les différents sophismes qui composent le texte.

Cette analyse préliminaire relève cependant certaines limites dans l'application de la méthode pragma-dialectique à des textes argumentatifs. Nous pouvons entre autres noter que le modèle de la discussion critique en quatre étapes se retrouve le plus souvent de manière tronqué, les discussions n'aboutissant pas à une résolution de la différence d'opinion. De plus, ce texte procède à un compte-rendu des propos avancés par différents sujets qui sont par la suite réfutés par la journaliste. Il n'y a pas de mécanismes de répliques dans cet éditorial, et l'auteure procède à une sélection dans les propos de ces adversaires. Peut-on encore véritablement parler de discussions ?

Ensuite, la théorie pragma-dialectique conçoit que les désaccords surviennent sur les opinions, et que les arguments sont des moyens de convaincre de la validité des opinions défendues. Or, dans le texte analysé, les désaccords portent souvent davantage sur les arguments que sur les opinions. Par exemple, Breton ne reproche pas à Harper de s'opposer à la légalisation des MG, mais elle refuse plutôt l'argument voulant que cette loi risque de mener à la reconnaissance de la polygamie. Il y a ici une distinction entre la théorie et la pratique. De plus, le modèle de la discussion critique implique à l'étape d'ouverture qu'il y ait un accord tacite entre les parties sur la volonté de résoudre la dispute. Nous constatons au contraire que les discussions argumentatives analysées ici ne relèvent jamais d'une entente visant la résolution, mais résultent plutôt d'une volonté de réfuter l'argumentation de l'adversaire. L'aspect de coopération s'en trouve affaibli.


Dernier point à noter en considérant l'analyse à venir pour le mémoire, cette méthode offre l'opportunité d'une analyse des échanges qui est approfondies et systématique. Nous constatons toutefois que la contrepartie de cette analyse plus exhaustive se contient dans la longueur de l'analyse. Considérant qu'un texte d'un peu plus d'une page nécessite une analyse sur une quinzaine de page, cela promet une importante quantité de travail pour le travail en vue de la rédaction du mémoire. Nous avons en effet l'objectif de procéder à l'analyse de plusieurs fils de discussions dans les forums choisis.

Annexe B - Analyse du sujet « Les paroles qui tuent... »

01	
Auteur :	MFL
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 9:42 am Sujet du message: Les paroles qui tuent...
Ligne :	Contenu du message :
1.	Si nous regardons l'Histoire, bien des conflits, des guerres ont commencé par des discours, des paroles... C'est certain que les PAROLES ne sont pas les seules en cause, mais elles en sont souvent le DÉPART...
2.	Qui n'a jamais écouté les discours de certains tribuns, de certains fauteurs de troubles, qui sont tout surpris d'avoir déclenché des animosités entre citoyens??? Que d'exemples n'avons-nous pas dans l'histoire: Milosevick, Hitler, Mao-Tsé Tong, Arafat, Sadam Hussein, et combien d'autres???
3.	Ici au Québec, nous n'en sommes pas exempts. Il y a bien eu en 1970 des discours enflammés. Dès que les québécois ont vu ce que ça donnait: le meurtre de MONSIEUR Pierre Laporte, ils ont cessé de sympathiser avec le F.L.Q. Le meurtre leur a ouvert les yeux: ils n'approuvent pas la violence, le meurtre. Les discours des felquistes à la télé avaient l'apparence devérité...
4.	Certains cherchent continuellement des "bibittes" à l'autre communauté et inversement. Sur toute la planète il y a des irritants entre irlandais et anglais, entre anglophones et francophones, entre israéliens et palestiniens, entre hutu et tutsie etc...Ça ne finira JAMAIS...Avant nous la guerre, après NOUS la guerre!
5.	Les paroles tuent....comme elles peuvent faire vivre! Des morts se promènent parmi les vivants, les paroles les ont tués...S'acharner à soulever les antagonismes entre les humains semble être la vocation que se sont donnés les mercenaires.
Signature :	Instruction: connaissance graduelle de notre ignorance. Romain Coolus.

01	Analyse du message :
P.1	ARG; ARG.
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.5	OP.
P.1	C. arguments avancés : « Si nous regardons l'Histoire, [alors nous voyons que] bien des conflits, des guerres ont commencé par des discours, des paroles... (avec ajout).
P.1	« [Si] C'est certain que les PAROLES ne sont pas les seules en cause, [...] elles en sont souvent le DÉPART... (avec suppression) ».

P.2	« Que d'exemples n'avons-nous pas dans l'histoire: Milosevick, Hitler, Mao-Tsé Tong, Arafat, Sadam Hussein, et combien d'autres??? (argument par l'exemple) ».
P.3	« Ici au Québec, nous n'en sommes pas exempts. Il y a bien eu en 1970 des discours enflammés. Dès que les québécois ont vu ce que ça donnait: le meurtre de MONSIEUR Pierre Laporte, ils ont cessé de sympathiser avec le F.L.Q » (argument par l'exemple). D. structure des arguments : argumentation composée subordonnée
P.5	Sophismes : <i>Ambiguïté (paralogisme d')</i> (R10)

02	
Auteur :	NordNord Ministre
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 9:48 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	
Signature :	La classe moyenne l'est vraiment.

02	Analyse du message :
P.1	OP.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (R1).

03	
Auteur :	GoretEnragé Maire
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 9:53 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	SNIF SNIF Arrête tu va me faire pleurer !
Signature :	

03	Analyse du message :
P.1	OP.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (R1).

04	
Auteur :	Vision primordiale Maire

Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 10:09 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Madame <u>MFL</u> ,
2.	Les enfants qui tentent de construire des tours de plus en plus hautes risquent d'être ensevelis. 😊
Signature :	

04	Analyse du message :
P.1-2	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (R1); (jeu de mot sur le pseudo original, confirmé par le M07).

05	
Auteur :	Garoloup Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 11:13 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Je cherche la différence entre une pointe de tarte à la citrouille et les propos de ce personnage obtu. Quelqu'un peut m'aider?
2.	La démagogue en chef peut-elle se faire soigner?
3.	Mesieu Pierre Laporte, faut pas trop savoir de qui il s'agit pour pour lui affubler ce titre!
4.	Garoloup.
Signature :	[image]

05	Analyse du message :
P.3	OP.
P.3	A. Opinions en jeu : « Mesieu Pierre Laporte, faut pas trop savoir de qui il s'agit pour pour lui affubler ce titre! » (désaccord avec M01 sur le « titre » attribuable à Pierre Laporte). B. Positions des parties : Garoloup = antagoniste; (MFL = protagoniste)
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (R1); <i>paralogisme d'ambiguïté</i> (R10).
P.2	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1);
P.3	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1);

06	
Auteur :	Justice Ministre
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 12:24 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	<p>Garoloup a écrit:</p> <p>Je cherche la différence entre une pointe de tarte à la citrouille et les propos de ce personnage obtu. Quelqu'un peut m'aider?</p> <p>La démagogue en chef peut-elle se faire soigner?</p> <p>Mesieu Pierre Laporte, faut pas trop savoir de qui il s'agit pour pour lui affubler ce titre!</p> <p>Garoloup.</p>
2.	Garoloup tu n'es vraiment pas sain d'esprit.
3.	Peu importe l'idéologie, la compétence, l'allure ou le fait que t'aimes ou t'aimes pas ce ministre est élu du Québec, il s'est fait assassiner lâchement dans le but de faire avancer une option politique.
4.	Au sein de notre société et de n'importe quelle démocratie, CE N'EST PAS ACCEPTABLE.
5.	On parle de la vie d'un homme ,il était avant tout père de famille criss pas un osti d'opposant a ta criss de souveraineté!
6.	J'accepte volontiers un avertissement, car cet individu malsain le méritait pleinement.
Signature :	[image] Terre de mes aïeux, terre de sérénité et de liberté... La déloyauté ne saura te briser.

06	Analyse du message :
P.2	OP.
P.3	ARG.
P.4	ARG.
P.5	ARG.
P.2	<p>A. opinions en jeu :</p> <p>« Garoloup tu n'es vraiment pas sain d'esprit ». (désaccord avec M05 sur le mépris envers Pierre Laporte).</p> <p>B. positions des parties :</p> <p>considérant que Garoloup (M05) est antagoniste, Justice (ce message) se positionne comme protagoniste (bien qu'il n'exprime pas explicitement son accord avec MFL)</p>
P.3	<p>C. arguments avancés :</p> <p>« Peu importe l'idéologie, la compétence, l'allure ou le fait que t'aimes ou t'aimes pas ce ministre est élu du Québec, il s'est fait assassiner lâchement dans le but de faire avancer une option politique ».</p>
P.4	« Au sein de notre société et de n'importe quelle démocratie, CE N'EST PAS ACCEPTABLE ». (ici, argument moral plutôt qu'une opinion en raison d'une référence à « notre » société).
P.5	« On parle de la vie d'un homme ,il était avant tout père de famille criss pas un osti d'opposant a ta criss de souveraineté! ».
	D. structure des arguments : argumentation composée subordonnée
P.2	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (R1).
P.5	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1).
P.6	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1).

Auteur :	dudu Juge en chef
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 3:59 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Vision primordiale a écrit: Madame MFL , Les enfants qui tentent de construire des tours de plus en plus hautes risquent d'être ensevelis. 😊
2.	Il est interdit de faire des jeux de mots avec le pseudo d'un intervenant.
3.	😞
Signature :	Chacun a la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression...

07	Analyse du message :

08	
Auteur :	LeDragon Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 4:39 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Madame, qui me rappelez beaucoup une célèbre auteure française, devait bien revenir avec le FLQ. Mais elle dérape rapidement en associant Arafat à Hitler et Milosevic, analogie extrêmement discutable. Faut dire que madame ne semble pas aimer beaucoup les arabes.
2.	Même Mao n'a pas sa place avec Hitler. Il avait des nombreux défauts et a fait souffrir une bonne partie de son peuple. Mais quel chinois contestait la guerre de libération qu'il a mené ? Même Chiang Kai Check a collaboré un temps avec lui pour chasser les occidentaux qui humiliaient l'ensemble des chinois. Les différents sont arrivés plus tard.
3.	Je vous suggère encore de vous intéresser à autre chose que les terribles différents entre péquissss et fédéraliss...
Signature :	

08	Analyse du message :
P.1	OP.
P.2	OP; ARG.
P.1	A. opinions en jeu : « Mais elle dérape rapidement en associant Arafat à Hitler et Milosevic, analogie extrêmement discutable ». (mise en doute avec M01).
P.2	« Même Mao n'a pas sa place avec Hitler ». (désaccord avec M01).
	B. positions des parties : LeDragon = antagoniste; MFL (M01)= protagoniste.
	C. arguments avancés :

P.2	« [S'il est vrai qu'] Il avait des nombreux défauts et a fait souffrir une bonne partie de son peuple. [Par contre] quel chinois contestait la guerre de libération qu'il a mené ? » (avec ajout et substitution).
P.2	« Même Chiang Kai Check [qui pourtant a été son ennemi] a collaboré un temps avec lui pour chasser les occidentaux qui humiliaient l'ensemble des chinois. Les différents sont arrivés plus tard » (avec ajout). D. structure des arguments : argumentation composée subordonnée.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (R1).
P.3	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1).

09	
Auteur :	Garoloup Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 5:05 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1	Justice je n'aie que faire de ton opinion sur ma personne. Je ne m'attarderai pas à la tienne trop imbu de sa connaissance à mon goût.
2	Laporte était un mafiosi et il est mort comme un mafiosi, point à la ligne.
3	Garoloup.
Signature :	[image]

09	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.2	C. arguments avancés : « Laporte était un mafiosi et [c'est pourquoi] il est mort comme un mafiosi, point à la ligne ». D. structure des arguments : argumentation simple.
P.1	<i>Esquiver la charge de la preuve</i> (R2).
P.1	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1).
P.2	<i>Argumentum ad verecundiam₂</i> (R2).

10	
Auteur :	Geo Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 6:42 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Je peux comprendre Garoloup. Avec ses convictions, vous présentez un baveux devant lui avec les provocations de MFL aux lèvres et ne soyez pas surpris de voir voler un coup de poing sur la geule du provocateur, point.
2.	MFL est aussi une honte pour les plus mous, et le site veut modérer les extrémistes ??? Même Justice est incomfortable à défendre une son clan, il est prêt à se voir sanctionner. Big deal!
3.	Garoloup, je n'ai rien à vous apprendre, personnellement je passe par-dessus MFL parce qu'elle est capable du pire. Et c'est dans le pire, qu'elle est meilleure.

4.	Son avertissement (celle de M-FL), ça vient? 😊
Signature :	

10	Analyse du message :
P.1	OP; ARG.
P.2	OP.
P.3	OP.
P.1	C. arguments avancés : « [Si] Avec ses convictions, vous présentez un baveux devant lui avec les provocations de MFL aux lèvres [alors] ne soyez pas surpris de voir voler un coup de poing sur la geule du provocateur, point ». (avec ajout et substitution). D. structure des arguments : argumentation simple.
P.1	Sophismes :
P.3	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1).
P.3	<i>Argumentum ad hominem</i> (R1).

11	
Auteur :	Pèreplexe Ministre
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 7:19 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Geo a écrit:</p> <p>Je peux comprendre Garoloup. Avec ses convictions, vous présentez un baveux devant lui avec les provocations de MFL aux lèvres et ne soyez pas surpris de voir voler un coup de poing sur la geule du provocateur, point.</p> <p>MFL est aussi une honte pour les plus mous, et le site veut modérer les extrémistes ??? Même Justice est inconfortable à défendre une son clan, il est prêt à se voir sanctionner. Big deal!</p> <p>Garoloup, je n'ai rien à vous apprendre, personnellement je passe par-dessus MFL parce qu'elle est capable du pire. Et c'est dans le pire, qu'elle est meilleure.</p> <p>Son avertissement (celle de M-FL), ça vient? 😊</p>
2.	Quand un intervenant commence ses et finit ses messages avec 😊😊😊 et entre le début et la fin vous met un tissu de mensonges , d'élucubrations et d'impressions à répétition il semble que ça passe mieux . 😊
Signature :	L'âge n'est ni une maladie ni une tare , c'est une banque d'expérience inestimable . [image]

11	Analyse du message :
P.2	ARG.

P.2	<p>C. arguments avancés :</p> <p>« Quand un intervenant commence ses et finit ses messages avec 😊😊😊 et entre le début et la fin vous met un tissu de mensonges , d'élucubrations et d'impressions à répétition [alors] il semble que ça passe mieux ».</p> <p>D. structure des arguments : argumentation simple.</p>
P.2	<p>Sophismes :</p> <p><i>Argumentum ad hominem</i> (R1).</p>

12	
Auteur :	dudu Juge en chef
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 8:33 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Geo a écrit:</p> <p>Son avertissement (celle de M-FL), ça vient?</p>
2.	Pour?
3.	La fabulation?
Signature :	Chacun a la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression...

12	Analyse du message :
P.3	<p>Sophismes :</p> <p><i>Argumentum ad hominem</i> (R1).</p>

13	
Auteur :	Pèreplexe Ministre
Sujet et date :	Posté le: Dim Jan 16, 2005 9:12 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>dudu a écrit:</p> <p>Geo a écrit:</p> <p>Son avertissement (celle de M-FL), ça vient?</p> <p>Pour?</p> <p>La fabulation?</p>
2.	😊😊😊
Signature :	L'âge n'est ni une maladie ni une tare , c'est une banque d'expérience inestimable . [image]

13	Analyse du message :
P.2	OP.

14	
Auteur :	Didh Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Lun Jan 17, 2005 1:51 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Je me demande, <u>MFL</u> , pour ne pas faire de jeu de mot avec un si joli pseudo, avez-vous été blessée lorsque je vous ai dit le plus méchamment du monde que vous étiez, je cite; "une vraie dinde" ?
Signature :	

14	Analyse du message :
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (R1).

15	
Auteur :	michou Député
Sujet et date :	Posté le: Lun Jan 17, 2005 6:22 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Didh a écrit: avez-vous été blessée lorsque je vous ai dit le plus méchamment du monde que vous étiez, je cite; " une vraie dinde " ?
2.	☺ Les paroles qui tuent... Noël est terminé. Il faudra vous réessayer l'année prochaine Didh.
Signature :	« Il y a une belle, une terrible rationalité dans la décision d'être libre. » - Gérard Bergeron

15	Analyse du message :

16	
Auteur :	Geo Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Lun Jan 17, 2005 11:48 pm Sujet du message:

Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>dudu a écrit:</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p>Geo a écrit:</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>Son avertissement (celle de M-FL), ça vient?</p> </div> <p>Pour?</p> <p>La fabulation?</p> </div>
2.	<p>Je voulais éditer mon texte, mais, trop tard. C'est un dernier commentaire qu'il faudrait ignorer. Désolé.</p>
Signature :	

16	Analyse du message :

Annexe C - Analyse du sujet « La question est réglée... »

01	
Auteur :	MFL Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 10, 2005 8:37 pm Sujet du message: La question est réglée...
Ligne :	Contenu du message :
1.	Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.
2.	Je trouve que c'est une perte de temps et d'énergie de la part du P.Q. et des séparatistes, de continuer ce "placoting" qui dure depuis 37 ans: 1968-2005
3.	Le P.Q. s'en va chez le diable. La chicane est "pognée" dans la bulle, les sympathisants (25,000) oublient de renouveler leur carte, ce qui indique leur peu d'intérêt. Il en reste 70,000 qui ont leur carte. Madame Marois, Monsieur Legault se disputent la chefferie. Plusieurs exigent une mise en candidature pour le poste de chef. Notre Bernard National n'est plus le favori. 60% de la population ne veut plus le voir à la tête du P.Q.
4.	Ça va très mal dans le P.Q. et j'en suis fort heureuse! Des égos "s'entrechoquent"....qui sera cheuf?
5.	La "nationalose" a empoisonné nos vies depuis 1968. Elle a ralenti le développement économique du Québec. Pendant qu'on discute d'identité, de nâ.....tion, de fierté, les jobs s'envolent régulièrement dans la brume des rêves utopistes et virtuels.
6.	Quant à la LANGUE moteur de tout ce branle-bas, elle n'est pas la préoccupation constante des citoyens. La QUALITÉ dans les écrits et le langage laisse à désirer...Plusieurs citoyens sont totalement indifférents à la qualité...ils s'en foutent royalement. Une loi, si drastique soit-elle, ne réussira JAMAIS à convaincre de la nécessité de bien parler et de bien écrire si TOUTE la société québécoise (enfants, adolescents, adultes, parents, enseignants, commerçants, hommes d'affaires, femmes d'affaires...) n'est pas convaincue et fière de sa Majesté la Langue française. C'est là précisément où se vérifie le "véritable nationalisme".
7.	Les vrais problèmes doivent être MAINTENANT :! Éducation, la Santé, les emplois et la QUALITÉ de la langue...
8.	Nous avons eu des manifestations dans les rues, pour supposément réclamer la liberté d'expression i.e. de sacrer, blasphémer d'envoyer ch.... tout le monde, de les traiter de tous les noms de la terre, mais...
9.	NOUS N'AVONS JAMAIS EU DE MANIFESTATIONS POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS, dans les écrits et le langage.
10.	Serait-ce que la MÉDIOCRITÉ est plus populaire

	au Québec, que la QUALITÉ de la langue française???
Signature :	Instruction: connaissance graduelle de notre ignorance. Romain Coolus.

01	Analyse du message :
P.1	OP; ARG.
P.2	OP.
P.3	ARG.
P.4	OP.
P.5	ARG.
P.6	OP; ARG.
P.7	OP.
P.8-10	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995 ».
P.2	Je trouve que c'est une perte de temps et d'énergie de la part du P.Q. et des séparatistes, de continuer ce "placoting" qui dure depuis 37 ans: 1968-2005
P.3	Le P.Q. s'en va chez le diable.
P.5	« La "nationalose" a empoisonné nos vies depuis 1968. Elle a ralenti le développement économique du Québec ».
P.6	« Quant à la LANGUE moteur de tout ce branle-bas, elle n'est pas la préoccupation constante des citoyens. La QUALITÉ dans les écrits et le langage laisse à désirer... ».
	D. Structure de l'argumentation : Argumentation multiple (P.1-6). Argumentation simple (P.8-10).
P.1	<i>Division (paralogisme de) (R8).</i>
P.3	<i>Négation de l'antécédent (R8).</i>

02	
Auteur :	Garoloup Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 10, 2005 8:46 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Citation: Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat.
2.	Goodbye!!!
3.	☹☹☹☹☹
4.	Garoloup.
Signature :	[image]

02	Analyse du message :
-----------	-----------------------------

P.2	Sophismes: <i>Argumentum ad hominem (tu quoque) (R1).</i>

03	
Auteur :	FluOr Maire
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 10, 2005 8:47 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Citation: NOUS N'AVONS JAMAIS EU DE MANIFESTATIONS POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS, dans les écrits
2.	Effectivement...
Signature :	

03	Analyse du message :
P.2	OP.

04	
Auteur :	Frost Maire
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 10, 2005 9:37 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Je suis pas sûr de comprendre le but de l'intervention de MFL. En fait, j'entrevois deux possibilités:
2.	1. Elle compte nous quitter (ce qui serait fondamentalement une bonne chose); 2. Elle affirme que près de la moitié de la population québécoise devrait cesser d'être ce qu'elle est (<i>i.e.</i> souverainiste).
Signature :	Adéquiste et autonomiste.

04	Analyse du message :
P.2	ARG; ARG.
P.2	C. arguments avancés : « [Si] Elle compte nous quitter [alors ce] serait fondamentalement une bonne chose » (avec ajout).
P.2	« [Si elle affirme qu'il est inutile de poursuivre les discussions sur la souveraineté] Elle affirme [donc] que près de la moitié de la population québécoise devrait cesser d'être ce qu'elle est (<i>i.e.</i> souverainiste) » (avec ajout et substitution).

	D. Structure des arguments : Argumentations simples.
P.2	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse) (R1).</i>

05	
Auteur :	skidooman Général
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 1:35 am Sujet du message: Re: La question est réglée...
Ligne :	Contenu du message :
1.	MFL a écrit: Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.
2.	Ben justement, non - le fait de dire non à la souveraineté ne veut pas dire que le peuple québécois ne veut pas plus d'autonomie.
3.	À preuve:
4.	- Accords du Lac Meech - Refus par RÉFÉRENDUM de Charlottetown parce que pas assez autonomiste - Réélection du parti Québécois - Encore aujourd'hui, les partis autonomistes ou souverainistes remportent le plus de voix - Même le parti libéral n'ose pas dire du Québec qu'il est une province comme les autres
Signature :	[image] "There ought to be limits to freedom." Dubya Bush

05	Analyse du message :
P.2	OP.
P.4	ARG (5).
P.2	A. Opinions en jeu : « Ben justement, non - le fait de dire non à la souveraineté ne veut pas dire que le peuple québécois ne veut pas plus d'autonomie » (désaccord avec M01).
	B. Positions des parties : Antagoniste (MFL = protagoniste).
P.2	C. Arguments avancés : « [Preuves de la volonté d'autonomie du peuple québécois] : - Accords du Lac Meech - Refus par RÉFÉRENDUM de Charlottetown parce que pas assez autonomiste - Réélection du parti Québécois - Encore aujourd'hui, les partis autonomistes ou souverainistes remportent le plus de voix - Même le parti libéral n'ose pas dire du Québec qu'il est une province comme les autres » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentation composée coordonnée.

06	
Auteur :	Mark_Ten Maire
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 6:00 am Sujet du message: Re: La question est réglée...
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>MFL a écrit:</p> <p>Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.</p> <p>Je trouve que c'est une perte de temps et d'énergie de la part du P.Q. et des séparatistes, de continuer ce "placoting" qui dure depuis 37 ans: 1968-2005</p>
2.	Où est le problème d'un parti politique promettant de faire un référendum s'il est élu de tenir ses promesses? Si les Québécois ne veulent plus de référendum, ils ne voteront plus pour le PQ. S'il n'y a plus de députés péquistes, le parti disparaîtra.
3.	<p>MFL, cela s'appelle tout simplement une démocratie.</p> <p>Citation:</p>
4.	<p>Le P.Q. s'en va chez le diable. La chicane est "pognée" dans la bulle, les sympathisants (25,000) oublient de renouveler leur carte, ce qui indique leur peu d'intérêt. Il en reste 70,000 qui ont leur carte. Madame Marois, Monsieur Legault se disputent la chefferie. Plusieurs exigent une mise en candidature pour le poste de chef. Notre Bernard National n'est plus le favori. 60% de la population ne veut plus le voir à la tête du P.Q.</p> <p>Ça va très mal dans le P.Q. et j'en suis fort heureuse! Des égos "s'entrechoquent"....qui sera cheuf?</p>
5.	<p>Le "cheuf" (comme vous aimez l'appeler) actuel du PLQ y restera-t-il longtemps avant que certains convoitent son poste? Si sa cote de popularité n'augmente pas dans les prochains mois que se passera-t-il?</p> <p>Regardez ce qui se passe dans votre cour svp.</p> <p>Le PQ vous fait peur parce que M. Charest n'est pas à la hauteur.</p>
6.	<p>Citation:</p> <p>La "nationalose" a empoisonné nos vies depuis 1968. Elle a ralenti le développement économique du Québec. Pendant qu'on discute d'identité, de nâ.....tion, de fierté, les jobs s'envolent régulièrement dans la brume des rêves utopistes et virtuels.</p>
7.	<p>Je suis d'accord avec vous. Si le OUI l'avait emporté en 1980, ça ferait 25 ans que ce cas serait réglé! Que de discussions et de pertes de temps inutiles depuis ce temps!</p> <p>Citation:</p>

8.	<p>Quant à la LANGUE moteur de tout ce branle-bas, elle n'est pas la préoccupation constante des citoyens. La QUALITÉ dans les écrits et le langage laisse à désirer...Plusieurs citoyens sont totalement indifférents à la qualité...ils s'en foutrent royalement. Une loi, si drastique soit-elle, ne réussira JAMAIS à convaincre de la nécessité de bien parler et de bien écrire si TOUTE la société québécoise (enfants, adolescents, adultes, parents, enseignants, commerçants, hommes d'affaires, femmes d'affaires...) n'est pas convaincue et fière de sa Majesté la Langue française. C'est là précisément où se vérifie le "véritable nationalisme".</p> <p>Les vrais problèmes doivent être MAINTENANT :l' Éducation, la Santé, les emplois et la QUALITÉ de la langue...</p> <p>Nous avons eu des manifestations dans les rues, pour supposément réclamer la liberté d'expression i.e. de sacrer, blasphémer d'envoyer ch.... tout le monde, de les traiter de tous les noms de la terre, mais...</p> <p>NOUS N'AVONS JAMAIS EU DE MANIFESTATIONS POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS, dans les écrits et le langage.</p> <p>Serait-ce que la MÉDIOCRITÉ est plus populaire au Québec, que la QUALITÉ de la langue française???</p>
9.	<p>Je suis totalement d'accord avec vous sur ce point. Ma question cependant: qu'est-ce que le Canada pendant toute cette "perte de temps" a pu offrir aux Québécois pour améliorer la qualité de son français?</p>
Signature :	

06	Commentaires Mathieu
2-3.	Opinion : mise en doute /désaccord avec opinion du message 01. Argument : en démocratie, c'est au peuple de choisir s'il veut la souveraineté ou non.
5.	Argument : (tu quoque ?) analogie entre les difficultés du PQ et celles du PLQ. Attaque sur intentions de MFL.
7.	Opinion : affirmation d'accord avec propos du message 01. mais désaccord sur l'argument soutenant cette opinion.
9.	<p>Opinion : affirmation d'accord sur propos du message 01. Question rhétorique sur le rôle joué par le Canada au sujet de problème de la qualité de la langue.</p> <p>1. opinions en jeu : il ne faut plus discuter de la souveraineté du Qc / c'est aux citoyens de décider s'il faut encore discuter de la souveraineté.</p> <p>2. position des parties : MFL = protagoniste; Mark Ten = antagoniste.</p>

06	Analyse du message :
P.2	OP.
P.2-3	ARG.
P.5	ARG.
P.7	OP; ARG.

P.9	OP; ARG.
P.2	A. Opinions en jeu : « Où est le problème d'un parti politique promettant de faire un référendum s'il est élu de tenir ses promesses? » (désaccord avec M01).
	B. Positions des parties : Antagoniste (MFL = protagoniste).
P.2	C. Arguments avancés : « Si les Québécois ne veulent plus de référendum, ils ne voteront plus pour le PQ. S'il n'y a plus de députés péquistes, le parti disparaîtra ».
P.3	« MFL, cela s'appelle tout simplement une démocratie ».
P.5	« Le "cheuf" (comme vous aimez l'appeler) actuel du PLQ y restera-t-il longtemps avant que certains convoitent son poste? Si sa cote de popularité n'augmente pas dans les prochains mois que se passera-t-il? Regardez ce qui se passe dans votre cour svp ».
P.7	« Si le OUI l'avait emporté en 1980, [alors] ça ferait 25 ans que ce cas serait réglé! Que de discussions et de pertes de temps inutiles depuis ce temps! » (avec ajout).
P.9	« qu'est-ce que le Canada pendant toute cette "perte de temps" a pu offrir aux Québécois pour améliorer la qualité de son français? ».
	D. Structure des arguments : Argumentation composée subordonnée. Argumentation simple. Argumentation simple. Argumentation simple.

07	
Auteur :	MFL Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 2:30 pm Sujet du message: Re: La question est réglée...
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Mark_Ten a écrit:</p> <p>MFL a écrit:</p> <p>Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.</p> <p>Je trouve que c'est une perte de temps et d'énergie de la part du P.Q. et des séparatistes, de continuer ce "placoting" qui dure depuis 37 ans: 1968-2005</p> <p>Où est le problème d'un parti politique promettant de faire un référendum s'il est élu de tenir ses promesses? Si les Québécois ne veulent plus de référendum, ils ne voteront plus pour le PQ. S'il n'y a plus de députés péquistes, le parti disparaîtra.</p> <p>MFL, cela s'appelle tout simplement une démocratie.</p> <p>Citation:</p> <p>Le P.Q. s'en va chez le diable. La chicane est "pognée" dans la</p>

bulle, les sympathisants (25,000) oublient de renouveler leur carte, ce qui indique leur peu d'intérêt. Il en reste 70,000 qui ont leur carte. Madame Marois, Monsieur Legault se disputent la chefferie. Plusieurs exigent une mise en candidature pour le poste de chef. Notre Bernard National n'est plus le favori. 60% de la population ne veut plus le voir à la tête du P.Q.

Ça va très mal dans le P.Q. et j'en suis fort heureuse! Des égos "s'entrechoquent"...qui sera cheuf?

Le "cheuf" (comme vous aimez l'appeler) actuel du PLQ y restera-t-il longtemps avant que certains convoitent son poste? Si sa cote de popularité n'augmente pas dans les prochains mois que se passera-t-il? Regardez ce qui se passe dans votre cour svp.

Le PQ vous fait peur parce que M. Charest n'est pas à la hauteur.

Citation:

La "nationalose" a empoisonné nos vies depuis 1968. Elle a ralenti le développement économique du Québec. Pendant qu'on discute d'identité, de nâ.....tion, de fierté, les jobs s'envolent régulièrement dans la brume des rêves utopistes et virtuels.

Je suis d'accord avec vous. Si le OUI l'avait emporté en 1980, ça ferait 25 ans que ce cas serait réglé! Que de discussions et de pertes de temps inutiles depuis ce temps!

Citation:

Quant à la LANGUE moteur de tout ce branle-bas, elle n'est pas la préoccupation constante des citoyens. La QUALITÉ dans les écrits et le langage laisse à désirer...Plusieurs citoyens sont totalement indifférents à la qualité...ils s'en foutent royalement. Une loi, si drastique soit-elle, ne réussira JAMAIS à convaincre de la nécessité de bien parler et de bien écrire si TOUTE la société québécoise (enfants, adolescents, adultes, parents, enseignants, commerçants, hommes d'affaires, femmes d'affaires...) n'est pas convaincue et fière de sa Majesté la Langue française. C'est là précisément où se vérifie le "véritable nationalisme".

Les vrais problèmes doivent être MAINTENANT :! Éducation, la Santé, les emplois et la QUALITÉ de la langue...

Nous avons eu des manifestations dans les rues, pour supposément réclamer la liberté d'expression i.e. de sacrer, blasphémer d'envoyer ch.... tout le monde, de les traiter de tous les noms de la terre, mais...

	<p>NOUS N'AVONS JAMAIS EU DE MANIFESTATIONS POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS, dans les écrits et le langage.</p> <p>Serait-ce que la MÉDIOCRITÉ est plus populaire au Québec, que la QUALITÉ de la langue française???</p> <p>Je suis totalement d'accord avec vous sur ce point. Ma question cependant: qu'est-ce que le Canada pendant toute cette "perte de temps" a pu offrir aux Québécois pour améliorer la qualité de son français?</p> <p>😊😊😊😊</p> <p>2. Ce n'est pas le Canada qui est RESPONSABLE de la LANGUE FRANÇAISE au Québec.</p> <p>3. C'est de notre "compétence", de notre JURIDICTION dans nos obligations. Pour ce faire il faut utiliser NOTRE Ministère de l'Éducation. C'est dans</p> <p>4. l'Enseignement du français qu'il faut de la rigueur, de la précision, de la concision. La grammaire a été trop longtemps négligée. Le "joual" a fait un tort énorme aux jeunes, l'engouement pour la vulgarité, le refus d'aller aux sources pour connaître nos ancêtres français dans la littérature.</p> <p>5. Faut pas mettre tout ce qui va mal au Québec sur le dos du Fédéral...ce serait trop facile... ça éviterait de changer des choses... 😊😊😊😊</p> <p>6.</p> <p>Signature : Instruction: connaissance graduelle de notre ignorance. Romain Coolus.</p>
--	---

07	Analyse du message :
P.3	ARG.
P.4	ARG.
P.5	ARG.
P.3	C. Arguments avancés : « Ce n'est pas le Canada qui est RESPONSABLE de la LANGUE FRANÇAISE au Québec [mais le gouvernement du Québec] » (avec ajout).
P.4	« C'est dans l'Enseignement du français qu'il faut de la rigueur, de la précision, de la concision ».
P.5	« Faut pas mettre tout ce qui va mal au Québec sur le dos du Fédéral... [parce que] ce serait trop facile... [et] ça éviterait de changer des choses... » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.

08	
Auteur :	JMS Ministre
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 2:34 pm Sujet du message: Re: La question est réglée...
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>MFL a écrit:</p> <p>Mark_Ten a écrit:</p> <p>MFL a écrit:</p> <p>Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.</p> <p>Je trouve que c'est une perte de temps et d'énergie de la part du P.Q. et des séparatistes, de continuer ce "placoting" qui dure depuis 37 ans: 1968-2005</p> <p>Où est le problème d'un parti politique promettant de faire un référendum s'il est élu de tenir ses promesses? Si les Québécois ne veulent plus de référendum, ils ne voteront plus pour le PQ. S'il n'y a plus de députés péquistes, le parti disparaîtra.</p> <p>MFL, cela s'appelle tout simplement une démocratie.</p> <p>Citation:</p> <p>Le P.Q. s'en va chez le diable. La chicane est "pognée" dans la bulle, les sympathisants (25,000) oublient de renouveler leur carte, ce qui indique leur peu d'intérêt. Il en reste 70,000 qui ont leur carte. Madame Marois, Monsieur Legault se disputent la chefferie. Plusieurs exigent une mise en candidature pour le poste de chef. Notre Bernard National n'est plus le favori. 60% de la population ne veut plus le voir à la tête du P.Q.</p> <p>Ça va très mal dans le P.Q. et j'en suis fort heureuse! Des égos "s'entrechoquent"....qui sera cheuf?</p> <p>Le "cheuf" (comme vous aimez l'appeler) actuel du PLQ y restera-t-il longtemps avant que certains convoitent son poste? Si sa cote de popularité n'augmente pas dans les prochains mois que se passera-t-il?</p>

Regardez ce qui se passe dans votre cour svp.
Le PQ vous fait peur parce que M. Charest n'est pas à la hauteur.

Citation:

La "nationalose" a empoisonné nos vies depuis 1968. Elle a ralenti le développement économique du Québec. Pendant qu'on discute d'identité, de nâ.....tion, de fierté, les jobs s'envolent régulièrement dans la brume des rêves utopistes et virtuels.

Je suis d'accord avec vous. Si le OUI l'avait emporté en 1980, ça ferait 25 ans que ce cas serait réglé! Que de discussions et de pertes de temps inutiles depuis ce temps!

Citation:

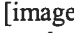
Quant à la LANGUE moteur de tout ce branle-bas, elle n'est pas la préoccupation constante des citoyens. La QUALITÉ dans les écrits et le langage laisse à désirer...Plusieurs citoyens sont totalement indifférents à la qualité...ils s'en foutent royalement. Une loi, si drastique soit-elle, ne réussira JAMAIS à convaincre de la nécessité de bien parler et de bien écrire si TOUTE la société québécoise (enfants, adolescents, adultes, parents, enseignants, commerçants, hommes d'affaires, femmes d'affaires...) n'est pas convaincue et fière de sa Majesté la Langue française. C'est là précisément où se vérifie le "véritable nationalisme".

Les vrais problèmes doivent être MAINTENANT :l' Éducation, la Santé, les emplois et la QUALITÉ de la langue...

Nous avons eu des manifestations dans les rues, pour supposément réclamer la liberté d'expression i.e. de sacrer, blasphémer d'envoyer ch.... tout le monde, de les traiter de tous les noms de la terre, mais...

NOUS N'AVONS JAMAIS EU DE
MANIFESTATIONS POUR LA QUALITÉ
DU FRANÇAIS, dans les écrits et le langage.

Serait-ce que la MÉDIOCRITÉ est plus populaire au Québec, que la QUALITÉ de la langue française???

<p>2.</p> <p>3.</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p>Je suis totalement d'accord avec vous sur ce point. Ma question cependant: qu'est-ce que le Canada pendant toute cette "perte de temps" a pu offrir aux Québécois pour améliorer la qualité de son français?</p> </div> <p>Ce n'est pas le Canada qui est RESPONSABLE de la LANGUE FRANÇAISE au Québec.</p> <p>C'est de notre "compétence", de notre JURIDICTION dans nos obligations. Pour ce faire il faut utiliser NOTRE Ministère de l'Éducation. C'est dans l'Enseignement du français qu'il faut de la rigueur, de la précision, de la concision. La grammaire a été trop longtemps négligée. Le "joual" a fait un tort énorme aux jeunes, l'engouement pour la vulgarité, le refus d'aller aux sources pour connaître nos ancêtres français dans la littérature.</p> <p>Faut pas mettre tout ce qui va mal au Québec sur le dos du Fédéral...ce serait trop facile... ça éviterait de changer des choses...</p> <p>Vous voulez dire que c'est la faute des 9 autres provinces s'il reste moins de 4% de francophones au Canada hors Québec ? Je n'y aurais jamais pensé. 😊</p> <p>JMS</p>
<p>Signature :</p>	<p> Si les anglais étaient minoritaires au Canada mais majoritaires au Québec il y a longtemps que le Québec serait indépendant.</p>

<p>08</p>	<p>Analyse du message :</p>
<p>P.2</p>	<p>ARG.</p>
<p>P.2</p>	<p>C. Arguments avancés : « [Selon votre raisonnement] s'il reste moins de 4% de francophones au Canada hors Québec, [alors] c'est la faute des 9 autres provinces » (avec ajout et permutation) ».</p> <p>D. Structure des arguments : Argumentation simple.</p>

09	
Auteur :	MéGaBec Député
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 3:27 pm Sujet du message: Re: La question est réglée...
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>MFL a écrit:</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p>Le P.Q. s'en va chez le diable. La chicane est "pognée" dans la bulle, ...bla bla bla...</p> </div>
2.	Oui, le PQ est en eaux troubles et il domine largement tous les sondages. Le PLQ est à 17% chez les francophones... ☹
3.	Imaginez lorsque le PQ aura un chef confirmé et un programme solide... hé hé hé...
4.	☹
Signature :	

09	Analyse du message :
P.2-3	ARG.
P.2	C. Arguments avancés :
P.3	« [Si] le PQ est en eaux troubles et il domine largement tous les sondages. [tandis que] Le PLQ est à 17% chez les francophones... ☹ » (avec ajout).
	« [Alors] Imaginez lorsque le PQ aura un chef confirmé et un programme solide... hé hé hé... [le PQ sera encore plus populaire dans les sondages que le PLQ] » (avec ajout).
	D. Structure des arguments :
	Argumentation simple.

10	
Auteur :	MFL Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 3:50 pm Sujet du message: Re: La question est réglée...
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>MéGaBec a écrit:</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p>MFL a écrit:</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p>Le P.Q. s'en va chez le diable. La chicane est "pognée" dans la bulle, ...bla bla bla...</p> </div> <p>Oui, le PQ est en eaux troubles et il domine largement tous les sondages.</p> </div>


	<p>Le PLQ est à 17% chez les francophones... 😞</p> <p>Imaginez lorsque le PQ aura un chef confirmé et un programme solide... hé hé hé...</p> <p>🇵🇶</p>
2.	😊😊😊😊😊
3.	Les sondages ne sont pas des dogmes infaillibles. Il faudrait VOIR les questions, savoir la clientèle sondée:
4.	est-ce uniquement des péquistes? 😊😊😊😊😊
Signature :	Instruction: connaissance graduelle de notre ignorance. Romain Coolus.

10	Analyse du message :
P.3	ARG.
P.3	<p>C. Arguments avancés : « Les sondages ne sont pas des dogmes infaillibles. [donc] Il faudrait VOIR les questions, [et] savoir la clientèle sondée: est-ce uniquement des péquistes? » (avec ajout).</p> <p>D. Structure des arguments : Argumentation multiple.</p>

11	
Auteur :	Barbatruk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 3:53 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Citation:</p> <p>Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.</p>
2.	Si seulement tu pouvais mettre en pratique tes visions, et te la boucler .. Nous en serions certes heureux et soulagés ..
Signature :	[image]


11	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.2	<p>C. Arguments avancés : « Si seulement tu pouvais mettre en pratique tes visions, et te la boucler .. [Alors] Nous en serions certes heureux et soulagés .. » (avec ajout).</p> <p>D. Structure des arguments : Argumentation simple.</p>

P.2	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem (tu quoque) (R1).</i>
-----	---

12	
Auteur :	Delenda Carthanada Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 11, 2005 4:00 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Barbatruk a écrit:</p> <p>Citation:</p> <p>Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.</p> <p>Si seulement tu pouvais mettre en pratique tes visions, et te la boucler .. Nous en serions certes heureux et soulagés ..</p>
2.	
3.	Je sais pas si son père se répétait comme elle! Si oui, il a peut-être écoeuré tellement de monde que c'est pas étonnant qu'il soit mort à 38 ans!
Signature :	

12	Analyse du message :
P.2	OP.
P.3	ARG.
P.3	<p>C. Arguments avancés : « Si [son père se répétait comme elle], [alors] il a peut-être écoeuré tellement de monde que c'est pas étonnant qu'il soit mort à 38 ans! » (avec substitution).</p> <p>D. Structure des arguments : Argumentation simple.</p>
P.3	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse) (R1).</i>

13	
Auteur :	Mark_Ten Maire
Sujet et date :	Posté le: Sam Fév 12, 2005 2:24 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Barbatruk a écrit:</p> <p>Citation:</p> <p>Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.</p>

	<p>Si seulement tu pouvais mettre en pratique tes visions, et te la boucler .. Nous en serions certes heureux et soulagés ..</p>
2.	Holà! MFL est pratiquement la seule nationaliste canadienne sur ce forum ces temps-ci. On ne voit pas souvent Taureau. Justice et Béluga sont "disparus".
3.	Elle est peut-être répétitive dans les fils qu'elle amorce (bien qu'ils soient des plus populaires), mais un point de vue autre que nationaliste québécois qui soit fédéraliste ou souverainiste sur un forum de discussion concernant la politique Québec-Canada est le bienvenu.
4.	Si elle apporte un point qui peut paraître contradictoire, JMS lui répondra sans délai. 
Signature :	

13	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.3	OP; ARG.
P.4	ARG.
P.3	<p>A. Opinions en jeu : « [Son] point de vue (...) est le bienvenu » (avec ajout et suppression); (désaccord avec M11).</p> <p>B. Positions des parties : Antagoniste (protagoniste = Barbatruk).</p> <p>C. Arguments avancés : Elle est peut-être répétitive dans les fils qu'elle amorce (bien qu'ils soient des plus populaires),</p> <p>« un point de vue autre que nationaliste québécois qui soit fédéraliste ou souverainiste sur un forum de discussion concernant la politique Québec-Canada est le bienvenu.</p> <p>Si elle apporte un point qui peut paraître contradictoire, JMS lui répondra sans délai.</p> <p>D. Structure des arguments : Argumentation multiple.</p>

14	
Auteur :	Barbatruk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Sam Fév 12, 2005 4:13 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Tu appelles ça des 'points de vue' et de discussions ? Des fils qui n'en finissent plus de vous transformer en chèvres à ressasser toujours les mêmes lunes ..
Signature :	[image]

14	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.1	<p>C. Arguments avancés : « [Je n'appelles pas les propos de MFL] des 'points de vue' et [des] discussions [mais plutôt] Des fils qui n'en finissent plus [de répéter toujours les mêmes choses] » (avec substitution et ajout).</p>

	D. Structure des arguments : Argumentation simple.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse) (R1).</i>

15	
Auteur :	Mark_Ten Maire
Sujet et date :	Posté le: Sam Fév 12, 2005 4:58 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Les fils qu'elle amorce sont répétitifs.
2.	Ceux qui y répondent à plusieurs reprises sont également répétitifs. (J'aurais dû ajouter un smiley lorsque je mentionnais que ces fils étaient populaires)
3.	Si nous faisons fuir toute opinion "nationaliste canadien", nous perdrons ce point de vue sur ce forum de discussion intitulé: "Politique Québec-Canada".
4.	Sur le fil qui mentionnait que notre vice-PM au fédéral était unilingue anglophone, elle a répondu que cela lui ne faisait pas un pli sur la différence. Ce qui m'a fait comprendre qu'il y a des québécois qui se foutent d'avoir comme représentant en absence de notre PM sur notre territoire une femme qui ne veut pas apprendre le deuxième langue officielle du pays. "Le Canada avant tout!"
5.	Je la trouve fanatique, mais son point de vue m'est acceptable.
6.	C'est le petit matin à Québec, je te souhaite une bonne journée Barbatruk!
Signature :	



15	Commentaires Mathieu
1.	Opinion : accord avec argument M14.
2.	Argument (tu quoque ?) : ceux qui lui répondent sont tout aussi à blâmer qu'elle.
3.	Argument : importance d'avoir une variété d'opinion dans ce forum.
4.	Argument : contre MFL; elle n'est pas préoccupée par la question de la langue française, parce qu'elle accepte que la vice-PM du Canada soit unilingue anglophone.
5.	Opinion : rappel de sa position nuancée.
6.	Salutations à Barbatruk (manifestation de sa bonne volonté ?).

15	Analyse du message :
P.1	OP.
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.5	OP.
P.1	C. Arguments avancés : « [Si] Les fils qu'elle amorce sont répétitifs.
P.2	Ceux qui y répondent à plusieurs reprises sont également répétitifs ». (avec ajout et suppression).
P.3	« Si nous faisons fuir toute opinion "nationaliste canadien", [alors] nous perdrons ce point de vue sur ce forum de discussion intitulé: "Politique Québec-Canada" » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.

Auteur :	forel 12 Député
Sujet et date :	Posté le: Sam Fév 12, 2005 10:21 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	, appeles ca des 'points de vue' et de discussions ? Des fils qui n'en finissent plus de vous transformer en chèvres à ressasser toujours les mêmes lunes ..
2.	_____ Que veux tu Barba, nous avons des atomes crochus hérités des Français.
Signature :	

16	Commentaires Mathieu
2.	Argument : analogie entre les propos de MFL et le caractère habituel des Français (attaque indirecte contre Barbatruk).

16	Analyse du message :
P.2	Sophismes: <i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse) (R1).</i>

17	
Auteur :	MFL Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Sam Fév 12, 2005 10:22 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Delenda Carthanada a écrit:</p> <p>Barbatruk a écrit:</p> <p>Citation:</p> <p>Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995.</p> <p>Si seulement tu pouvais mettre en pratique tes visions, et te la boucler .. Nous en serions certes heureux et soulagés ..</p> <p></p> <p>Je sais pas si son père se répétait comme elle! Si oui, il a peut-être écoeuré tellement de monde que c'est pas étonnant qu'il soit mort à 38 ans!</p>
2.	

3.	Mon père comme tous les médecins de l'époque ne travaillait pas de 9 à 5, mais 24 heures par jour: dérangé la nuit pour les accouchements. N'ayant pas une vie réglée, mangeant jamais à des heures fixes, parfois sur le coin de la table en vitesse pour aller au chevet des malades, cela finit par user son homme.
4.	Lorsque je suis allée au Centenaire la Paroisse St-Rémi en 1997, un monsieur s'est avancé vers moi et m'a dit: si je suis en vie aujourd'hui c'est grâce à votre père. J'étais très émue.... Ensuite il m'a raconté l'événement.
5.	Il y a eu une épidémie de diphtérie, de rougeole et mon père avait averti les gens de ne pas se visiter, pour ne pas propager le virus, mais les villageois n'en n'ont pas tenu compte....des têtes de c.....C'est alors que plusieurs sont MORTS et sont allés directement à 6 pieds sous terre, pas question de cérémonie à l'église.
6.	Voilà mon père un très GRAND médecin, DISPONIBLE, DÉVOUÉ, qui a sauvé plusieursquébécois de la mort!
7.	Pas un de ma famille (nous étions sept) n'a été atteint... Il faut dire que mon père se déshabillait sur la galerie et donnait son linge à maman pour qu'elle le dépose dans la laveuse immédiatement.
Signature :	Instruction: connaissance graduelle de notre ignorance. Romain Coolus.

17	Analyse du message :

Annexe D - Analyse du sujet « Démocratie totale : totalitarisme libéral! »

01	
Auteur :	Myriade Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 1:32 pm Sujet du message: Démocratie totale : totalitarisme libéral!
Ligne :	Contenu du message :
1.	La démocratie américaine est en train de montrer au monde que son système de "suffrage universel" ne met pas l'intelligence au pouvoir, mais l'égoïsme manipulateur reflétant l'égoïsme manipulé. Ça donne un totalitarisme libéral qui met de plus en plus les humains en guerre entre eux au nom de la liberté, et qui détruit l'équilibre écologique de la planète.
2.	Hier soir, à l'UQAM, il y a eu un débat public sur la démocratie.
3.	5 intervenants invités sur 6 ont reconnu que la démocratie est en crise parce que manipulée par des oligarchies qui font croire au peuple que c'est lui qui décide. Seul l'éditorialiste du Devoir, Michel Venne, a continué à prétendre sur un ton paternaliste que la démocratie se porte bien.
4.	Solution? Les 5 qui ont reconnu le problème n'ont pas avancé d'autre solution valable que la "résistance populaire"... comme si rien ne clochait dans la structure fondamentale du système. Il suffit de résister et d'amener les masses à voter de la bonne manière...
5.	Bordel, la résistance progressiste échoue précisément parce qu'elle ne s'attaque pas au fond du problème, lequel réside dans l'idéalisme socialiste selon lequel les masses ont l'intelligence de vouloir lucidement le progrès de l'humanité! Pour avoir le droit de conduire une auto, tu dois obtenir un permis de conduire après avoir passé un examen. Pour avoir le droit d'élire un gouvernement qui peut déclencher une guerre mondiale fatale, tu n'as aucun devoir à remplir, il suffit que tu sois en âge de t'acheter de la bière!
6.	L'irresponsabilité de l'électeur, l'ignorance et la stupidité de la masse, sont l'essence qui permet au moteur de la manipulation de fonctionner.
Signature :	Si Satan veut nous détruire, pourquoi m'a-t-il conçu?


01	Analyse du message :
P.1	OP; ARG.
P.3	OP; ARG.
P.4	ARG; OP; ARG.
P.5	ARG.
P.6	OP.
P.4	A. Opinions en jeu : « Bordel, la résistance progressiste échoue précisément parce qu'elle ne s'attaque pas au fond du problème » (désaccord avec intervenants cités). B. Positions des parties : Antagoniste (intervenants du débat cités par Myriade = protagonistes)
P.1	C. Arguments avancés : « La démocratie américaine est en train de montrer au monde que son système de "suffrage universel" ne met pas l'intelligence au pouvoir, mais l'égoïsme manipulateur reflétant l'égoïsme manipulé [Parce que le suffrage universel favorise la manipulation des électeurs]. Ça donne un totalitarisme libéral qui met de plus en plus les humains en guerre entre eux au nom de la liberté, et qui détruit l'équilibre écologique de la planète » (avec ajout).
P.3	« la démocratie est en crise parce que manipulée par des oligarchies qui font croire au peuple que c'est lui qui décide ».

P.4	« Il suffit de résister et d'amener les masses à voter de la bonne manière... ».
P.4	« Bordel, [Si] la résistance progressiste échoue [c'est] précisément parce qu'elle ne s'attaque pas au fond du problème, lequel réside dans l'idéalisme socialiste selon lequel les masses ont l'intelligence de vouloir lucidement le progrès de l'humanité! » (avec ajout).
P.5	« Pour avoir le droit de conduire une auto, tu dois obtenir un permis de conduire après avoir passé un examen. Pour avoir le droit d'élire un gouvernement qui peut déclencher une guerre mondiale fatale, tu n'as aucun devoir à remplir, il suffit que tu sois en âge de t'acheter de la bière! [Donc les électeurs n'ont pas à être compétents pour exercer leur droit de vote] » (avec ajout).
P.6	« L'irresponsabilité de l'électeur, l'ignorance et la stupidité de la masse, sont [donc] l'essence qui permet au moteur de la manipulation de fonctionner » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentation simples.
	Sophismes :
P.1	<i>Esquiver la charge de la preuve</i> (R2).
P.1	<i>Argumentum ad consequentiam</i> (R7).
P.2	<i>Argumentum ad ignorantiam</i> ₁ (R2).
P.5	<i>Fausse analogie</i> (R7).
P.6	<i>Ambiguïté (paralogisme d')</i> (R10).
P.6	<i>Secundum quid</i> (généralisation hâtive) (R7).

02	
Auteur :	dudu Juge en chef
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 3:15 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Le moteur de la manipulation...
2.	C'est assez large, ça.
3.	Tu parles des néo-capitalistes, des bushistes, des 7 soeurs ou toutes ces réponses?
Signature :	Chacun a la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression...

02	Analyse du message :

03	
Auteur :	L'éolien Ministre Inscrit le: 05 Juin 2003 Messages: 2136
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 3:33 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	Ce n'est certainement pas avec l'incohérence des propos tenus et rapportés que la démocratie va progresser.
2.	La "démocratie" est un leurre communément accepté et elle détient ainsi sa légitimité.
3.	Ma solution: le vote crotte-de-nez.
4.	Que 10% de l'électorat vote crotte-de-nez et le visage de la démocratie va changer.
5.	
Signature :	

03	Analyse du message :
P.1	OP.
P.2	OP.
P.3	OP.
P.4	ARG.
P.2	A. Opinions en jeu: « La "démocratie" est un leurre communément accepté et elle détient ainsi sa légitimité » (désaccord avec M01 sur la proposition que la démocratie est en crise).
	B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).
P.4	C. Arguments avancés : « [Si]10% de l'électorat vote crotte-de-nez [alors] le visage de la démocratie va changer » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.
P.1	Sophismes :
P.1	<i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse) (R1).</i>
P.2	<i>Esquiver la charge de la preuve (R2).</i>
P.3-4	<i>Ambiguïté (paralogisme d') (R10).</i>

04	
Auteur :	dudu Juge en chef
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 3:36 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	"Ma démocratie n'est peut-être pas parfaite, mais je la préfère à bien d'autres..."
Signature :	Chacun a la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression...

04	Analyse du message :
P.1	OP; ARG.
P.1	A. Opinions en jeu: « "Ma démocratie n'est peut-être pas parfaite, mais je la préfère à bien d'autres..." » (désaccord avec M01 sur la proposition que la démocratie est en crise).
	B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).
P.1	C. Arguments avancés : « "Ma démocratie n'est peut-être pas parfaite, mais je la préfère à bien d'autres..." [parce qu'il en

	existe des pires] » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.

05	
Auteur :	Myriade Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 3:55 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	C'est encore plus large que ça: tous les partis, d'un extrême à l'autre, qui espèrent prendre le pouvoir grâce au suffrage universel, tous ceux qui soutiennent ces partis et qui mettent le droit de vote à égalité avec le droit de s'acheter de la bière. Même l'Option citoyenne de la sympathique féministe est dans cette boue-là... Quand tu prônes le droit de vote sans condition, sans devoir pour l'obtenir, tu le dévalorises et tu contribues à la manipulation de l'électeur irresponsable. Bien sûr, il y en a qui sont plus manipulateurs que la sympathique féministe dont je ne me souviens plus du nom, pardonnez-moi et rafraîchissez-moi...
2.	Hier soir, une des personnes invitées, Annie Roy (artiste cofondatrice de l'Action terroriste socialement acceptable) nous a tartiné son discours moralisateur sur le devoir sacré de voter. Parce que la lutte pour avoir le droit de voter fut très dure, il faudrait absolument que tout le monde vote. Sinon, tu es un ingrat qui ne fait pas honneur aux ancêtres militants... Je suis absolument en faveur du droit de voter, à condition que ce droit soit valorisé par des devoirs! Quand tu n'as pas de connaissances suffisantes pour exercer un droit aussi important, quand tu ne t'intéresses pas à la politique et que tu n'es pas capable de comprendre les problèmes dans leur réelle complexité, tu devrais avoir au moins la responsabilité de reconnaître ton incompetence et de t'abstenir de voter.
3.	Le droit de vote sans condition, c'est traîner le droit de vote dans la boue!
4.	Quant aux partis qui sont contre le droit de vote, il faut les interdire comme il faut interdire aux vaches de se coucher dans la rue...
Signature :	Si Satan veut nous détruire, pourquoi m'a-t-il conçu?

05	Analyse du message :
P.1	ARG; ARG.
P.2	OP; ARG; OP; ARG.
P.3	ARG.
P.4	OP.
P.1	C. Arguments avancés : « tous les partis, d'un extrême à l'autre, qui espèrent prendre le pouvoir grâce au suffrage universel, tous ceux qui soutiennent ces partis [constituent le moteur de la manipulation parce qu'ils] mettent le droit de vote à égalité avec le droit de s'acheter de la bière » (avec substitution).
P.1	« Quand tu prônes le droit de vote sans condition, sans devoir pour l'obtenir, tu le dévalorises et tu contribues à la manipulation de l'électeur irresponsable ».
P.2	« Il faudrait absolument que tout le monde vote parce que la lutte pour avoir le droit de voter fut très dure » (avec permutation).
P.2	« [Si tu ne votes pas], [alors] tu es un ingrat qui ne fait pas honneur aux ancêtres militants... » (avec substitution et ajout).
P.2	« Quand tu n'as pas de connaissances suffisantes pour exercer un droit aussi important, quand tu ne

P.3	t'intéresses pas à la politique et que tu n'es pas capable de comprendre les problèmes dans leur réelle complexité, tu devrais avoir au moins la responsabilité de reconnaître ton incompetence et de t'abstenir de voter ». « Le droit de vote sans condition, c'est traîner le droit de vote dans la boue! ». D. Structure des arguments : Argumentations simples. Argumentation multiple (P.2)
P.1	Sophismes : <i>Composition (paralogisme de) (R8)</i> : tous les parties cherchent à manipuler les électeurs.

06	
Auteur :	L'éolien Ministre
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 4:12 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	La féministe qui veut se faire voir partout, c'est Françoise David.
2.	De toute façon les élections ne changent rien de fondamental, car les élus n'ont pas un réel pouvoir, lequel est détenu par les mandarins qui assurent la pérennité du système et les groupes de pression qui défendent leurs intérêts corporatistes.
3.	Aussi, dans ce système on pourrait même faire voter les enfants de la maternelle. Je n'embarque pas dans ton histoire de ne faire voter que les gens informés et compétents -- une petite dérive raélienne je suppose.
Signature :	

06	Analyse du message :
P.1	OP.
P.2	ARG.
P.2	ARG; OP; ARG.
P.3	A. Opinions en jeu: « Je n'embarque pas dans ton histoire de ne faire voter que les gens informés et compétents » (désaccord avec M05 sur la proposition il faut imposer des conditions au droit de vote).
	B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).
P.2	C. Arguments avancés : « De toute façon les élections ne changent rien de fondamental, car les élus n'ont pas un réel pouvoir, lequel est détenu par les mandarins qui assurent la pérennité du système et les groupes de pression qui défendent leurs intérêts corporatistes ».
P.3	« [Si les élections ne changent rien de fondamental, alors] on pourrait même faire voter les enfants de la maternelle » (avec substitution).
P.3	« Je n'embarque pas dans ton histoire de ne faire voter que les gens informés et compétents [parce que ça correspond à] une petite dérive raélienne (...) » (avec ajout et substitution).
	D. Structure des arguments : Argumentation composée subordonnée. Argumentations simples.
P.2	Sophismes : <i>Présenter à tort une proposition comme un point de départ commun (R6).</i>
P.3	<i>Ambiguïté (paralogisme d') (R10)</i> : quel est le sens de la dérive raélienne.

07	
Auteur :	Maximus Ministre Inscrit le: 05 Juin 2003 Messages: 6477
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 4:18 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	C'est qui qui décide des mieux informés et compétents ?
2.	La tite madame qui trouve les couches trop cher même si elle à pas autant de temps de suivre la politique qu'une pelleteux de nuages en science sociale elle a autant le droit d'afficher son mécontentement ou sont contentement du gouvernement en place. Chacun vote un peu selon sa réalité et dans le contexte qu'il vie et c'est très bien ainsi.
3.	Who are you to judge ?
4.	L'éolien vous avez raison ca sent le raelisme.
Signature :	<i>No, it's not smart. It's politics.</i> - President Laura Roslin

07	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.2	ARG; OP.
P.4	OP.
P.2	A. Opinions en jeu: « Chacun vote un peu selon sa réalité et dans le contexte qu'il vie et c'est très bien ainsi » (désaccord avec M05 sur la proposition il faut imposer des conditions au droit de vote).
	B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).
	C. Arguments avancés :
P.1	« [Si on accorde le droit de vote uniquement aux gens informés et compétents, alors] C'est qui qui décide des mieux informés et compétents ? » (avec ajout).
P.2	« La tite madame qui trouve les couches trop cher même si elle à pas autant de temps de suivre la politique qu'une pelleteux de nuages en science sociale elle a autant le droit d'afficher son mécontentement ou sont contentement du gouvernement en place. [Donc] Chacun vote un peu selon sa réalité et dans le contexte qu'il vie et c'est très bien ainsi » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.
	Sophismes :
P.3	<i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle indirecte, liée aux conséquences) (R1).</i>

08	
Auteur :	Yuri Député
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 4:26 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Myriade a écrit: Bien sûr, il y en a qui sont plus manipulateurs que la sympathique féministe dont je ne me souviens plus du nom, pardonnez-moi et rafraîchissez-moi...

2.	Françoise David. -
3.	Pour le reste de votre discours, je suis partiellement en accord. J'y étais également à cette conférence.
4.	Vous pronez l'auto-responsabilisation des électeurs. Super.
5.	Par contre qui décide qui est apte à voter ou non? Sur quels critères concrets pourrait-on se baser pour savoir si tel individu possède la conscience citoyenne requise pour se prononcer ou non? Des tests de QI? Hmm...
6.	Cela rejoint pas mal ce que Rael affirmait lors de l'émission "Tout le monde en parle" en septembre dernier. Mais comment situer ces limites?
7.	Pour l'ambiguïté que cela amènerait, il me semble que ce n'est pas dans le domaine du possible. Là où je vous rejoins: je suis également convaincu que l'immense majorité de nos concitoyens votent sans même avoir feuilleté l'introduction des principaux programmes des partis se présentant. Totalement déplorable, oui.
Signature :	

08	Analyse du message :
P.3	OP.
P.4	OP.
P.5	ARG.
P.6	ARG.
P.7	ARG; OP.
P.7	A. Opinions en jeu: « Pour l'ambiguïté que cela amènerait, il me semble que ce n'est pas dans le domaine du possible » (désaccord avec M05 sur la proposition il faut imposer des conditions au droit de vote).
	B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).
P.5	C. Arguments avancés : « [Imposer des conditions au droit de vote pose plusieurs difficultés d'applications :] qui décide qui est apte à voter ou non? Sur quels critères concrets pourrait-on se baser pour savoir si tel individu possède la conscience citoyenne requise pour se prononcer ou non? Des tests de QI? Hmm... » (avec substitution).
P.6	«[De plus] Cela rejoint pas mal ce que Rael affirmait lors de l'émission "Tout le monde en parle" en septembre dernier. Mais comment situer ces limites? ».
P.7	« [Donc] Pour l'ambiguïté que cela amènerait, il me semble que ce n'est pas dans le domaine du possible ».
	D. Structure des arguments : Argumentation multiple.

09	
Auteur :	Myriade Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 4:32 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	Françoise David contre Goliath... Si elle osait réfléchir à la nécessaire et urgente responsabilité de l'électeur et à celle encore plus grande du candidat...
2.	Fuck le cliché anti-raélien pour discréditer ceux qui osent remettre en cause le tabou de la démocratie totale! C'est Robert-Louis Stevenson, mort en 1894, auteur de "Le cas étrange de Dr. Jekyll et Mr. Hyde", fable sur la monstruosité de la manipulation bourgeoise, qui disait que la politique était le seul domaine où il n'est pas nécessaire d'être compétent.
3.	Hier soir, quand un jeune aux cheveux longs est allé dire au micro que le brevet du moteur électrique pour les autos, qui a été inventé au Québec il y a une quarantaine d'années, avait été acheté par une pétrolière qui l'a jeté aux poubelles avec la complicité d'Hydro-Québec et des gouvernements, les panélistes sont restés un long moment silencieux en se grattant le crâne... comme si ce jeune venait de dire quelque chose qui n'avait pas rap! Ces verbo-intellos patronnés étaient incapables de comprendre rapidement que ce jeune chevelu nous montrait que la démocratie totale ne met pas le génie humain au pouvoir.
Signature :	Si Satan veut nous détruire, pourquoi m'a-t-il conçu?

09	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « Françoise David contre Goliath... Si elle osait réfléchir à la nécessaire et urgente responsabilité de l'électeur et à celle encore plus grande du candidat... [alors elle comprendrait la nécessité d'imposer des conditions au droit de vote et à la mise en candidature] » (avec ajout). Ici, la conclusion de l'argument ne se présente pas de manière évidente à travers la lecture du message, mais le contexte nous permet de supposer que Myriade a pensé à une telle conclusion.
P.2	« C'est Robert-Louis Stevenson, mort en 1894, auteur de "Le cas étrange de Dr. Jekyll et Mr. Hyde", fable sur la monstruosité de la manipulation bourgeoise, qui disait que la politique était le seul domaine où il n'est pas nécessaire d'être compétent ». [Or Robert-Louis Stevenson est une autorité (auteur reconnu)] [Donc il est juste d'affirmer que la politique est le seul domaine où il n'est pas nécessaire d'être compétent] » (avec ajout).
P.3	« [Si] le brevet du moteur électrique pour les autos, qui a été inventé au Québec il y a une quarantaine d'années, [a] été acheté par une pétrolière qui l'a jeté aux poubelles avec la complicité d'Hydro-Québec et des gouvernements, [Alors cela nous montre] que la démocratie totale ne met pas le génie humain au pouvoir » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.
P.1	Sophismes : <i>Ambiguïté (paralogisme d')</i> (R1) : conclusion de l'argument est manquante.
P.2	<i>Esquiver la charge de la preuve</i> (R2).
P.2	<i>Argumentum ad verecundiam</i> ₁ (R7).
P.3	<i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)</i> (R1).

10	
Auteur :	Myriade Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 4:56 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	Salut Yuri,
2.	Tu parles d'un problème de tuyauterie. Je ne suis pas plombier, mais il faudrait commencer par un examen minimal pour obtenir une carte d'électeur. Par exemple: Tu ne sais pas combien il y a de provinces au Canada, qui est actuellement le premier ministre du Canada et celui de ta province, oublie-ça. L'examen devrait être plus sévère pour avoir le droit d'être candidat. Bref, il faudrait commencer par exiger au moins un début de minimum de responsabilité! Puis, avec le temps, devant l'urgence des problèmes, en améliorant le niveau général des connaissances... Sauf qu'en ce moment, on coupe dans la culture et l'éducation... Plus il y a d'ignorant, plus c'est facile de manipuler.
3.	Avec le temps, on n'aura pas le choix de se rendre compte que la démocratie totale ne peut pas faire face aux défis complexes de l'époque du nucléaire et de la mondialisation des problèmes politiques, économiques et écologiques. Et on ne pourra pas non plus retourner à la dictature nationaleuse. Il va forcément se produire des situations graves qui vont nous enlever nos illusions "démocratiques". Déjà, on commence à sérieusement se questionner sur la voie américaine. Il y a cinq ans, quand j'écrivais dans le forum de Voir, mes idées génocrates provoquaient des hurlements. Maintenant, le trouble démocratique est plus grand...
4.	Quant à Raël, il a parlé de la génocratie à "Tout le monde en parle" parce que Guy-A l'a questionné là-dessus, sinon... Et il l'a très mal défendue, d'autant plus qu'il avait oublié d'en parler depuis 1979, parce que ce n'est pas assez rentable pour sa sainte gloriole...
Signature :	Si Satan veut nous détruire, pourquoi m'a-t-il conçu? Dernière édition par Myriade le Jeu Fév 17, 2005 4:59 pm, édité 1 fois

10	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.3	OP; ARG.
P.4	ARG.
P.2	C. Arguments avancés : [Avec tes doutes sur l'application de conditions au vote] Tu parles d'un problème de tuyauterie [donc ça ne remet pas en question le fondement de ma proposition] » (avec ajout).
P.2	« Par exemple: [Si] Tu ne sais pas combien il y a de provinces au Canada, qui est actuellement le premier ministre du Canada et celui de ta province, [alors] oublie-ça [le droit de vote] » (avec ajout).
P.3	« [Parce que] Avec le temps, on n'aura pas le choix de se rendre compte que la démocratie totale ne peut pas faire face aux défis complexes de l'époque du nucléaire et de la mondialisation des problèmes politiques, économiques et écologiques. Et on ne pourra pas non plus retourner à la dictature nationaleuse. Il va forcément se produire des situations graves qui vont nous enlever nos illusions "démocratiques". Déjà, on commence à sérieusement se questionner sur la voie américaine. Il y a cinq ans, quand j'écrivais dans le forum de Voir, mes idées génocrates provoquaient des hurlements. Maintenant, le trouble démocratique est plus grand... [parce que mes idées génocrates ne provoquent plus de hurlements] » (avec ajout).
P.4	« [Imposer des conditions pour voter n'est pas une proposition qu'il faut attribuer à Raël] [Si] Raël (...) a parlé de la génocratie à "Tout le monde en parle" [c'est] parce que Guy-A l'a questionné là-dessus, sinon... [il n'en aurait pas parlé]. [De plus], il l'a très mal défendue, d'autant plus qu'il avait oublié d'en parler depuis 1979, parce que ce n'est pas assez rentable pour sa sainte gloriole... » (avec ajout, substitution et suppression).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples. Argumentation composée coordonnée (P.3). Argumentation multiple (P.4).

P.3	Sophismes : <i>Terrain glissant (R7)</i>
-----	---

11	
Auteur :	dudu Juge en chef
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 4:56 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Je vis dans une dimension parallèle...
2.	Encore une fois, pourquoi s'acharner à démoniser une personne dont le seul défaut est de susciter le débat.
3.	Françoise David n'a aucune aspiration au pouvoir et n'est en rien une ennemie.
4.	Pour une fois qu'une question est bien posée: À la recherche du bien commun.
5.	Sur ce plan, notre société fait pitié...
Signature :	Chacun a la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression...

11	Analyse du message :
P.1	OP.
P.2	ARG.
P.3	OP.
P.4	ARG.
P.5	OP.
	A. Opinions en jeu: « Françoise David n'a aucune aspiration au pouvoir et n'est en rien une ennemie » (désaccord avec M05 sur la proposition que Françoise David ne recherche que le pouvoir comme les autres partis politiques).
	B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).
P.2-3	C. Arguments avancés : Françoise David n'a aucune aspiration au pouvoir et n'est en rien une ennemie [parce qu'elle ne fait que] susciter le débat » (avec ajout, suppression et permutation).
P.4-5	« Pour une fois qu'une question est bien posée: À la recherche du bien commun. [parce que] Sur ce plan, notre société fait pitié... » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.

12	
Auteur :	Myriade Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 5:10 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	Dudu, je suis sincère quand je dis que j'ai de la sympathie pour Françoise David. Comme je disais, si elle osait s'attaquer à notre conception irresponsable du droit de voter et de diriger... J'en ai aussi pour Pierre Foglia qui s'est récemment prononcé en faveur d'une "démocratie à deux vitesses", réservant la deuxième vitesse pour les droits des minorités, et qui fait remarquer que le peuple est souvent son propre ennemi.
2.	Les droits des minorités, justement, il ne faut pas les soumettre à la dictature de la majorité, n'est-ce pas? Mais en démocratie totale, un parti conservateur-réactionnaire peut se faire élire et soumettre les droits des minorités au vote de la majorité, en référendum. Il peut aussi réécrire notre Charte qui protège ces droits pour que la dictature de la majorité puisse plus facilement les détruire. J'en déduis que la défense des droits des minorités, et celle des droits des femmes, est menacée par notre forme de démocratie. Quand la voie américaine va prendre le pouvoir à Ottawa...
Signature :	Si Satan veut nous détruire, pourquoi m'a-t-il conçu?

12	Analyse du message :
P.1	OP; ARG; OP.
P.2	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : Répétition de l'argument du M09.
P.2	« J'en déduis que la défense des droits des minorités, et celle des droits des femmes, est menacée par notre forme de démocratie. [Parce que] en démocratie totale, un parti conservateur-réactionnaire peut se faire élire et soumettre les droits des minorités au vote de la majorité, en référendum. Il peut aussi réécrire notre Charte qui protège ces droits pour que la dictature de la majorité puisse plus facilement les détruire » (avec substitution et permutation). D. Structure des arguments : Argumentation simple. Argumentation multiple.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad verecundiam</i> ₁ (R7).
P.2	<i>Terrain glissant</i> (R7).

13	
Auteur :	dudu Juge en chef
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 5:31 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	La voie américaine ne prendra jamais le pouvoir à Ottawa.
2.	Quand même...
3.	À moins que les fachos du sud ne nous envahissent, notre Charte nous protège.
4.	Ni Dieu ni le cash ne passe le test de la Charte...
Signature :	Chacun a la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression...

13	Analyse du message :
P.1	OP.
P.3	ARG.
P.4	ARG.
	A. Opinions en jeu:

P.1	« La voie américaine ne prendra jamais le pouvoir à Ottawa » (désaccord avec M12 sur la proposition les Américains vont prendre le pouvoir au Canada).
	B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).
P.1-3	C. Arguments avancés : « La voie américaine ne prendra jamais le pouvoir à Ottawa. [parce que] À moins que les fachos du sud ne nous envahissent, notre Charte nous protège » (avec ajout et suppression).
P.4	« [notre Charte nous protège] [et] Ni Dieu ni le cash ne passe le test de la Charte... » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentation multiple.

14	
Auteur :	BusterBunny Premier ministre
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 6:01 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Maximus a écrit: C'est qui qui décide des mieux informés et compétents ?
2.	D'autres...
3.	Mais pas nous.
Signature :	[image] -=Super Lapin=-

14	Analyse du message :
P.2-3	<i>Ambiguïté (paralogisme d')</i> (R10).

15	
Auteur :	Myriade Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Fév 17, 2005 10:40 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	En effet, pour l'instant, la Charte du beau grand Canada nous protège généreusement, compte tenu de l'état du reste du monde. Mais qui protège la Charte? Nous? Pas sûr... C'est qui, nous? L'ère de la domination agonisante du Parti Libéral, les vieux frisés de la Cour suprême, et la belle grande majorité canadienne qui veut que le mariage gay soit rejeté par référendum... tandis qu'au Parti Conservateur on discute (discrètement, bien sûr) de réécrire la Charte un de ces jours... Je ne fais pas confiance à ce nous débilitable pour un avenir durable du progressisme contenu dans cette charte. Pour éprouver ce doute, je n'ai qu'à observer l'évolution générale du niveau de conscience dans les médias de masse. Si ça continue dans cette direction-là - et tout m'indique que ça va continuer dans cette direction-là pendant un bon bout de siècle - on n'aura pas besoin de se faire envahir

2.	<p>militairement par les néo-fascistes du Sud pour leur ressembler de plus en plus.</p> <p>Avec un minimum de responsabilité exigée pour avoir le droit de vote, le prochain Bush ne pourrait pas se faire élire, le Parti démocrate ne serait pas tenté d'aller plus à droite pour reconquérir le pouvoir, la Charte canadienne serait mieux protégée, la souveraineté du Québec serait adoptée et un renouvellement sérieux de la confédération canadienne pourrait être déclenché.</p>
3.	<p>Mais bon, si vous préférez conserver le droit de traîner universellement et éternellement le droit de vote et la démocratie dans la boue où le vote du premier imbécile venu vaut celui d'un électeur qui a pris la peine de s'informer et de réfléchir minimalement, alors vous aurez d'autres Bush avides à nourrir après Bush. Le désarroi des progressistes ne fait que commencer... On s'en reparlera dans dix ans...</p>
Signature :	Si Satan veut nous détruire, pourquoi m'a-t-il conçu?

15	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.1	<p>C. Arguments avancés :</p> <p>« [Si] pour l'instant, la Charte du beau grand Canada nous protège généreusement, [par contre, rien ne nous garantit la protection de la Charte dans l'avenir]. « [Si ceux qui doivent nous protéger ce sont] L'ère de la domination agonisante du Parti Libéral, les vieux frisés de la Cour suprême, et la belle grande majorité canadienne qui veut que le mariage gay soit rejeté par référendum... [alors on ne peut se fier sur eux pour protéger la Charte] Tandis qu'au Parti Conservateur on discute (discrètement, bien sûr) de réécrire la Charte un de ces jours. [Dans ces circonstances] Je ne fais pas confiance à ce nous débilitable pour un avenir durable du progressisme contenu dans cette charte. Pour éprouver ce doute, je n'ai qu'à observer l'évolution générale du niveau de conscience dans les médias de masse. Si ça continue dans cette direction-là - et tout m'indique que ça va continuer dans cette direction-là pendant un bon bout de siècle - on n'aura pas besoin de se faire envahir militairement par les néo-fascistes du Sud pour leur ressembler de plus en plus (avec ajout) ».</p>
P.2	<p>« [Si on établit] un minimum de responsabilité exigée pour avoir le droit de vote, [alors] le prochain Bush ne pourrait pas se faire élire, le Parti démocrate ne serait pas tenté d'aller plus à droite pour reconquérir le pouvoir, la Charte canadienne serait mieux protégée, la souveraineté du Québec serait adoptée et un renouvellement sérieux de la confédération canadienne pourrait être déclenché » (avec ajout et substitution).</p>
P.3	<p>« [Si vous refusez d'accepter d'imposer des conditions au droit de vote] vous préférez conserver le droit de traîner universellement et éternellement le droit de vote et la démocratie dans la boue où le vote du premier imbécile venu vaut celui d'un électeur qui a pris la peine de s'informer et de réfléchir minimalement, alors vous aurez d'autres Bush avides à nourrir après Bush » (avec substitution).</p> <p>D. Structure des arguments : Argumentation composée subordonnée. Argumentations multiples.</p>
P.1	Sophismes :
P.1	<i>Terrain glissant (R7).</i>
P.3	<i>Terrain glissant (R7).</i>

16	
Auteur :	uobbuob Maire
Sujet et	Posté le: Ven Fév 18, 2005 9:10 am Sujet du message:

date :	
Ligne :	Contenu du message :
1.	l'imbécilité n'a rien à voir avec le niveau de scolarisation. un ingénieur qui passe sa vie à dessiner des machines à boules c'est pas plus brillant qu'un vidangeur qui se lève tous les jours à 6 heures pour faire sa run sans savoir c'est où les territoires du nord-ouest.
2.	ceci dit je ne pense rien de particulier du droit de vote. si certain s'en valorise, grand bien leur fasse. il y aura toujours des bush au pouvoir, que les mieux placés socialement puissent préserver leurs acquis. la démocratie est un concept qui a la cote, là ou il y a uniformité.
3.	or ce mercredi à la conférence, il y avait uniformité, d'où le ton monotone de la soirée. pas de grande vague, des beaux discours, quelques questions pertinentes, mais pas de réel débat. comme si on voulait situer la place de l'église au québec dans un rassemblement à l'oratoire st-joseph.
4.	pour le moteur-roue, il ne s'agit pas pour les multinationales d'empêcher les bonnes idées de faire leur chemin, l'idée est que ce chemin soit tracé par les multinationales. les hybrides prennent lentement leur envol. ce qui va dans le sens d'un développement durable.
5.	salut yuri, une bonne main quand même pour l'initiative 😊
Signature :	@£¶

16	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.2	OP; ARG.
P.4	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « l'imbécilité n'a rien à voir avec le niveau de scolarisation [parce que] un ingénieur qui passe sa vie à dessiner des machines à boules c'est pas plus brillant qu'un vidangeur qui se lève tous les jours à 6 heures pour faire sa run sans savoir c'est où les territoires du nord-ouest ».
P.2	« si certain s'en valorise [du droit de vote], [alors] grand bien leur fasse. [Par contre] il y aura toujours des bush au pouvoir [pour] que les mieux placés socialement puissent préserver leurs acquis » (avec ajout et substitution).
P.4	« [Si l'on considère] le moteur-roue, [alors] il ne s'agit pas pour les multinationales d'empêcher les bonnes idées de faire leur chemin, l'idée est que ce chemin soit tracé par les multinationales. [Par exemple] les hybrides prennent lentement leur envol. ce qui va dans le sens d'un développement durable » (avec substitution et ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.
P.2	Sophismes : <i>Ambiguïté (paralogisme d')</i> : contradiction dans les propos tenus ?

17	
Auteur :	Myriade Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 18, 2005 1:04 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	Pourquoi est-on si rebelle à l'idée d'imposer une g�niocratie minimale? Pourquoi pr�f�re-t-on laisser les pires manipulateurs aller chercher le vote des plus ignorants (ce qui, en d�mocratie totale, fait la diff�rence entre gagner ou perdre le pouvoir)?
2.	Parce que, comme les multinationales, nous pla�ons l'amour de notre puissance au-dessus de l'amour de notre intelligence.
3.	C'est �vident que �a ne va pas changer tr�s bient�t, et que je vais pr�cher dans le d�sert durant cette petite vie. M'en fous, j'ai pas envie de faire partie de la gang...
4.	Mais le temps des Bush n'est pas �ternel, pas du tout! Il vient d'entrer dans sa derni�re �poque, son dernier jour. Nous avons au maximum quelques si�cles pour devenir des humains.
Signature :	Si Satan veut nous d�truire, pourquoi m'a-t-il con�u?

17	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.2	ARG.
P.3	OP.
P.1	C. Arguments avanc�s : « [si on est] si rebelle � l'id�e d'imposer une g�niocratie minimale [et si on pr�f�re] laisser les pires manipulateurs aller chercher le vote des plus ignorants (ce qui, en d�mocratie totale, fait la diff�rence entre gagner ou perdre le pouvoir)
P.2	[C'est] Parce que, comme les multinationales, nous pla�ons l'amour de notre puissance au-dessus de l'amour de notre intelligence � (avec substitution et ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad populum</i> ₂ (R4)
P.4	<i>Ambigu�t� (paralogisme d')</i> (R10).

18	
Auteur :	uobbuob Maire
Sujet et date :	Post� le: Ven F�v 18, 2005 1:50 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	en minimaliste, ra�l est un parfait g�niocrate qui, � d�faut de susciter quelque r�bellion, plonge dans l'indiff�rence
Signature :	@E¶

18	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.1	C. Arguments avanc�s : « en minimaliste, ra�l est un parfait g�niocrate [et], � d�faut de susciter quelque r�bellion, plonge dans l'indiff�rence [Donc La g�niocratie plonge dans l'indiff�rence plut�t que de susciter quelque r�bellion] � (avec ajout et substitution).
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.

Auteur :	Maximus Ministre
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 18, 2005 2:27 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Citation:</p> <p>Pourquoi est-on si rebelle à l'idée d'imposer une génocratie minimale? Pourquoi préfère-t-on laisser les pires manipulateurs aller chercher le vote des plus ignorants (ce qui, en démocratie totale, fait la différence entre gagner ou perdre le pouvoir)?</p>
2.	Parce que faire le contraire ouvre une boîte de pandor qui peut nous conduire directement au totalitarisme.
3.	<p>Citation:</p> <p>Parce que, comme les multinationales, nous plaçons l'amour de notre puissance au-dessus de l'amour de notre intelligence.</p>
4.	Laisser faire ce discours de grosse méchante multinationale, ca fait 40 ans que nous élisons des gouvernement marchant main dans la main avec les grande centrales syndicales coporatistes.
5.	<p>Citation:</p> <p>Mais le temps des Bush n'est pas éternel, pas du tout! Il vient d'entrer dans sa dernière époque, son dernier jour. Nous avons au maximum quelques siècles pour devenir des humains.</p>
6.	Bush ne pourra plus se représenter, le système Américain permet le changement quasi total d'administration au 8 ans maximum, ce qui permet d'éviter la corruption comme au Canada.
Signature :	<i>No, it's not smart. It's politics.</i> - President Laura Roslin

19	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.4	ARG.
P.4	<p>A. Opinions en jeu: « Laisser faire ce discours de grosse méchante multinationale » (désaccord avec M17).</p> <p>B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).</p> <p>C. Arguments avancés :</p>
P.1	« [si on est si rebelle à l'idée d'imposer une génocratie minimale et si on préfère laisser les pires manipulateurs aller chercher le vote des plus ignorants (ce qui, en démocratie totale, fait la différence entre gagner ou perdre le pouvoir)]
P.2	[c'est] Parce que faire le contraire ouvre une boîte de pandor qui peut nous conduire directement au totalitarisme » (avec ajout).
P.4	« Laisser faire ce discours de grosse méchante multinationale, [parce que] ca fait 40 ans que nous élisons des gouvernement marchant main dans la main avec les grande centrales syndicales

	coporatistes » (avec ajout).
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.

20	
Auteur :	Yuri Député
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 18, 2005 2:59 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Maximus a écrit: Bush ne pourra plus se représenter, le système Américain permet le changement quasi total d'administration au 8 ans maximum, ce qui permet d'éviter la corruption comme au Canada.
2.	Rien n'est moins certain. Ici comme ailleurs, les élus passent, la haute fonction publique demeure.
3.	Et si cette "démocratie" n'était qu'une facade pour faire croire que nous (citoyens, après tout) avons un quelconque pouvoir sur les agissements de ceux qui nous gouvernent véritablement? Qu'est-ce qui a vraiment changé au Québec depuis deux ans, par exemple?
4.	Oubliez cette phobie-tendance anti-syndicaliste un court instant. Bien que semblant aller souvent trop loin, sans ces centrales les dérives extrêmes du libre-marché seraient devenues la norme pour bon nombre de nos concitoyens. C'est-à-dire une plus grande pauvreté encore au sein de notre société, et une plus grande concentration du capital en circulation concentré dans les memes portefeuilles. C'est ce que vous souhaiteriez?
5.	Vive les excès de notre système économique qui est basé sur sa propre expansion perpétuelle, et fuck les conséquences sociales qui en découlent. Chacun pour son propre cul après tout.
6.	Hallucinant de constater que certains, non seulement cautionnent ce raisonnement mais semblent souhaiter son accentuation.
7.	Je ne demande qu'une redistribution raisonnable des profits des corporations dans la masse salariale de ceux grace à qui ils peuvent opérer, au détriment des sacro-saints actionnaires s'il le faut.
8.	Votre discours ne peut que faire de nous une nouvelle Inde ou une nouvelle Chine à moyen ou long terme.
9.	Mais bon, il semble bien que c'est la tendance actuelle de vouloir accentuer les écarts déjà persistants au bénéfice de son petit bonheur individuel.
10.	Bienvenue au XXIe siècle.
Signature :	

20	Analyse du message :
-----------	-----------------------------

P.2	OP; ARG.
P.4	OP; ARG.
P.8	ARG.
P.4	A. Opinions en jeu: « Oubliez cette phobie-tendance anti-syndicaliste un court instant » (désaccord avec M19).
	B. Positions des parties : Protagoniste (Maximus = antagoniste).
P.1-2	C. Arguments avancés : « Rien n'est moins certain [que le système Américain permet le changement quasi total d'administration au 8 ans maximum, ce qui permet d'éviter la corruption comme au Canada] [parce que] Ici comme ailleurs, [si] les élus passent, la haute fonction publique demeure » (avec ajout).
P.4	« Oubliez cette phobie-tendance anti-syndicaliste un court instant. [Parce que] Bien que semblant aller souvent trop loin, sans ces centrales les dérives extrêmes du libre-marché seraient devenues la norme pour bon nombre de nos concitoyens. C'est-à-dire une plus grande pauvreté encore au sein de notre société, et une plus grande concentration du capital en circulation concentré dans les memes portefeuilles. [Alors] C'est ce que vous souhaiteriez? » (avec ajout).
P.8	« Votre discours ne peut que faire de nous une nouvelle Inde ou une nouvelle Chine à moyen ou long terme ».
	D. Structure des arguments : Argumentation simple. Argumentation composée subordonnée. Argumentation simple.
P.5	Sophismes : <i>Épouvantail</i> (R3).
P.7	<i>Argumentum ad misericordian</i> (comme paralogisme éthique) (R4).

21	
Auteur :	dudu Juge en chef
Sujet et date :	Posté le: Ven Fév 18, 2005 5:58 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Si la génocratie implique d'être gouverné par du monde habillé en blanc qui croit aux anges, non.
Signature :	Chacun a la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression...

21	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « Si la génocratie implique d'être gouverné par du monde habillé en blanc qui croit aux anges, [alors je n'accepte pas cette proposition] » (avec substitution).
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.
P.1	Sophismes : <i>Épouvantail</i> (R3).

22	
Auteur :	uobbuob Maire
Sujet et	Posté le: Sam Fév 19, 2005 10:13 am Sujet du message:

date :	
Ligne :	Contenu du message :
1.	yuri, fais une recherche google 'illuminatis' ou 'skull and bones'. tu découvriras une théorie 'des cordes' du pouvoir qui chapeaute l'univers microcosmique qu'est notre sainte terre
Signature :	@£¶

22	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « [Si tu] fais une recherche google 'illuminatis' ou 'skull and bones'. [alors] tu découvriras une théorie 'des cordes' du pouvoir qui chapeaute l'univers microcosmique qu'est notre sainte terre » (avec ajout). D. Structure des arguments : Argumentation simple.

23	
Auteur :	Garoloup Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Sam Fév 19, 2005 8:52 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	[quote="dudu"]Le moteur de la manipulation... C'est assez large, ça. ...[quote]
2.	Le carriérisme en politique nourrit la manipulation qui trouve aisément son chemin dans les médias.
3.	La démocratie se porte bien à mon avis, même qu'elle progresse. Je ne crois pas de mémoire d'homme qu'on ait assisté à une prise de conscience sociale aussi intense que dans la période que nous traversons.
4.	La démocratie est une valeur qui se vit à chaque instant de notre quotidien, non seulement au moment de faire une croix pour choisir celui qui se fout le moins de ma gueule.
5.	La démocratie a le mérite de ne pas reconnaître les classes sociales basées sur le plus gros porte-feuille d'actions, l'éducation, l'instruction etc... Elle est une valeur qui fait défaut à la politique que nous nous voyons obligés de gober telle qu'elle nous est présenté par des gens qui n'ont rien de démocrates.
6.	La démocratie gouverne de plus en plus notre vie, de la cellule familiale en passant par l'école, le bureau, les loisirs etc...
7.	Garoloup.
Signature :	[image]

23	Analyse du message :
P.3	OP; ARG.
P.4	ARG.
P.5	ARG.

P.6	ARG.
P.3	<p>A. Opinions en jeu: « La démocratie se porte bien à mon avis, même qu'elle progresse » (désaccord avec M01 sur la proposition que la démocratie est en crise).</p>
	<p>B. Positions des parties : Antagoniste (Myriade = protagoniste).</p>
P.3	<p>C. Arguments avancés : « La démocratie se porte bien à mon avis, même qu'elle progresse. [Parce que] Je ne crois pas de mémoire d'homme qu'on ait assisté à une prise de conscience sociale aussi intense que dans la période que nous traversons ».</p>
P.4	<p>« La démocratie est une valeur qui se vit à chaque instant de notre quotidien, non seulement au moment de faire une croix pour choisir celui qui se fout le moins de ma gueule ».</p>
P.5	<p>« La démocratie a le mérite de ne pas reconnaître les classes sociales basées sur le plus gros portefeuille d'actions, l'éducation, l'instruction etc... Elle est une valeur qui fait défaut à la politique que nous nous voyons obligés de gober telle qu'elle nous est présentée par des gens qui n'ont rien de démocrates ».</p>
P.6	<p>« La démocratie gouverne de plus en plus notre vie, de la cellule familiale en passant par l'école, le bureau, les loisirs etc... »</p>
	<p>D. Structure des arguments : Argumentation multiple.</p>
P.3	<p>Sophismes : <i>Argumentum ad verecundiam</i>₂ (R2).</p>

Annexe E - Analyse du sujet « Grève général illimitée au cégep? oui ? non ? »

01	
Auteur :	NeO Député
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 3:26 am Sujet du message: Grève général illimitée au cégep ? oui ? non ?
Ligne :	Contenu du message :
1.	Je ne suis pas vraiment au courant du dossier mais je pense que mon cégep et plusieurs autres se prépare a un vote pour une grève illimitée.
2.	J'ai lu un peu sur le sujet, en gros c'est a cause des coupures sauvages dans les bourses. Je ne sait pas trop si je vais être pour ou contre alors j'aimerais qu'on en discute.
3.	C'est évident que je suis d'accord de protester contre les politiques stupides du gouvernement charest en éducation mais en même temps une grève générale c'est assez radical et probablement que ça ne changera rien. Je n'ai pas vraiment le gout de manquer mes cours...
4.	Cependant, je n'ai toujours pas digérer le congédiment de Séguin et ça me tente d'exprimer mon ras le bol des libéraux :/
5.	Vous, qu'en pensez vous ? j'aimerais surtout avoir l'opinion de cégepiens qui seront appeler a voter comme moi.
Signature :	« Le Canadien français est un Anglais qui parle français. » - Georges-Étienne Cartier

01	Analyse du message :
P.2	OP.
P.3	ARG; ARG; ARG.
P.4	ARG.
P.1	A. Opinions en jeu : Dans ce message, il n'y a pas de désaccord d'opinion, mais l'auteur définit en quelque sorte sur quelles propositions la discussion va porter : « Je suis pour une grève étudiante » et « Je suis contre une grève étudiante ».
	B. Positions des parties : Les protagonistes et les antagonistes dans cette discussion sont ceux et celles qui adhèrent à l'une ou l'autre des positions sur la tenue d'une grève au cégep. Afin d'éviter une confusion inutile, nous définissons comme protagonistes ceux et celles qui sont « pour la grève » et comme antagonistes ceux et celles qui se prononcent « contre la grève ».
P.3	C. Arguments avancés : « je suis d'accord de protester contre les politiques stupides du gouvernement charest en éducation »; « une grève générale c'est assez radical et probablement que ça ne changera rien »;
P.3	« Je n'ai pas vraiment le gout de manquer mes cours... ».
P.3	« je n'ai toujours pas digérer le congédiment de Séguin et ça me tente d'exprimer mon ras le bol des libéraux ».
P.4	D. Structure des arguments : Argumentation multiple.

Auteur :	Didh Ministre délégué
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 4:27 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Si j'étais encore au cégep, je serais "contre". D'une part, les mouvements de manifestation étudiants sont trop désorganisés et, d'autre part, le gouvernement actuel sait pertinemment que ce ne sont en réalité qu'une minorité d'étudiants qui sont touchés par cette mesure. Dans quelques cas, on peut bien avoir un besoin absolu d'argent pour manger ou se loger, il reste qu'à court terme une bourse qui devient un prêt ne change strictement rien dans la situation des étudiants. Ce point-là risque bien de faire maintenir son cap au gouvernement quoi qu'il advienne. Et puis le monde s'en sacre pas mal en général. Ou bien on s'en sacre un peu moins mais on feint d'être préoccupé. Dans tous les cas c'est navrant. Il faut se détacher.
Signature :	

02	Analyse du message :
P.1	OP; ARG; ARG; ARG; ARG.
P.1	A. Opinions en jeu : « Si j'étais encore au cégep, je serais "contre". »
	B. Positions des parties : Antagoniste.
P.1	C. Arguments avancés : « D'une part, les mouvements de manifestation étudiants sont trop désorganisés »;
P.1	« d'autre part, le gouvernement actuel sait pertinemment que ce ne sont en réalité qu'une minorité d'étudiants qui sont touchés par cette mesure »;
P.1	« Dans quelques cas, on peut bien avoir un besoin absolu d'argent pour manger ou se loger, il reste qu'à court terme une bourse qui devient un prêt ne change strictement rien dans la situation des étudiants »;
P.1	« Et puis le monde s'en sacre pas mal en général. Ou bien on s'en sacre un peu moins mais on feint d'être préoccupé. Dans tous les cas c'est navrant. Il faut se détacher.
	D. Structure des arguments : Argumentation composée coordonnée (Nous observons une telle structure par la présence notamment des indicateurs « D'une part » et « d'autre part »; de plus, Didh avance des arguments visant les principaux acteurs impliqués dans ce conflit : les organisations étudiantes, le gouvernement et l'opinion publique des étudiants ou de l'ensemble de la population).
P.1	Sophismes : <i>Secundum quid</i> (généralisation hâtive) (R7).

03	
Auteur :	Oméga Sénateur Oméga
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 7:37 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	On parle d'un gain possible d'environ 10 000\$ pour moins du tiers des étudiants.
2.	On parle de pertes possibles d'une demie année scolaire pour tous les étudiants.
3.	Le choix est clair, contre la grève!

Signature :	
--------------------	--

03	Analyse du message :
P.1-P.3	ARG.
P.3	OP.
P.3	A. Opinions en jeu : « Le choix est clair, contre la grève! ».
	B. Positions des parties : Antagoniste.
P.1	C. Arguments avancés : « [Si] On parle d'un gain possible d'environ 10 000\$ pour moins du tiers des étudiants.
P.2	[Et si] On parle de pertes possibles d'une demie année scolaire pour tous les étudiants.
P.3	[Alors] Le choix est clair, contre la grève! ».
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.

04	
Auteur :	Tomahâk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 7:53 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Il n'y a pas de grève. Pour qu'il y en ait une il faut que les étudiants travaillent et soient rémunérés, Ils ne travaillent pas et ne sont pas rémunérés, donc ils cessent d'étudier, mais ne sont nullement en grève. Voir le Larousse!
Signature :	

04	Analyse du message :
P.1	OP; ARG.
P.1	A. Opinions en jeu : « Il n'y a pas de grève. »
	B. Positions des parties : Antagoniste
P.1	C. Arguments avancés : « Pour qu'il y en ait une [grève] il faut que les étudiants travaillent et soient rémunérés, [Or] Ils ne travaillent pas et ne sont pas rémunérés, donc ils cessent d'étudier, mais ne sont nullement en grève ».
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.
P.1	Sophismes : <i>Esquiver la charge de la preuve</i> ₂ (R6).
P.1	<i>Argumentum ad verecundiam</i> ₁ (R7).

05	
Auteur :	sbarracuda Député

Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 8:10 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	J'comprends pas. 😊
2.	Alors que j'étais sur les bancs d'école, la charge de travail était si lourde et le temps alloués pour les travaux si courts, que la dernière chose qui me serait venue à l'idée aurait été d'aller faire le pitre dans les rues a bitcher en scandant so...so..so...
3.	Pourquoi toujours se fier à l'État pour prendre ses responsabilités ?
4.	Encore l'influence de nos syndicats et professeux à barbichettes ?? ...
5.	Franchement, les temps ont biens changés....
Signature :	<i>I don't get mad... I get even.</i> - G.W. Bush [image]

05	Analyse du message :
P.1	OP.
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.1	<p>A. Opinions en jeu :</p> <p>« J'comprends pas. 😊 [que les étudiants veulent faire la grève] » (la lecture de la suite du message nous illustre que cette incompréhension est en fait une forme de désaccord d'opinion, parce que sbarracuda juge que la grève témoigne du manque de sérieux des étudiants face à leurs études, et que les étudiants se fient à l'État plutôt que de se responsabiliser).</p> <p>B. Positions des parties :</p> <p>Antagoniste.</p>
P.2	<p>C. Arguments avancés :</p> <p>« Alors que j'étais sur les bancs d'école, la charge de travail était si lourde et le temps alloués pour les travaux si courts, que la dernière chose qui me serait venue à l'idée aurait été d'aller faire le pitre dans les rues a bitcher en scandant so...so..so... [Donc les étudiants d'aujourd'hui ne sont pas responsables vis-à-vis de leurs études] ».</p>
P.3	<p>« Pourquoi toujours se fier à l'État pour prendre ses responsabilités ? ». Ici, nous avons à faire à une question rhétorique dont la réponse se trouve formulée dans la question. L'argument peut être ici d'affirmer que les étudiants ne devraient pas toujours se fier à l'État et devraient prendre leurs responsabilités.</p> <p>D. Structure des arguments :</p> <p>Argumentations simples.</p>
P.2-3	<p>Sophismes :</p> <p><i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse) (R1).</i></p>

06	
Auteur :	Tomahâk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 8:28 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Citation:</p> <p>Encore l'influence de nos syndicats et professeux à barbichettes ?</p>
2.	Les tuques aztèques des années 70 sont devenus profs!

Signature :	
--------------------	--

06	Analyse du message :

07	
Auteur :	Frost Maire
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 10:52 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Faits: - Au Cégep, tu rateras pas grand chose à moins d'être dans un programme comme les sciences de la nature; - Les frais de scolarité au Cégep sont très peu coûteux comparativement à l'université; - Si vous ne manifestez pas maintenant, vous, en tant que futurs universitaires, allez payer beaucoup plus que nous universitaires actuels.
2.	Bref, cela dépend de votre vision à long terme. Le but de manifester au Cégep c'est plus pour son avenir à l'université que pour le présent au Cégep... Mais si j'étais au Cégep, j'aurais voté en faveur.
Signature :	Adéquiste et autonomiste.

07	Analyse du message :
P.1	ARG; ARG; ARG.
P.2	ARG; OP.
P.2	A. Opinions en jeu : « Mais si j'étais au Cégep, j'aurais voté en faveur. »
	B. Positions des parties : Protagoniste.
P.1	C. Arguments avancés : « Au Cégep, tu rateras pas grand chose à moins d'être dans un programme comme les sciences de la nature »;
P.1	« [Parce que] Les frais de scolarité au Cégep sont très peu coûteux comparativement à l'université »;
P.1	« Si vous ne manifestez pas maintenant, vous, en tant que futurs universitaires, allez payer beaucoup plus que nous universitaires actuels ».
P.2	« Le but de manifester au Cégep c'est plus pour son avenir à l'université que pour le présent au Cégep... ».
	D. Structure de l'argumentation : Argumentation multiple.

Auteur :	achile444 Député
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 3:51 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Bravo, maintenant les futurs finissants ne finiront pas a temps donc, un autre cout sociale à assumer (surtout dans les métiers dont le Québec en a plus de besoin)
Signature :	Jealousy, Infernal Pest, Tyrant of the Human Brest

08	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « [S'il y a une grève] les futurs finissants ne finiront pas a temps donc, un autre cout sociale à assumer (surtout dans les métiers dont le Québec en a plus de besoin) ».
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad consequentiam</i> (R7).

09	
Auteur :	paradox Ministre
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 4:01 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Bin... T'en qu'à faire... Que les étudiants synchronise leur greve avec celle des profs... Il pourront faire leccours sur les lignes de picktage... Quoi de mieux qu'un cours de Philo en plein-air... 😊
Signature :	

09	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « Que les étudiants synchronise leur greve avec celle des profs... [alors] Il pourront faire leccours sur les lignes de picktage ».
	D. Structure des arguments : Argumentation simple.


10	
Auteur :	Frost Maire
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 4:42 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	achile444 a écrit: Bravo, maintenant les futurs finissants ne finiront pas a temps donc, un autre cout sociale à assumer (surtout dans les métiers dont le Québec en a plus de besoin)
2.	Ben non ils vont finir à temps. Le gouvernement libéral n'aura pas le choix d'agir au plus vite.
3.	Anyway, les Cégepiens n'ont pas vraiment le choix d'agir de cette façon. À la base, les jeunes ne font pas partie de l'électorat du PLQ. Manifester est le seul moyen de se faire écouter.
Signature :	Adéquiste et autonomiste.

10	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.2	C. Arguments avancés : « Ben non ils [les futurs finissants] vont finir à temps. [Parce que] Le gouvernement libéral n'aura pas le choix d'agir au plus vite ».
P.3	« Anyway, les Cégepiens n'ont pas vraiment le choix d'agir de cette façon. [Parce que] À la base, les jeunes ne font pas partie de l'électorat du PLQ. [Donc] Manifester est le seul moyen de se faire écouter » (avec ajout). D. Structure des arguments : Argumentations simples.

11	
Auteur :	Tomahâk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 5:32 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Entendu à CKAC ce matin un certain Lafrance (Lachance??) qui disait que les étudiants d'aujourd'hui ne devraient pas avoir à faire de sacrifices pour leur éducation car il y a trop d'argent en circulation pour ne pas avoir toutes les études universitaires gratuites!!
2.	C'est pour cela qu'il vont sortir dehors??
Signature :	

11	Analyse du message :
P.1-2	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « [Selon] un certain Lafrance (Lachance??) [Entendu à CKAC ce matin], (...) les étudiants d'aujourd'hui ne devraient pas avoir à faire de sacrifices pour leur éducation car il y a trop d'argent en circulation pour ne pas avoir toutes les études universitaires gratuites!! »
P.2	« [Donc] C'est pour [avoir toutes les études universitaires gratuites] qu'il vont sortir dehors?? » (avec ajout, permutation et suppression). D. Structure des arguments : Argumentation simple.
P.2	Sophismes : <i>Épouvantail</i> (R7).

12	
Auteur :	sbarracuda Député
Sujet et date :	Posté le: Mer Fév 23, 2005 6:15 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Tomahâk a écrit:</p> <p>les étudiants d'aujourd'hui ne devraient pas avoir à faire de sacrifices pour leur éducation car il y a trop d'argent en circulation pour ne pas avoir toutes les études universitaires gratuites!!</p>
2.	
Signature :	<i>I don't get mad... I get even.</i> - G.W. Bush [image]

12	Analyse du message :

13	
Auteur :	ThE-TiTe-CaTh'sSSSSsS Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Mer Mar 30, 2005 7:16 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Premierement, comment pouvez-vous répondre a cette question si vous ne fréquentez pas un cegep ou une université . Vous avez surement du bénéficier d une aide gouvernemental si, par malheur vous vous etes rendu a l université . Croyez-moi l'endettement est a son paroxisme un étudiant finissant une maitrise a en moyenne 40 000 dollars de dette. Avant le fucking de gouvernement charest celui-ci pouvait bénéficier d un minimum de 18 000 dollars de bourse !!!
2.	Trouvons l'erreur, la coupure de 103 millions a été effectuer pour baisser les taxe de plus fournis de la société en esperant que les grandes poche réinvestisse dans l'état MAIS BAISER bande de cave il le réinvestisse dans des paradis FISCAUX.
3.	Alors commencer par savoir de se que vous parlez au lieu de jugé sur des sujets qu'ils vous sont complètement dans l ombre
Signature :	ViVe IE QuÉbÉc LiBrE

13	Analyse du message :
P.1	ARG.
P.2	ARG.
P.1	C. Arguments avancés : « si, par malheur vous vous etes rendu a l université, [alors] Vous avez surement du bénéficier d une aide gouvernemental » (avec ajout).
P.2	« [Si] la coupure de 103 millions a été effectuer pour baisser les taxe de plus fournis de la société en esperant que les grandes poche réinvestisse dans l'état [Alors cette mesure est un échec] bande de cave [parce que] il le réinvestisse dans des paradis FISCAUX » (avec ajout et substitution).
	D. Structure des arguments :

	Argumentations simples.
P.1	Sophismes : <i>Argumentum ad baculum</i> (R1).
P.1	<i>Composition (paralogisme de)</i> (R8).
P.2	<i>argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)</i> (R1).
P.2	<i>Post hoc ergo propter hoc</i> (R7).
P.2	<i>Ambiguïté (paralogisme d')</i> (R10).
P.3	<i>argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)</i> (R1).

14	
Auteur :	sbarracuda Député
Sujet et date :	Posté le: Mer Mar 30, 2005 7:32 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>ThE-TiTe-CaTh'sSSSSsS a écrit:</p> <p>Premierement, comment pouvez-vous répondre a cette question si vous ne fréquentez pas un cegep ou une université . Vous avez surement du bénéficié d une aide gouvernemental si, par malheur vous vous etes rendu a l université . Croyez-moi l'endettement est a son paroxisme un étudiant finissant une maitrise a en moyenne 40 000 dollars de dette. Avant le fucking de gouvernement charest celui-ci pouvait bénéficier d un minimum de 18 000 dollars de bourse !!!</p> <p>Trouvons l'erreur, la coupure de 103 millions a été effectuer pour baisser les taxe de plus fournis de la société en esperant que les grandes poche réinvestisse dans l'état MAIS bAISER bande de cave il le réinvestisse dans des paradis FISCAUX.</p> <p>Alors commencer par savoir de se que vous parlez au lieu de jugé sur des sujets qu'ils vous sont completement dans l ombre</p>
2.	Bienvenue ThE-TiTe-CaTh'sSSSSsS
3.	J'ai passé plus de 7 ans a l'université, jamais eu une cenne de bourse, seulement un prêt. J'ai pris 4 ans à repayer, mois par mois, et j'avais 3 jobs.
4.	J'suis pas mort, et j'ai appris la valeur de l'argent. Aujourd'hui, j'ai famille, et enfants, et tout le tralala d'un bon capitaliste. Je travaille pour mes sous, investi correctement, et je ramasse des REER. Je pète le feu.
5.	A vous d 'en faire autant. Arrêtez de téter le ouvernement, et prenez-vous en main. Lâchez les syndicats ils vont vous mener dans la dèche
Signature :	<i>I don't get mad... I get even.</i> - G.W. Bush [image]

14	Analyse du message :
P.3-4	ARG.
P.5	ARG.
P.3	C. Arguments avancés : « J'ai passé plus de 7 ans a l'université, jamais eu une cenne de bourse, seulement un prêt. J'ai pris 4 ans à repayer, mois par mois, et j'avais 3 jobs ».
P.4	« [Et alors] J'suis pas mort, et j'ai appris la valeur de l'argent » (avec ajout).
P.5	« [Si j'ai pu faire des études sans recevoir de bourses et si j'ai ensuite remboursé mes dettes] [Alors] A vous d 'en faire autant. [Donc] Arrêtez de téter le ouvernement, et prenez-vous en main » (avec ajout). Note : cet argument tend à vérifier notre interprétation des propos du M05.
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.

P.4	Sophismes : <i>Argumentum ad misericordian</i> (comme paralogisme éthique) (R4).
-----	---

15	
Auteur :	Anti-Hippies Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Mer Mar 30, 2005 10:40 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Que de hasard que de voir une "Vivre le QUébec libre" précédé d'un paquet d'arguments gauchistes classiques.
2.	Tomahak parle comme un sage. La grève, tu fais ça quand té PAYÉ pour faire quelque chose, pas quand TU PAYES pour un service.
3.	J'travailles au salaire minimum l'été pour avoir de l'argent, faite donc pareil.
4.	Eye Tite-Cath, 40000 \$ contre un salaire de, disons, 35000 \$ minimum à vie. Calcul un peu, j'pense que cé un bon deal.
5.	Le pire que j'entend c'est: "le gouvernement nous prends 103 millions dans les poches pis négocie pour nous le remettre". What the fuck is that? Un budget c pas stable, faut pas tout considérer comme acquis!!! L'argent c pas volatilisé, vous allez payé asteur à place d'avoir dla belle argent gratis tombé du ciel. On est chanceux d'avoir un système de prêt comme ça, contenté vous en!
Signature :	Dans tout ce que l'on entreprend, il faut donner les 2 tiers à la raison, et l'autre tier au hasard - Napoléon I

15	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.4	ARG.
P.5	ARG.
P.2	C. Arguments avancés : « Tomahak parle comme un sage. [Parce que] La grève, tu fais ça quand té PAYÉ pour faire quelque chose, pas quand TU PAYES pour un service » (avec ajout).
P.3	« [Si] J'travailles au salaire minimum l'été pour avoir de l'argent, [alors] faite donc pareil » (avec ajout).
P.4	« Eye Tite-Cath, [si tu compares ta dette de] 40000 \$ contre un salaire de, disons, 35000 \$ minimum à vie. [alors] Calcul un peu, j'pense que cé un bon deal » (avec ajout).
P.5	« Un budget c pas stable, faut pas tout considérer comme acquis!!! ».
	D. Structure des arguments : Argumentations simples.
P.5	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem</i> (attaque personnelle directe, injurieuse) (R1).

16	
Auteur :	Stéphane R. Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Mer Mar 30, 2005 11:26 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :

1.	<p>ThE-TiTe-CaTh'sSSSSsS a écrit:</p> <p>Trouvons l'erreur, la coupure de 103 millions a été effectuer pour baisser les taxe de plus fournis de la société en esperant que les grandes poche réinvestisse dans l'état MAIS BAISER bande de cave il le réinvestisse dans des paradis FISCAUX.</p>
2.	<p>Les paradis fiscaux c'est pas pour éviter de payer des impôts sur une somme d'argent? Si oui, comment fait-on pour éviter de payer des impôts sur de l'argent qui provient d'une baisse d'impôt? A moins que les baisses d'impôts soient impôtées... Si c'est le cas, on est sérieusement trop taxé!</p>
3.	<p>Ensuite, si un étudiant fait une maitrise et qu'il s'endette de \$10000 de plus à cause des coupures de 103M\$. Lorsqu'il va commencer à travailler, ça va lui coûter environ 100\$ par mois pendant 10 ans pour rembourser cette dette. En plus, il aura à payer environ 2000\$* d'impôts par mois pendant toute sa vie. À moins qu'il y ai des baisses d'impôts...</p>
4.	<p>* Pour un salaire d'environ 70000\$ par an.</p>
Signature :	

16	Analyse du message :
P.2	ARG.
P.3	ARG.
P.2	<p>C. Arguments avancés :</p> <p>« Les paradis fiscaux c'est pas pour éviter de payer des impôts sur une somme d'argent? Si oui, comment fait-on pour éviter de payer des impôts sur de l'argent qui provient d'une baisse d'impôt? A moins que les baisses d'impôts soient impôtées... Si c'est le cas, on est sérieusement trop taxé! ».</p> <p>« Ensuite, si un étudiant fait une maitrise et qu'il s'endette de \$10000 de plus à cause des coupures de 103M\$. Lorsqu'il va commencer à travailler, ça va lui coûter environ 100\$ par mois pendant 10 ans pour rembourser cette dette. En plus, il aura à payer environ 2000\$* d'impôts par mois pendant toute sa vie. À moins qu'il y ai des baisses d'impôts... [Donc, une baisse d'impôt est plus profitable à long terme qu'une réduction des prêts étudiants] » (avec ajout).</p>
P.3	<p>D. Structure des arguments :</p> <p>Argumentation composée subordonnée (P.2).</p> <p>Argumentation multiple (P.3).</p>

17	
Auteur :	Tomahâk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Jeu Mar 31, 2005 8:16 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Citation:</p> <p>* Pour un salaire d'environ 70000\$ par an.</p>
2.	<p>Si tu fais 70,000\$ par an , vous trouvez pas que prendre 10 ans pour remettre 10,000\$ c'est un peu poche et très peu informer sur une toute petite notion d'économie 101.....</p> <p>Sinon si ça vous prend 10 ans remettre ça , que faites-vous ??</p>
Signature :	

17	Analyse du message :
P.2	ARG.
	<p>C. Arguments avancés :</p> <p>« Si tu fais 70,000\$ par an , [alors] vous trouvez pas que prendre 10 ans pour remettre 10,000\$ c'est un peu poche et très peu informer sur une toute petite notion d'économie 101... » (avec ajout et suppression).</p> <p>D. Structure des arguments :</p> <p>Argumentation simple.</p>

18	
Auteur :	Anti-Hippies Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Mar 31, 2005 9:22 am Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	C'est parce que le monde veut tout avoir tout de suite, un beau char, une maison, un paquet de bebels. Les dettes? bah plus tard.
Signature :	Dans tout ce que l'on entreprend, il faut donner les 2 tiers à la raison, et l'autre tier au hasard - Napoléon I

18	Analyse du message :
P.1	ARG.
	<p>C. Arguments avancés :</p> <p>« [Si ça prend 10 ans pour remettre une dette d'étude de 10 000\$ avec un salaire annuel de 70 000\$] C'est parce que le monde veut tout avoir tout de suite, un beau char, une maison, un paquet de bebels. [et] Les dettes? bah plus tard » (avec ajout).</p> <p>D. Structure des arguments :</p> <p>Argumentation simple.</p>

19	
Auteur :	Tomahâk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Jeu Mar 31, 2005 4:24 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	<p>Citation:</p> <p>Les dettes? bah plus tard.</p>
2.	C'est qu'avec la mentalité qu'il ont , ils vont nous demander de payer leurs dettes , je sens que ça s'en vient!! Et ils vont appeler ça de l'investissement social!!
Signature :	

19	Analyse du message :

	Sophismes : <i>Épouvantail</i> (R3).
--	---

20	
Auteur :	Stéphane R. Citoyen
Sujet et date :	Posté le: Jeu Mar 31, 2005 8:11 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Citation: Si tu fais 70,000\$ par an , vous trouvez pas que prendre 10 ans pour remettre 10,000\$ c'est un peu poche
2.	C'est vrai, d'ailleurs la majorité des ex-étudiants que je connais ont tout payé en moins de 2 ans. Mais ceci n'est qu'un exemple pour démontrer que la dette étudiante est loin dans les préoccupations financières lorsqu'on commence à travailler. Si les étudiants regardaient plus loin que le bout de leur nez, ils verraient qu'il est plus avantageux à long terme d'avoir une baisse d'impôt qu'une diminution des prêts même de \$10000: La majorité d'entre eux paieront plus que ce montant en impôt dès la première année sur le marché du travail.
Signature :	

20	Analyse du message :
P.2	ARG; ARG.
	C. Arguments avancés : « Mais ceci [la situation présentée au message 16] n'est qu'un exemple pour démontrer que la dette étudiante est loin dans les préoccupations financières lorsqu'on commence à travailler » (avec ajout). « Si les étudiants regardaient plus loin que le bout de leur nez, [alors] ils verraient qu'il est plus avantageux à long terme d'avoir une baisse d'impôt qu'une diminution des prêts même de \$10000: [parce que] La majorité d'entre eux paieront plus que ce montant en impôt dès la première année sur le marché du travail » (avec ajout). D. Structure des arguments : Argumentations simples.
P.2	Sophismes : <i>Argumentum ad hominem (attaque personnelle directe, injurieuse)</i> (R1).

21	
Auteur :	Tomahâk Ministre
Sujet et date :	Posté le: Jeu Mar 31, 2005 9:20 pm Sujet du message:
Ligne :	Contenu du message :
1.	Citation: C'est vrai, d'ailleurs la majorité des ex-étudiants que je connais ont tout payé en moins de 2 ans.
2.	Continuez de nous faire brailler.....t'sé veut dire!!
Signature :	

21	Analyse du message :
P.2	Sophismes: <i>Argumentum ad populum</i> ₂ (R4).